

Les jarres à vin de la tombe de Séthi I^{er} (KV 17)

Étiquettes, anses et scellements de jarres provenant de la Vallée des Rois



Nicolas Sartori

ACTA UNIVERSITATIS UPSALIENSIS
Uppsala Studies in Egyptology

Editors:

1–6 (2002–2009) Lana Troy

7– (2024–) Andreas Dorn

Editorial board:

Angus Graham, Luigi Prada, Sami Uljas

1. *Patrik Wallin*. Celestial Cycles: Astronomical Concepts of Regeneration in the Ancient Egyptian Coffin Texts. 2002.
2. *Patrik Lundh*. Actor and Event: Military Activity in Ancient Egyptian Narrative Texts from Tuthmosis II to Merenptah. 2002.
3. *Åke Engsheden*. La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C. 2002.
4. *Sofia Häggman*. Directing Deir el-Medina: The External Administration of the Necropolis. 2002.
5. *Nils Billing*. Nut – The Goddess of Life in Text and Iconography. 2003.
6. *Åsa Strandberg*. The Gazelle in Ancient Egyptian Art: Image and Meaning. 2009.
7. *Muhammad R. Ragab*. The Workmen's Graffiti in the Valley of the Kings: The Impact of Landscape and Social Networks on Graffiti-Making, with a Focus on the Unpublished Graffiti Discovered by Howard Carter in 1915–1918. 2024.
8. *Nicolas Sartori*. Les jarres à vin de la tombe de Séthi I^{er} (KV 17). Étiquettes, anses et scellements de jarres provenant de la Vallée des Rois. 2026.

Les jarres à vin de la tombe de Séthi I^{er} (KV 17)

Étiquettes, anses et scellements de jarres
provenant de la Vallée des Rois

Nicolas Sartori



UPPSALA
UNIVERSITET

© 2026 Nicolas Sartori

This work is licensed under a Creative Commons Attribution
ShareAlike 4.0 International License (CC BY-SA)



Distribution:

Uppsala University Library

Box 510, 751 20

Uppsala, Sweden

www.uu.se/library

uup@uu.se

ISBN 978-91-513-2877-5 (print)

ISBN 978-91-513-2878-2 (electronic)

ISSN: 1650-9838

DOI: <https://doi.org/10.33063/zf9vdx29>

À mes parents

Sommaire

Editor's Preface – Préface de l'éditeur	9
Avant-propos	11
1 Les jarres inscrites du Nouvel Empire	13
1.1 Introduction	13
1.2 Estampilles sur anses et sur scellements	17
1.3 Étiquettes de jarres	18
1.4 La production de vin en Égypte au Nouvel Empire	22
2 Provenance des objets	25
3 Observations céramologiques	31
4 Estampilles	33
4.1 Anses estampillées	33
4.2 Scellements estampillés	35
5 Étiquettes de jarres	39
5.1 Introduction	39
5.2 Formule de l'an 8 de Séthi I ^{er}	39
5.2.1 Institution propriétaire	41
5.2.2 Provenance du vin	45
5.2.3 Personnel responsable de la production	48
5.2.4 Qualité du vin	49
5.2.5 Paléographie	51
5.3 Formule de l'an 6	54
5.3.1 Introduction	54
5.3.2 Provenance du vin	55
5.3.3 Personnel responsable de la production	56
5.3.4 Qualité du vin	57
5.3.5 Paléographie	58
5.4 Autres formules	59
5.4.1 Genres	59
5.4.2 Noms royaux	60
5.4.3 Années de règne	63
5.4.4 Provenances	64
6 Les jarres à vin dans les tombes royales du Nouvel Empire	67
6.1 Le vin en tant que partie intégrante du mobilier funéraire	67
6.2 Indices archéologiques	68
6.3 La « cave à vin » de la tombe de Séthi I ^{er}	69

7 Résumé / Zusammenfassung / Summary / ملخص	73
8 Catalogue des étiquettes de jarres	77
8.1 Introduction	77
8.2 Formule de l'an 8 de Séthi I ^{er} , vin de l'Eau de Menmaâtrê	78
8.2.1 Étiquettes sans nom de vigneron	78
8.2.1.1 Écriture A (n ^{os} 1-111)	78
8.2.1.2 Écriture B (n ^{os} 112-196)	109
8.2.2 Étiquettes au nom du chef du vignoble H3tj3y	132
8.2.2.1 Écriture A (n ^{os} 197-244)	132
8.2.2.2 Écriture B (n ^{os} 245-289)	146
8.2.3 Étiquettes au nom d'autres vigneron (n ^{os} 290-328)	159
8.2.4 Étiquettes attribuées de manière incertaine à la formule de l'an 8	170
8.2.4.1 Écriture A (n ^{os} 329-391)	170
8.2.4.2 Écriture B (n ^{os} 392-444)	185
8.3 Formule de l'an 6, vin de Ka-en-kemet (n ^{os} 445-510)	198
8.4 Autres formules (n ^{os} 511-568)	217
8.5 Formules non identifiables (n ^{os} 569-642)	243
9 Sources des illustrations	265
10 Bibliographie	267

Editor's Preface – Préface de l'éditeur

It is my pleasure to publish Nicolas Sartori's monograph on the inscribed and stamped wine amphorae of Seti I, which were found in the Valley of the Kings near his tomb (KV 17), as volume 8 of *Uppsala Studies in Egyptology* (USE).

The first inscriptions were found over 25 years ago by the University of Basel *MISR Mission Siptah – Ramses X.* project. During excavations in the concession area, which included the vicinity of the tombs of Seti I (KV 17) and Ramses X (KV 18), over 700 jar label fragments were unearthed between 1998 and 2005. It quickly became clear that these inscriptions attest to a considerable number of wine amphorae, which were not delivered to supply workers but were part of the royal burial equipment. The quantity far exceeded what was previously known about wine deliveries as part of royal grave goods, such as those found in the tomb of Tutankhamun. As a member of the team, these inscriptions aroused my interest at the time, and so, together with Mirjam Jenny, I created an initial photographic documentation of over 600 jar label fragments. However, I soon realized that this research could not be carried out alongside my dissertation on the nearby workmen's huts, and so the project members (Hanna Jenni, Barbara Lüscher, Elina Paulin-Grothe, and myself) were delighted to have Nicolas Sartori join us. This proved to be more than a stroke of luck, because the information he was able to extract from the material in his master's thesis under the supervision of Antonio Loprieno was more than remarkable and made it clear that this material should be fully published.

The road to final publication was a long one for numerous reasons. Nicolas Sartori left the field, and an initial revision of the manuscript by Faried Adrom, the then assistant to Antonio Loprieno's successor, Susanne Bickel, a few years after the work was completed, was never carried to completion, with the result that the book lay unfinished for a long time.

One of the main ambitions of the members of the MISR project was always to take responsibility for all the artefacts and architectural remains we had been charged with as part of our excavation concession, and to publish them all as far as possible. This is done in gratitude to all our colleagues at the Ministry of Tourism and Antiquities (MoTA) and for respect to the material culture from the Valley of the Kings, part of the UNESCO World Heritage Site of Luxor.

I hereby wish to gratefully acknowledge the spontaneous commitment of numerous institutions and individuals which ultimately led to the successful conclusion of this project. Firstly, the author himself, who after more than 15 years found the time and motivation to revise the manuscript; David Aston for updating the bibliography on wine amphorae and for further corrections; Hanna Jenni for her collaboration on the final version of the manuscript, in particular for revising the bibliography; Susanne Bickel for her constant support (first version of the book and new photographic documentation of all jar labels), photographer Evelyne Marty, who was assisted by Elina Paulin-Grothe and Melina Jakobs, Muhammad Ragab for the Arabic translation of the summary and Mirjam Jenny for creating the layout.

The book could not have been published in this form without the support of the Departement der Altertumswissenschaften der Universität Basel, Fachbereich Ägyptologie. The fact that it could be published in print and online at the same time is thanks to the generous funds provided by the *C. E. Gerndts stiftelse* (Uppsala University).

Uppsala, December 2025, Andreas Dorn

Avant-propos

Le présent ouvrage est une version retravaillée et élargie de mon mémoire de licence, déposé en 2006 auprès de la Philosophisch-Historische Fakultät de l'Université de Bâle. Ce travail se fonde principalement sur l'étude des objets présentés, effectuée à Louqsor entre novembre 2005 et mars 2007 dans le cadre de la mission archéologique *MISR : Mission Siptah – Ramses X.* de l'Université de Bâle.

Mes plus profonds remerciements vont en premier lieu aux membres de la mission pour m'avoir permis d'utiliser une partie du matériel découvert comme sujet de mémoire de licence. Andreas Dorn m'a aiguillé le premier vers ce thème de recherche et m'a fait profiter de son travail préliminaire ainsi que de son expérience formatrice dans le dessin des ostraca. Du fait de son aide indispensable et ses nombreux conseils je lui dois la réussite de ce travail. La directrice des fouilles Elina Paulin-Grothe m'a soutenu et aidé tant en Égypte qu'en Suisse par son expérience et son encadrement de tous les instants. Grâce au talent du *ra'is* Abdu Osman Daramalli, de nombreux tessons ont pu être rassemblés et restaurés. Pour leur aide efficace lors du mesurage des tessons, mes collègues Daniel Arpagaus, Daniela Scharf et Cosima Wernli sont ici également remerciés.

Pour son intense soutien, sa confiance sans limite ainsi que l'évaluation de mon travail, je tiens à exprimer ma plus grande reconnaissance à mon directeur de licence, Antonio Loprieno.

La lecture d'un grand nombre d'inscriptions hiératiques n'aurait pu se faire sans l'aide inestimable de Guillaume Bouvier et de Matthias Müller. Les nombreuses heures passées avec le premier à réfléchir sur les transcriptions et à discuter de la thématique des étiquettes de jarres n'ont eu d'égales que la disponibilité généreuse et les observations expertes du second, qui m'a entre autres offert la relecture de mes transcriptions.

À de nombreuses reprises, Pierre Tallet m'a fait profiter de sa grande connaissance des étiquettes de jarres et du vin en Égypte ancienne et m'a généreusement permis de consulter son étude des étiquettes de jarres de Deir al-Medina non encore publiées et d'en utiliser quelques éléments. Mes remerciements vont également à Laurent Bavay ainsi qu'à David Aston pour leurs observations céramologiques partagées sur le site même de la Vallée des Rois.

À tous mes amis et collègues je tiens à témoigner ma gratitude pour les nombreuses discussions, réflexions et aides au cours de l'élaboration de ce travail. Pour le dur labeur de relecture et de correction, je remercie enfin ma mère ainsi que ma collègue Michèle Rossi-Ducci.

Tous mes remerciements vont enfin à Susanne Bickel, Faried Adrom, David Aston et Hanna Jenni pour leur soutien lors de la préparation de la publication du manuscrit, ainsi qu'à Andreas Dorn pour l'accueil de ce dernier dans la série des *Uppsala Studies in Egyptology* et pour son travail rédactionnel inestimable. Sans lui, cette publication n'aurait probablement pas pu voir le jour.

Nicolas Sartori

1 Les jarres inscrites du Nouvel Empire

1.1 Introduction

Parmi les nombreux témoignages écrits documentant le système économique égyptien au Nouvel Empire, les « étiquettes de jarres » forment un groupe particulièrement important, caractérisé à la fois par une clarté et une systématique peu courante dans les corpus de textes administratifs de l'Égypte ancienne. Ces *dipinti* hiératiques, appelés communément « étiquettes »¹, étaient apposés après cuisson du récipient et probablement après son remplissage sur le lieu de production. Les jarres portant ces deux ou trois lignes d'inscription – tracées à l'encre directement sur la panse ou sur l'épaule – sont fréquemment caractérisées par une ou plusieurs estampilles sur leurs anses ainsi que sur un scellement recouvrant le bouchon et le col du récipient. Étiquette et estampilles d'anse et de scellement forment ainsi un ensemble destiné à identifier le contenu en mentionnant plusieurs informations selon un schéma souvent très strict. Les jarres inscrites du Nouvel Empire contenaient des produits aussi divers que le vin, diverses huiles, la graisse, la viande, la volaille, le miel, la bière-*sermet* ou l'encens². On les retrouve autant pour des produits égyptiens que pour des marchandises importées, ce qui démontre le contrôle administratif de l'Égypte sur certaines régions situées en dehors de ses frontières traditionnelles³.

Les civilisations anciennes ont éprouvé assez tôt le besoin d'identifier, sur un récipient, son contenu ou son propriétaire, aussi bien à l'attention des responsables du transport et du stockage que pour les acteurs des transactions commerciales. En Égypte, les exemples les plus anciens sont ceux des inscriptions royales de la nécropole thinite à Abydos⁴, ainsi que les *dipinti* hiératiques sur des récipients retrouvés dans les monuments de l'Ancien Empire, à l'instar du temple funéraire de Râneferéf à Abousir ou des tombes de la Qubbet el-Hawa⁵.

Le plus ancien exemple connu d'anse de jarre portant une estampille royale du Nouvel Empire mentionne le nom de Thoutmosis I^{er}⁶. Des estampilles sur scelllements d'amphores sont connues dès le règne d'Hatchepsout et Thoutmosis III⁷, époque à laquelle les inscriptions hiératiques ou étiquettes de jarres font leur apparition sous la forme plus complexe

¹ Similaire à l'anglais *dockets*, alors que *labels*, tout comme l'allemand *Aufschriften*, est plus exact.

² Voir également les produits représentés parmi les étiquettes de jarres de Deir al-Medina (Koenig, *Étiquettes*) ; Tallet décrit de manière générale ces denrées comme « des produits relativement coûteux, qui échappent en partie aux impératifs de la vie quotidienne » (Tallet, dans Andreu [éd.], *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 255-256). Notons qu'un même type de jarre pouvait contenir différentes denrées : Lecuyot, *Memnonia* 8, p. 114 ; Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), *Egyptian Stories*, en particulier p. 23-24.

³ Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 80-81 ; Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 261-262 ; ceci présuppose la présence, à l'étranger, d'un appareil administratif égyptien bien installé ou d'une élite locale suffisamment versée dans la langue et l'écriture égyptienne.

⁴ Par exemple Emery, *Hor-Aha*, p. 74-76, pl. 16 et 20-24 ; Kaplony, *IÄF* II, p. 1124, et III, pl. 67, fig. 238-239.

⁵ Posener-Kriéger, *SEAP* 12 ; Edel, *Topfaufschriften*.

⁶ Elle provient de Serra-Est en Nubie : Hughes, *Kush* 11, p. 129 ; Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*, p. 80 ; Aston, *A&L* 14, p. 187, 188 fig. 6a.

⁷ Hayes, *MDAIK* 15, p. 79-81, pl. X (B et C) ; Hawass, dans Hawass et al. (éd.), *Colloquium on Theban Archaeology*, p. 6 (objets KV.10031 et KV.10033) ; Aston, *Pottery Recovered*, p. 29, nos 57-58.

propre au Nouvel Empire⁸. La mise en place de ce nouveau système d'« étiquetage » des jarres pourrait être étroitement liée à l'intensification des échanges commerciaux « nationaux » et internationaux. Celle-ci provoqua le développement d'une très importante production indigène de jarres de stockage d'un type nouveau, de fabrique *marl D*, au tout début de la XVIII^e dynastie⁹. L'origine de l'argile utilisé est encore sujet à discussion, celui des sites d'exploitations agricoles dans le Delta ne présentant pas une assez bonne imperméabilité. Il semble établi que seul un nombre limité de centres de production contribuaient à cette « industrie » de la jarre, l'un d'entre eux étant supposé dans la région de Memphis¹⁰. Comme nous le verrons, ces ateliers travaillaient sous le contrôle des institutions responsables finalement de la production, du transport et du stockage du contenu des jarres (voir chap. 4).

Avec la fin du Nouvel Empire et le déclin des circuits économiques témoins de sa prospérité, l'usage des étiquettes et des estampilles semble disparaître¹¹. À ce jour, les principaux lieux de découverte des étiquettes de jarres sont – tous pouvant être considérés comme les destinataires directs ou indirects des récipients – les institutions éconómico-religieuses¹², les sites urbains, ainsi que les nécropoles (voir tableau fig. 2). Parmi ces sites, le Ramesseum et Deir el-Medina sont particulièrement importants pour l'étude du matériel découvert par l'Université de Bâle dans la Vallée des Rois.

Le site ayant jusqu'à présent livré le plus de fragments de jarres inscrites est le Ramesseum. Centre administratif de la rive ouest de Thèbes jusqu'au moment où il fut supplanté par Medinet Habou¹³, le temple des Millions d'années de Ramsès II a géré au cours de son histoire une énorme quantité de marchandises d'origines très variées, de leur production jusqu'à leur redistribution, en passant par leur entreposage (fig. 1).

Les quelques 3'000 étiquettes de jarres publiées à ce jour¹⁴ en sont un témoignage spectaculaire, même si elles ne concernent principalement que le vin et l'huile. Retrouvées en grande partie lors des fouilles de Quibell, ainsi que dans celles du cavalier de déblais formé successivement par Carter et Baraize autour de l'enceinte, elles n'ont le plus souvent pas pu aider à identifier avec précision le contenu original des magasins situés à l'ouest et au nord du temple¹⁵.

À Deir al-Medina – le village et la nécropole de l'élite artistique et artisanale responsable entre autres de la réalisation des tombes royales –, les fouilles menées dès le début du XX^e siècle ont mis au jour près de 2'000 étiquettes de jarres, dont un quart seulement a été publié jusqu'à présent. La caractéristique principale de ce corpus est sa variété – tant en ce qui concerne les denrées que les époques représentées – de la XVIII^e à la fin de la XX^e dynastie. C'est ce qui en fait son intérêt puisqu'au lieu de donner une image détaillée mais limitée à une période de dix à quinze ans – comme c'est le cas pour les inscriptions de Malqata, de Tell el-Amarna et pour la grande majorité de celles du Ramesseum –, les étiquettes de Deir

⁸ Lansing/Hayes, *BMAA* 32, p. 30, fig. 27, 28 et 39 ; Hayes, *Ostraka and Name Stones*, p. 26, pl. 22-23 ; Hayes, *MDAIK* 15, 1957, p. 78-81, pl. X ; Guksch, *Nacht-Min und Men-cheper-Ra-seneb*, p. 80-82 et pl. 22a ; Bohleke, dans Strudwick (éd.), *The Tomb of Senneferi*, p. 239-259.

⁹ Ces jarres, ou amphores, ont été développées avec l'influence de la tradition proche-orientale (voir chap. 3) ; Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 79 ; Aston, *Ä&L* 14, p. 206 ; Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*.

¹⁰ Hope, *Jar Sealings*, p. 73-74 ; Hope, *Pottery of the Egyptian New Kingdom*, p. 99 ; Bavay, *ÉAO* 36, p. 27 ; Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*, p. 85-88.

¹¹ Voir Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 261-262.

¹² En particulier les temples mémoriaux thébains.

¹³ Bouvier, *Étiquettes*, p. 176 (n. 965) et 178.

¹⁴ Voir tableau fig. 2 ; les fouilles actuelles continuent de mettre au jour plusieurs centaines d'inscriptions chaque année (Bouvier, *Étiquettes*, p. 31).

¹⁵ À l'exception notoire des six structures vouées du coin nord-ouest de l'enceinte (groupe I''') – où ont été retrouvés plusieurs milliers d'étiquettes de jarres à vin – ainsi que des magasins H'''32, 34 et 39 dont le sol contenait plus de 200 étiquettes de jarres (outre l'huile-*nhh*, la graisse et le miel sont également représentés) et de nombreux scelllements : Bouvier, *Memnonia* 14, p. 59, et Bouvier, *Memnonia* 15, p. 47-48.



Fig. 1 : Ramesseum, magasins ouest (groupe A'') ;
on aperçoit tout au fond à gauche une des voûtes des magasins à vin (groupe I'')

al-Medina permettent l'évolution des formules depuis les premiers exemples connus jusqu'à la disparition de ce procédé d'« étiquetage »¹⁶.

Un problème important concernant Deir al-Medina est cependant la question de l'utilisation réelle qui a été faite sur place des jarres inscrites conservant le vin – plus de trois quarts des étiquettes retrouvées faisant référence à ce produit¹⁷. On peut admettre aisément le caractère banal de la consommation de certaines denrées par les artisans royaux : huiles, graisse, bière-*sermet* ; elles sont parfois attribuées explicitement à l'institution de « la Tombe » (*p3 hr*) ou aux ouvriers (*n3 k3wt*) par l'étiquette de la jarre.

Par contre, le vin était certainement un produit de luxe à cette époque¹⁸ et il n'existe à ce jour qu'une seule étiquette mentionnant explicitement du vin « (de l'équipe) du côté gauche (*t3 rjt smhjt*) »¹⁹. Ceci semble être confirmé par l'absence presque totale de vin – contrairement à d'autres denrées – dans les documents administratifs du site et on peut imaginer que sa consommation par les membres de la communauté était assez rare, peut-être réservée à certaines personnes ou à certaines occasions²⁰. Dans de nombreux cas pourtant, le contexte de découverte ne permet pas vraiment de déterminer si les étiquettes de jarres proviennent des maisons ou de la nécropole²¹. Étant donné le rôle joué par le vin en tant qu'élément du mobilier funéraire (voir chap. 6.1), il est probable que la plupart des jarres à vin du site se trouvaient en réalité dans les tombes de l'élite du village, d'où leur absence des listes de livraisons effectuées régulièrement à l'ensemble de la communauté.

¹⁶ Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 257-258 ; avec cependant une légère dominance évidente des inscriptions de l'époque de Ramsès II, sorte d'« apogée » des étiquettes de jarres.

¹⁷ En particulier Haring, *Divine Households*, p. 357-358, et Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 263 et 266-269.

¹⁸ Par exemple Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 241 et 248.

¹⁹ Koenig, *Étiquettes*, n° 6334.

²⁰ Janssen, *Prices*, p. 350-352 ; Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 268.

²¹ De même Haring, *Divine Households*, p. 358, résumant : « most dockets were found in dumps of village waste ».

Institutions économico-religieuses (TMA = Temple des Millions d'années)	
TMA d'Amenhotep II	Petrie, <i>Six Temples</i> , p. 5 et 21, pl. V, n° 3, 5 et 6
TMA de Thoutmosis IV	Nassar/Eissa, <i>Shedet</i> 7, p. 26-38
TMA de Ramsès II à Thèbes	Spiegelberg, <i>Hieratic Ostraca & Papyri</i> ; Spiegelberg, <i>ZÄS</i> 58 ; El-Hegazi/Koenig, <i>Memnonia</i> 4/5 ; Bouvier, <i>CdE</i> 75, p. 15-25 ; Bouvier, <i>Catalogue des étiquettes</i> ; Bouvier, <i>Étiquettes</i> ; Bouvier, <i>Memnonia</i> 14 ; Bouvier, <i>Memnonia</i> 15
TMA de Siptah	Petrie, <i>Six Temples</i> , p. 29, pl. XVII et XIX
TMA de Tauseret	Petrie, <i>Six Temples</i> , p. 15 et 29, pl. XIX ; Wilkinson, <i>The Ostrakon</i> 16/2, p. 9, fig. 6 ; Demarée, dans Wilkinson (éd.), <i>The Temple of Tausret</i> , p. 121-130
Umm el-Qaab ²²	plus d'une centaine d'étiquettes à ce jour, dont une cinquantaine mentionnée dans Effland/Effland, <i>MDAIK</i> 62, p. 138
Sites urbains (civils ou militaires)	
Bouhen	Smith, <i>Buhen</i> , p. 176-189, pl. L-LI (une petite quarantaine d'inscriptions)
Dakhla	Marchand/Tallet, <i>BIFAO</i> 99, p. 318-319 (deux étiquettes)
Deir al-Medina	voir <i>infra</i> , sous « Nécropoles »
Ghourob	Kahun, <i>Gurob, Hawara</i> , p. 33, pl. XX, n° 32 (une jarre ; rien n'est cependant indiqué sur son contexte d'origine)
Khor	Vercoutter, <i>Kush</i> 3, pl. VI
Malqata ²³	env. 1'500 documents connus : Hayes, <i>JNES</i> 10, p. 35-56 et 82-111 ; Leahy, <i>Inscriptions</i> , p. 5-27, pl. 1-13a
Qantir	Hamza, <i>ASAE</i> 30, p. 43-45 (cinq étiquettes)
Tell el-Amarna	env. 1'000 inscriptions connues : Petrie, <i>Amarna</i> , p. 32-34, pl. XXII-XXV ; Peet/Wooley, <i>Excavations El-'Amarneh</i> , p. 164-168, pl. LXIII-LXIV ; Frankfort/Pendlebury, <i>North Suburb</i> , p. 103-106, pl. LVIII ; Pendlebury, <i>Central City</i> , p. 163-180, pl. LXXXV-XCVIII ; Leahy, dans Kemp, <i>Amarna Reports</i> ; Leahy, dans El-Khouly/Martin, <i>Royal Necropolis at El-'Amarna</i> ; Krauss, <i>MDOG</i> 129 ; Lines, dans McDonald/Riggs, <i>Current Research</i> ; Gabolde, dans Ikram/Dodson (éd.), <i>Beyond the Horizon</i>
Nécropoles	
Vallée des Rois	Daressy, <i>Fouilles</i> , p. 216, n° 24881, et p. 302, n° 24985-24986 ; Černý, <i>Inscriptions</i> , p. 1-4 et 21-24, pl. I-V ; Kondo, dans Reeves (éd.), <i>After Tut'ankhamun</i> , p. 48 et 50 ; Holthoer, dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i> , p. 43-62, fig. A, L et M, pl. 26-33 ; El-Bialy, <i>Memnonia</i> 10, p. 166-167 ; Yoshimura/Kondo, <i>ASAE</i> 78, p. 207 et 209 ; Kondo, <i>Orient</i> 26, p. 94-104 ; van Dijk, <i>JARCE</i> 44, p. 193-200
Vallée des Reines	Desroches-Noblecourt, <i>Ramsès le Grand</i> , p. 264-265 ; López, <i>Ostraca ieratici</i> p. 33, pl. 33a et 33, n° 57051 et 57053 ; Koenig, <i>BIFAO</i> 88, p. 126-127, n° XIII-XVI ; Valbelle, <i>Artistes de pharaon</i> , p. 90, n° 20c
Aniba	Steindorff, <i>Aniba</i> , vol. 2, p. 152, pl. 100 (il n'est cependant pas indiqué si ces étiquettes proviennent de tombes)
Dahchour	Yoshimura/Hasegawa, <i>Egyptian Archaeology</i> 15, p. 6 (une étiquette)
Deir al-Medina	Cf. la bibliographie indiquée chez Tallet, dans Andreu (éd.), <i>Deir el-Médineh et la Vallée des Rois</i> , p. 271, n. 7, en particulier : Schiaparelli, <i>Cha</i> , p. 152-154, fig. 137 (tombe de H ^c , TT 8) ; Davies, <i>Two Ramesside Tombs</i> , p. 39-40, pl. XIX (tombe de Jpwy, TT 217) ; Nagel, <i>Céramique Deir el-Médineh</i> , p. 4-5, 15-25, 50-51, 56 et 64 (tombe d'Imn-m-wj ³ TT 356, Jn-hr-h ^c TT 359, Q3h ³ TT 360, TT 1137 et TT 1156) ; Valbelle/Bonnet, <i>BIFAO</i> 76, p. 329-342 ; voir enfin et surtout le catalogue Koenig, <i>Étiquettes</i> pour une publication systématique des étiquettes de jarres découvertes par les fouilles de l'Ifao, ce travail ayant été poursuivi par Laurent Bavay, Sylvie Marchand et Pierre Tallet (Bavay/Marchand/Tallet, <i>CCÉ</i> 6 ; Tallet, dans Hawass (éd.), <i>8th International Congress of Egyptologists</i>). Il faut noter que, parmi les quelques 2'000 inscriptions retrouvées à Deir al-Medina, une partie ne provient pas du site même mais d'autres fouilles françaises, comme celle du temple d'Amenhotep fils de Hapou

Fig. 2 : Liste bibliographique non exhaustive de sites où ont été trouvées des étiquettes de jarres (voir également les références indiquées par Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 270, n. 2-5)

²² Je considère ici la nécropole des rois thinites comme un lieu de culte. On peut imaginer que les temples voisins de Séthi I^{er} et de Ramsès II géraient une grande partie de l'approvisionnement en offrandes destinées au tombeau d'Osiris.

²³ Malqata était une résidence royale ; il est évident qu'une grande partie des denrées représentées par les étiquettes de jarres ont été produites à l'occasion des cérémonies de jubilé d'Amenhotep III.

Nécropoles	
Cheikh Abd el-Qourna	Entre autres Lansing/Hayes, <i>BMMA</i> 32, p. 30, fig. 27, 28 et 39 ; Hayes, <i>MDAIK</i> 15, p. 78-81, pl. X (tombe de <i>R^c-ms</i> et <i>H3t-nfr</i>) ; Brack, <i>Grab des Tjanuni</i> , p. 70-71, pl. 63, n ^{os} 2/23, 2/28 et 2/29 (tombe de <i>T3nwnj</i> , TT 74) ; Guksch, <i>Nacht-Min und Men-cheper-Ra-seneb</i> , p. 80-82 et pl. 22a (tombe de <i>Nht-mnw</i> , TT 87)
Raqaqna	Garstang, <i>Reqâqnah and Bêt Khallâf</i> , pl. 30 ; Spiegelberg, <i>ZÄS</i> 58, p. 28, n ^o VII (rien n'est cependant connu du contexte d'origine)
Saqqara	Zivie, <i>Découverte à Saqqara</i> , p. 164-165 (tombe de <i>pr-jr</i>) ; Schneider <i>et al.</i> , <i>JEA</i> 77, p. 17, pl. III.6 ; van Dijk, <i>GM</i> 127 ; Schneider, <i>Memphite Tomb of Horemheb</i> , p. 10-13, pl. 1-4 et 49-52 ; Raven, <i>The Tomb of Maya and Meryt</i> , p. 76, pl. 52 ; van Dijk, dans Aston/Aston, <i>The Tomb of Maya and Meryt III</i> , p. 345-373
Sidmant	Martin, dans Baines <i>et al.</i> , <i>Pyramid Studies</i> , p. 118-120 (rien n'est cependant connu du contexte d'origine)

Fig. 2 (suite) : Liste bibliographique non exhaustive de sites où ont été trouvées des étiquettes de jarres (voir également les références indiquées par Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 270, n. 2-5)

1.2 Estampilles sur anses et sur scellements

Ainsi que l'étude du matériel de nombreux sites l'a montré depuis longtemps, la paroi du récipient n'était souvent pas la seule à être inscrite avec des informations liées au contenu. Des estampilles hiéroglyphiques étaient en effet appliquées sur les anses et les scellements des jarres. Le contenu de ces inscriptions est beaucoup plus concis que celui des étiquettes hiératiques : le produit contenu dans la jarre y est souvent mentionné (parfois avec une indication de la qualité), ainsi que l'institution gérant la production. Nous obtenons ainsi une image plus complète du circuit économique de denrées telles que le vin, puisque nous avons ici les témoins du contrôle administratif de la fabrication des jarres d'une part – les estampilles étaient apposées sur les anses avant la cuisson, dans les ateliers de poterie – et de leur scellement sur le site de l'exploitation agricole d'autre part, un processus complexe placé sous la haute main des institutions étatiques. Il est donc absolument impératif d'associer cette partie du matériel aux inscriptions hiératiques.

Après avoir été remplies, les jarres à vin servaient momentanément de contenant à fermentation avant d'être scellées. On fermait le col à l'aide d'un bouchon de roseau ou de paille, parfois remplacé par un tesson de céramique placé horizontalement au sommet. Cet opercule servait à protéger le contenu de la jarre en empêchant la chute de particules de terre du scellement en argile. Ce dernier recouvrait ensuite complètement le col du récipient. Un cachet était appliqué enfin une ou plusieurs fois sur les côtés ou sur le dessus du scellement encore humide. Le récipient était définitivement fermé lorsque le scellement estampillé avait séché à l'air. Plusieurs sites attestent à ce jour de cette technique de fermeture des jarres et des sceaux utilisés à cet effet (voir tableau fig. 3).

Les scellements sont en outre les seuls témoins directs du lieu de production agricole qui nous soient préservés puisque, à l'inverse des jarres elles-mêmes, leur matériau n'était pas apporté d'ailleurs mais ramassé directement sur le lieu du remplissage des jarres²⁴.

²⁴ Hope, *Jar Sealings*, p. 6-15 ; Tallet, dans Grimal/Menu (éd.), *Commerce*, p. 252 : d'après le P. Anastasi IV 7, 3-4, cette opération semble être le fait du chef du vignoble ou chef des vigneron (*hrj-k3mw/-k3mjw*), alors que l'inscription hiératique pourrait être une prérogative des contrôleurs *rwqdw*.

Institutions économique-religieuses (TMA = Temple des Millions d'années)	
TMA de Séhi I ^{er}	Petrie, <i>Qurneh</i> , p. 13-14, pl. XLVI
TMA de Ramsès II	Quibell, <i>Ramesseum</i> , p. 15-16, pl. XI ; Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8 ; Bouvier, <i>Memnonia</i> 15, p. 60-62
TMA de Merenptah	Dominicus, dans Aston, <i>The Pottery</i> , p. 399-408
Sites urbains (civils ou militaires)	
Bouhen	Smith, <i>Buhen</i> , p. 162-175, pl. XLV-XLIX
Deir al-Medina	voir <i>infra</i> , sous « Nécropoles »
Malqata ²⁵	Quibell, <i>Archaic Objects</i> , p. 90-100 et pl. XVI-XVIII ; Hayes, <i>JNES</i> 10, p. 156-183 ; Leahy, <i>Inscriptions</i> , p. 29-44, pl. 15-24 ; Hope, <i>Jar Sealings</i> , p. 1-60
Tell el-Amarna	Petrie, <i>Amarna</i> , p. 30, pl. XXI ; Peet/Wooley, <i>Excavations El-'Amarneh</i> , p. 161-164, pl. LV ; Frankfort/Pendlebury, <i>North Suburb</i> , p. 107-108, pl. LVII ; Pendlebury, <i>Central City</i> , p. 143-150 et 182, pl. LXXXI-LXXXIII ; Kuckertz, <i>Gefässverschlüsse aus Tell el-Amarna</i>
Nécropoles	
Vallée des Rois	Daressy, <i>Fouilles</i> , p. 277-279, n ^{os} 11494-11496c et p. 302, n ^o 24984 ; Černý, <i>Inscriptions</i> , p. 1-3 ; Hope, dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i> , p. 87-138, pl. 26-28, 30-31 et 38-39
Vallée des Reines	Schumann-Antelme, <i>Memnonia</i> 6, pl. XLIV
Deir al-Medina	Bruyère, <i>Deir el Médineh (1930)</i> , p. 17 et 104 ; Bruyère, <i>Deir el Médineh (1948-1951)</i> , p. 59-60 et 81, pl. XV ; Nagel, <i>Céramique Deir el-Médineh</i> , p. 76 et 78, n ^o 20
Cheikh Abd el-Qourna	Brack, <i>Grab des Tjanuni</i> , p. 64 et 68, pl. 47, 49, 63 et 65, n ^{os} 1/31 et 2/15 (tombe de T3wnj, TT 74)

Fig. 3 : Liste bibliographique non exhaustive de sites où ont été trouvés des scellements de jarres estampillés

1.3 Étiquettes de jarres

Malgré la variété des quelques milliers d'étiquettes de jarres connues à ce jour, leur contenu était soumis aux impératifs du contrôle administratif des denrées. Les informations concernant le contenu du récipient étaient donc énumérées de manière succincte et suivaient une formule relativement stricte et souvent identique²⁶. Celle-ci incluait :

- l'année de production ;
- le nom du contenu de la jarre, parfois accompagné d'une indication sur sa qualité ;
- le nom de l'institution gérant la production ;
- éventuellement le statut et/ou le nom spécifique de l'exploitation agricole ;
- l'origine géographique du produit ;
- le nom de la personne responsable de la production ;
- plus rarement : destination du produit (institution ; individu(s) ; occasion pour laquelle il a été produit).

Signalons d'abord le problème de la datation. Une caractéristique des étiquettes de jarres particulièrement recherchée par les historiens et les archéologues est bien sûr la date précise qu'elles fournissent. Elles servent ainsi de repère important pour déterminer la longueur du règne de certains souverains du Nouvel Empire²⁷. On peut également dater, le plus souvent à l'année près, l'occupation du monument ou de la structure où elles sont retrouvées – ou du moins obtient-on un bon *terminus post quem*. De même, cette datation précise permet d'établir aisément une typologie assez précise des récipients. Les jarres inscrites égyptiennes sont

²⁵ Voir remarque note 23.

²⁶ Inspiré probablement des documents administratifs plus importants, rédigés sur papyrus (voir entre autres Bouvier, *Étiquettes*, p. 32-33).

²⁷ Voir les résultats obtenus pour le règne très discuté d'Horemheb par Jacobus van Dijk et Geoffrey Th. Martin grâce aux étiquettes de jarres mises au jour dans la tombe thébaine du roi (KV 57) : chap. 5.4.2.

donc un cas unique dans la céramique du Proche-Orient et un *ceramic typologist's dream-come-true*²⁸.

L'année de production n'est cependant jamais accompagnée de la mention du souverain régnant. Si le nom de ce dernier figure dans l'inscription, ce n'est qu'en tant qu'élément du nom de l'institution (souvent liée au domaine ou au temple mémorial du roi), voire du nom du lieu de production. Il faut donc garder à l'esprit que, en se fiant uniquement au texte, la date peut être celle d'un souverain postérieur à celui qui est mentionné²⁹.

L'intérêt primordial et peu reconnu de ces inscriptions relativement modestes et au contenu plutôt répétitif réside dans les informations directes et indirectes qu'elles nous livrent³⁰. Associées aux estampilles appliquées sur les anses des récipients et les scellements qui les fermaient, les étiquettes de jarres nous informent explicitement, d'une part, sur la répartition géographique et le statut des exploitations agricoles d'où provenaient les denrées aux différentes époques, même si beaucoup de toponymes restent encore obscurs. D'autre part, elles sont des témoins de premier ordre de l'activité économique des sites approvisionnés en marchandises « inscrites ».

En effet, la masse des étiquettes de jarres fournit indirectement une information sur le poids de certains domaines de production dans l'approvisionnement d'une institution. Les conclusions d'une telle observation statistique doivent évidemment être utilisées avec la plus grande prudence, le hasard des découvertes et de leur état de conservation faussant souvent l'image que l'on peut avoir des sites antiques au sujet de leur étendue géographique maximale ou de la durée de leur période d'occupation³¹. De plus, il semble que la production consommée localement n'était souvent pas « étiquetée » puisqu'elle ne devait pas voyager ; nombreux sont en outre les sites qui ont fourni quantité de jarres sans inscription³².

Cependant, l'étude générale des grands corpus connus à ce jour a permis de mettre en évidence, par exemple, un rééquilibrage dans les régions vinicoles du Delta entre la XVIII^e et la XIX^e dynastie. En effet, largement représentée à Malqata, Tell el-Amarna, ainsi que parmi les jarres des tombes de Toutankhamon (KV 62) et d'Horemheb (KV 57), la région de l'*jtrw jmntj*, le « Fleuve occidental » (ou « Rivière de l'ouest »), perdit de son importance à l'époque ramesside, au profit des domaines situés plutôt dans l'est du Delta³³. Ce type de phénomène ne concerne évidemment pas exclusivement l'agriculture du Delta mais est étroitement lié à l'histoire politique de l'Égypte à cette époque.

En outre, les légères variations au sein d'une masse d'inscriptions présentant une formule similaire ou mentionnant un même lieu de production nous donnent parfois de précieuses informations. Celles-ci concernent les changements de nomenclature ou de statut des exploitations agricoles (parfois des régions entières du pays), le personnel y travaillant ainsi que la structure de son organisation. Le matériel découvert dans la Vallée des Rois constitue un corpus exceptionnel à cet égard. Ces inscriptions modestes peuvent donc aider à reconstruire les phénomènes et les bouleversements de l'organisation économique du Nouvel Empire.

²⁸ Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 81-82.

²⁹ Haring, *Divine Households*, p. 346 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 35 et surtout 175.

³⁰ À ce titre, voir l'exposé, succinct mais primordial pour l'étude des étiquettes de jarres, fait par Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, et dans Hawass (éd.), *8th International Congress of Egyptologists*, p. 496.

³¹ Medinet Habou en est un des exemples les plus frappants puisque le site n'a fourni à ce jour aucune étiquette de jarre, alors que le temple était le centre administratif de l'Ouest thébain pendant la majeure partie de la XX^e dynastie et gérait une grande quantité de biens (il était, entre autres, responsable de la communauté des artisans de Deir al-Medina à la fin de la dynastie) – les occupations ultérieures ont pour ainsi dire « nettoyé » le site du matériel datant du Nouvel Empire. Un autre exemple plus général est la concentration, en Haute-Égypte, des découvertes d'étiquettes de jarres, faussant l'image de la consommation et de la distribution des denrées produites dans les exploitations agricoles d'État.

³² Tallet, dans Grimal/Menou (éd.), *Commerce*, p. 245 et 248.

³³ Entre autres Kitchen, dans Lloyd (éd.), *Studies Griffiths*, p. 116-118 ; Tallet, dans Grimal/Menou (éd.), *Commerce*, p. 248-250 ; Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 263-265. Pour une discussion plus large sur la topographie et la toponymie du Delta, voir chap. 5.2.2.

Dans le cas du vin, certains termes topographiques utilisés dans les inscriptions – *m3w* (« terres inondables »), *b3h* (« bassin »), *spt* (« bourrelet des berges »), *j3t* (« butte, coteau ») – ainsi que les différentes qualités ou variétés indiquées – *nfr* (« bon »), *nfr nfr* (« très bon » ; fig. 4), *ndm* (« doux »), *sdh*, nombre de jours de cuvaison *n hrw X* – permettent également de comprendre un peu mieux la culture du raisin et les méthodes de vinification pratiquées alors en Égypte³⁴. Notons tout de même qu'en ce qui concerne la notion de *nfr* ou *nfr nfr*, il ne faut probablement pas y voir de grands crus, opposés à un vin ordinaire ou *supermarket* 'plonk' (*jrp* sans autre indication) ; ces qualificatifs seraient plutôt liés à la méthode de production et de vinification³⁵.



Fig. 4 : Vin et vin *nfr nfr* dans la procession d'offrandes du mur intérieur sud de la 2^e cour du temple de Ramsès II à Abydos

En ce qui concerne l'huile, on rencontre par exemple l'indication *nhh n Kmt* (« huile d'Égypte »), se démarquant des nombreuses importations proche-orientales de ce produit à la même époque³⁶.

Les étiquettes de jarres témoignent en outre de l'ampleur du rôle économique des institutions égyptiennes, qu'elles soient liées au roi ou à quelque forme de culte que ce soit ; ces inscriptions fournissent parfois de précieux détails sur la gestion administrative de leurs activités. Ils indiquent par exemple par quelle dénomination les institutions étaient officiellement identifiées et différenciées l'une de l'autre, dans des lieux de production situés parfois à plusieurs centaines de kilomètres de leur centre administratif (voir chap. 5.2.1 et 5.4.2).

Il est intéressant de noter que le plus souvent, le destinataire final des jarres n'est pas mentionné dans l'inscription, au profit du nom de l'institution responsable de la production, du stockage et de la distribution³⁷. Excepté quelques exemples à Deir al-Medina (voir *supra*), aucune communauté urbaine ni aucune nécropole n'est indiquée explicitement comme

³⁴ Voir chap. 5.2.4 et 5.3.4 ; Tallet, *BIFAO* 95 ; Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1130-1131 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 36.

³⁵ Bouvier, *Étiquettes*, p. 36, contra Kitchen, dans Lloyd (éd.), *Studies in Honour of J. Griffiths*, p. 119-120.

³⁶ Entre autres Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri* R, pl. XXXVIII-XXXIX, n° 324 ; Koenig, *Étiquettes*, n°s 6001, 6002, 6011, 6025, 6027, 6034-6036, 6045, 6047, 6050, 6060, 6075, 6079, 6085, 6094 ; El-Hegazi/Koenig, *Memnonia* 4/5, p. 56-57, pl. V, n° 5 ; Bouvier, *Memnonia* 15, p. 52-53 et 56, n° 2.

³⁷ Haring, *Divine Households*, p. 347 et 357.

bénéficiaire de la livraison du produit ; de plus, certaines exploitations livraient à d'autres institutions que celle à laquelle elles étaient rattachées administrativement³⁸.

Cependant, en suivant un schéma simple reliant le lieu de production et le responsable/destinataire institutionnel de la production (tous deux mentionnés dans l'inscription) au destinataire final (correspondant le plus souvent au lieu de consommation du produit et de découverte du tesson³⁹), on obtient une image assez complète des circuits de distribution et des rouages de l'économie du Nouvel Empire, même si beaucoup de détails de la trame administrative restent encore inconnus.

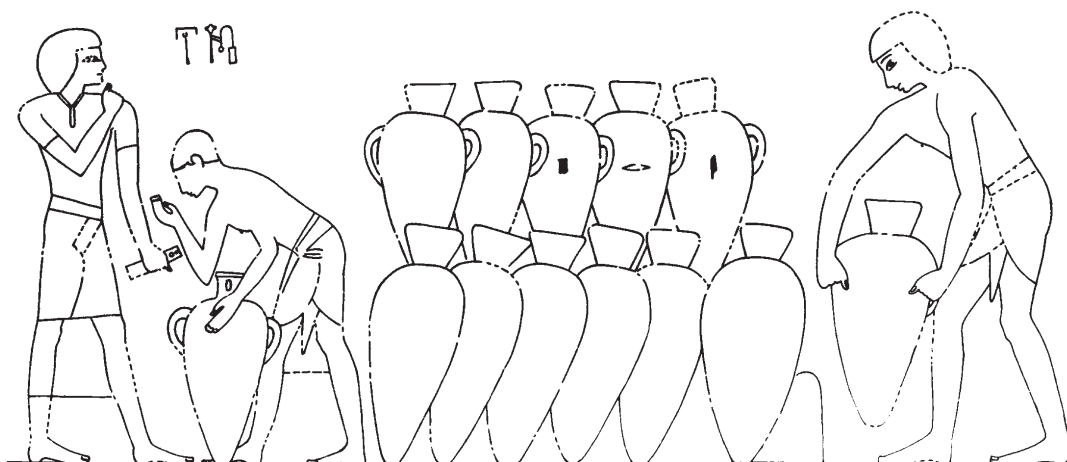


Fig. 5 : Dépôt et enregistrement de jarres à vin par un scribe du Trésor (tombe de Rekhmirê, TT 100)

Un dernier élément, jusqu'à présent assez négligé, est l'apport paléographique des étiquettes de jarres⁴⁰. Elles constituent en effet une masse importante d'inscriptions plutôt bien datées et localisées géographiquement, deux caractéristiques essentielles pour l'étude des variations d'écriture au cours du Nouvel Empire. La paléographie des étiquettes de jarres – suivant souvent des conventions propres, indépendantes en tous les cas de celles observées pour les textes littéraires – démontre clairement la complexité et la variété des écritures pour une même époque et parfois pour une même région du pays. Ceci constitue une réalité trop rarement prise en considération. Ici aussi, les inscriptions de jarres de la Vallée des Rois apporteront un éclairage nouveau sur cet aspect de la culture écrite en Égypte pharaonique (voir chap. 5.2.5 et 5.3.5).

Mentionnons pour terminer un problème très particulier aux étiquettes de jarres : leur traitement en tant qu'ostraca, c'est-à-dire en tant que documents indépendants de tout contexte outre celui du lieu de leur découverte. En se fixant sur le texte, les fouilleurs ont très souvent séparé les tessons inscrits des tessons anépigraphes – c'est-à-dire du reste des jarres lorsque celles-ci n'étaient plus entières – et supprimé de ce fait la relation avec l'objet auquel les étiquettes appartenaient. En effet, celles-ci ne sont pas des textes indépendants mais un élément constitutif des jarres. La pratique décrite ici et ses conséquences sont bien connues et ont déjà été mises en évidence, surtout en ce qui concerne les corpus de Deir al-Medina et

³⁸ Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 255-257. Au Ramesseum sont attestées des livraisons provenant, entre autres, de domaines gérés par un temple de Séthi I^{er} : Quibell, *Ramesseum*, pl. XI, n^{os} 9 et 10 ; Lecuyot, *Memnonia* 8, p. 111 (fig. 1b), n^{os} 9 et 11, p. 113 (fig. 2b), n^{os} 29, 30/a-b, 31/a-b, 32/a-d, ainsi que p. 114.

³⁹ Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 256-257 ; on négligera ici les cas de remploi de jarres causant un déplacement supplémentaire de l'inscription.

⁴⁰ À l'exception notable de Leahy, *Inscriptions*, p. 57-63, et Müller, *LingAeg* 11.

du Ramesseum⁴¹. Le même phénomène s’est produit pour les estampilles des anses et des scellements. En reconstruisant et en exploitant le plus possible le lien entre fragments inscrits et anépigraphes, il est notamment possible de dater la typologie céramologique des récipients (forme, matériau) ou d’interpréter et regrouper correctement le contenu de certains textes incomplets à l’aide de l’analyse céramologique⁴².

Les inscriptions retrouvées par l’Université de Bâle dans la Vallée des Rois n’ont malheureusement pas subi un traitement fondamentalement différent de celui qui est décrit ici. Toutefois, le présent travail s’efforce de retirer le maximum de renseignements de l’étude des supports de ces textes, à travers une étude céramologique du matériel inscrit.

1.4 La production de vin en Égypte au Nouvel Empire

La denrée la mieux représentée à ce jour parmi les étiquettes, les anses et les scellements de jarres inscrites provenant de la Vallée des Rois est le vin (*jrꜥ*). Les étiquettes le concernant sont également les plus complexes. Produit autant en petite quantité dans les jardins de particuliers qu’à grande échelle dans de véritables vignobles d’État – situés pour la plupart dans le Delta ou en Moyenne Égypte⁴³ –, le vin avait un statut relativement élevé, consommé d’une part par l’élite sociale et jouant d’autre part un rôle primordial dans de nombreux rituels et cérémonies⁴⁴.

Au cours de l’évolution de la langue égyptienne, le vignoble est désigné par les termes *k3nw* et *k3mw*, le second remplaçant presque complètement le premier au Nouvel Empire⁴⁵. De manière intéressante, *k3mw* est régulièrement suivi soit du déterminatif de la maison $\square$ – faisant probablement à l’origine référence à un enclos entourant le vignoble – soit par celui de l’arbre⁴⁶. En effet, les *kamou* ne produisaient pas uniquement du raisin – et du vin – mais étaient souvent de véritables vergers ou domaines agricoles fournissant, selon les sources, fleurs, olives, figues, grenades ou d’autres sortes de fruits⁴⁷.

Mises à part les étiquettes de jarres et les nombreuses représentations sur les parois des tombes de l’élite, les vergers du Nouvel Empire nous sont connus à travers plusieurs textes comme le P. Harris I où Ramsès III parle des *kamou* qu’il a « fondés » au profit des temples du pays – notamment dans le Delta (voir chap. 5.3.2) – et le P. Anastasi IV datant de la XIX^e dynastie. Ce second texte nous parle du domaine de *Nay-Ramsès-Meriamon*, situé dans l’est du Delta, ainsi que du personnel y travaillant à l’époque où il dépendait du temple mémorial de Séthi II⁴⁸ :

⁴¹ Haring, *Divine Households*, p. 346 ; Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 78 ; Müller, *LingAeg* 11 ; Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 258 ; Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*, p. 79 ; Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), *Egyptian Stories*, p. 13-14 et 26.

⁴² Hope, *Jar Sealings* ; Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 79 ; nordström/Bourriau, dans Arnold/Bourriau (éd.), *Introduction*, p. 181-182 ; Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 80-86 ; Bavay, *ÉAO* 36, p. 28-29.

⁴³ Tallet, dans Grimal/Menu (éd.), *Commerce*, p. 248.

⁴⁴ Entre autres Poo, *Wine and Wine Offerings*, en particulier p. 39-167 ; voir aussi chap. 6.1. pour le contexte funéraire du vin.

⁴⁵ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 239 ; Peust, *Egyptian Phonology*, p. 163-165.

⁴⁶ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 229 et 243.

⁴⁷ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 233-236 ; Haring, *Divine Households*, p. 349 ; Bouvier, *Memnonia* 14, p. 71.

⁴⁸ P. Anastasi IV, 6,10-7,9 : Gardiner, *LEM*, p. 41-42 ; Caminos, *LEM*, p. 155-159 ; Tallet, dans Grimal/Menu (éd.), *Commerce*, p. 262-263 ; Nay-Ramsès-Meriamon est en outre bien connu dans les étiquettes de jarres retrouvées à Deir al-Medina et au Ramesseum (Tallet, dans Grimal/Menu [éd.], *Commerce*, p. 245 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 195-196).

« J'ai rassemblé toute l'équipe des 'vignobles' du temple des Millions d'années (...). J'ai trouvé une équipe de 'vignerons' de 7 hommes, 4 adolescents, 4 vieillards et 6 enfants ; total : 21 personnes. (...) la totalité du vin que j'ai trouvé scellé avec le chef de l'équipe des 'vignerons' Tjatiry est : 1'500 jarres-*menet* de vin, 50 jarres-*menet* de *shedeh*, (...). » (P. Anastasi IV, 7,1-4).

Engageant une vingtaine de personnes sous la responsabilité d'un chef vigneron, ce vignoble pouvait donc produire, au moins annuellement, près de 1'600 jarres de vin et de produits dérivés, soit entre 80'000 et 280'000 l selon que l'on estime la capacité des jarres à 10 ou 35 *hin* (5 ou 17,5 litres)⁴⁹.

En comparaison, la production annuelle du vignoble d'agrément d'une surface d'env. 12'600 m² identifié à Tell el-Amarna est estimée au minimum à 23'000 l⁵⁰, soit un total de 130 à 460 jarres. Ceci nous permet également d'estimer la superficie approximative occupée par les vignes de *Nay-Ramsès-Meriamon* entre 44'000 et 153'000 m² (= 0,153 km²)⁵¹.

Sur un autre plan, celui des taxes à payer par les gouverneurs locaux aux institutions royales centralisées, le commandant d'une forteresse du Delta indique sur la stèle de Bilgai devoir (annuellement ?) 4'632 jarres-*menet* au temple des Millions d'années de Séthi II. Fier de son zèle, il affirme en avoir livré 30'000⁵².

En ce qui concerne le personnel travaillant dans les vignobles-vergers, l'égyptien connaît plusieurs termes, dérivés de *k3nw* et de *k3mw*. L'ouvrier travaillant dans une de ces exploitations est désigné respectivement par les mots *k3nj/k3rj* ou *k3mj*, tous deux se côtoyant au Nouvel Empire⁵³. Selon M. Abd er-Raziq, alors que le premier semble être un ouvrier spécialisé, le second désigne tout travailleur rattaché à un *kamou*⁵⁴. Nous verrons avec le matériel mis au jour dans la Vallée des Rois que cette distinction n'est pas valable pour toutes les époques (voir chap. 5.2.3).

Les responsables supérieurs sont appelés *hrj-k3mw* « chef de *kamou* », *hrj-k3mju* « chef des travailleurs de *kamou* » ou encore *hrj-k3myt* « chef d'une équipe de travailleurs de *kamou* »⁵⁵, titres n'apparaissant pratiquement que dans les étiquettes ou les estampilles de jarres. Ces hommes étaient garants de la production du domaine ou de l'équipe qu'ils dirigeaient et avaient peut-être quelques rudiments d'écriture, au moins pour pouvoir contrôler le contenu des étiquettes des jarres. Les décrire comme de véritables « hommes d'écriture » ne mettant pas la main à l'ouvrage me paraît aller trop loin. Les inscriptions publiées ici permettront de compléter l'image de la gestion d'un vignoble ou d'un domaine agricole.

L'histoire du vin au Nouvel Empire est étroitement liée aux contacts avec le Proche-Orient. Même si la consommation et la production de ce noble produit étaient connues depuis l'époque thinite au moins, la reprise du contrôle sur le Delta et le sud du Proche-Orient par les Égyptiens après la Deuxième Période intermédiaire semble coïncider avec un développement important dans ce domaine. En ce sens, les paroles du prince thébain Kamose combattant les Hyksos ont le caractère d'une prémonition :

« Toi au cœur mauvais, vil Asiatique, je boirai du vin de ton vignoble que presseront pour moi les Asiatiques que j'ai capturés ! »⁵⁶.

⁴⁹ Il faut en outre bien garder à l'esprit que le P. Anastasi IV est un exercice de scribe « *sb3yt s'(w)t* » (1a, 1) et non pas un document administratif officiel (Tallet, dans Grimal/Menou (éd.), *Commerce*, p. 247).

⁵⁰ Traunecker/Traunecker, *BSEG* 9-10, p. 304.

⁵¹ Cf. Meeks, dans Amouretti/Brun, *La production du vin et de l'huile*, p. 30-33, et Tallet, dans Grimal/Menou (éd.), *Commerce*, p. 246 ; ce dernier inclut une comparaison avec le paysage viticole français à la fin du XX^e siècle.

⁵² Gardiner, *ZAS* 50, en particulier lignes 17-18.

⁵³ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 236-237.

⁵⁴ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 237-238 et 241.

⁵⁵ Lerstrup, *GM* 151.

⁵⁶ Seconde stèle de Kamose (Karnak), lignes 11-12 ; Habachi, *Kamose*, p. 36.

Les Égyptiens se mirent d'une part à importer du vin de Syrie-Palestine en quantité remarquable, transporté dans des jarres dites « cananéennes » ; d'autre part, la production « nationale » se développa, en particulier dans le Delta. La viticulture locale supplanta peu à peu la production étrangère et, dès le milieu de la XVIII^e dynastie (au plus tard sous le règne d'Amenhotep III), la majorité du vin circulant dans le pays provenait de ses propres vignobles. Les importations se concentrèrent alors sur d'autres produits, tels que l'huile ou la résine⁵⁷.

Les effets de ce changement furent d'une part le développement d'une intense fabrication de jarres à vin égyptiennes (voir chap. 3), d'autre part et à plus long terme la présence appréciée de vigneronniers proche-orientaux dans les exploitations vinicoles rattachées aux institutions égyptiennes, et ce jusqu'à la XX^e dynastie⁵⁸.

⁵⁷ Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 79 ; Aston, *Ä&L* 14, p. 206 ; Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*, p. 85.

⁵⁸ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 237-238 ; Tallet, dans Grimal/Menu (éd.), *Commerce*, p. 247 ; P. Harris I 7, 10 : Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 1, p. 231.

2 Provenance des objets

La présente étude regroupe 79 fragments d'anses et 14 de scellements, tous estampillés, ainsi que 641 étiquettes de jarres hiératiques mentionnant du vin, découverts entre 1998 et 2005 par la mission de l'Université de Bâle, sous la direction d'Elina Paulin-Grothe et en collaboration étroite avec le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Il s'agit d'un ensemble d'objets que ne manqueront pas de venir compléter les découvertes futures, car il est certain que beaucoup de fragments similaires reposent encore parmi les gravats de la Vallée des Rois.⁵⁹

La concession fouillée (fig. 6-8) s'étend dans un rayon de 20 à 70 m autour de l'entrée de la tombe de Ramsès X (KV 18). Elle a été découpée en secteurs (*Areale* A-E), eux-mêmes divisés en zones (*Schnitte*). Celles-ci – à quelques exceptions près – ont été fouillées en plan par décapages successifs (ou « couches », *Abhübe*) numérotés de haut en bas.

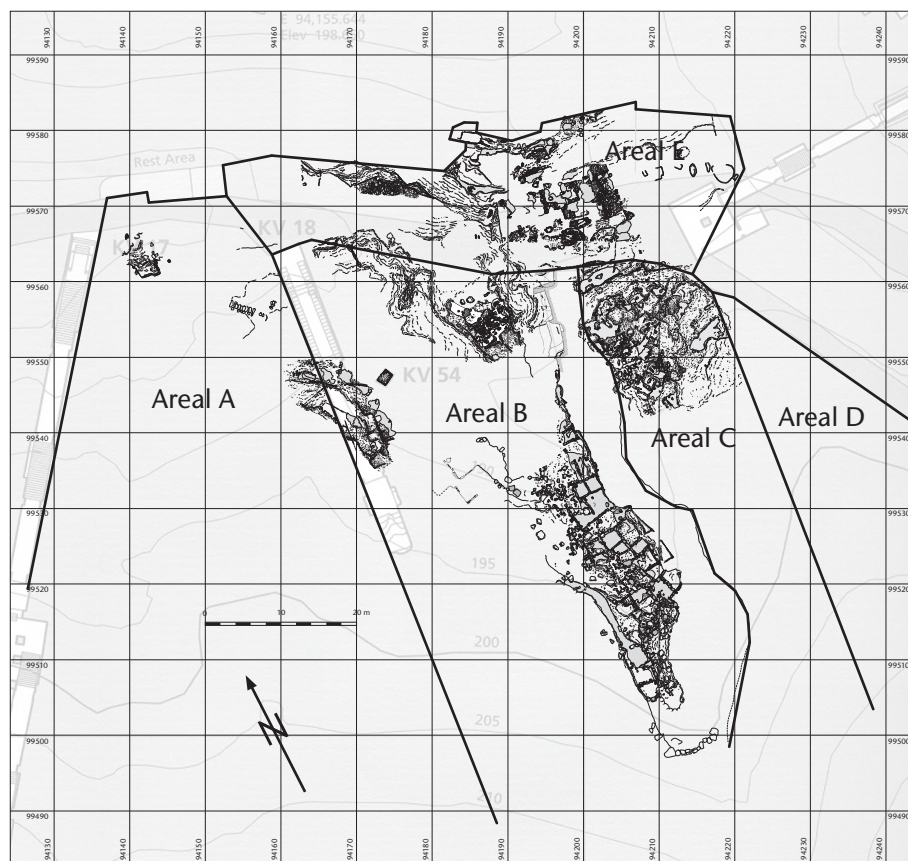


Fig. 6 : Plan des secteurs de fouilles autour de la tombe KV 18, avec une grande concentration de huttes d'artisans de la XX^e dynastie dans le secteur B (échelle 1:1000)

⁵⁹ Un petit groupe de sept étiquettes de jarres à graisse-*d*, datées de l'an 1 d'un « renouvellement des naissances » d'un roi non nommé, a pu être attribué à Séthi I^{er} (voir Dorn/Müller, à paraître).



Fig. 7 : Secteur A entre KV 17 et KV 18, après la fouille, vu vers le sud-ouest

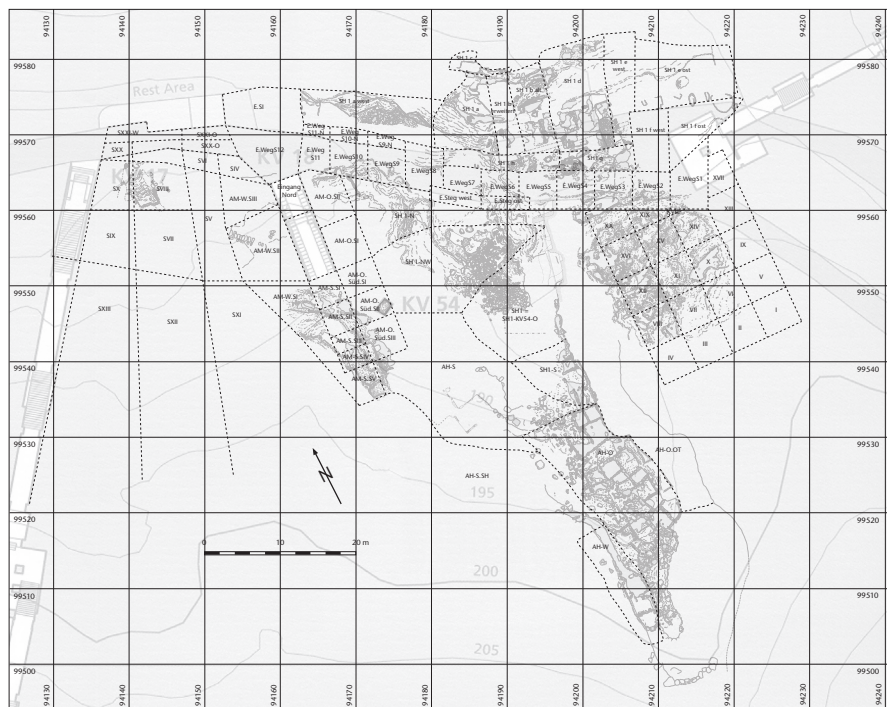


Fig. 8 : Plan des zones des secteurs (échelle 1:1000)

La plupart des estampilles ont été retrouvées dans le secteur A, situé entre l'entrée de la tombe de Ramsès X et celle de Séthi I^{er} (KV 17) (fig. 9). Comme pour les scellements, le plus grand ensemble d'anses a été mis au jour dans la zone V de ce secteur. Le deuxième groupe en importance provient des cônes de gravats situés au nord du sentier touristique, dans le secteur E⁶⁰.

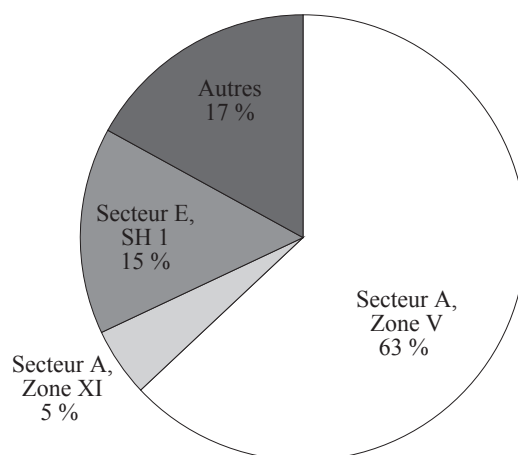


Fig. 9 : Provenance des anses estampillées dans les environs de la tombe KV 18

La plus grande partie des étiquettes de jarres a également été retrouvée dans le secteur A (88%), principalement dans les zones V (env. 62%) et IX (env. 16%), à savoir à mi-hauteur de la pente (fig. 8 et 10). Les autres secteurs d'où provient ce matériel sont les entassements de gravats en contrebas du *wadi* abritant les huttes des artisans de la XX^e dynastie (secteur B : 5%), ainsi que dans la zone du sentier touristique et des cônes de gravats au nord de celui-ci (secteur E : 2%).

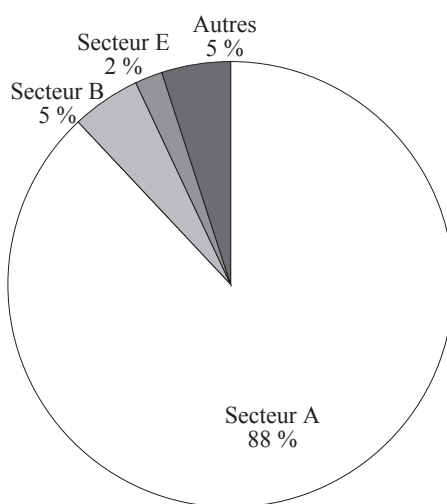


Fig. 10 : Provenance des étiquettes de jarres dans les environs de la tombe KV 18

Concernant la stratigraphie des différents secteurs, relevons que les contextes archéologiques sont soit extrêmement compliqués, soit extrêmement simples, selon le point de vue

⁶⁰ Ces entassements de gravats ont été numérotés SH1a-g, de l'ouest vers l'est (SH : *Schutthügel*).

duquel on se place. Les pentes rocheuses de la Vallée des Rois et surtout l'activité intense qui a régné sur un espace aussi limité – autant à l'époque pharaonique que moderne – ont été peu propices à un dépôt progressif et systématique des couches archéologiques et celles-ci se sont souvent mélangées au cours des siècles⁶¹.

Une partie du mobilier funéraire de la tombe KV 17 avait, par exemple, déjà refait surface à l'époque pharaonique, suite à des pillages ou lors du déménagement des momies royales⁶². Au cours des premières campagnes de fouilles, ceci a été confirmé par la découverte d'un *chaouabti* de Séthi I^{er} ainsi que de fragments de son sarcophage en calcite et de la décoration en relief peint tombée des parois de la tombe KV 17, dans les couches inférieures du remplissage sédimentaire de la tombe KV 18. On y a également trouvé deux fragments d'un coffre canope en calcite, un bouton ou pommeau taillé dans le même matériau, ainsi qu'une grande quantité de céramique du Nouvel Empire, objets qui n'ont cependant aucun lien avec le tombeau de Ramsès X⁶³. Une partie des étiquettes de jarres provenant de la tombe de Séthi I^{er} a probablement subi le même sort puisque deux d'entre elles ont été retrouvées dans les mêmes couches du corridor C de la tombe KV 18⁶⁴.

Le matériel archéologique mis au jour à l'extérieur de la tombe KV 18 correspond à ce qui a été découvert dans les sédiments qui remplissaient la tombe : de très nombreux fragments de paroi décorée, d'un couvercle de sarcophage en calcite, ainsi que de différents objets de plus petite taille, parmi eux un coffre canope en calcite, des *chaouabti* et d'autres artefacts en faïence et en bois. La plupart de ce matériel est lié au tombeau de Séthi I^{er} ; sa répartition dans les différents secteurs correspond tout à fait à celle des fragments de jarres inscrites, avec une importante concentration dans le secteur A, surtout en zone V et IX⁶⁵.

Cependant, le secteur A n'abritait pas uniquement du matériel pharaonique, mais aussi de nombreux témoins de l'époque moderne. Ceux-ci permettent de s'assurer de la date avancée du dépôt à cet endroit des objets sortis de la tombe KV 17⁶⁶. La découverte d'un contrat de vente daté de 1839 dans la couche 7 de la zone VII et la concentration de matériel moderne dans les couches 4 et 5 de la zone V⁶⁷, ainsi que 1 et 2 de la zone IX, sont révélatrices. En effet, la grande majorité des étiquettes, anses et scellements de jarres du secteur A a été retrouvée dans les couches supérieures (1 à 3) ; pratiquement aucune étiquette de jarre n'a été retrouvée en dessous de la couche 6.

La région des tombes KV 16, 17 et 18 a été le théâtre de nombreux bouleversements dus aux travaux modernes effectués dans la tombe de Séthi I^{er} (Belzoni, Carter), à la recherche systématique de nouvelles tombes au-dessus de la tombe KV 18 (sondages de Davis⁶⁸), au passage répété de nombreux touristes visitant la tombe KV 17 et se reposant dans la tombe KV 18, et finalement à l'installation, dans cette dernière tombe, d'un générateur électrique éclairant les tombes les plus visitées en 1902⁶⁹.

Mentionnons enfin que la densité en matériel archéologique des zones V et IX du secteur A s'explique par le fait que la zone VII, située entre les deux, formait un *kom* (une butte)

⁶¹ Voir la publication de la tombe KV 18 : Jenni (éd.), *Das Grab Ramses' X.*, p. 74.

⁶² Entre autres Jenni (éd.), *Das Grab Ramses' X.*, p. 32-33 et 69.

⁶³ Ramsès X n'a jamais été inhumé dans la Vallée des Rois : Schneider, dans Jenni (éd.), *Das Grab Ramses' X.*, p. 104-108. L'ensemble de ce matériel se concentre dans les couches exclusivement pharaoniques n^{os} 8 et 10, cette dernière reposant directement sur le sol rocheux du caveau ; Jenni (éd.), *Das Grab Ramses' X.*, p. 33, 63, 66-75 et 77-79.

⁶⁴ Cat. n^{os} 394 et 614, retrouvés dans les couches 8 et 10 ; comme nous le verrons, seul le premier tessons peut être attribué avec une certaine probabilité au mobilier funéraire de la tombe KV 17 (voir chap. 5.2).

⁶⁵ Voir Cindy Malnasi, *Neuere Kleinfunde aus dem Grab Sethos I im Tal der Könige (Theben)*, Mémoire de licence, Bâle 2004 ; je remercie également ma collègue Claudia Manser pour m'avoir communiqué les données concernant les fragments du sarcophage en calcite de Séthi I^{er}.

⁶⁶ Jaggi, dans Jenni (éd.), *Zur modernen Geschichte*.

⁶⁷ Dont trois fragments de journaux datés de 1887, 1896(?) et 1901.

⁶⁸ Y compris la découverte de l'embaumement cache de Toutankhamon (KV 54).

⁶⁹ Jenni (éd.), *Das Grab Ramses' X.*, p. 16-19 ; Erwin Alzinger, dans Jenni (éd.), *Zur modernen Geschichte*, p. 51-54.

résultant probablement d'un dépôt de gravats provenant de la tombe KV 17 (peut-être lors des travaux de Carter). Les objets qui y furent ensuite déposés se sont donc en grande partie accumulés de chaque côté de ce *kom*, à l'est en zone V et à l'ouest en zone IX.

La présence massive des fragments de jarres inscrites à proximité de la tombe KV 17 et mélangés avec d'autres objets du mobilier funéraire de Séthi I^{er} constitue la clé de l'interprétation de ce matériel (voir chap. 5.2, 5.3 et 6.3). En effet, comme nous l'avons vu, les objets pharaoniques du secteur A datent tous de l'époque de Séthi I^{er}. Disons donc en préambule que le contexte archéologique ainsi que la mention répétée du nom de couronnement de Séthi I^{er} sur les anses, les scellements et les étiquettes des jarres nous amènent à considérer sans hésiter la tombe KV 17 comme l'emplacement d'origine de la plupart de ces récipients de stockage. Par contre, les étiquettes de jarres provenant des secteurs B et E plus éloignés de la tombe KV 17 présentent pour la plupart des formules différentes de celles de la grande majorité des inscriptions retrouvées dans le secteur A. Elles ne sont donc pas forcément liées au règne ou aux institutions de Séthi I^{er}. Les tessons appartenant à une seule et même étiquette et dispersés entre les secteurs A et B/E sont en outre extrêmement rares.

3 Observations céramologiques

Les fragments de jarres inscrites découverts dans la Vallée des Rois proviennent en très grande majorité d'amphores égyptiennes. Ce type de récipient correspond aux jarres-*menet* représentées à de nombreuses reprises sur les parois des tombes privées du Nouvel Empire. Plusieurs documents administratifs de cette époque mentionnent que des produits tels que le vin et l'huile étaient stockés et transportés dans des *menet*⁷⁰. La forme des jarres étudiées ici est définie par un col relativement court, des épaules rondes ainsi qu'un corps étroit et allongé se terminant en pointe, parfois légèrement arrondie (fig. 11)⁷¹. Les matériaux utilisés sont les argiles marneuses *marl* D/B1 et F/C1 – telles que définies par le système de Vienne et par David Aston⁷². Le *marl* D est l'argile la plus couramment utilisée sous la XVIII^e dynastie, en particulier dans le nord du pays (ouest et centre du Delta), pour la production égyptienne de jarres destinées au transport et au stockage⁷³.

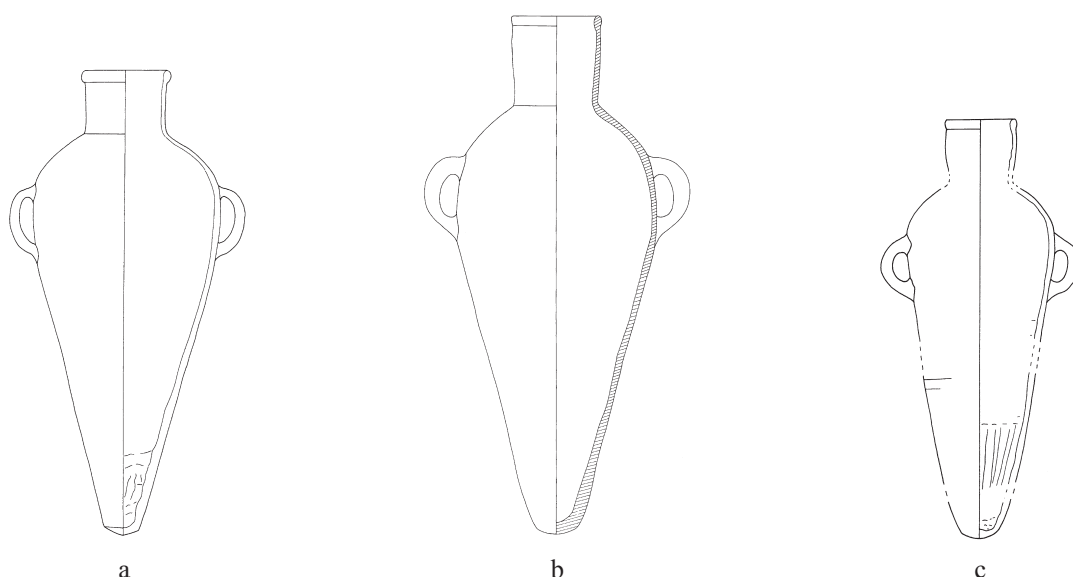


Fig. 11 : Jarres similaires à celles retrouvées par la mission de l'Université de Bâle (échelle env. 1:10) : a) *marl* D, tombe de Maya (Saqqara, époque d'Horemheb) ; b) *marl* D, tombe de Tjia et Tjia (Saqqara, époque de Ramsès II) ; c) *marl* F, tombe de Merenptah (KV 8)

⁷⁰ La définition de l'amphore prise en considération ici est celle qu'en a fait David Aston : « necked vessels with two opposing vertical handles situated on the upper body » (Aston, *Ä&L* 14, p. 175). Pour l'identification des jarres-*menet*, voir Janssen, *Prices*, p. 330 et 350, ainsi que Bavay, *Egypte. Afrique & Orient* 36, p. 27 ; contra Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), *Egyptian Stories*.

⁷¹ En particulier Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 75, et Aston, *Ä&L* 14, p. 187-191 (type B1) et p. 195-197 (type C1) ; Aston, *Pottery Recovered*, p. 38-42, pl. 16-17 (*marl* D) et pl. 17 (*marl* F).

⁷² Nordström/Bourriau, dans Arnold/Bourriau (éd.), *Introduction*, p. 181-182 ; Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 78 ; Aston, *Ä&L* 14, p. 187-191 et 195-197. Pour les différences entre les jarres de Séthi I^{er} en *marl* D et en *marl* F dans la Vallée des Rois, en particulier le traitement de leur surface, voir Aston, *Pottery Recovered*, p. 39.

⁷³ Voir Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), *Invention and Innovation*, p. 80-81.

L'identification de nombreuses amphores en *marl* F est intéressante dans la mesure où, à partir de l'époque ramesside, le *marl* F semble être plus courant dans l'est du Delta que le *marl* D concentré dans la partie occidentale⁷⁴. Cette répartition des deux types d'argile correspond très bien aux deux formules d'étiquettes de jarres présentées plus bas et qui font référence à deux lieux de production au centre et à l'est du Delta du Nil (chap. 5).

Tout comme pour les jarres étudiées à Deir al-Medina⁷⁵, on distingue sur celles de la nécropole royale deux types de traitement de surface : d'une part un engobe peu couvrant, de surface rugueuse et de couleur légèrement plus claire que l'argile de la pâte (majorité des tessons) ; d'autre part un engobe beige clair ou crème poli – les stries de polissage étant souvent visibles –, plus épais que le premier et assurant une meilleure imperméabilité de l'argile⁷⁶ (moins d'un quart de l'ensemble des tessons). Le matériel de Deir al-Medina a permis de déterminer que les jarres au revêtement rugueux étaient presque toujours des jarres à vin, alors que celles présentant l'engobe poli pouvaient également contenir d'autres produits⁷⁷. Deux passages du P. Harris I contiennent peut-être la désignation égyptienne de cet engobe lisse : ils mentionnent des jarres *mnt n^{cc}* (« lisses » ou « polies ») de *shedeh* (vin de grenade) parmi les offrandes aux temples d'Amon et de Rê⁷⁸.

Les jarres mises au jour dans la Vallée des Rois offrent un nouvel éclairage sur la répartition et l'interprétation de ces deux revêtements distincts (voir chap. 5.2.4 et 5.3.4). De plus, nous verrons que tant des jarres à engobe rugueux qu'à engobe poli ont été livrées, à une époque bien précise, à une seule et même région vinicole et pour un seul et même vigneron (associé au même scribe contrôleur).

Contrairement aux jarres en *marl* F, aucun lieu de fabrication n'a pour le moment été découvert pour les jarres en argile *marl* D, même si certains indices vont dans le sens d'un nombre restreint d'atelier concentrés peut-être dans la région de Memphis et du Fayoum⁷⁹. L'approvisionnement en jarres était en effet un élément important des circuits économiques puisqu'il fallait fournir aux domaines agricoles de grandes quantités de récipients vides pour le stockage et le transport des denrées. Leur fabrication était donc peut-être centralisée et gérée directement par de grandes institutions telles que les temples, comme l'indiquent les estampilles de leurs sceaux appliqués sur les anses avant la cuisson de l'argile (voir chap. 4.1). Le lieu de fabrication des récipients s'ajoute alors comme élément initial dans le schéma économique reliant exploitation agricole, destinataire institutionnel et consommateur final⁸⁰.

⁷⁴ Aston, *Corpus of Fabrics, Wares and Shapes*, p. 66-67 ; Aston, *Ä&L* 14, p. 184-185, 191-193 et 195-197 ; Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), *Egyptian Stories*, p. 21.

⁷⁵ Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 78-79.

⁷⁶ Hope, *Jar Sealings*, p. 73 ; Aston, *Pottery Recovered*, p. 39.

⁷⁷ Bière, miel ou huile : Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 79.

⁷⁸ P. Harris I 15a, 11 et 35b, 4 ; Helck, *Wirtschaftsgeschichte IV*, p. 542 (738) ; Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 1, p. 243 et 273 ; Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 2, p. 67 et 81, n. 241 et 295 ; cf. également une mention similaire dans Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, p. 34 (l.13).

⁷⁹ Hope, *Jar Sealings*, p. 73-74 ; Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 254 ; Aston, *Ä&L* 14, p. 186-187.

⁸⁰ Voir en parallèle Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 252-255.

4 Estampilles

4.1 Anses estampillées

L'ensemble des 79 estampilles sur anses mises au jour par la mission de l'Université de Bâle provient du secteur entre les tombes KV 17 et 18. Elles sont similaires aux exemplaires provenant du Ramesseum ou à ceux conservés par exemple à Cambridge⁸¹.

Toutes les estampilles sont appliquées sur des anses de jarres faites en *marl* F⁸². Elles sont considérées ici comme représentatives pour l'ensemble des jarres inscrites déposées à l'origine dans la tombe de Séthi I^{er}.

Mises à part douze inscriptions non identifiables, les inscriptions indiquent pour la plupart le nom du temple mémorial de Séthi I^{er} à Abydos *hwt Mn-m3^ct-r^c m 3bdw* dans un ovale en forme de cartouche (fig. 12)⁸³. Comme nous le verrons, la mention presque systématique de cette institution comme responsable de la fabrication des jarres ne surprend guère (voir chap. 5.2 et 6.3).

Certaines anses de jarres mises au jour par la mission de l'Université de Bâle attestent d'une graphie peu connue du nom de couronnement de Séthi I^{er}. En effet, si 48 anses présentent la graphie habituelle (fig. 12a-c)⁸⁴, le signe  *mn* est remplacé sur 14 d'entre elles par l'obélisque  (fig. 12d-e) – *mn(w)* signifiant dans ce cas aussi bien « monument » que « être stable, durable »⁸⁵.

Cette variante du nom Menmaâtré apparaît à de nombreuses reprises sur les parois des monuments abydédiens du roi, en alternance avec la graphie , bien plus fréquente. Dans le temple mémorial de Séthi I^{er}, on la retrouve dans la seconde salle hypostyle, la galerie de la liste royale, le sanctuaire d'Osiris, ainsi que dans presque toutes les chapelles⁸⁶. Dans la plupart des cas, elle est inscrite dans un signe *hwt* et sert donc, comme sur les anses de jarres, à écrire le nom du temple mémorial (fig. 13a). Elle figure à une seule reprise au-dessus d'une représentation du roi divinisé qui est ainsi désigné *Mn-m3^ct-r^c ntr 3* (fig. 13b). La même graphie apparaît lorsque le nom du roi est utilisé comme élément ornemental sur les montants de portes des chapelles de Nefertem et de Ptah-Sokar (fig. 13c-d), dans celle d'Amon-Rê (fig. 13e⁸⁷) ou encore au plafond du cénotaphe (fig. 13f). Cette variante ornementale a également été choisie pour le seul exemple de cette graphie repéré hors d'Abydos, à savoir

⁸¹ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. L ; Guichard, *Memnonia* 6, p. 79 et 81. Cette dernière présente les exemples provenant du cavalier de déblais nord/nord-ouest entourant le mur d'enceinte du temple ; on note en outre qu'aucune anse présentée ici ne porte de marque de potier faite avec les doigts, comme ce qui a été observé dans le matériel du Ramesseum. Voir aussi Bourriau, *Umm el-Ga'ab*, p. 124, n° 245.

⁸² Voir Aston, *Pottery Recovered*, p. 40–41 avec pl. 18 qui a inclut dans la publication de la céramique trouvée par la mission de l'Université de Bâle les anses estampillées présentées ici.

⁸³ La formule plus complète *hwt (Mn-m3^ct-r^c) hrw jb m 3bdw* semble réservée aux estampilles des scellements, comme en attestent les exemples retrouvés à Deir al-Medina et au Ramesseum.

⁸⁴ Elles présentent toutes un aspect identique à l'estampille publiée par Bruyère, *Deir el Médineh (1934-1935)*, p. 343.

⁸⁵ *Wb* II, p. 60, 70 ainsi que 71, n. 9 et 10 ; Desroches-Noblecourt, *RdÉ* 8, p. 52 ; Drioton, *MDAIK* 14. La lecture *mn* étant bien attestée pour le signe de l'obélisque, il n'est pas nécessaire de voir ici une version cryptographique du nom royal (contra Drioton, *RdÉ* 2).

⁸⁶ Calverley, *Abydos*, passim ; voir également la brève étude d'El-Sawi, *ASAE* 70 Suppl.

⁸⁷ Cf. dans la même chapelle l'ornement du pectoral porté par Amon sur la paroi sud : Calverley, *Abydos* II, pl. 10.



Fig. 12 : Estampilles des anses de jarres retrouvées dans la Vallée des Rois,
au nom du temple de Séthi I^{er} à Abydos (échelle 1:1)

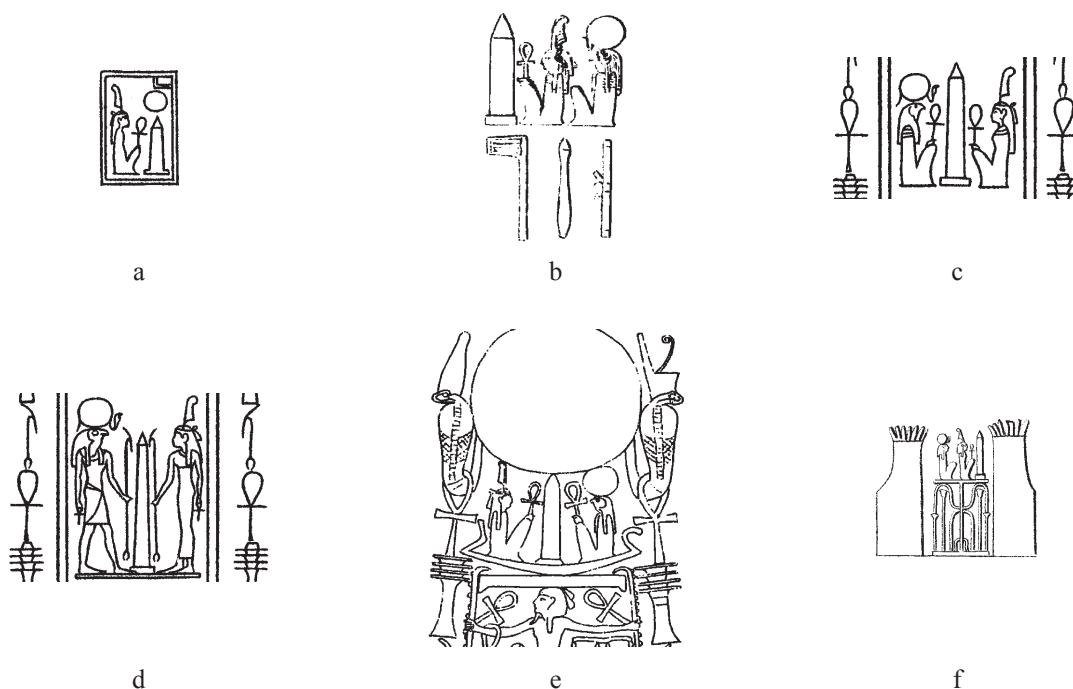


Fig. 13 : Exemples de la graphie du nom de Menmaâtrê avec l'obélisque-*mn* dans la décoration du temple de Séthi I^{er} à Abydos

dans son tombeau de la Vallée des Rois. Malheureusement saccagée, une scène montrait, en haut du corridor G, le roi assis portant un pectoral où était inscrit son nom de couronnement⁸⁸.

Un troisième type d'estampille (fig. 12f), présent sur trois anses, indique un *hwt pr-ḥ* « temple de pharaon v.s.f. ». Cette dénomination de temple n'est pas très courante sur les scellements et les anses mais se retrouve sur plusieurs étiquettes de jarres connues. Elle indique en général le temple mémorial du pharaon régnant⁸⁹. On peut donc supposer qu'il s'agit ici d'une autre référence au temple de Séthi I^{er} à Abydos, voire éventuellement à celui de Qourna.

4.2 Scellements estampillés

Quatorze fragments de scellements de jarres ont été mis au jour entre les tombes KV 17 et 18, la plupart dans la zone V du secteur A (fig. 14). Dix d'entre eux sont en argile alluviale gris foncé très sableuse (fig. 15-17)⁹⁰. Dans ce groupe, huit au moins sont du type trapézoïdal ou cylindrique, formé à l'aide d'un moule (fig. 20a), et un seul semble présenter une forme d'obus (fig. 20b)⁹¹. Parmi les quelques centaines de scellements découverts à Deir al-Medi-

⁸⁸ Hornung/Staehelin, *Sethos*, p. 35.

⁸⁹ Entre autres Gardiner, *Wilbour Papyrus* II, p. 10 et 132 ; Hayes, *JNES* 10, p. 45-47, fig. 5-7, n^{os} 23, 34, 47, 51 et 59 ; Haring, *Divine Households*, p. 27-29 ; voir également chap. 5.2.1.

⁹⁰ Type E ou éventuellement A chez Hope, *Jar Sealings*, p. 10-13 ; l'un d'entre eux présente une grande quantité d'inclusions végétales qui assuraient une meilleure cohésion et évitaient ainsi que le scellement ne se fende en séchant (voir *ibid.*, p. 10 : type A, voire B).

⁹¹ Hope, *Jar Sealings*, p. 26-27 et 29-31, pl. IIIa-d ; pour la technique de moulage des scellements, voir *ibid.*, p. 6.

na, l'argile alluviale sableuse est également la plus fréquente et semble toujours associée aux jarres à vin (dans les cas où l'empreinte de sceau donne cette information)⁹².

	Trapézoïdal	Obus	Capsule	Non défini	Inscriptions	Figures
Argile alluviale sableuse	8	1	–	1	• <i>hwt (Mn-m³t-rʿ)</i> • <i>jrp [...]</i> • <i>[jrp] nfr nfr</i>	Fig. 15a-b Fig. 16a-b Fig. 17
Argile marneuse	1	–	1	–	• <i>[...] Rʿ ? [...]</i> • « X »	Fig. 18
Plâtre	–	–	1	–	[...]	
Terre cuite	–	–	1	–	–	Fig. 19

Fig. 14 : Scellements de jarres retrouvés dans les environs de la tombe KV 17



Fig. 15 : Scellements en argile alluviale sableuse, estampillés *hwt Mn-m³t-Rʿ* et provenant des environs de la tombe KV 17



Fig. 16 : Scellements en argile alluviale sableuse, estampillés *jrp* et provenant des environs de la tombe KV 17

⁹² Communication de Laurent Bavay.



Fig. 17 : Scellement en argile alluviale sableuse, estampillé [jrp] *nfr nfr* et provenant des environs de la tombe KV 17



Fig. 18 : Scellement non estampillé en forme de capsule bombée en argile marneuse, sous lequel sont encore fixés un bouchon végétal ainsi qu'un tesson de céramique et provenant des environs de la tombe KV 17



Fig. 19 : Scellement non estampillé en forme de capsule en terre cuite, portant les traces d'un bouchon végétal sur les bords et provenant des environs de la tombe KV 17

Parmi les autres scellements, deux exemplaires – l'un trapézoïdal et l'autre en forme de capsule bombée – sont en argile marneuse beige claire⁹³. Les deux derniers en forme de capsule plutôt plate (fig. 20c) sont respectivement en plâtre et en terre cuite (fig. 19)⁹⁴.

Comme à Malqata, il ne semble pas y avoir de lien entre matériau et forme⁹⁵, même si la grande majorité des scellements trapézoïdaux sont en argile alluviale sableuse.

Quatre exemplaires présentent, sur leur face interne, l'empreinte d'un bouchon végétal (fig. 18-19). Sous le scellement-capsule en argile marneuse, cet opercule était encore en place, combiné avec un tessou de céramique (fig. 18)⁹⁶.

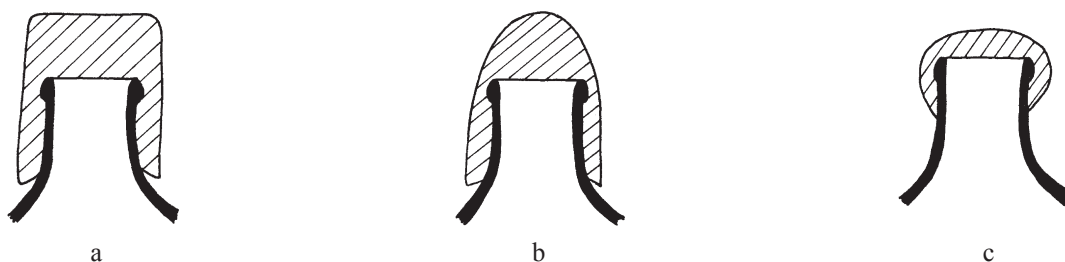


Fig. 20 : Types de scellements de jarres définis par Colin Hope parmi le matériel de Malqata et identiques à ceux des jarres à vin découverts près de la tombe KV 17 :
a) trapézoïdal ou cylindrique ; b) en forme d'obus ; c) en forme de capsule

Matériaux, formes et dimensions⁹⁷ sont donc proches de ce qui a été retrouvé à Malqata et au Ramesseum, même si la proportion d'argile alluviale sableuse (71%) et d'argile marneuse (14%) – semblable à celle du palais d'Amenhotep III – est inversée au temple de Ramsès II et que les exemples trapézoïdaux n'y sont pratiquement pas attestés.

Il est intéressant de relever la dominance des estampilles de Séthi I^{er} et de son temple d'Abydos dans les scellements publiés du Ramesseum (75 contre 45 mentionnant le nom de Ramsès II ou celui du Ramesseum)⁹⁸. En ce qui concerne les huiles (*neheh* ou *baq*), le temple de Séthi I^{er} et ses domaines pourraient avoir joué un rôle important dans l'approvisionnement de celui de son successeur.

En ce qui concerne les estampilles des scellements de la Vallée des Rois, elles sont malheureusement assez mal conservées. Deux inscriptions au maximum sont visibles sur le dessus et/ou sur les côtés de chaque scellement. Sur les scellements en argile alluviale sableuse, on ne peut lire clairement le nom du *hwt* (*Mn-m³t-r*) que deux fois, *mn* étant écrit avec le signe (fig. 15). Le mot *jrp* est lisible trois fois sur des sceaux de même matériau (fig. 16a-b) et un autre exemplaire porte la mention *nfr nfr* (fig. 17). Le scellement-capsule en argile marneuse présente par contre un « X » grossier, gravé sur le dessus.

⁹³ Correspondant au type II de Hope, *Jar Sealings*. Il s'agit peut-être du même type d'argile qui, à Deir al-Medina, semble être uniquement lié à des jarres cananéennes transportant de l'huile-*baq* et portant le sceau du temple de Séthi I^{er} à Abydos (communication de Laurent Bavay).

⁹⁴ Ce dernier porte le n° d'objet FN 400 ; il n'est pas certain qu'il s'agisse réellement d'un scellement de jarre.

⁹⁵ Hope, *Jar Sealings*, p. 11.

⁹⁶ Similaire à Hope, *Jar Sealings*, pl. IVd ; par contre, les scellements en argile marneuse trouvés à Deir al-Medina ne présentent jamais ce tampon végétal (communication de Laurent Bavay).

⁹⁷ Hauteur entre 4 et 11 cm (15 cm pour un des scellements en argile marneuse) et diamètre entre 9 et 17 cm.

⁹⁸ Lecuyot, *Memnonia* 8, p. 109-115.

5 Étiquettes de jarres

5.1 Introduction

Pour le tri et la classification d'un corpus regroupant plusieurs centaines d'étiquettes de jarres, je me suis basé sur la méthodologie présentée respectivement par Tallet et Bouvier⁹⁹, résultat de leur propre expérience de publication.

Le premier impératif a été de choisir des 'identifiants', critères déterminants permettant tout d'abord de reconstituer les formules ou schémas d'inscriptions et de regrouper ensuite les étiquettes. Les caractéristiques identifiées peuvent être de deux natures, textuelle d'une part (éléments de la formule, graphies, enchaînement/séquence, césure des lignes du texte¹⁰⁰) et paléographique d'autre part. Ce deuxième aspect est parfois relativement aléatoire – comme dans le cas d'un corpus très complexe¹⁰¹ ou d'écritures très proches – mais il trouvera ici une certaine utilité.

En ce qui concerne le contenu proprement dit des inscriptions présentées ci-dessous, les critères déterminants sont exposés pour les deux formules les plus courantes. Il faut noter qu'ils ont été établis de manière subjective et que, du fait de l'aspect ponctuel et relativement isolé du corpus (voir chap. 6.3), la définition des identifiants a pu rester large et se satisfaire d'indices qui pourraient être considérés comme faibles ou insuffisants pour des ensembles plus complexes.

Trois groupes d'étiquettes de jarres ont été définis ; ceux-ci sont présentés dans l'ordre suivant :

1. les étiquettes retrouvées autour de la tombe KV 18 et portant une formule entièrement reconstituée, datée de l'an 8 (de Séthi I^{er}) ;
2. les étiquettes retrouvées autour de la tombe KV 18 et portant une formule plus courte et toujours fragmentaire, datée d'un an 6 ;
3. les autres étiquettes retrouvées autour de la tombe KV 18.

5.2 Formule de l'an 8 de Séthi I^{er}



*rnpt sp 8 jrp n t3 hwt (Mn-m3^ct-r^c) ̣.w.s. m p3 mw n
(Mn-m3^ct-r^c) ̣.w.s. hrj-k3mw [Untel]*

*An 8, vin du temple de Menmaâtrê v.s.f., de l'Eau de
Menmaâtrê v.s.f., chef de vignoble [Untel]*

⁹⁹ Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1125-1129 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 37-40.

¹⁰⁰ Les scribes copiaient effectivement de manière scrupuleuse jusqu'à la présentation même des modèles d'inscriptions, ce qui rend assez fiable la position de la césure entre les lignes ; par exemple Bouvier, *Étiquettes*, p. 38, et Bouvier, *Memnonia* 14, p. 65.

¹⁰¹ À l'exemple de ceux de Deir al-Medina et du Ramesseum.

Constituant, avec 444 attestations (cat. n^{os} 1-444), près de 70% des étiquettes de jarres mises au jour dans cette zone de la Vallée des Rois, cette formule est également l'une des mieux représentées dans toute la documentation connue à ce jour. Ces tessons de jarres à vin proviennent en grande partie du secteur A (94% ; en particulier des zones V et IX). Les seules variations qu'elle présente concernent la mention de qualité du vin, la présence ou non du déterminatif divin 𓆎 suivant le cartouche royal, ainsi que le titre et le nom du responsable.

Un aspect particulier de cette formule est le fait que seul l'an 8 soit attesté, ce qui est très certainement lié au contexte des jarres (voir chap. 6.3). Comme il est d'usage, l'année de règne n'est pas associée explicitement au nom d'un roi, mais la mention du temple de Menmaâtê et surtout le lieu de découverte de ces étiquettes font qu'il ne peut s'agir que de vin produit sous le règne de Séthi I^{er} et ayant fait partie de son mobilier funéraire.

Les critères déterminants présentés ci-dessous (fig. 21) ont été utilisés pour l'identification de la formule de l'an 8 de Séthi I^{er}, en parallèle étroit avec l'observation de la paléographie.

Débuts de ligne	
¹ <i>rnpt sp 8</i> [...]	
² ([...]) [...] [...]	
¹ [...]	
² (<i>Mn-m3^ct-r^c</i>) [...]	
Milieux de ligne	
¹ [...] <i>hwt (Mn-m3^ct-r^c)</i> [...] et/ou <i>c.w.s. m p3 mw</i> [...]	
² [...]	
¹ [...] <i>hwt</i> [...] et/ou [...] ([...]) [...] et/ou [...] <i>c.w.s.</i> [...]	
² [...] ([...]) [...] et/ou [...] <i>c. w. s.</i> [...]	
¹ [...]	
² [...] <i>c. w. s. hrj-k3mw</i> [...] et/ou [...] <i>c. w. s. k3mj</i> [...]	
Fins de ligne	
¹ [...] <i>mw n</i>	
² [...]	
¹ [...] <i>mw n</i>	
² [...] Nom de responsable attesté pour cette formule	

Fig. 21 : Critères déterminants utilisés pour identifier les fragments d'étiquettes portant la formule de l'an 8 de Séthi I^{er}

Il faut noter que 116 tessons (cat. n^{os} 329-444) ne remplissent pas entièrement ces critères et ne présentent souvent qu'un seul élément : *rnpt sp 8*, la séquence *jrj n t3 hwt* ou (*Mn-m3^ct-r^c*) en 1^{ère} ligne, ([...]-*r^c*) ou quelques traces du nom d'un vigneron connu en 2^e ligne. Ils portent cependant un nombre suffisant de signes permettant de reconnaître la paléographie propre à la formule de l'an 8 de Séthi I^{er} (voir chap. 5.2.5). Étant donné qu'aucune autre formule présentant les mêmes éléments et la même paléographie n'a été identifiée dans le matériel de la Vallée des Rois, ces tessons ont tout de même été attribués au groupe de l'an 8, mais de manière non définitive. Ils seront intégrés dans les décomptes entre parenthèses le cas échéant. Pour ce qui est des étiquettes où seul figure le nom du responsable, il ne faut évidemment exclure ni une homonymie, ni l'engagement de la même personne dans plusieurs domaines viticoles¹⁰².

La formule de l'an 8 de Séthi I^{er} n'est pas inconnue dans la littérature, même si, jusqu'à présent, les fragments publiés ne permettaient pas vraiment une reconstitution définitive. Daressy en a découvert deux exemplaires dans la Vallée des Rois, ne présentant pas d'année de production mais indiquant le temple de Menmaâtê, l'Eau de Menmaâtê, ainsi que l'un des vigneron étudiés plus bas¹⁰³. En outre, leur paléographie correspond tout à fait à ce que l'on peut observer sur le matériel de la mission de l'Université de Bâle. Ceci confirme donc

¹⁰² Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1128.

¹⁰³ Daressy, *Fouilles*, p. 302, n^{os} 24985 et 24986.

définitivement la supposition de Haring, décrivant la tombe royale et ses environs comme une *likely option* pour la découverte de ces deux étiquettes¹⁰⁴.

Une mission de l'*American Research Center in Egypt* a mis au jour cinq tessons portant la même formule au cours de travaux effectués aux environs immédiats de la tombe KV 17, en particulier au sud et à l'ouest de l'entrée de la tombe. Ces étiquettes mentionnent une fois l'an 8 et à quatre reprises le même vigneron que celles de Daressy ; leur paléographie est également représentative de ce qui a été retrouvé à l'est de la tombe¹⁰⁵.

En outre, l'ostracon n° 141 du Ramesseum¹⁰⁶, mentionnant le temple de Menmaâtê, est très certainement un exemplaire de la même formule, tout comme deux étiquettes de Deir al-Medina¹⁰⁷. La paléographie vient une fois encore confirmer ces observations.

Caractéristique peut-être liée aux jarres à vin de l'an 8 de Séthi I^{er}, un grand hiéroglyphe $\text{𓆎} \text{jmnt}$ a été tracé à l'encre sur deux de nos tessons au moins, dans l'un des cas juste en dessous de la deuxième ligne d'inscription¹⁰⁸. Il est difficile de savoir si ce signe de l'occident (de Thèbes) a été inscrit au même moment que l'inscription hiératique, sur le lieu de production, ou dans un deuxième temps, dans le contexte de la nécropole et de la préparation du mobilier funéraire royal. Quelques exemples gravés sont connus, notamment sur des récipients retrouvés dans la nécropole de Deir al-Medina¹⁰⁹.

5.2.1 Institution propriétaire

L'institution responsable de la production du vin de l'an 8 choisi pour la tombe royale est le *hwt* (*Mn-m3^ct-r^c*)^{c.w.s.}¹¹⁰. La combinaison de ce nom avec la mention *m 3bdw* figurant sur les anses retrouvées dans le même secteur permet d'identifier définitivement ce « temple de Menmaâtê v.s.f. » comme étant le temple des Millions d'années du souverain à Abydos. En effet, un certain flou règne parmi les chercheurs au sujet du nom des monuments construits par Séthi I^{er} à Abydos et à Qourna, malgré quelques tentatives de clarification¹¹¹. Le problème vient principalement de l'ignorance archéologique dans laquelle nous sommes plongés encore aujourd'hui au sujet des dépendances économiques des deux temples.

En recensant l'ensemble des attestations des noms de Séthi I^{er} liées à des jarres de stockage inscrites, on fait cependant les observations suivantes (voir tableau fig. 22) :

- il existe toutes les combinaisons possibles des termes *hwt* et *pr* avec les noms de couronnement – Menmaâtê – et de naissance – Séthi Merenptah – du roi¹¹² ;
- *hwt Mn-m3^ct-r^c* domine nettement (plus de 40 attestations contre 3 à 6 pour les autres noms) ;
- pour *hwt Mn-m3^ct-r^c*, on observe tant le complément *hrw jb m 3bdw* (« qui se réjouit à Abydos ») que celui de *hr jmntt W3st* (« à l'ouest de Thèbes »), alors que le temple désigné par le nom de naissance *Sty* semble toujours être situé dans le « giron » d'Amon

¹⁰⁴ Haring, *Divine Households*, p. 359.

¹⁰⁵ Je suis reconnaissant au défunt Edwin Brock du *Flood Protection Prototype Enhancement* (American Research Center in Egypt), qui m'a généreusement fourni des photographies des étiquettes de jarres découvertes lors de ces travaux.

¹⁰⁶ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XIX-XX.

¹⁰⁷ Koenig, *Étiquettes*, n° 6422, identifiant du vin *ndm* de l'an 8, et un tesson inédit, numéroté d 34 (= n° séquestre 1104). Ma gratitude va ici à Pierre Tallet pour m'avoir permis de disposer d'une copie du manuscrit provisoire de la publication des inscriptions de Deir al-Medina qui n'avaient pas été publiées par Koenig (désormais : Deir al-Medina, tessons inédits).

¹⁰⁸ Cat. n°s 326 et 444.

¹⁰⁹ Nagel, *Céramique Deir el-Médineh*, p. 18-19 et 40-41, n°s 15 et 141 ; Bruyère, *Deir el Médineh (1948-1951)*, pl. XVI-XVII.

¹¹⁰ Notons le déterminatif divin 𓆎 suivant le cartouche royal dans une majorité de cas, ce qui n'est pas très courant dans les étiquettes de jarres ; il s'agit ici probablement d'une marque du caractère divin de Séthi I^{er} dans le contexte précis de son temple des Millions d'années.

¹¹¹ Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 245-246 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 222-223.

¹¹² Il faut bien évidemment garder à l'esprit que *Sty-mrj-n-ptḥ* peut également se référer à Séthi II.

puisque lui est apparemment réservée la mention *m pr Jmn*, accompagnant en général les noms des temples mémoriaux de l'ouest thébain¹¹³.

Nom de l'institution	Complément	Objet	Denrée	An	Référence
<i>hwt nt h̄h m rnpwt nsw-bjt</i> (<i>Mn-m3^ct-r^c</i>) ^{c.w.s.}	–	E	<i>jrp nfr</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6311 ; KRI VII, 60, 2
<i>hwt nt h̄h m rnpwt n nsw-bjt</i> (<i>Mn-m3^ct-r^c</i>) ^{c.w.s.}	?	E	<i>[jrp] nfr</i> <i>nfr</i>	?	Temple d'Amenhotep (?) : Ullmann, <i>König für die Ewigkeit</i> , p. 244, 1.25
<i>hwt Mn-m3^ct-[r^c]</i>	<i>hrw jb m 3bdw</i>	B	<i>b3q</i>	–	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 32/a
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m 3bdw</i>	B	<i>b3q</i>	–	Ramesseum : Quibell, <i>Ramesseum</i> , pl. XI, 9 ; KRI I, 198, 14
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m 3bdw</i>	B	<i>nhh</i>	–	Ramesseum : Quibell, <i>Ramesseum</i> , pl. XI, 10 ; KRI I, 198, 15
<i>[hwt (Mn-m3^ct-r^c) ^{c.w.s.}]</i>	<i>hrw jb m 3bdw</i>	E	<i>[jrp ?]</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6464 ; KRI VII, 60, 14
<i>hwt (Mn-m3^ct-r^c) ^{c.w.s.}</i>	<i>hrw jb m 3bdw ?</i>	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 1020 (provenance ST)
<i>[hwt (Mn-m3^ct-r^c) ?] ^{c.w.s.}</i>	<i>hrw jb m 3b[dw?]</i>	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° d 139
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m ? 3bdw</i>	B	?	?	Bouhen : Smith, <i>Buhen</i> , pl. XLVII, n° 60
<i>[hwt? (Mn?) -m3^ct-[r^c] ^{c.w.s.}</i>	<i>hrw jb m [3bdw?]</i>	E	<i>[jrp ?]</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6423 ; KRI VII, 60, 13
<i>hwt Mn-m3^ct-[r^c]</i>	<i>hrw jb m [...]</i>	B	?	–	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 1b, n° 11
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m [...]</i> ?	B	?	–	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1948-1951)</i> , pl. XV ; KRI I 223, 5
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m [...]</i> ?	B	?	–	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1948-1951)</i> , pl. XV ; KRI I 223, 6
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb m [...]</i> ?	B ?	?	–	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 39, n° 66 ; KRI I 223, 5
<i>hwt Mn-m3^ct-[r^c]</i>	<i>hrw jb [...]</i>	B	?	–	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 30/b
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw jb [...]</i>	B	?	–	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 32/b
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hrw [...]</i>	B	?	–	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 32/c
<i>hwt Mn-m3^ct-[r^c]</i>	<i>m [3b]dw</i>	A	?	–	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1934-1935)</i> , p. 343 ; KRI I 223, 12
<i>hwt (Mn-m3^ct-r^c)</i>	<i>m [...]</i> ?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° d 182
<i>hwt (Mn-m3^ct-r^c)</i>	<i>n jmntt ?</i>	B	<i>jrp nfr</i> <i>nfr</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 8
<i>hwt Mn-m3^ct-r^c</i>	<i>hr jmntt W3st</i>	B	<i>b3q ?</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 9
<i>hwt Mn-m3^ct-[r^c]</i>	<i>hr jmntt W3st</i>	B	<i>bjt</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 10
<i>hwt (Mn-m3^ct-r^c)</i>	–	E	<i>jrp</i>	4	Musée égyptien du Caire : Spiegelberg, <i>ZAS</i> 58, p. 28, n° VI ; KRI I, 59, 5
<i>hwt (Mn?-m3^ct-r^c) ^{c.w.s.}</i>	–	E	<i>jrp</i>	5	Raqaqna : Garstang, <i>Reḡāqnah and Bêt Khallāf</i> , pl. 30 ; Spiegelberg, <i>ZAS</i> 58, p. 28, n° VII
<i>hwt (Mn-m3^ct-r^c) ^{c.w.s.}</i>	–	E	<i>[jrp]</i>	[8]	Vallée des Rois : Daressy, <i>Fouilles</i> , p. 302, n° 24985 ; KRI I, 222, 14
<i>hwt (Mn-m3^c[t]-r^c) [^{c.w.s.}]</i>	–	E	<i>[jrp]</i>	[8]	Vallée des Rois : Daressy, <i>Fouilles</i> , p. 302, n° 24986 ; KRI I 222, 15
<i>[hwt (Mn-m3^ct-[r^c] ^{c.w.s.}</i>	–	E	<i>[jrp]</i>	[8]	Deir al-Medina : inédit n° d 34 (= n° séquestre 1104)
<i>[hw]t (Mn-m3^ct-r^c) [^{c.w.s.}]</i>	–	E	<i>[jrp]</i>	[8]	Ramesseum : <i>HOPR</i> , pl. XIX-XIXA, n° 141 ; KRI II, 689, 12 et 14

Fig. 22 : Attestations des noms de Séthi I^{er} sur jarres inscrites, sans les inscriptions provenant de la mission de l'Université de Bâle (étiquettes de jarres 'E', estampilles sur scellements 'S' ou sur anses 'A')

¹¹³ Voir entre autres Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 645-648 et 655-666. La combinaison *hwt (Mn-m3^ct-r^c) m pr Jmn* dont fait état Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 245, ne se base que sur une reconstruction abusive faite par Kitchen (KRI I 223, 5) d'une estampille de scellement publiée par Bruyère, *Deir el Médineh (1945-1947)*, fig. 39, n° 66. On peut supposer que Bruyère a mal lu – de même que dans Bruyère, *Deir el Médineh (1948-1951)*, pl. XV – le nom du temple d'Abydos *hwt Mn-m3^ct-r^c hrw jb m [3bdw]*.

Nom de l'institution	Complément	Objet	Denrée	An	Référence
<i>hwt</i> [(<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.]	—	E	<i>jrp ndm</i>	8	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6422 ; <i>KRI</i> VII 55, 7
<i>hwt</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.[w.s.]	?	E	[<i>jrp</i>]	?	Bouhen : Smith, <i>Buhen</i> , pl. L, n° 1366
<i>hwt</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	?	E	[<i>jrp</i>]	?	Ramesseum : <i>HOPR</i> , pl. XXVII-XXVIA, n° 230 ; <i>KRI</i> II, 689, 11 et 13
<i>hwt</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.[w.s.]	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6494 ; <i>KRI</i> VII, 60, 4
<i>hwt</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>)	?	E	?	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6264 ; <i>KRI</i> VII 93, 7
<i>hwt</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>)	?	E	?	?	Musée du Louvre : Koenig, <i>RdE</i> 44, p. 66-67, inv. n° AF 7039
[<i>hwt</i>] <i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	<i>nhh</i>	—	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 7
<i>hwt Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Vallée des Rois : Daressy, <i>Fouilles</i> , p. 302, n° 24984 ; <i>KRI</i> I 223, 12-13
<i>hwt Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1948-1951)</i> , pl. XV ; <i>KRI</i> I 223, 13
<i>hwt Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 1b, n° 9
<i>hwt Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 30/a
<i>hwt Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 32/d
<i>hwt? Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 31/a
<i>hwt? Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 31/b
<i>pr</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	—	E	<i>mrht</i>	2	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6110 ; <i>KRI</i> VII 86, 11
<i>pr</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i> [])	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6449 ; <i>KRI</i> VII 55,9
<i>pr</i> (<i>Mn</i> -[...] - <i>rʕ</i> [])	?	E	<i>jrp</i>	4	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6350 ; <i>KRI</i> VII 65,2
<i>pr</i> (<i>Mn</i> -[...] - <i>rʕ</i> [])	?	E	<i>jrp</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6383 ; <i>KRI</i> VII 65,3
[...] (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	<i>m</i> [...] ?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6473 ; <i>KRI</i> VII, 60, 3
[...] (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° C 535 (provenance KGP)
[...] (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	—	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 39 (= n° C 580)
[...] (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>) ʕ.w.s.	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° d 568
[...] <i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	B	?	—	Ramesseum : Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8, fig. 2b, n° 29
[...] <i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	A ?	<i>nhh</i>	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 39, n° 18 ; <i>KRI</i> I 223, 4
[...] <i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 10 ; <i>KRI</i> I 223, 14
[...] <i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>	?	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 11 ; <i>KRI</i> I 223, 14
<i>k3mw n</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>)	<i>sm3</i> ?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Ramesseum : <i>HOPR</i> , pl. XXI-XXIA, n° 168 ; <i>KRI</i> II, 689, 15
<i>k3mw n</i> (<i>Mn</i> -[...] - <i>rʕ</i> [])	?	E	[<i>jrp</i>]	?	Bouhen : Smith, <i>Buhen</i> , pl. L, n° 1462
[<i>bʕhʔ</i>] ʕ3 <i>n</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>)	?	E	?	?	Abydos : Simpson, <i>Inscribed Material</i> , p. 27-28, n° D9
<i>p3 <m>ʕhʔ</i> (<i>Mn-m3ʕt-rʕ</i>)	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 113 (= n° C 1063)
<i>hwt-ntr 3h</i> (<i>Sty-mry-n-ph</i>)	[<i>m pr Jmn</i> ?]	E	<i>bjt</i>	4	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6190 ; <i>KRI</i> VII 84, 6
<i>hwt-ntr 3h Sty</i>	<i>m pr Jmn</i>	B	<i>nhh</i>	—	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 1
<i>hwt-ntr 3h</i> (<i>Sty</i>)	<i>m pr Jmn</i>	B	<i>nhh</i>	—	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 2
<i>hwt 3h Sty</i>	<i>m pr Jmn</i>	B	<i>jrp</i>	—	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 3

Fig. 22 (suite) : Attestations des noms de Séthi I^{er} sur jarres inscrites, sans les inscriptions provenant de la mission de l'Université de Bâle (étiquettes de jarres 'E', estampilles sur scellements 'S' ou sur anses 'A')

Nom de l'institution	Complément	Objet	Denrée	An	Référence
<i>hwt-ntr 3h Sty</i>	<i>m pr Jmn</i>	B	<i>jrp</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 4
<i>hwt-ntr [3h] Sty</i>	?	B	<i>jrp</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 5
<i>pr n (Sty-mry-n-ptḥ) ʿw.s.[s.]</i>	?	E	<i>jrp</i>	3	Bouhen : Smith, <i>Buhen</i> , Bouhen, pl. L, n° 1473
<i>pr (Sty-mry-[n]-p[ṯ]h[ḏ])</i>	?	E	<i>jrp</i>	3	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6419 ; <i>KRI</i> VII, 60, 9
<i>pr (Sty-mry-n-ptḥ)</i>	?	E	<i>jrp</i>	?	Abydos (Musée du Louvre) : Koenig, <i>RdE</i> 44, p. 56-57, inv. n° E 22395
<i>[...] (Sty-mry-n-ptḥ)</i>	<i>m pr Jmn</i>	E	<i>[jrp ?]</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6476 ; <i>KRI</i> VII, 60, 10
<i>[...] (Sty-mry-n-ptḥ) ʿw.s.</i>	?	E	<i>[jrp ?]</i>	?	Bouhen : Smith, <i>Buhen</i> , Bouhen, pl. L, n° 1402
<i>[...] Sty</i>	?	B	<i>jrp</i>	–	Temple de Séthi I ^{er} à Qourna : Petrie, <i>Qurneh</i> , pl. XLVI, 6

Fig. 22 (suite) : Attestations des noms de Séthi I^{er} sur jarres inscrites, sans les inscriptions provenant de la mission de l'Université de Bâle (étiquettes de jarres 'E', estampilles sur scellements 'S' ou sur anses 'A')

Mon intention ici n'est pas de régler de manière définitive la question importante de l'identification des temples de Séthi I^{er}, dépassant le cadre de la présente étude. Il me paraît cependant intéressant de discuter de l'apport des inscriptions des jarres dans cette réflexion.

Pour une première approche, il me semble nécessaire de séparer ce matériel purement économique-administratif des nombreuses attestations des deux temples sur les grands monuments royaux y faisant référence¹¹⁴. Nous avons ici affaire à des inscriptions rédigées ou estampillées par du personnel qualifié dans la gestion des marchandises et plongé dans un contexte purement administratif : le contrôle des denrées et leur identification comme propriété de l'institution à laquelle ce personnel était lui-même rattaché. Celui-ci n'avait probablement aucune idée des formes variées de la titulature royale et des impératifs protocolaires et rituels régissant le contenu des inscriptions destinées à orner éternellement les parois des temples et chapelles – noyaux religieux des institutions économiques qu'ils justifiaient¹¹⁵. Il faut donc éviter de tirer trop de conclusions de l'étude comparée des dénominations présentes dans ces deux contextes bien distincts.

En ce qui concerne le terme *pr* – lorsqu'une distinction doit être faite avec *hwt*¹¹⁶ –, il indique parfois directement un lieu de culte et l'agglomération qui l'entoure, mais le sens plus large de « domaine (temporel) » ou de « possessions » lié à une institution ou à une personne est plus courant¹¹⁷. À l'inverse, du fait des dénominations *hwt ntr* (« temple divin »), *hwt k3* (« temple/chapelle du ka ») et *hwt nt ḥḥ m rnpwt* (« temple des Millions d'années »), *hwt* a plus clairement une notion de temple lié à un culte divin ou funéraire. L'usage de ces deux termes paraît pourtant incohérent dans de nombreux textes et on ne doit probablement pas observer les alternances dans les inscriptions de jarres avec un esprit trop classificateur. Selon les différents contextes de rédaction de ces inscriptions – géographiques (différents lieux de production, de stockage) ou chronologiques¹¹⁸ – l'un ou l'autre de ces termes était

¹¹⁴ Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 208-244 et 258-280.

¹¹⁵ En relevant tout de même la version du nom du roi écrite avec le signe de l'obélisque, que l'on retrouve uniquement au plus profond de son temple d'Abydos et de sa tombe thébaine et qui a été estampillée sur les anses des jarres destinées à sa tombe (voir chap. 4.1) ; il serait intéressant de se demander ce qui relie ces deux contextes et si ce sceau constituait par exemple une marque claire de sémiotique abydénienne.

¹¹⁶ Ce qui ne semble pas être le cas dans tous les textes : par exemple le décret de Nauri (voir *infra* et Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 249) ou le P. Wilbour A 32,42 (§ 70) et 83,13 (§ 233) (Gardiner, *Wilbour Papyrus* I, pl. 15a-16a et 40a-41a, ainsi que Haring, *Divine Households*, p. 302-303).

¹¹⁷ Gardiner, *Wilbour Papyrus* II, p. 14 et 34 ; Hayes, *JNES* 10, p. 97 ; Spencer, *Egyptian Temple*, p. 14-27 ; Hope, *Jar Sealings*, p. 13, n. 14 ; Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 2, p. 5 et 13, n. 9 et 60 ; Grandet, *CdE* 77, p. 118-119 ; Bouvier, *Memnonia* 14, p. 68.

¹¹⁸ Le nom d'une institution pouvait peut-être changer légèrement après la mort du souverain bâtisseur ou lorsqu'elle perdait son rôle dominant dans l'économie du pays.

préféré, sans qu'il en ait résulté une situation confuse pour les responsables de l'époque. On savait finalement toujours à quelle institution on avait affaire.

Si nous limitons notre observation aux jarres de stockage, nous pouvons donc affirmer que le *hwt Sty-mrj-n-ptḥ* désignait toujours le temple de Qourna, alors que le *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ* correspondait le plus souvent à celui d'Abydos¹¹⁹, sauf indication contraire (*hr jmntt W3st*). Le matériel de la mission de l'Université de Bâle confirme cette tendance puisque les étiquettes et les scellements mentionnent un *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ* que les anses – estampillées *m 3bdw* – identifient à Abydos. Dans le cas des textes ne mentionnant que *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ*, on doit pourtant toujours garder à l'esprit qu'il peut s'agir de l'un ou l'autre temple¹²⁰. Le P. Turin 1880 démontre par exemple qu'à l'époque de Ramsès III, dans le contexte thébain des grèves des artisans de Deir al-Medina, on faisait référence au temple de Qourna par l'appellation *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ*¹²¹.

Il reste cependant qu'Abydos a certainement joué un rôle économique plus important et plus durable que Qourna à la XIX^e dynastie. Le temple gérait en fin de compte la production et le transport de diverses denrées pour d'autres sites, tant en Égypte¹²² qu'au Proche-Orient¹²³ et en Nubie¹²⁴. Le décret retrouvé à Nauri¹²⁵, en aval de la troisième cataracte, prévoyant la protection physique et juridique de ses biens et de son personnel, constitue en soi un témoin important de la position économique et administrative dominante du temple d'Abydos. Les découvertes faites dans la Vallée des Rois viennent appuyer cette thèse puisque le vin accompagnant Séthi I^{er} dans sa tombe a été choisi en grande partie parmi la production du Delta gérée par ce temple, ce qui prouve l'importance et la faveur qui lui étaient accordées.

5.2.2 Provenance du vin

Les étiquettes correspondant à la formule de l'an 8 indiquent une seule et même région de production : le *mw n Mn-m³ᵗ-rᵗ*, l'« Eau de Menmaâtré ». Ce toponyme relativement mal connu du fait de la rareté de ses attestations a été jusqu'à présent l'objet de peu d'intérêt. On l'a parfois décrit comme un simple canal du Delta du Nil¹²⁶. Cependant, sa représentation sur les parois du temple de Séthi I^{er} à Abydos ainsi que sa fréquence dans les étiquettes de jarres de ce même roi doivent nous faire réfléchir à son importance.

¹¹⁹ Cf. Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 245 et 249.

¹²⁰ Je rejoins ici Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 245-246.

¹²¹ P. Turin 1880 4,17 ; Gardiner, *Ramesseum Administrative Documents*, p. 54 (l. 11), et Müller, *TUAT N.F. 1*, p. 181.

¹²² Au moins Deir al-Medina et le Ramesseum (voir tableau fig. 22) ; notons que nous ne connaissons encore aucune livraison du temple de Séthi I^{er} à Qourna vers les magasins du Ramesseum. De plus, la présence, dans le temple de Qourna, de jarres faisant référence à Abydos est, à mon sens, tout à fait logique si l'on imagine que le premier pouvait bénéficier de livraisons du second pour certains produits ; une mention *hwt (Mn-m³ᵗ-rᵗ)* retrouvée sur le site de Qourna peut donc très bien se référer à Abydos.

¹²³ Des jarres à huile cananéennes portant une indication de volume en *hin* et scellée au nom du temple d'Abydos ont été retrouvées à Deir al-Medina : Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 261-262 ; Bavay, *ÉAO* 36, p. 28. D'autres institutions égyptiennes supervisaient également la production de certaines denrées au Proche-Orient, notamment le Trésor royal et le Ramesseum : Tallet, dans Hawass (éd.), *8th International Congress of Egyptologists*, p. 497.

¹²⁴ Smith, *Buhen*, p. 172 et pl. XLVII, type 60 – sans vouloir cependant négliger l'étiquette de jarre à vin mentionnant un *pr Sty-mry-n-ptḥ*, *ibid.*, pl. L, n° 1473. En ce qui concerne le scellement type 60, la lecture de Smith *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ Bhn 3bdw* (constituant la seule mention de Bouhen dans les inscriptions de jarres publiées) est très probablement erronée et il faut plutôt lire *hwt Mn-m³ᵗ-rᵗ hrw jb m 3bdw* ; la disposition des signes serait alors absolument identique à ce que l'on peut voir sur de nombreux scellements retrouvés à Deir al-Medina et au Ramesseum (Bruyère, *Deir el Médineh (1948-1951)*, pl. XV ; Quibell, *Ramesseum*, pl. XI, 10 ; Lecuyot, *Memnonia* 8, p. 111 [fig. 1b], n° 11 et p. 113 [fig. 2b], n° 30/b, 32/a et b ; je remercie en outre Pierre Tallet de m'avoir communiqué le résumé des observations qu'il a faites avec Laurent Bavay sur les scellements de Deir al-Medina estampillés au nom de Séthi I^{er}). On peut donc rejeter l'hypothèse faite par Smith d'une « filiale » du temple d'Abydos à Bouhen et d'une production locale, pour la simple raison que le nom de la forteresse ne figure vraisemblablement pas sur ce scellement.

¹²⁵ Griffith, *JEA* 13 ; KRI I, 45-58 ; Ullmann, *König für die Ewigkeit*, p. 239-242.

¹²⁶ Gauthier, *DG* III, p. 30.

Dans le cadre de son étude archéologique et géographique du Delta oriental, Manfred Bietak a replacé l'Eau de Menmaâtrê parmi les trois bras principaux du Delta du Nil. Ceux-ci changèrent en effet de désignation au cours du Nouvel Empire¹²⁷. Jusqu'au tout début de l'époque ramesside, ils semblent être appelés, d'ouest en est, *jtrw jmntj* « Fleuve occidental » (ou « Rivière de l'ouest »), *jtrw ʕ3* « Grand fleuve » et *p3 mw n Hwt-wʕrt l'* « Eau d'Avaris »¹²⁸. Une nouvelle nomenclature plus idéologique ou plus théologique apparut ensuite qui faisait référence aux trois divinités principales du panthéon égyptien. Ainsi, sous la XIX^e dynastie, les trois bras du fleuve reçurent les noms de *p3 mw n Pth l'* « Eau de Ptah »¹²⁹, *p3 mw n Jmn l'* « Eau d'Amon »¹³⁰ et *p3 mw n p3 Rʕ l'* « Eau de Rê »¹³¹, sans pour autant que les anciens toponymes ne disparaissent complètement¹³².

En l'état actuel de nos connaissances, il semble que Séthi I^{er} ait été l'artisan du changement idéologique dans la nomenclature du Delta¹³³. On sait qu'il initia le développement ramesside de cette région avec la construction d'une nouvelle résidence à Qantir – la future Pi-Ramsès – sur la branche orientale du Nil¹³⁴, politique reprise avec succès par son fils et successeur. De plus, Séthi I^{er} mentionne à quelques reprises que son règne fut une ère nouvelle, un *wḥm mswt* (« renouvellement des naissances »)¹³⁵.

À l'époque de Séthi I^{er} cependant, comme en témoigne la paroi est de la deuxième salle hypostyle du temple d'Abydos, l'Eau de Menmaâtrê occupe une position centrale entre l'Eau de Ptah et l'Eau de Rê¹³⁶ (fig. 23). On peut donc supposer que le bras central du Nil, appelé à l'origine *jtrw ʕ3*, devint ensuite *p3 mw n Mn-mʕt-rʕ* en l'honneur du souverain régnant, avant de prendre le nom de *p3 mw n Jmn* sous Ramsès II¹³⁷.

La découverte faite à Abydos par la *Pennsylvania-Yale Expedition* d'une étiquette de jarre mentionnant un [*jtrw*] ʕ3 *n Mn-mʕt-rʕ* vient cependant compliquer les choses¹³⁸. Ce nouveau toponyme lié au nom de Séthi I^{er} pourrait indiquer un lien entre la nouvelle Eau de Menmaâtrê et l'ancien Grand fleuve. Celle-là pourrait être une branche secondaire de celui-ci, rebaptisé alors Grand fleuve de Menmaâtrê, et avoir pris avec le temps assez d'importance pour le supplanter parmi les régions fertiles représentées dans le temple d'Abydos. La seconde interprétation qui s'offre à nous est que le Grand fleuve de Menmaâtrê correspond à une phase intermédiaire, à un moment où la réforme toponymique n'était pas encore achevée.

¹²⁷ Bietak, *Tell el-Dab'a* II, p. 117-139, en particulier p. 118-121.

¹²⁸ Bietak, *Tell el-Dab'a* II, p. 118, selon une inscription de la tombe thébaine de Men TT 109 – gouverneur de Thinis sous Thoutmosis III (Urk. IV, p. 981, 10-11) – et un ostracon ayant appartenu à Gardiner (Gardiner, *JEA* 10, p. 92). Ces trois branches du Nil correspondent vraisemblablement à celles que nous appelons aujourd'hui respectivement canopique, sébennytique et péluasique.

¹²⁹ Associée peut-être à la ville de Memphis, située sur la rive ouest du Nil ; voir également Bouvier, *Étiquettes*, p. 192-193. La datation de ce toponyme proposée par Bouvier à la XVIII^e dynastie ne s'appuie que sur la mention des noms de Thoutmosis IV et d'Horemheb sur deux étiquettes provenant de Deir al-Medina ; les temples de ces deux rois pourraient cependant très bien avoir fonctionné jusqu'à l'époque ramesside.

¹³⁰ Bouvier, *Étiquettes*, p. 191-192.

¹³¹ Liée à Héliopolis et située au Levant ; voir également Bouvier, *Étiquettes*, p. 192.

¹³² Onomasticon d'Aménopé, G 5, 10, daté probablement de la XXI^e dynastie : Gardiner, *Onomastica* III, pl. XIa-XIIa ; Bietak, *Tell el-Dab'a* II, p. 118-119 ; Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 2, p. 52-53 et 178-179, n. 212-213 et 716 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 186-187 et 193 (n. 1116).

¹³³ J'abonde ici dans le même sens que Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 264.

¹³⁴ Entre autres *LÄ V*, p. 129-130 ; Tallet, dans Grimal/Menue (éd.), *Commerce*, p. 250 ; Brand, *Monuments of Seti I*, p. 129-133 ; Habachi, *Tell el-Dab'a* I, p. 104-112, en particulier 107.

¹³⁵ *LÄ V*, p. 911 ; voir en particulier la paroi extérieure nord de la grande salle hypostyle du temple d'Amon à Karnak (Gauthier, *Livre des rois*, p. 11) et l'ostracon publié par Černý, *JEA* 15.

¹³⁶ Dümichen, *Geographische Inschriften* I, pl. XCII, n° b.28 ; PM VI, p. 9 (81) ; Calverley, *Abydos* IV, pl. 48 ; Bietak, *Tell el-Dab'a* II, p. 119.

¹³⁷ Bietak, *ibid.*

¹³⁸ Fragment trouvé au cours de la fouille du temple-portail de Ramsès II : Simpson, *Inscribed Material*, p. 27-28, n° D9. Malgré la proposition séduisante faite dans Bouvier, *Étiquettes*, p. 201, n. 1216, des étiquettes trouvées par le *Deutsches Archäologisches Institut* à Umm al-Qaab semble confirmer la lecture qu'avait proposée Simpson. Je remercie Ute et Andreas Effland pour cette précieuse information.



Fig. 23 : Seconde salle hypostyle du temple de Séthi I^{er} à Abydos, paroi est :
représentation symbolique des bras du Nil avec, de gauche à droite (d'ouest en est),
p3 mw n Pth, [*p3*] *mw n (Mn-m3^ct-r^c)* et *p3 mw n p3 R^c*

Un élément confirmant peut-être l'identité de l'Eau de Menmaâtrê et de l'Eau d'Amon est la présence, parmi le personnel de ce domaine, d'un vigneron nommé *Hsj-hr-jmntt* (voir chap. 5.2.3). Un responsable portant le même nom, peu courant à l'époque, est rattaché à la région de l'Eau d'Amon sur une étiquette inédite de Deir al-Medina¹³⁹. Il faut évidemment garder à l'esprit qu'une homonymie est toujours possible et que, si nous avons affaire au même *Hsj-hr-jmntt*, celui-ci pourrait très bien avoir travaillé à plusieurs endroits ou avoir été muté dans un autre domaine agricole au début du règne de Ramsès II.

Il faut relever en outre que les étiquettes de jarres mentionnant l'Eau d'Amon ne présentent pas une paléographie similaire à celle de l'Eau de Menmaâtrê¹⁴⁰.

En tous les cas, l'importance donnée à l'Eau de Menmaâtrê au détriment de la région vinicole par excellence de la XVIII^e dynastie, le Fleuve occidental, pour la production du vin destiné à la tombe royale vient soutenir l'hypothèse d'une planification de la nouvelle toponymie par Séthi I^{er}.

Un problème supplémentaire reste l'identification précise d'un vignoble derrière le toponyme de l'Eau de Menmaâtrê, problème rencontré également pour des entités géographiques telles que le Fleuve occidental ou les Eaux d'Amon et de Ptah¹⁴¹. Peut-être s'agissait-il d'une région regroupant plusieurs petites exploitations puisque l'on sait que l'administration royale et certains temples bénéficiaient d'un nombre très important de terres¹⁴². De ce point de vue, la formule de l'an 8 de Séthi I^{er} est relativement vague dans son identification de l'origine du vin.

¹³⁹ Deir al-Medina, tesson inédit, n° i 850 (= n° séquestre 1164).

¹⁴⁰ Voir les références de ces inscriptions dans Bouvier, *Étiquettes*, p. 65 et 192, ainsi que chap. 5.2.5.

¹⁴¹ Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1128-1129 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 191-192.

¹⁴² Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1129.

5.2.3 Personnel responsable de la production

Nom du vigneron		Nombre	N ^{os} de catalogue
	<i>P3-r^c-m-hb</i>	5 (6)	290-294 (et éventuellement 442)
	<i>Nfr-shrw</i>	3	295-297
	<i>H3tj3y</i>	93 (96)	197-289 (et éventuellement 386-388)
	<i>H(w)j</i>	5	298-302
	<i>Hsj-hr-jmntt</i>	17 (19)	303-319 (et éventuellement 390 et 443)
	<i>Sty</i>	2	320-321
	<i>Sty-mn</i>	7 (8)	322-328 (et éventuellement 391)

Fig. 24 : Vignerons de l'Eau de Menmaâtrê attestés en l'an 8 de Séthi I^{er} sur les jarres de la tombe KV 17

Sept vignerons sont attestés pour la région de l'Eau de Menmaâtrê (fig. 24). Plusieurs de ces noms sont connus par d'autres documents¹⁴³. Le plus fréquent de ceux-ci, *H3tj3y*, est présent sur une des étiquettes de Daressy¹⁴⁴ ainsi que sur quatre fragments découverts par l'*American Research Center in Egypt* autour de la tombe KV 17. On retrouve le même nom sur un tessons de Deir al-Medina¹⁴⁵.

Ce même site atteste des vignerons *H(w)j*¹⁴⁶ et *Hsj-hr-jmntt*¹⁴⁷, le second étant lié une fois à l'Eau d'Amon (voir chap. 5.2.2). Un des chefs vignerons du vignoble de *k3 n Kmt* porte également le nom de *H(w)j* au début du règne de Ramsès II¹⁴⁸.

En revanche, les jarres à vin de la Vallée des Rois ne mentionnent aucun autre vigneron mentionné dans les inscriptions de Deir al-Medina et lié à l'un des vignobles de Séthi I^{er}¹⁴⁹.

<i>hrj-k3mw</i>	<i>k3mj</i>
<i>hrj-k3mw(y)</i>	<i>k3mw ?</i>

Fig. 25 : Titres portés par les vignerons de l'Eau de Menmaâtrê

En ce qui concerne les titres portés par les responsables de la production, des observations très intéressantes peuvent être faites (fig. 25). Notons tout d'abord que les locutions prépositives *m-drt* et *r-ht*, courantes à partir de l'époque de Ramsès II¹⁵⁰, ne précèdent jamais le titre d'un responsable sur nos étiquettes.

Le titre de *hrj-k3mw*, « chef de kamou », est porté uniquement par *H3tj3y*, ce qui indique une responsabilité plus grande sur le vignoble de l'Eau de Menmaâtrê. Ceci nous permet de

¹⁴³ Fait intéressant, certains vignerons approvisionnant quelques générations auparavant les sites de Malqata et de Tell el-Amarna portaient les noms de *H3tj3y*, *H(w)j* et *Nfr-shrw* ; les références sont listées dans Hayes, *JNES* 10, p. 105-111, et Pendlebury, *Central City*, p. 176-179.

¹⁴⁴ Daressy, *Fouilles*, p. 302, n° 24985.

¹⁴⁵ Deir al-Medina, tessons inédits, n° d 34 (= n° séquestre 1104).

¹⁴⁶ Deir al-Medina, tessons inédits, n° d 10 et i 693(?) (= n° fouilles 1935 [15]).

¹⁴⁷ Deir al-Medina, tessons inédits, n° i 902 (= C 721), i 850 (= n° séquestre 1164) et d 70(?).

¹⁴⁸ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXX-XXXI et XXXV-XXXVI, n°s 258 et 296 ; Bouvier, *Catalogue des étiquettes*, n°s 281-300 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 49-51.

¹⁴⁹ *P3-šdw*, *Nfr-mnw* et *T3y* (ce dernier comme responsable d'un vignoble situé « à l'ouest de K3 »), Koenig, *Étiquettes*, n°s 6311, 6423 et 6473, ainsi que trois autres vignerons sur des tessons inédits.

¹⁵⁰ Par exemple Tallet, dans Grimal/Menou (éd.), *Commerce*, p. 252-254 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 36-37 et 174.

lui attribuer au moins 58 étiquettes supplémentaires, sur lesquelles le nom du vigneron n'a pas été préservé¹⁵¹.

Une variation du titre de responsable en chef figure sur cinq étiquettes¹⁵². Écrite avec deux *j* et associée uniquement à *H3tj3y*, elle est absente de la liste de graphies des titres de vigneron établies par M. Abd er-Raziq¹⁵³.

Les autres personnages sont désignés simplement par le terme de *k3mj*, peu courant en dehors de notre corpus. À mon sens, il ne désigne pas ici un simple travailleur rattaché à un *kamou*¹⁵⁴, mais un ouvrier qualifié responsable d'une partie de la production puisqu'il méritait de figurer nommément dans les inscriptions.

Les vigneron *Nfr-shrw* et *Sty-mn* portent le titre de *k3mw*, non précédé de $\equiv$ et déterminé par $\square$ au lieu de l'homme au bâton 𓂏 ¹⁵⁵. À ce jour, un tel titre ne semble pas être attesté dans les ensembles d'étiquettes de jarres et il pourrait constituer soit une variante de *k3mj*, soit une simple erreur de scribe. Étant donné le peu d'inscriptions attestant de cet élément, il y a en effet plus de probabilité que les scribes aient confondu un déterminatif plutôt qu'ils aient omis un préfixe désignant un rang plus élevé.

Une étiquette de jarre portant le nom du chef de *kamou H3tj3y* et retrouvée tout près de l'entrée de la tombe KV 17 par la mission de l'*American Research Center in Egypt* atteste d'une erreur de ce genre. Le titre [*hrj*]-*k3mw* avait d'abord été déterminé par 𓂏 avant d'être corrigé ; un $\square$ a alors été tracé grossièrement par-dessus.

Pour la première fois dans la documentation des jarres à vin, il est possible ici de reconstituer la structure probable de fonctionnement d'un vignoble égyptien, avec un chef gérant la majorité de la production – y compris le vin destiné à une utilisation plus raffinée ou en tout cas plus restreinte (voir chap. 5.2.4) – et une série de vigneron responsables à leur échelon d'une partie seulement du domaine. À ceux-ci s'ajoute encore le personnel purement administratif (voir fig. 28), mais à ce stade de l'observation, on obtient déjà l'impression d'un vignoble d'une certaine importance : les exploitations employant au moins huit vigneron sont qualifiées de « grands vignobles » (*b3h 3* ou *k3mw 3*) dans les étiquettes de jarres du Ramesseum¹⁵⁶.

5.2.4 Qualité du vin

Comme dans les autres corpus connus à ce jour, la catégorie de vin majoritaire parmi les jarres de l'an 8 de Séthi I^{er} est l'*jrp* sans mention de qualité (entre 40 et 46 attestations) (fig. 26).

En outre, l'Eau de Menmaâtrê a produit, en l'an 8 de Séthi I^{er}, du vin *ndm* « doux » (entre 23 et 28 attestations) et *nfr nfr* « très bon » (entre 2 et 6 attestations)¹⁵⁷. Les vigneron pour lesquels une production de vin doux est attestée sont *H3tj3y*, *H(w)j*, *Hsj-hr-jmntt* et *Nfr-shrw*, alors que seul le chef vigneron *H3tj3y* semble avoir eu le « privilège » de s'occuper de la production de vin de qualité supérieure.

¹⁵¹ Le titre *hrj-k3mw* est en effet reconnaissable sur les n^{os} 1-3, 38-43, 51-58, 65-77, 82, 83, 103-105, 112, 113, 151-158 et 165-177 ; par déduction, les n^{os} 33, 37, 81, 106, 143(?), 148 et 178 peuvent être attribués aux autres responsables.

¹⁵² Cat. n^{os} 177, 287-289 et 386(?).

¹⁵³ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 244-246.

¹⁵⁴ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 237-238 et 241.

¹⁵⁵ Cat. n^{os} 295, 322 et 323.

¹⁵⁶ Bouvier, *Étiquettes*, p. 211.

¹⁵⁷ Aucun vin uniquement *nfr* n'a été identifié à ce jour pour cette formule.

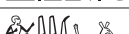
Nom du vigneron	<i>jrp Ø</i>	<i>jrp ndm</i>	<i>jrp nfr nfr</i>
?	cat. n ^{os} 4-14, 44-47, 114-119, 159-161 (et éventuellement n ^{os} 346-350 et 392)	cat. n ^{os} 30-37, 143-150 (et évent. n ^{os} 338, 351-353 et 404)	cat. n ^{os} 100, 101(?) (et évent. n ^{os} 344 et 345)
	(cat. n ^{os} 1-3, 40-43, 112-113, 152-158) ¹⁵⁸	(cat. n ^{os} 38, 39 et 151)	cat. n ^{os} 240 et 243(?)
	—	—	—
	—	cat. n ^o 295	—
	—	cat. n ^{os} 298 et 299(?)	—
	—	cat. n ^o 313	—
	—	—	—
	—	—	—

Fig. 26 : Répartition des différentes catégories de vin produites au vignoble de l'Eau de Menmaâtré

En ce qui concerne la désignation *jrp nfr nfr*, le matériel de la Vallée des Rois présente une caractéristique jamais relevée jusqu'à présent. Si l'on observe l'argile des jarres ayant contenu ce breuvage, on remarque qu'elle présente toujours un engobe poli. Celui-ci pourrait donc être assez systématiquement la marque du vin de qualité supérieure. En étendant la recherche à l'ensemble du matériel connu à ce jour et publié avec une indication concernant l'engobe, on voit que cette tendance se confirme :

- à Malqata, la plupart des tessons présentent un engobe poli de couleur crème¹⁵⁹ et on peut penser que, sous la XVIII^e dynastie, catégorie de vin et qualité d'engobe n'étaient peut-être pas encore liées ;
- la tombe d'Horemheb à Saqqara a fourni jusqu'à présent huit étiquettes de jarres à vin et parmi celles-ci se trouvent un exemple de vin *nfr nfr* à engobe poli, un (éventuellement trois) exemple(s) de *nfr nfr* sans engobe poli et un contre-exemple de « simple » vin *jrp* à engobe poli¹⁶⁰ ;
- sur les 168 étiquettes mises au jour récemment dans la tombe d'Horemheb dans la Vallée des Rois (KV 57), le revêtement poli n'est jamais lié à un autre produit que l'*jrp nfr* ou *nfr nfr*¹⁶¹ ;
- sur un nombre total d'environ 1'100 étiquettes de vin provenant de Deir al-Medina, dix tessons de vin *nfr* ou *nfr nfr* présentent un engobe poli¹⁶² et vingt-quatre portent un engobe rugueux peu couvrant¹⁶³, alors que seuls deux contre-exemples à engobe poli indiquent du vin *jrp*¹⁶⁴ ;

¹⁵⁸ Sur ces fragments n'est conservé que le titre *hrj-k3mw*, auquel nous pouvons sans doute associer *H3tj3y*.

¹⁵⁹ Hope, *Jar Sealings*, p. 73.

¹⁶⁰ Schneider, *Memphite Tomb of Horemheb*, p. 12-13, pl. 2, 4 et 50-52, respectivement n^o 22, n^{os} 24, 28 et 29, ainsi que n^o 23 ; d'après la description, cette dernière étiquette est recouverte du même engobe que le n^o 22, mais aucune photo ne permet de vérifier cette information.

¹⁶¹ Communication orale de Jacobus van Dijk ; voir chap. 5.4.2.

¹⁶² Koenig, *Étiquettes*, n^o 6316, et Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 85 (= Koenig, *Étiquettes*, n^o 6150 + n^o 6330 ; il s'agit ici d'une jarre à long col réemployée pour de la bière-sermet) (*nfr*) ; Deir al-Medina, tessons inédits n^{os} [provisoire Koenig, *Étiquettes* 6572] et i 63 (= n^o fouilles (7) 1935) (*nfr*) et les n^{os} i 77, i 102, i 114, i 123 (= n^o fouilles (19) 1935) et i 41 (= n^o fouilles KGP [kom du grand puits] 24.12.50 ; n^o séquestre 9325) (*nfr nfr*).

¹⁶³ Koenig, *Étiquettes*, n^{os} 6305, 6307, 6311, 6326, 6372, 6402 (*nfr*), ainsi que 6331, 6349, 6369, 6370, 6412, 6431 (*nfr nfr*) (notons cependant que chez Koenig, la mention de l'engobe poli fait parfois défaut, voir note suivante) ; Deir al-Medina, tessons inédits n^{os} i 741(?) (= C 533), i 918 (= C 670), i 583(?) (= C 552), i 794 (= C 553), i 201 (= n^o fouilles (82) 1935), i 833 (= n^o fouilles (39) 1935), n^o [provisoire Koenig, *Étiquettes* 6868](?) et i 694(?) (= n^o fouilles (23) 1935) (*nfr*) et n^{os} i 827 (= C 735), i 137 (= C 656), C 440 et d 171 (*nfr nfr*).

¹⁶⁴ Bavay/Marchand/Tallet, *CCÉ* 6, p. 82, fig. 2 (= Koenig, *Étiquettes*, n^o 6328), et Deir al-Medina, tesson inédit n^o i 638 (= C 1071).

- au Ramesseum, cinq étiquettes à revêtement poli mentionnent du vin *nfr nfr*¹⁶⁵ et douze autres qualifiées de *rough* correspondent à du vin *nfr* ou *nfr nfr*¹⁶⁶ ; aucun contre-exemple n'a été publié.

On obtient donc l'image suivante : les jarres à engobe rugueux et peu couvrant servaient à stocker et transporter tous les types de vin, selon les disponibilités et l'approvisionnement en récipients du site de vinification ; en revanche, les jarres à engobe poli semblent bien avoir été réservées au vin *nfr* ou *nfr nfr* (à l'exception de trois exemples). Nous verrons que d'autres étiquettes de jarres mises au jour par la mission de l'Université de Bâle confirment cette hypothèse (voir chap. 5.3.4).

L'explication la plus plausible est que l'argile à engobe poli, assurant une meilleure imperméabilité, permettait une conservation plus efficace de ce produit dont le statut était assurément plus élevé que celui du vin sans mention de qualité. À titre de comparaison, le vin *nfr nfr* prend place dans de petits vases à libation parmi les offrandes de Ramsès II à Abydos (fig. 4), par opposition au vin *jrp* transporté dans une amphore, ce qui prouve son lien au culte et la valeur qu'on lui accordait.

Si l'engobe poli est la marque du vin *nfr nfr*, entre 15 et 25 étiquettes supplémentaires attestent également d'amphores à vin de qualité supérieure. Mis à part les exemples où aucun nom ni aucun titre n'est préservé¹⁶⁷, on peut conclure que le vigneron *H(w)j* avait lui aussi la responsabilité de gérer cette production, puisqu'un engobe poli recouvre deux étiquettes mentionnant son nom¹⁶⁸. Enfin, les tessons à engobe poli (trois à six¹⁶⁹) où est conservé le début du titre *hrj-k3mw* proviennent vraisemblablement de jarres à vin *nfr nfr* produites par *H3tj3y*.

Soulignons en outre que l'utilisation de jarres à engobe poli et d'autres à engobe rugueux à la même époque, dans un seul lieu de production, par le même vigneron (dans le cas de *H3tj3y* et éventuellement de *H(w)j*) et inscrite par le même scribe (voir chap. 5.2.5) constitue une réalité jamais attestée aussi clairement jusqu'ici. Elle ne fait que rajouter à la complexité de la structure de production dans le vignoble de l'Eau de Menmaâtê.

5.2.5 Paléographie

Les étiquettes de jarres présentent un potentiel important pour l'étude générale de la paléographie hiératique du Nouvel Empire. En effet, il s'agit de textes en général très bien datés qui témoignent, par leur masse, des différents types d'écritures en vigueur dans le pays à travers les époques et dans des contextes géographiques parfois très variés. Les inscriptions mises au jour dans la Vallée des Rois mettent en évidence la complexité de cette réalité peu prise en compte dans les études traitant de la paléographie comme outil de datation¹⁷⁰.

En observant les inscriptions identifiées avec certitude comme étant certainement des étiquettes de la formule de l'an 8 de Séthi I^{er}¹⁷¹, on s'aperçoit rapidement de la présence de deux types bien distincts d'écriture, liés parfois au même vigneron. La première (écriture A), majoritaire (182 étiquettes¹⁷²), présente un aspect ordonné, très régulier et facile à lire. La seconde (écriture B, 146 étiquettes¹⁷³) donne l'impression d'avoir été moins soignée ou écrite plus hâtivement, même si elle reste aisément lisible (fig. 27).

¹⁶⁵ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXIV-XXV, XXVI-XXVIIIa et XXXI-XXXII, n^{os} 197, 214, 229, 232 et 265.

¹⁶⁶ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XIX-XXIIa, XXIV-XXV, XXX-XXXIa et XXXIV-XXXVa, n^{os} 140, 162, 248, 257, 259, 262, 291 et 299 (*nfr*), ainsi que 155, 177, 195 et 255 (*nfr nfr*).

¹⁶⁷ Cat. n^{os} 97-99, 102, 107-111, ainsi que 341-343, 369(?), 373, 379 et 389 de manière incertaine.

¹⁶⁸ Cat. n^{os} 301 et 302 ; le n^o 106 portant le titre *k3mj* pourrait également provenir d'une jarre de *H(w)j*.

¹⁶⁹ Cat. n^{os} 103-105, ainsi que 378(?), 386 et 434(?) de manière incertaine.

¹⁷⁰ Voir Bouvier, *Étiquettes*, p. 177-178.

¹⁷¹ Les n^{os} 329-444 sont donc exclus de cette étude paléographique.

¹⁷² Cat. n^{os} 1-111, 197-244, 290, 298-312 et 322-328.

¹⁷³ Cat. n^{os} 112-196, 245-289, 291-297 et 313-321.

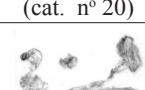
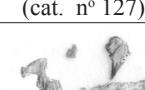
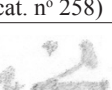
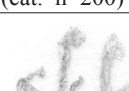
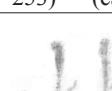
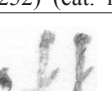
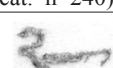
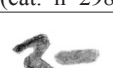
Hiéroglyphe	Scribe(s) A	Scribe(s) B
	 (cat. n° 3)  (cat. n° 1)	 (cat. n° 112)  (cat. n° 123)  (cat. n° 116)
	 (cat. n° 306)  (cat. n° 298)	 (cat. n° 247)  (cat. n° 314)  (cat. n° 258)
	 (cat. n° 2)  (cat. n° 298)	Ø
	 (cat. n° 2)  (cat. n° 1)	 (cat. n° 112)  (cat. n° 246)  (cat. n° 157)
	 (cat. n° 40)  (cat. n° 298)	 (cat. n° 118)  (cat. n° 123)  (cat. n° 258)
	 (cat. n° 40)  (cat. n° 42)	 (cat. n° 295)  (cat. n° 246)  (cat. n° 313)
	 (cat. n° 311)  (cat. n° 310)	 (cat. n° 316)  (cat. n° 318)
	 (cat. n° 20)  (cat. n° 298)	 (cat. n° 127)  (cat. n° 245)  (cat. n° 258)
	 (cat. n° 200)  (cat. n° 222)	 (cat. n° 253)  (cat. n° 252)  (cat. n° 259)
	 (cat. n° 240)  (cat. n° 298)	 (cat. n° 249)  (cat. n° 259)
	 (cat. n° 2)  (cat. n° 303)	 (cat. n° 112)  (cat. n° 245)  (cat. n° 313)

Fig. 27 : Paléographie comparative des écritures A et B de la formule de l'an 8 de Séthi I^{er}

Outre ces impressions au premier regard, plusieurs signes présentent un aspect fort différent d'une écriture à l'autre. Notons que l'écriture B, telle qu'elle est définie ici, n'est pas uniforme. Chaque écriture correspond donc plus vraisemblablement à un groupe de scribes plutôt qu'à un seul individu.

Comme on peut le voir, les différences ne résident pas uniquement dans l'aspect visuel des signes avec par exemple la présence ou non d'éléments diacritiques mais aussi dans le tracé

du trait. L'exemple le plus frappant est celui du disque solaire ☉ que le scribe A commence en haut dans le sens des aiguilles d'une montre, alors que le scribe B le commence en bas et dans le sens inverse.

La même observation peut se faire pour les mains du signe 𓅓 , arrondies en partant du bas pour l'écriture A et angulaires en partant du haut à droite pour l'écriture B. Quant au déterminatif divin suivant le cartouche de Menmaâtrê, le scribe B l'omet systématiquement. Concernant le nom du vigneron *Hsj-hr-jmntt*, chaque scribe suivait une « orthographe » différente (graphie *hsy/hs(j)t* et *hsj* ; déterminatif d'*jmnt(t)*) alors qu'il s'agissait sans aucun doute d'un seul et même vigneron¹⁷⁴.

Parmi les textes administratifs datés de l'époque de Séthi I^{er}, l'écriture A est proche de celle de certains papyrus de comptabilité conservés à la Bibliothèque nationale à Paris¹⁷⁵. Elle est de plus la seule attestée sur les étiquettes de jarres de la même formule provenant de Deir al-Medina¹⁷⁶ et du Ramesseum¹⁷⁷, alors que les inscriptions trouvées par Daressy¹⁷⁸ et ceux mis au jour par la mission de l'*American Research Center in Egypt*¹⁷⁹ attestent des types A et B de manière représentative. En revanche, la paléographie des autres formules d'étiquettes de jarres portant le nom de ce roi ne peut être rapprochée des exemples présentés ici (voir fig. 22).

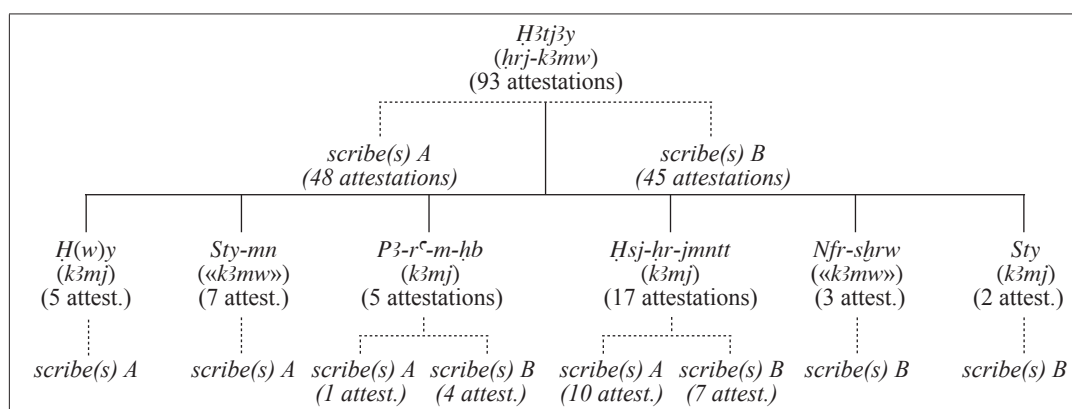


Fig. 28 : Reconstitution hypothétique de la structure de fonctionnement au domaine vinicole de l'Eau de Menmaâtrê en l'an 8 de Séthi I^{er}

En incluant à présent ce dernier élément, le personnel administratif, on peut enfin proposer une hypothèse complète de reconstitution de la structure de fonctionnement du vignoble de l'Eau de Menmaâtrê en l'an 8 de Séthi I^{er} (fig. 28).

À sa tête se trouve le chef vigneron *H3tj3y*, responsable à large échelle de la production de toute cette région. Une partie importante de celle-ci, incluant la vinification de qualité supérieure (*nfr nfr*), était gérée directement et à titre personnel par *H3tj3y*.

Sous sa houlette travaillait un groupe de vignerons qualifiés et tous responsables à leur échelon d'une partie de la récolte et de la vinification. Alors que l'élaboration de vin doux faisait probablement partie du savoir-faire de la plupart d'entre eux, seul *H(w)y* semble avoir géré lui aussi une production de vin de qualité supérieure.

¹⁷⁴ Cat. n^{os} 303-312 et 313-319.

¹⁷⁵ P. Bibliothèque Nationale 204, 205 et 206 (= P. Rollin) : Spiegelberg, *Rechnungen*, pl. II-VIa ; détail intéressant, ces documents proviennent eux aussi de Basse-Égypte (Memphis et/ou Héliopolis).

¹⁷⁶ Koenig, *Étiquettes*, n^o 6422, et tesson inédit n^o d 34 (= n^o séquestre 1104).

¹⁷⁷ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XIX-XX, n^o 141.

¹⁷⁸ Daressy, *Fouilles*, p. 302, n^{os} 24985 (écriture B) et 24986 (écriture A). Je tiens à remercier très chaleureusement Wafaa El-Saddik, directrice générale du Musée égyptien du Caire, ainsi que Waheed Edwar, curateur, pour leur aide précieuse et la mise à disposition de photographies numériques des objets trouvés par Daressy.

¹⁷⁹ Trois étiquettes portant l'écriture A et deux portant l'écriture B.

Dans ce lieu de production unique de l'Eau de Menmaâtrê, au cours de la même année, au moins deux scribes ou écoles de scribes¹⁸⁰ étaient actifs au service du contrôle du vin mis en jarres sur place. Rattachés à chacune des cellules de production, ils se partageaient à peu près équitablement le travail d'identification des récipients, parfois au service du même vigneron responsable. Nos inscriptions semblent enfin indiquer que le scribe A était apparemment le seul à inscrire les jarres à engobe poli, contenant le vin *nfr nfr*.

Pour la première fois dans l'étude de la production du vin en Égypte ancienne, le hasard des découvertes a permis d'obtenir une image plus précise du fonctionnement d'un vignoble de grande ampleur à l'époque ramesside. On peut penser que ce type d'organisation pouvait se multiplier à l'envi selon l'étendue de l'exploitation et surtout le nombre de travailleurs engagés. Tous n'apparaissent évidemment pas dans les inscriptions des jarres mais il est vraisemblable que derrière chaque *k3mj* se cache une équipe hétéroclite d'ouvriers, telle que celle qui est décrite dans le P. Anastasi IV (voir chap. 1.4).

5.3 Formule de l'an 6

5.3.1 Introduction



rnpt sp 6 jrp nfr nfr n hrw [X] n k3 n Kmt
hrj-k3myt [Untel] ...

An 6, très bon vin de [X] jours de Ka-en-kemet,
chef de l'équipe de vignerons [Untel], ...

Identifiée sur 66 tessons (cat. n^{os} 445-510), cette formule est systématiquement datée de l'an 6. Sa caractéristique la plus marquante est l'absence de toute mention d'institution responsable et donc de nom royal¹⁸¹. Notons également que la deuxième ligne est rarement conservée à plus d'un tiers, ce qui rend difficile la lecture de la fin de l'inscription et l'identification du nom du vigneron.

Les critères déterminants définis pour l'identification de cette formule se confondent avec chaque élément de l'inscription, pris individuellement. Tous les tessons affichant un an 6, un nombre de jours, *k3 n Kmt* en 1^{ère} ligne et/ou *hrj-...* en 2^e ligne ont été attribués à ce groupe, la paléographie servant de vérification.

La mission du *Flood Protection Prototype Enhancement (American Research Center in Egypt)* a mis au jour trois étiquettes portant la même formule dans la Vallée des Rois et le Ramesseum en a fourni autant¹⁸². Tous présentent une paléographie similaire. Les inscriptions du Ramesseum ont été classées par Bouvier respectivement dans les groupes Ih et J¹⁸³, que je propose de fusionner.

Le seul indice permettant de dater ces étiquettes et de les replacer dans leur contexte nous est fourni par l'archéologie. En effet, tous les tessons portant la formule de l'an 6 ont été retrouvés dans le secteur A – à l'est de l'entrée de la tombe KV 17 – pour la plupart dans les zones V (75%) et IX-X (17%), mélangés aux étiquettes de l'an 8 de Séthi I^{er}. De plus, le seul

¹⁸⁰ Peut-être des scribes du Trésor (*sš pr-hd*) du Temple des Millions d'années (cf. fig. 5).

¹⁸¹ C'est pour cette raison qu'elle est traitée ici après celle de l'an 8 de Séthi I^{er}.

¹⁸² Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXVIII-XXIX et XXXI-XXXII, n^{os} 229(?), 232 et 265.

¹⁸³ Bouvier, *Étiquettes*, p. 48-49 et 144-145, la formule Ih étant liée à Ka-en-kemet.

roi auquel du matériel pharaonique a put être associé dans ce secteur est précisément Séthi I^{er}. Le nombre important de tessons enfin rend peu vraisemblable un déplacement fortuit depuis un autre endroit de la nécropole. Il faut donc admettre que ces jarres faisaient également partie du mobilier funéraire de ce roi et que l'an 6 se réfère à son règne. En ce qui concerne l'institution gérant la production à Ka-en-kemet à cette époque, il serait tentant d'y voir le temple d'Abydos, mais rien ne vient étayer pour l'instant cette hypothèse.

5.3.2 Provenance du vin

Le vin produit en l'an 6 provenait de *k3 n Kmt*, toponyme traduit généralement par « Ka de l'Égypte » ou « Provisions de l'Égypte ». Comme son nom l'indique, il était promis à un grand avenir¹⁸⁴. Ka-en-kemet faisait en effet partie, à l'époque ramesside, des grandes exploitations agricoles d'État sur lesquels tout le pays comptait pour son approvisionnement. Celles-ci étaient constituées de grands vergers produisant aussi bien du vin et de l'huile d'olive que d'autres fruits et légumes.

L'exploitation de Ka-en-kemet, dont on estime la superficie à plusieurs dizaines de kilomètres carrés¹⁸⁵, est bien connue à travers les étiquettes de jarres du Ramesseum, où elle domine nettement¹⁸⁶. Deux textes ramessides plus tardifs nous en parlent de manière assez explicite. En l'an 3 de Merenptah, le P. Anastasi III vante les mérites du « vin doux de Ka-en-kemet, surpassant le miel »¹⁸⁷, alors que le P. Harris I fait une description élogieuse de cette exploitation, la considérant comme une fondation de Ramsès III :

« J'ai constitué en sa faveur (l'exploitation agricole dénommée) *k3 n Kmt (hr) b'ḥ m t3wj*, composée de grandes oliveraies pourvues de vignes, chacune entourée d'une enceinte qui en fait le tour sur de (nombreux) *schoenes*, et chacune plantée de grands arbres sur son pourtour. L'huile y est plus abondante que le sable de la berge, afin de l'apporter à ton *ka* dans Thèbes-la-victorieuse, et le vin, comme l'eau, s'écoule (en quantité) illimitée afin de l'offrir en face de toi par ration quotidienne.¹⁸⁸ ».

Ka-en-kemet était située sur la branche orientale du Delta, l'Eau de Rê, comme le démontrent les étiquettes de jarres du Ramesseum portant la formule le définie par Bouvier¹⁸⁹. Le P. Anastasi III et le P. Harris I tendent en outre à la localiser dans les environs de Pi-Ramsès/Qantir, une région qui, tous vignobles confondus, a fourni 40% des jarres à vin retrouvées au Ramesseum¹⁹⁰.

On pensait jusqu'à présent que la création de Ka-en-kemet datait du règne de Ramsès II, même si une étiquette de jarre retrouvée à Abydos¹⁹¹ tendait à la repousser sous celui de Séthi I^{er}. Les tessons de la Vallée des Rois règlent sans doute cette question de manière définitive. Une fondation par Séthi I^{er} s'intégrerait très bien dans la politique menée dans le Delta à partir de son règne, accompagnant la fondation de Pi-Ramsès et une intensification de la présence égyptienne au Proche-Orient. Avec l'exploitation du vignoble de l'Eau de Menmaâtrê, Ka-en-kemet serait le symbole d'une toute nouvelle planification agricole ne

¹⁸⁴ Bouvier, *Étiquettes*, p. 201-203 ; le nom complet du domaine à l'époque de Ramsès III *k3 n Kmt (hr) b'ḥ m t3wj* (« Le ka/Les provisions de l'Égypte submerge/nt le Double Pays ») en indique clairement le programme politique. Le déterminatif des « provisions » manquant sur les étiquettes de jarres découvertes par la mission de l'Université de Bâle, on préférera ici la traduction « Ka de l'Égypte ».

¹⁸⁵ Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 266.

¹⁸⁶ Bouvier, *Étiquettes*, p. 41-56.

¹⁸⁷ P. Anastasi III, 2,5-2,6 ; Gardiner, *LEM*, p. XIV et 22 (l. 4-5) ; Caminos, *LEM*, p. 74.

¹⁸⁸ P. Harris I 8,5-7 ; d'après la traduction de Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 1, p. 231.

¹⁸⁹ Bouvier, *Étiquettes*, p. 44-46 et 202 (réfutant définitivement les arguments des chercheurs situant ce toponyme sur l'Eau de Ptah, *ibid.*, p. 163).

¹⁹⁰ Voir Bouvier, *Étiquettes*, p. 202 ; Tallet, dans Eyre (éd.), *7th International Congress of Egyptologists*, p. 1130 ; Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 264.

¹⁹¹ Simpson, *Inscribed Material*, p. 27-28, n° D9, et la reconstitution proposée dans Bouvier, *Étiquettes*, p. 201, n. 1216.

s'appuyant plus, comme à la XVIII^e dynastie, uniquement sur les vignobles de l'ouest mais aussi sur ceux du centre et de l'est du Delta, plus proches de la future capitale (voir chap. 5.2.2).

La formule inscrite sur les jarres de l'an 6¹⁹² est relativement simple si on la compare aux formules les plus courantes qui mentionnent Ka-en-kemet au Ramesseum (groupes Ia-f de Bouvier). Ceci indique peut-être que nous sommes là au début de l'histoire de Ka-en-kemet, à une époque où elle n'avait pas encore été attribuée définitivement à une institution d'État et surtout où elle n'avait pas encore reçu l'appellation *bḥ ʿ3*, « grand bassin, grande terre irriguée », qui la distinguera, sous le règne de Ramsès II, des autres exploitations désignées par le terme de *k3mw* (ʿ3).



Fig. 29 : Indications topographiques liées au vignoble de Ka-en-kemet

En revanche, le vignoble de Ka-en-kemet semble présenter, déjà à l'époque de Séthi I^{er}, les caractéristiques d'une production de vin plus complexe et plus contrôlée que celle des autres régions. Outre le décompte des jours de cuvaison et la qualité du vin sur laquelle nous reviendrons (chap. 5.3.4), les étiquettes de jarres de Ka-en-kemet semblent indiquer que ce vignoble était peut-être divisé en zones topographiquement différentes (fig. 29). Attestée entre autres dans la formule If du Ramesseum¹⁹³, la mention de *j3rrt(?) n t3 j3t*, « raisin(?) de la butte », est également présente sur huit étiquettes de la Vallée des Rois¹⁹⁴. La butte – ou « coteau » – se distinguait topographiquement et peut-être qualitativement d'une partie plus plate du vignoble¹⁹⁵.

Cette dernière pourrait avoir trouvé écho sur les jarres de l'an 6, puisqu'il semble bien que sept d'entre elles¹⁹⁶ portent la mention de *s3t* « champ, plaine, marais », ce qui s'oppose peut-être au vignoble en coteau. Du vin *s3tj* apparaît dans les listes d'offrandes de l'Ancien Empire et Séthi I^{er} fait une offrande de vin liée aux *s3tjw* dans l'antichambre des chapelles de Nefertem et de Ptah-Sokar à Abydos¹⁹⁷. Il est cependant également possible que *s3t* soit lié au nom d'un vigneron dont la lecture du nom est incertaine (voir chap. 5.3.2).

Détail intéressant qui démontre avec quelle systématique les scribes copiaient les schémas d'inscriptions, dans la séquence *n t3 s3t* les deux signes composant *t3* sont à plusieurs reprises très marqués, comme si le scribe avait toujours repris de l'encre au même endroit¹⁹⁸.

5.3.3 Personnel responsable de la production

Comme il a déjà été signalé, les noms des responsables sont rarement préservés sur les étiquettes de l'an 6 mises au jour par la mission de l'Université de Bâle. On peut uniquement tenter de reconstituer cinq d'entre eux (fig. 30).

¹⁹² Et avec elle les formules Ig (Bouvier, *Étiquettes*, p. 47), Ih et J du Ramesseum.

¹⁹³ Bouvier, *Étiquettes*, p. 46-47 et 201.

¹⁹⁴ Cat. n^{os} 494-501.

¹⁹⁵ Tallet, *BIFAO* 96, p. 380 ; la viticulture moderne connaît toujours cette distinction.

¹⁹⁶ Cat. n^{os} 502-508.

¹⁹⁷ Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch* I, p. 198 (Beleg 3520), et, *LÄ* VI, p. 1172, n. 69 ; tous deux traduisent *s3t* par « champ » ou « marais » ; je remercie Christina Hein pour avoir attiré mon attention sur ces références. Cf. également la discussion de ce terme chez Stephen Quirke, dans Bietak/Černý, *Scarabs of the Second Millennium BC*, p. 183-184.

¹⁹⁸ En particulier cat. n^{os} 506 et 507.

Nom du vigneron		N ^{os} de cat.
	<i>Jt3</i> ?	508-510
	[...] <i>tjw</i> [...] ?	472
 ou 	<i>P3</i> -[...] ou <i>Sty</i> -[...] ?	464
	<i>P3-nrw</i> ?	477 et 478
	<i>Šm-wh3-sw</i> ?	473 et 493

Fig. 30 : Vignerons de Ka-en-kemet attestés en l'an 6 (de Séthi I^{er}) sur les jarres de la Vallée des Rois

Le nom de *Šm-wh3-sw* se retrouve également parmi les étiquettes de jarres retrouvées au Ramesseum¹⁹⁹. Quant au nom d'*Jt3*, il est peut-être lié à la mention *sh*²⁰⁰.

En revanche, les inscriptions de la Vallée des Rois ne semblent pas mentionner le vigneron *Hrj*, attesté sur une étiquette de Ka-en-kemet retrouvée à Deir al-Medina et dont la formule est proche de la nôtre²⁰¹. L'homonyme d'un des vignerons de l'Eau de Menmaâtê, *H(w)j*, chef vigneron à Ka-en-kemet au début du règne de Ramsès II n'apparaît pas non plus dans notre documentation²⁰².

Le titre porté par les vignerons est plus facile à identifier. La deuxième ligne de la formule de l'an 6 commence systématiquement par $\Rightarrow$ *hrj*, suivi dans la plupart des cas par *k3myt*²⁰³. Ce titre de « chef d'une équipe de travailleurs de *kamou* » est relativement fréquent et il semble bien qu'il faille le distinguer de celui de *hrj-k3mjw*²⁰⁴.

Alors que deux étiquettes présentent une graphie moins courante de *k3-(myt)*, $\mathfrak{U}$ ²⁰⁵, une autre pourrait présenter la même graphie problématique que l'un des tessons du Ramesseum²⁰⁶.

5.3.4 Qualité du vin

Les étiquettes de l'an 6 comportent uniquement l'indication *nfr nfr*²⁰⁷ – le plus souvent précédée d'une redondance : *jrp n nfr nfr*²⁰⁸. Fait intéressant, tous les tessons attribuables à l'an 6 et à Ka-en-kemet sont recouvert d'un engobe poli, ce qui renforce l'hypothèse d'un lien entre ce traitement de surface et la conservation d'un vin de qualité supérieure. En revanche, la distinction entre le *marl* D (ouest et centre du Delta) et sa variante le *marl* F (est du Delta) n'a pu être effectuée en comparaison avec les jarres provenant de l'Eau de Menmaâtê²⁰⁹.

De manière similaire aux jarres retrouvées à Deir al-Medina et au Ramesseum, la production de Ka-en-kemet retrouvée dans la nécropole royale mentionne un nombre de jours (*n hrw* [X]), allant de seize à vingt-deux (fig. 31). Il faut bien noter que les scribes ont clairement écrit ce nombre comme une indication de quantité et non pas comme une date fixée à

¹⁹⁹ Bouvier, *Étiquettes*, p. 49-51 et 213.

²⁰⁰ « Chef de l'équipe de *k3mjw*, *Jt3* du marais/de l'oasis » ? Mentionnons au passage la discussion dans Bouvier, *Étiquettes*, p. 113 sur l'existence possible de l'anthroponyme *Jt3*.

²⁰¹ Koenig, *Étiquettes*, n° 6289 ; cette formule ne comprend cependant pas la mention d'un nombre de jours.

²⁰² Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXX-XXXI et XXXV-XXXVI, n°s 258 et 296 ; Bouvier, *Catalogue des étiquettes*, n°s 281-300 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 49-51.

²⁰³ Cat. n°s 446, 460(?), 463, 473(?), et 510 ; le n° 464 pourrait indiquer plutôt *hrj-k3mjw* puisque le double *j* est suivi directement du déterminatif de l'homme au bâton.

²⁰⁴ Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 246 (n° 25, P. Anastasi IV), et Lerstrup, *GM* 151.

²⁰⁵ Cat. n°s 448 et 459 ; Abd er-Raziq, *MDAIK* 35, p. 245-246 (n°s 7, 8, 11, 17 et 20, attestées à Malqata et au Ramesseum).

²⁰⁶ Cat. n° 456 ; cf. Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXXI-XXXII, n° 263, et Bouvier, *Étiquettes*, p. 112-113.

²⁰⁷ Cat. n°s 445, 462, 463, 464(?), 465(?), 467(?), 473, 476, 494.

²⁰⁸ Celle-ci a été reconnue comme erronée dans Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXXI-XXXII ainsi que Bouvier, *Étiquettes*, p. 145 (n. 828), et semble faire partie des habitudes des scribes de Ka-en-kemet en l'an 6 de Séthi I^{er}.

²⁰⁹ Voir chap. 3.

un jour [X]. Cette période de plusieurs jours est très probablement celle de la durée de fermentation ou de cuvaison du vin, pouvant s'étendre de 3 à 25 jours d'après les étiquettes de jarres connues aujourd'hui²¹⁰.

Nombre de jours	N ^{os} de catalogue
10+x	466 et 509
16	445, 463, 467-472 et 494
17	473
18	474
20	475
20+x	476
22	477

Fig. 31 : Indications du nombre de jours dans la formule de l'an 6

En résumant ce que nous apprennent jusqu'à présent les étiquettes de jarres, Ka-en-kemet semble se différencier des autres vignobles de l'époque ramessides par trois caractéristiques : 1) une production accrue de vin de qualité supérieure ; 2) un décompte exact des jours de fermentation ; 3) une topographie différenciée (vigne au plat/en coteau)²¹¹.

Il semble en effet que, depuis ses débuts, Ka-en-kemet ait été prévu pour fournir en particulier de l'*jrp nfr nfr*. Sa production constitue au moins 85% des livraisons de ce produit parmi les étiquettes de jarres du Ramesseum²¹². Dans la tombe de Séthi I^{er}, toutes les jarres provenant de ce vignoble présentent un engobe poli et contenaient du vin de qualité supérieure.

L'indication du nombre de jours de fermentation semble avoir un lien encore plus étroit avec Ka-en-kemet. À ce jour, elle n'a pu être associée à aucun autre vignoble²¹³.

On a donc l'impression que Ka-en-kemet fut, à partir du règne de Séthi I^{er}, le laboratoire de nouvelles techniques de viticulture. Si ces méthodes n'ont peut-être pas été inventées à et pour Ka-en-kemet, nos inscriptions permettent au moins d'affirmer que c'est dans cette exploitation qu'elles ont fait leur apparition dans les formules très standardisées des étiquettes de jarres.

5.3.5 Paléographie

L'étude de la paléographie de la formule de l'an 6 apporte un éclairage supplémentaire comportant deux aspects importants. Premièrement, les scribes de Ka-en-kemet ont écrit de manière aussi variée que ceux de l'Eau de Menmaâtré ; deuxièmement, nous avons ici une paléographie complètement différente de celle en vigueur deux ans plus tard et dans un lieu situé probablement à moins de cent kilomètres de distance.

Au premier regard, la paléographie de l'an 6 présente d'assez grands traits, tracés rapidement et donnant un aspect tantôt « calligraphique », tantôt « brouillon » et ne facilitant pas le déchiffrement. Notons que les exemples de la même formule n'appartenant pas à notre corpus²¹⁴ sont parmi les plus lisibles.

L'état de conservation rend souvent difficile l'attribution définitive de chaque étiquette à un type d'écriture. Les caractéristiques les plus marquantes permettant d'identifier plusieurs

²¹⁰ Haring, *Divine Households*, p. 348 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 36, 226-228 et 232-234.

²¹¹ Voir chap. 5.3.2.

²¹² Parmi les groupes I et J confondus ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 226-230.

²¹³ Voir Bouvier, *Étiquettes*, p. 227 et 232-233 ; elle figure dans les formules de Ka-en-kemet Ib, If, Ih et J, ainsi que les groupes Ba et Ha auxquels n'a pu être associé aucun toponyme ; à Deir al-Medina, quelques autres toponymes semblent avoir produit du vin « de [X] jours ».

²¹⁴ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXVIII-XXIX et XXXI-XXXII, n^{os} 229(?), 232 et 265, et trois étiquettes mises au jour par l'*American Research Center in Egypt*.

moins parmi les scribes de Ka-en-kemet concernent l'écriture du mot *Kmt* et celle du titre du responsable (fig. 32).

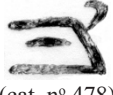
Hiéroglyphes	Scribe(s) A	Scribe(s) B	Scribe(s) C
	 (cat. n° 461) (cat. n° 446)	 (cat. n° 456) (cat. n° 459)	
	 (cat. n° 468) (cat. n° 502)	 (cat. n° 478)	 (cat. n° 497) (cat. n° 481)
	 (cat. n° 463) (cat. n° 502)	 (cat. n° 478) (cat. n° 496)	 (cat. n° 497)

Fig. 32 : Paléographie comparative des écritures A, B et C de la formule de l'an 6 (de Séthi I^{er})

À titre d'exemple, alors que le scribe A sépare distinctement le  du déterminatif  dessiné en trois traits, les scribes B et C ont choisi la ligature (bien arrondie pour l'un et plus angulaire pour l'autre).

On notera enfin que la graphie de  avec un seul trait diacritique oblique tend à confirmer la datation sous le règne de Séthi I^{er}²¹⁵.

5.4 Autres formules

5.4.1 Genres

Aux deux groupes principaux des formules de l'an 6 et de l'an 8 de Séthi I^{er} s'ajoute un ensemble hétérogène de 132 tessons (cat. n°s 511-642). Seuls les 58 premiers présentent suffisamment d'éléments permettant de reconstituer en partie leur formule et ils seront donc étudiés en détail ici. Ils forment la plus grande partie du matériel découvert dans les secteurs B, C et E, et on peut supposer que seul un petit nombre de ces jarres provient également du mobilier funéraire de la tombe KV 17.

Mis à part quelques noms royaux et années de règne, ainsi que de rares indications de provenance, très peu de caractéristiques se retrouvent sur plus d'une étiquette.

Seules deux mentions de qualité (*nfr* et *nfr nfr*)²¹⁶ ont été relevées, inscrites sur un engobe poli, ce qui confirme l'hypothèse d'un lien entre qualité du vin et qualité de l'argile (voir chap. 5.2.4 et 5.3.4).

Quatre noms de responsables ont été identifiés (fig. 33). Parmi ceux-ci, *Swnr* (*Swl*) figure peut-être également parmi les étiquettes de jarres du Ramesseum²¹⁷.

Mentionnons ensuite deux tessons sur lesquels figure le nom du pr *Jmn-R^c nsw ntrw*, « domaine d'Amon-Rê, roi des dieux »²¹⁸. Correspondant probablement au domaine du

²¹⁵ Bouvier, *Étiquettes*, p. 177.

²¹⁶ Cat. n°s 512 et 552.

²¹⁷ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXVII-XXVIII, n° 220 et pl. XXXIV-XXXV, n° 290 ; Bouvier, *Catalogue des étiquettes*, n° 1516 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 130 et 157.

²¹⁸ Cat. n°s 546 et 547.

Nom du vigneron		N ^{os} de cat.
	<i>Jrt</i>	553
	<i>My</i>	528 et 536
	<i>R^c-ms (?)</i>	525
	<i>Swnr (Swl)</i>	538

Fig. 33 : Noms de vigneron identifiés sur les étiquettes à formule particulière

temple d'Amon à Karnak, cette institution est présente sur plusieurs étiquettes de Deir al-Medina²¹⁹.

Deux documents²²⁰ semblent présenter une séquence comprenant le terme *dw3*, sans qu'aucun exemple comparable n'ait été trouvé dans la documentation publiée à ce jour.

Le terme  *m^cqqt (m^cq3q3t)*, « terrain meuble, humide »²²¹, présent sur un document, pourrait être – comme *sh̄t* à Ka-en-kemet – une désignation topographique encore inconnue dans le contexte de la vigne (voir chap. 5.3.2)²²².

Un grand tesson très épais d'argile des oasis²²³ porte une inscription peu lisible dans laquelle on reconnaît avec peine le mot *jrp*. Ce n'est pas le seul récipient des oasis à avoir été retrouvé dans la Vallée des Rois²²⁴. Son grand intérêt est l'association de cette provenance avec la mention d'« Asiatiques » *3mw*, qui n'est pas sans rappeler celle des « *3mw* du marais » sur une jarre retrouvée à Deir al-Medina²²⁵. Nous aurions ainsi peut-être la trace d'une autre colonie de Proche-Orientaux, cette fois-ci dans les oasis du désert libyque.

Ce groupe inclut enfin une série d'étiquettes qui ne proviennent pas de jarres à vin. Quatre d'entre elles²²⁶ portent, souvent au niveau de l'anse, une indication de quantité, respectivement de 17, 20+x, 20¼, 36 et 39 *hin*, ce qui ne se retrouve que très rarement sur les jarres à vin²²⁷. L'engobe poli pourrait indiquer qu'il s'agit d'huile (*neheh* ?).

Deux autres tessons polis mentionnent en outre la *sermet*, décrite parfois comme de la bière faite à base de dattes²²⁸. Ce breuvage pourrait avoir plutôt un lien avec l'activité des artisans dans la nécropole royale qu'avec le mobilier funéraire d'une des sépultures.

5.4.2 Noms royaux

Malheureusement, peu de noms d'institutions sont conservés sur les étiquettes de ce groupe. L'appellation complète d'un temple des Millions d'années *hwt m ḥḥ n rnpwt* apparaît trois fois, sans que le roi fondateur ne puisse être identifié²²⁹.

Un autre roi²³⁰ semble porter l'épithète *mry Jmn* « aimé d'Amon », suivant les habituels *ḥnh(w) wd3(w) snb(w)*.

Seuls deux souverains sont attestés parmi ces étiquettes. Le nom de Séthi I^{er} n'étonne guère dans cette zone de la Vallée des Rois. Son nom de couronnement, Menmaâtrê, et son

²¹⁹ Koenig, *Étiquettes*, n^{os} 6347, 6379, 6388, 6439, 6492 et 4 tessons inédits.

²²⁰ Cat. n^{os} 549 et 550.

²²¹ Hoch, *Semitic Words*, p. 168 (n^o 221).

²²² Cat. n^o 560.

²²³ Cat. n^o 566 ; je remercie Laurent Bavay de m'avoir indiqué l'origine de cette argile.

²²⁴ Aston, *Ä&L* 8, p. 141-142.

²²⁵ Bavay/Marchand/Tallet, *CCE* 6, p. 83-84.

²²⁶ Cat. n^{os} 561-564.

²²⁷ Bouvier, *Étiquettes*, p. 37.

²²⁸ Voir Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), *Egyptian Stories*, p. 15, n. 9.

²²⁹ Cat. n^{os} 519-521.

²³⁰ Cat. n^o 524.

nom de naissance, Séthi Merenptah, apparaissent sur deux tessons²³¹. Notons que le nom de naissance est écrit avec une graphie du dieu Seth plutôt caractéristique de la XX^e dynastie :  ²³².

En revanche, la présence de trois ou quatre étiquettes au nom d'Horemheb soulève quelques questions²³³. Un document mentionne l'an 14 et du vin *nfr* du *pr* (*Hr-m-hb*) [...] *m pr Jmn*, alors que les autres font référence au *pr* ou au *hwt* de (*Dsr-hprw-r*)²³⁴.

Deux interprétations s'offrent à nous. Ces étiquettes pourraient avoir appartenu à des jarres placées dans une sépulture de la Vallée des Rois à l'époque d'Horemheb. Sa propre tombe (KV 57) n'est pas assez éloignée pour exclure un déplacement ultérieur de quelques tessons provenant de son mobilier funéraire. L'étiquette de jarre à vin datée de l'an 14 retient particulièrement l'attention puisqu'il s'agit de l'année la plus avancée attestée pour le règne de ce roi²³⁴. Parmi les jarres retrouvées dans sa tombe de Saqqara, certaines datent d'un an 1 (peut-être d'Ay) et trois autres mentionnent le *pr* (*Hr-m-hb*) et l'an 13 d'Horemheb qui n'est, lui non plus, attesté nulle part ailleurs que sur des jarres²³⁵.

Entre 2006 et 2007, les travaux menés par Geoffrey Th. Martin dans la tombe KV 57 ont permis de retrouver un grand ensemble de fragments d'étiquettes parmi les gravats laissés par Davis et Ayrton dans le puits (chambre E). Toutes proviennent du mobilier funéraire d'Horemheb. Parmi les étiquettes portant une date clairement identifiable, il s'agit à chaque fois de l'an 13 ou de l'an 14 du roi et le nom du temple mentionne toujours *Hr-m-hb* et jamais *Dsr-hprw-r*²³⁶.

Une autre interprétation, qui est préférée ici, est celle d'une utilisation plus tardive des jarres dont les fragments ont été retrouvés près de la tombe KV 17. Les sépultures de Ramsès I^{er} (KV 16) et de Séthi I^{er} étaient peut-être pourvues de jarres remplies sous le règne de leur prédécesseur, à l'instar de la jarre de l'an 31 d'Amenhotep III placée dans la tombe de Toutankhamon²³⁷. Ces jarres pourraient cependant provenir aussi d'une autre tombe ramesside, l'année de règne pouvant alors faire référence à Ramsès II (Séthi I^{er} ayant régné entre neuf et onze ans²³⁸). Rappelons-nous également la présence de nombreuses étiquettes de jarres à vin de Séthi I^{er} dans les dépôts du Ramesseum.

Cette hypothèse soulève la question de la longévité des institutions d'Horemheb à l'époque ramesside. On sait qu'un *pr Hr-m-hb m pr Jmn* était en fonction à Thèbes au moins jusqu'au règne de Ramsès V²³⁹. À cette question s'ajoute le problème de la dénomination des institutions.

En effectuant le même travail de recherche que pour celles de Séthi I^{er} parmi l'ensemble des jarres inscrites (cf. chap. 5.2.1) – la plupart provenant ici de Deir al-Medina –, on peut faire les observations suivantes (voir tableau fig. 34) :

- il existe toutes les combinaisons possibles des termes *hwt* et *pr* avec les noms de couronnement *Dsr-hprw-r* *stp-n-r* et de naissance *Hr-m-hb mry-jmn* du roi, à l'exception de *hwt Hr-m-hb mry-jmn* qui n'est pas attesté ;

²³¹ Cat. nos 511 et 513/514. Notons que le n° 512 pourrait aussi porter le nom de couronnement de Séthi I^{er}, mais le cartouche est trop fragmentaire : [...]-m37r-...].

²³² Cat. n° 513/514 ; Bouvier, *Étiquettes*, p. 178 ; pour la représentation graphique changeante du signe Seth et sa signification pour la datation, voir Janssen, dans *Village Varia*, p. 139-145.

²³³ Cat. nos 515-518.

²³⁴ Cat. n° 515. La jarre provenait de Memphis : l'inscription a pu être complétée grâce à une étiquette de même formule, retrouvée récemment dans la tombe KV 57, voir *infra*.

²³⁵ Schneider, *Memphite Tomb of Horemheb*, p. 11-12 ; pour la durée du règne d'Horemheb, voir van Dijk, *JARCE* 44, p. 193-200.

²³⁶ van Dijk, *JARCE* 44, p. 193-200.

²³⁷ Černý, *Inscriptions*, p. 3 et 24, pl. V, n° 25 ; Tallet, *BIFAO* 96.

²³⁸ Schneider, *Lexikon der Pharaonen*, p. 424 ; Brand, *Monuments of Seti I*, p. 296 et 305-309 ; Müller, *Ä&L* 16, p. 221-222 ; Hornung, dans Hornung/Krauss/Warburton, *Chronology*, p. 210-211 ; pour la durée du règne de Séthi I^{er}, voir van Dijk, dans Aston et al. (éd.), *Under the Potter's Tree*, p. 325-332.

²³⁹ P. Wilbour A 32,42 (§ 70) et 83,13 (§ 233) ; Gardiner, *Wilbour Papyrus I*, pl. 15a-16a et 40a-41a, ainsi que Haring, *Divine Households*, p. 302-303.

- les institutions portant le nom de couronnement dominant très nettement, à part égale pour le *hwt* et le *pr* ;
- aucune distinction, ni géographique, ni chronologique, ne peut être faite entre les trois dénominations attestées ; la datation sous le règne d'Horemheb n'est à peu près certaine que dans le cas des étiquettes provenant de sa tombe de Saqqara et de la tombe de Qaha (TT 360) à Deir al-Medina²⁴⁰.

Nom de l'institution	Complément	Objet	Denrée	An	Référence
<i>hwt</i> <i>Ḏsr</i> ?-[<i>hprw</i>]- <i>r</i> ^c [...]	?	E	<i>jrp</i>	1	Deir al-Medina : inédit n° i 718 (= n° fouilles 16.4.49 (GP))
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	<i>jrp</i>	4	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6295
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	—	B	<i>jrp</i>	—	Medinet Habou : Hölscher, <i>Medinet Habu II</i> , p. 109, fig. 92a
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	—	B	<i>jrp</i>	—	Medinet Habou : Hölscher, <i>Medinet Habu II</i> , p. 109, fig. 92b
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	—	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6339
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c) ^c . [<i>w.s.</i>]	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6396
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : inédit n° i 755 (= n° fouilles (77) 1935)
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	—	B	<i>sdh</i>	—	Medinet Habou : Hölscher, <i>Medinet Habu II</i> , p. 109, fig. 92c
<i>hwt</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c [<i>stp-n-r</i> ^c])	?	A	?	—	Medinet Habou : Hölscher, <i>Medinet Habu II</i> , p. 109, fig. 93
<i>hwt</i> <i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c	—	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 15
<i>hwt</i> <i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c	?	A	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1934-1935)</i> , p. 343
[<i>hw</i>]t ? (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	?	?	Vallée des Rois : MISR, cat. n° 517
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	<i>jrp</i>	2	Deir al-Medina : inédit n° i 189 (= n° fouilles K2)
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	—	E	<i>jrp</i>	3	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6299
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	<i>jrp</i>	6	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6403
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c [<i>stp-n-r</i> ^c])	?	E	<i>jrp</i>	13	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6294
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	<i>jrp</i>	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6342
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6343
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	<i>jrp</i>	?	Deir al-Medina : inédit n° C 549
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	[<i>jrp</i> ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6344
<i>pr</i> ([<i>Ḏs</i>]r- <i>hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	<i>jrp nfr</i> <i>nfr</i>	?	Deir al-Medina : inédit n° i 827 (= n° C 735)
<i>pr</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 858 (= n° C 555)
<i>pr</i> ? (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c [...])	?	E	?	?	Vallée des Rois : MISR, cat. n° 516
<i>pr</i> ? (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c)	?	E	<i>mrht</i>	10	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6111
<i>pr nsw n</i> (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c <i>stp-n-r</i> ^c) ? ^c . ^c . <i>w.s.</i>	?	E	<i>jrp nfr</i> <i>nfr</i> ?	?	Saqqara : Schneider, <i>The Memphite Tomb of Horemheb</i> , p. 13, pl. 3 et 52, n° 28
[...] (<i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c [<i>r</i> ^c] <i>stp-n-r</i> ^c)	<i>m pr Jmn</i>	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 997
[...] <i>Ḏsr-hprw-r</i> ^c	<i>mry Jmn</i> / <i>m pr Jmn</i> ?	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 26

Fig. 34 : Attestations des noms d'Horemheb sur jarres inscrites, y compris les inscriptions découvertes par la mission de l'Université de Bâle (étiquettes de jarres 'E', estampilles sur scellements 'S' ou sur anses 'A')

²⁴⁰ Nagel, *Céramique Deir el-Médineh*, p. 15 et 17, n° 6 ; il est certainement plus aisé de l'attribuer au matériel de l'époque de Séthi I^{er} plutôt qu'à celui d'*Jn-hr-h*^c, datant de la fin de la XIX^e et du début de la XX^e dynastie ; voir également Aston, *Ä&L* 14, p. 190.

Nom de l'institution	Complément	Objet	Denrée	An	Référence
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>) c.w.s. mry Jmn	—	E	[jrp ?]	?	Deir al-Medina : Koenig, <i>Étiquettes</i> , n° 6483
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c [...]</i>)	?	E	[jrp ?]	?	Deir al-Medina : inédit n° i 725
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>) c.w.s.	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 821 (= n° C 662)
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>) c.w.s.	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 866 (= n° fouilles MB 20/12/32)
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>) c.[w.s.]	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° d 236
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>) c.w.s.	?	E	?	?	Deir al-Medina : inédit n° i 805 (= n° C 690)
[...] (<i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>)	?	A	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1934-1935)</i> , p. 343
[...] <i>Dsr-hprw-r^c stp-n-r^c</i>	?	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 16
pr (<i>Hr-m-hb mry-jmn</i>)	m pr Jmn	E	jrp	2	Deir al-Medina : Nagel, <i>La céramique du Nouvel Empire</i> , p. 15 et 17, n° 6
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) c.w.s.	m pr Jmn	E	jrp	13	Vallée des Rois : KV 57, van Dijk, <i>JARCE</i> 44, fig. 1
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) c.w.s.	m pr Jmn	E	jrp nfr nfr	13	Saqqara : Schneider, <i>The Memphite Tomb of Horemheb</i> , p. 12, pl. 2 et 50, n° 22
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) c.w.s.	m pr Jmn	E	jrp ndm	14	Vallée des Rois : KV 57, van Dijk, <i>JARCE</i> 44, fig. 1
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) [c.w.s.]	m pr Jmn	E	jrp nfr	14	Vallée des Rois : MISR, cat. n° 515
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) c.w.s.	m pr Jmn	E	jrp [nfr]	14	Vallée des Rois : KV 57, van Dijk, <i>JARCE</i> 44, fig. 1
pr (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>) c.w.s.	m pr Jmn	E	jrp nfr nfr	14	Vallée des Rois : KV 57, van Dijk, <i>JARCE</i> 44, fig. 1
pr (<i>Hr-m-hb mry-[n]-jmn</i>) c.w.s.	?	E	?	?	Saqqara : Schneider, <i>The Memphite Tomb of Horemheb</i> , p. 12 et pl. 2, n° 26
pr <i>Hr-m-hb</i>	?	A	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1934-1935)</i> , p. 343
pr (<i>Hr-m-hb</i>)	?	A ?	?	—	Deir al-Medina : Bruyère, <i>Deir el Médineh (1945-1947)</i> , fig. 38, n° 12
[...] (<i>Hr-m-hb mry-[n]-jmn</i>)	m pr J[mn?]	E	?	?	Vallée des Rois : MISR, cat. n° 518
[...] (<i>Hr-m-hb mry-n-jmn</i>)	?	E	[jrp ?]	?	Deir al-Medina : inédit n° i 898

Fig. 34 (suite) : Attestations des noms d'Horemheb sur jarres inscrites, y compris les inscriptions découvertes par la mission de l'Université de Bâle (étiquettes de jarres 'E', estampilles sur scellements 'S' ou sur anses 'A')

5.4.3 Années de règne

Mise à part la seule année de règne associée au nom d'Horemheb, aucune autre date attestée dans ce groupe (fig. 35) ne peut être attribuée à un souverain ou à un lieu de production, exception faite de l'an 8 (voir chap. 5.4.4).

La paléographie de plusieurs des étiquettes de ce groupe rappelant celle des étiquettes du Ramesseum, on peut supposer que ces inscriptions sont surtout d'époque ramesside. La présence à deux reprises de la locution prépositive *m-drt*, apparaissant sous le règne de Ramsès II dans les formules des étiquettes de jarres, tend à confirmer cette datation²⁴¹.

En ce qui concerne les jarres datées de l'an 1, il est permis de penser qu'elles ont pu également faire partie du mobilier funéraire de Séthi I^{er}. Elles auraient alors contenu du vin produit sous le règne de son père Ramsès I^{er} ou choisi parmi les premières vendanges de son fils Ramsès II. Celui-ci l'aurait offert à son père comme il l'a fait plus tard pour sa mère, la reine Touy, dont la tombe contenait une jarre de vin de l'an 22 de son règne²⁴².

²⁴¹ Cat. nos 529 et 538.

²⁴² Desroches-Noblecourt, *Ramsès le Grand*, p. 264-265.

Année de règne	N ^{os} de catalogue
1	527-532 et 549(?)
3	533-535
4	536-538
8	539-541(?)
10	546
14 (Horemheb)	515
24 (?)	548

Fig. 35 : Attestations d'années de règne parmi les étiquettes n'ayant été attribuées à aucune formule

5.4.4 Provenances

Mis à part le tesson d'amphore des oasis²⁴³, peu d'indications peuvent être obtenues sur la provenance des produits contenus dans les jarres de ce groupe. Quelques variations d'argile ont été observées, notamment dans les teintes ; deux étiquettes pourraient constituer deux beaux exemples de *marl* F, d'aspect grisâtre et d'une épaisseur inférieure à la moyenne²⁴⁴.

Une des inscriptions fait référence à un toponyme commençant par $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$ (*nzy*)²⁴⁵. Peut-être faut-il reconstituer ici le vignoble de *nzy Jmn* (Nay-Amon), bien représenté dans l'approvisionnement du Ramesseum²⁴⁶. S'il s'avère que le tesson date du règne de Séthi I^{er}, nous aurions là la plus ancienne attestation de ce toponyme. Les possibilités de reconstitution du nom ne manquent cependant pas, étant donné le grand nombre de toponymes commençant par *nzy*²⁴⁷.

Notons que deux étiquettes indiquent apparemment $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$ (*jtrw jmntj*), le Fleuve occidental, région qui perdit beaucoup de son importance vinicole sous les premiers ramessides²⁴⁸.

Connu à travers les étiquettes de jarres de Malqata, d'Amarna, de Bouhen et de la tombe de Toutankhamon, le toponyme $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$ *Tjrw* figure également sur l'un de nos tessons²⁴⁹. Ce site de l'extrême est du Delta a fourni en outre quelques jarres à vin attestées au Ramesseum²⁵⁰.

Une région bien représentée parmi ces inscriptions est située *hr t3 w3t jmntt K3*, « du côté ouest de Ka »²⁵¹. Le toponyme Ka est également attesté à Deir al-Medina et au Ramesseum, et l'on supposait jusqu'à présent que sa fondation datait du règne de Ramsès II²⁵². Pour compléter la réflexion de Bouvier sur l'origine de la graphie de ce toponyme, relevons qu'en lisant simplement les signes le composant $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$, on obtient *k3-mw* « vignoble, verger ». Il pourrait donc s'agir du nom-programme d'une région destinée à fournir une importante production agricole. Tout comme probablement Nay-Amon, Ka se situait à l'ouest du Delta²⁵³ et ces deux vignobles ont fourni ensemble près de 40% des livraisons de vin attestées au temple de Ramsès II²⁵⁴.

²⁴³ Cat. n° 566.

²⁴⁴ Cat. n°s 518 et 519 ; voir chap. 3.

²⁴⁵ Cat. n° 512.

²⁴⁶ Bouvier, *Étiquettes*, p. 194-195.

²⁴⁷ Grandet, *Le Papyrus Harris I*, vol. 2, p. 130-131, n. 519.

²⁴⁸ Cat. n°s 522 et 523 ; voir chap. 2 et 5.2.2.

²⁴⁹ Cat. n° 536.

²⁵⁰ Bouvier, *Étiquettes*, p. 108-109 (groupe XI) et 203-204.

²⁵¹ Cat. n°s 519(?) et 539-545.

²⁵² Bouvier, *Étiquettes*, p. 88-100 (groupe VIII), 136 et 197-201 ; un lien avec le temple des Millions d'années de Séthi I^{er} est cependant attesté à Deir al-Medina (par exemple Koenig, *Étiquettes*, n° 6311).

²⁵³ Bouvier, *Étiquettes*, p. 194, 198 et 200 ; Bouvier, *Memnonia* 14, p. 71.

²⁵⁴ Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 264.

Notre graphie de  diffère cependant de celles visibles sur les étiquettes du Ramesseum et il n'est pas certain qu'il faille vraiment lire *k3* au-dessus de l'étendard. Il ne peut être exclu qu'il s'agisse ici d'un nouveau toponyme.

Celui-ci est lié à un an 8 et la paléographie utilisée rappelle celle de l'Eau de Menmaâtrê. En outre, les huit étiquettes ont été retrouvées dans le secteur A et il s'agit donc peut-être d'une production contemporaine, complétant, depuis une autre région du Delta, la commande en vin destiné au mobilier funéraire de la tombe KV 17.

6 Les jarres à vin dans les tombes royales du Nouvel Empire

6.1 Le vin en tant que partie intégrante du mobilier funéraire

Dès les débuts de l'histoire de la civilisation égyptienne, à l'époque thinite (3000-2740 av. J.-C.), des récipients à vin furent déposés dans les tombes, marquant la signification importante de ce breuvage dans le contexte religieux et funéraire. Les Textes des pyramides font plusieurs fois mention du rôle joué par le vin en tant que boisson des dieux et du roi défunt, idée reprise plus tard dans le Livre des morts²⁵⁵ :

« L'eau de Pépi est du vin, comme (celle de) Rê. »

« Vois Pépi, venu pour vie et joie ; il s'est fait son repas des dattes et du vin qui sont dans le *kanou* du dieu. »²⁵⁶

Parmi les nombreuses provisions consommables – pain, céréales, fruits, légumes, volaille, viandes, bière, vin, huile – ne manquant pas d'accompagner les défunts dans l'au-delà, les jarres contenant des produits liquides étaient particulièrement fréquentes dans les tombes de l'élite du Nouvel Empire²⁵⁷. Leur fonction primaire était l'approvisionnement du défunt dans sa vie après la mort. Alors que la bière occupait une place importante dans les mobiliers funéraires modestes, le vin était la marque d'un statut social élevé, d'une part en tant que boisson plus raffinée, d'autre part à cause de son important rôle rituel. Il est également une composante fixe des listes d'offrandes. Comme nous l'avons vu, les institutions d'État géraient les livraisons du vin destiné tant aux sépultures privées qu'à celles des rois.

Parmi les tombes privées du Nouvel Empire où des jarres à vin sont attestées figurent²⁵⁸ :

- *Nfr-h3wt* (Khokha, règne d'Hatchepsout/Thoutmosis III)²⁵⁹,
- *Nht-mnw* (TT 87, règne d'Hatchepsout/Thoutmosis III),
- *Šn-nfrj* (TT 99, règne de Thoutmosis III)²⁶⁰,
- *Jmn-m-jp3t* (TT 29, règnes de Thoutmosis III et d'Amenhotep II)²⁶¹,
- *Mrj* (TT 95, règne d'Amenhotep II)²⁶²,
- *T3nwnj* (TT 74, règne de Thoutmosis IV),
- *H^c* (TT 8, règne d'Amenhotep III),
- *ꜥpr-jr* (Saqqara, règne d'Akhenaton),
- *Hr-m-hb* (Saqqara, règnes de Toutankhamon et d'Ay),
- *Mꜥy3* et *Mryt* (Saqqara, règne d'Horemheb et époque ramesside)²⁶³,

²⁵⁵ Par exemple le chapitre 178, 57.

²⁵⁶ Pyr. 210,130 et 508,1112 ; d'après la traduction de Speleers, *Textes des Pyramides*, p. 23 et 139.

²⁵⁷ Smith, *MDAIK* 48, p. 210-211 et 217.

²⁵⁸ Voir en parallèle les références indiquées dans le chap. 1.

²⁵⁹ Hayes, *BMAA* 30, en particulier 32, fig. 1, 5 et 21.

²⁶⁰ Bohleke, dans Strudwick (éd.), *The Tomb of Senneferi*, p. 239-259.

²⁶¹ Trois étiquettes de jarres ; communication informelle de Laurent Bavay.

²⁶² Trois étiquettes de jarres ; je remercie Andrea Gnirs pour cette communication informelle.

²⁶³ van Dijk, dans Aston/Aston, *The Tomb of Maya and Meryt III*, p. 345-373.

- *Q3h3* (TT 360, règne de Séthi I^{er}),
- *Jpwy* (TT 217, règne de Ramsès II),
- *Jn-hr-h^c* (TT 359, règne de Ramsès III)²⁶⁴,
- Tombe 1165 (Cimetière de l'Ouest, Deir al-Medina)²⁶⁵.



Fig. 36 : KV 11, corridor C, 2^e annexe ouest (g) : jarres du « Trésor » de Ramsès III

6.2 Indices archéologiques

Les rois ne manquaient pas de disposer également de leur propre réserve de vin les accompagnant dans l'au-delà. Des groupes d'amphores ont été représentées sur les parois de plusieurs tombeaux, comme dans celui de Tauseret (KV 14)²⁶⁶ ou celui de Ramsès III (KV 11 ; fig. 36). Chez ce dernier, elles occupent une bonne place – à côté de récipients mycéniens – dans la deuxième annexe ouest (Cg) du deuxième corridor intérieur. Un graffiti hiératique au-dessus de la porte la désigne comme étant le *pr-hd*, le « Trésor »²⁶⁷.

Le seul tombeau où une telle « cave » a été préservée est celui de Toutankhamon (KV 62), découvert presque intact par Carter en 1922. Retrouvées principalement dans l'annexe et dans la chambre du sarcophage, au moins 26 amphores – parfois encore entières et scellées – faisaient partie de son mobilier funéraire. Tout comme chez Séthi I^{er}, on a combiné chez

²⁶⁴ À ce jour, il n'a pas été possible de distinguer le matériel provenant à l'origine de cette tombe de celui de la tombe TT 360.

²⁶⁵ Bavay, *Egypte. Afrique & Orient* 36, p. 27, fig. 5.

²⁶⁶ Salle du sarcophage de la reine (J1), moitié sud-est : Hornung, *Tal der Könige*, p. 200, fig. 158 ; la couleur de ces deux jarres pourrait indiquer qu'elles étaient peintes.

²⁶⁷ Champollion, *Notice descriptive* I, p. 407-408 ; Černý, *Valley of the Kings*, p. 32-33. Je remercie Florence Mauric-Barbéro de m'avoir indiqué ces références.

Toutankhamon plusieurs catégories de produits, du « simple » *jrꜥ* au *šdh nfr nfr*, en passant par le vin *ndm* et *nfr*²⁶⁸.

Malheureusement, peu de traces ont été retrouvées dans les autres tombes royales. Mises à part deux étiquettes de jarres portant la formule de l'an 8 de Séthi I^{er}, Daressy en a publié une troisième provenant vraisemblablement du tombeau d'Amenhotep II (KV 35)²⁶⁹. Les fouilles japonaises de la sépulture d'Amenhotep III (KV 22 et 22A) ont livré un peu plus de trente inscriptions²⁷⁰. Les 168 fragments retrouvés par Geoffrey Th. Martin dans les gravats du puits de la tombe d'Horemheb (KV 57) correspondent à un minimum de 60 jarres (principalement destinées au vin)²⁷¹. Christian Leblanc a mis au jour quelques tessons inscrits lors des travaux effectués dans la tombe de Ramsès II (KV 7)²⁷². Enfin, la Mission archéologique du Louvre a découvert un fragment de jarre portant une inscription en hiéroglyphes dans l'annexe Jd de la tombe de Merenptah (KV 8)²⁷³.

Cette situation est le résultat du peu d'intérêt longtemps manifesté par les chercheurs pour ce genre de matériel, ce que démontre également la place réservée à la céramique dans la plupart des publications de fouilles de la Vallée des Rois. Les tessons d'amphores gisaient le plus souvent sur le sol parmi les autres petits fragments d'objets et les innombrables gravats. Ils ont le plus souvent été évacués à l'extérieur avec ce matériel, sans éveiller l'attention des fouilleurs. C'est exactement ce qui se produisit dans le cas des étiquettes de jarres de la tombe KV 17, déposées avec de nombreux gravats dans le secteur A, à l'est de l'entrée.

Malgré le peu d'indices existants, nous pouvons être certains que chaque tombeau royal de la Vallée des Rois était doté d'une « cave à vin » plus ou moins grande. Les responsables de la nécropole et de la composition du mobilier funéraire royal suivaient en effet des prescriptions strictes pour préparer le contenu exact de la tombe. La comparaison générale de la sépulture de Toutankhamon avec les nombreux objets et fragments retrouvés dans d'autres caveaux de la Vallée des Rois a permis de voir qu'il existait un grand nombre d'éléments formant une sorte de mobilier type, auquel se référaient la plupart des souverains du Nouvel Empire²⁷⁴.

6.3 La « cave à vin » de la tombe de Séthi I^{er}

Comme nous l'avons vu, la grande majorité des tessons inscrits découverts par la mission de l'Université de Bâle et présentés ici sont les fragments de jarres placées à l'origine dans la tombe KV 17. À ce jour, il s'agit donc du plus grand ensemble connu d'amphores à vin ayant fait partie d'un mobilier royal du Nouvel Empire. Nous concluons cette étude en nous posant quelques questions pratiques sur l'emplacement originel de cette « cave à vin » dans le tombeau royal et en tentant d'en reconstituer l'élaboration.

Pour avoir une idée de la place occupée par les jarres à vin accompagnant Séthi I^{er} pour l'éternité, il est nécessaire d'en estimer la quantité approximative. Le comptage des débuts et des fins d'inscriptions permet d'isoler un nombre d'étiquettes de jarres individuelles qui correspond au nombre minimum d'amphores à la source de notre corpus : une vingtaine pour le vin de l'an 6 et une centaine pour celui de l'an 8.

²⁶⁸ Voir l'étude faite par Guasch Jané, *Antiquity* 85.

²⁶⁹ Daressy, *Fouilles*, p. 216, n° 24881.

²⁷⁰ Kondo, dans Reeves (éd.), *After Tut'ankhamūn*, p. 48 et 50 ; Yoshimura/Kondo, *ASAE* 78, p. 207 et 209 ; Kondo, *Orient* 26, p. 94-104.

²⁷¹ van Dijk, *JARCE* 44, p. 193-200.

²⁷² Communication orale de Guillaume Bouvier.

²⁷³ Barbotin/Guichard, *Memnonia* 18, p. 108-109, fig. 3.

²⁷⁴ Entre autres Smith, *MDAIK* 48, p. 214-217, et Wiese/Brodbeck (éd.), *Tutanchamun*, p. 83-127.

Ainsi que nous le montrent de nombreuses représentations sur les parois des temples et des tombes, les jarres égyptiennes n'étaient jamais empilées, mais étaient soit appuyées verticalement les unes contre les autres, soit placées sur des anneaux ou des supports à pieds²⁷⁵. Ceci s'explique en partie par le poids que pouvait atteindre une jarre pleine : la faible épaisseur du récipient au niveau des épaules ne permettait probablement pas un entassement vertical.

Pour calculer l'espace nécessaire au minimum d'amphores que contenait la tombe KV 17, il suffit donc d'estimer la surface en plan occupée par 120 récipients circulaires d'env. 25 cm de diamètre²⁷⁶. Le calcul le plus simple (120 fois 25 x 25 cm) nous donne 7,5 m². Une disposition en quinconce permettant de gagner de la surface, on obtient alors 6,6 m² (à savoir 12% de moins). Notons que cette estimation suppose que les jarres aient été placées tout à fait verticalement, en ne laissant que très peu d'espace pour les anses.

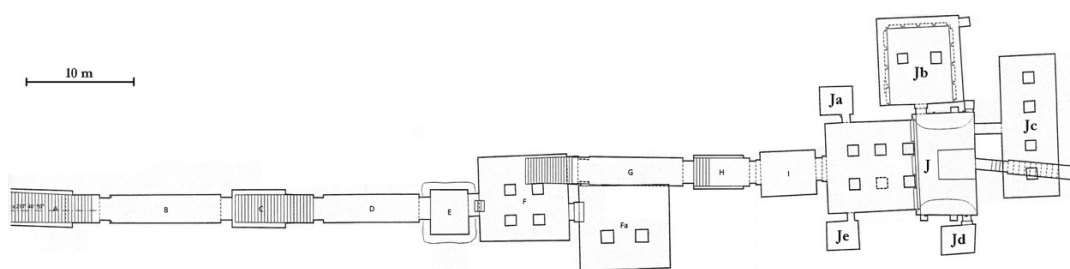


Fig. 37 : Plan de la tombe KV 17 (Séthi I^{er})

Si l'on se rapporte aux représentations d'amphores dans la tombe de Ramsès III²⁷⁷, les pièces de la tombe royale les plus susceptibles d'avoir accueilli la réserve de vin royal sont les annexes (voir chap. 6.2). Chez Séthi I^{er}, les chambres Ja, Jd et Je ont chacune une surface d'env. 8 m² (fig. 37). Cependant, les parois des annexes Ja et Je sont ornées, ce qui semble exclure un entassement de jarres qui aurait caché une grande partie du décor. Seule Jd pourrait donc avoir été réservée entièrement à la cave du roi. Cette pièce, dont le montant de la porte est orné d'un pilier *djed*, a été nettoyée et vidée lors d'une campagne de fouille en 2005 mais aucun indice concernant sa fonction n'a pu être trouvé²⁷⁸.

Peut-être faut-il plutôt replacer la cave du roi dans l'une des grandes salles Jb ou Jc, fouillée en 2017 par l'Université de Bâle. Dans un espace plus grand que celui d'une annexe, les amphores auraient pu être disposées de manière plus lâche, appuyées en oblique les unes contre les autres. L'exemple de Toutankhamon indique également que le roi souhaitait parfois, pour égayer son long voyage vers l'au-delà, disposer de quelques jarres à vin dans la salle du sarcophage (J), à proximité immédiate de sa dépouille.

Mais l'espace n'est pas le seul impératif auquel étaient soumis les responsables de la mise en place de la « cave » funéraire de Séthi I^{er}. Deux groupes principaux de jarres formaient la majeure partie de cet ensemble homogène : celles de l'an 6, provenant de Ka-en-kemet, et celles de l'an 8, provenant de l'Eau de Menmaâtrê. À celles-ci s'ajoutaient peut-être un petit nombre de récipients originaires de plusieurs régions du Delta – à l'ouest le Fleuve occidental, l'Ouest de Ka et Nay-Amon(?), et à l'est Tjarou – et des oasis du désert libyque (fig. 38). Il

²⁷⁵ Wood, *Biblical Archaeologist* 50, p. 76.

²⁷⁶ Ceci est une moyenne utilisée par commodité. À cette époque, le diamètre des jarres pouvait varier de 20 à 30 cm (voir par exemple fig. 11).

²⁷⁷ Ainsi qu'au plan du tombeau de Ramsès IV (P. Turin C. 1885), les annexes Ka et Kb y étant désignées « *pr-hd* », comme l'est également l'annexe Cg de la tombe KV 11 (voir chap. 6.2) : Carter/Gardiner, *JEA* 4, p. 143 et pl. XXIX.

²⁷⁸ On peut supposer qu'elle avait déjà été complètement vidée par Carter.

est possible que certaines d'entre elles aient été des amphores remplies peu de temps après la mort de Séthi I^{er} et offertes par son fils pour compléter son mobilier funéraire.

Notons tout de même que les quelques autres vignobles connus pour être associés à Séthi I^{er} – comme celui du *ḥ(?) ntj ḥr jmnt bḥ*, « le palais(?) qui est à l'ouest du bassin »²⁷⁹, ou du « *k3mw* de Menmaâtrê » attesté au Ramesseum²⁸⁰ – ne sont pas représentés dans le corpus des inscriptions de jarres retrouvées dans la Vallée des Rois.

Provenance	Nombre d'étiquettes
Eau de Menmaâtrê	444
Ka-en-kemet	66
Ouest de Ka	7 (8?)
Fleuve occidental	2
Nay-...]	1
Tjarou	1
Oasis	1

Fig. 38 : Répartition des exploitations agricoles représentées parmi les étiquettes de jarres trouvées à proximité de la tombe KV 17

Lorsqu'il a fallu organiser l'approvisionnement en vin de la tombe KV 17, il s'agissait bien évidemment de le faire venir du Delta jusqu'à Thèbes. Deux manières de procéder peuvent être envisagées :

- a) on a commandé auprès de certains vignobles une quantité de vin explicitement destinée à accompagner le roi dans l'au-delà ;
- b) on a puisé dans une réserve de vin disponible, conservée peut-être dans les magasins du temple d'Abydos.

La présence d'un symbole de l'occident [⚡] sur deux de nos jarres ne suffit pas pour plaider en faveur de la première hypothèse. D'une part, s'il devait symboliser le monde des morts, nous ne savons pas si celui-ci a été inscrit au même moment et au même endroit que l'inscription de l'étiquette, et donc si les jarres ont été attribuées au mobilier funéraire sur le lieu de production déjà. D'autre part, ce signe pourrait également faire référence au côté ouest de la tombe et servir de point de repère pour le placement des jarres à l'intérieur du monument. Un tesson inédit de Deir al-Medina semble mentionner « la tombe de Menmaâtrê » dans la formule même de son étiquette²⁸¹, mais il est difficile de comprendre comment une jarre « étiquetée » ainsi a pu se retrouver sur le site du village des artisans royaux.

Seules à dater très certainement du règne de Séthi I^{er}, les livraisons de Ka-en-kemet et de l'Eau de Menmaâtrê constituaient au minimum 80% du vin du « cellier » de la tombe KV 17. Que les jarres proviennent directement des vignobles ou aient passé par les magasins d'Abydos, deux années de règne attestées sur ces récipients n'en sont pas moins significatives. Il semble qu'on ait décidé de l'organisation de la réserve de vin au plus tôt autour de l'an 6, et/ou de l'an 8. Si les jarres provenaient d'Abydos, cette date pourrait être repoussée de quelques années puisqu'elles pouvaient y avoir été stockées quelque temps avant d'être envoyées à Thèbes. Ces informations sont intéressantes dans la mesure où l'on sait très peu de choses concrètes sur l'assemblage et la mise en place des mobiliers funéraires royaux. Dans le cas de Toutankhamon, on observe le même caractère homogène puisque deux tiers des jarres sont datés des années 4 et 5, représentant le moment de l'organisation de la réserve de vin du jeune roi.

²⁷⁹ Smith, *Buhen*, p. 178 et pl. L, n° 1462.

²⁸⁰ Spiegelberg, *Hieratic Ostraca & Papyri*, pl. XXI-XXII, n° 168.

²⁸¹ Deir al-Medina, tesson inédit n° i 113 (= n° C 1603).

La production du vin destiné à être placé dans la tombe de Séthi I^{er} était en tous les cas l'affaire du temple d'Abydos. Formulé inversement, c'est parmi la production de celui-ci que le vin destiné à la tombe royale fut choisi. Ceci rappelle également la composition du « cellier » de Toutankhamon, dont un tiers des jarres à vin provenait de son domaine (*pr*)²⁸², ou encore celle des jarres de la reine mère Touy dans la Vallée des Reines, livrées par des domaines du temple mémorial de son fils.

L'apparition, parmi les étiquettes de jarres de la tombe KV 17, des premières attestations de Ka-en-kemet et de l'Eau de Menmaâtrê nous fait penser enfin que le choix du vin et des vignobles n'a pas été fait au hasard par ceux qui déterminèrent le contenu du mobilier funéraire royal. Ce choix semble avoir suivi une logique de propagande idéologique. Un vignoble de grande qualité proche de la nouvelle résidence – appelé à devenir le futur grand domaine agricole de l'Égypte ramesside – ainsi qu'une nouvelle région vinicole portant le nom du roi au centre du Delta, ces lieux de production constituaient des symboles forts de la politique économico-agricole initiée par Séthi I^{er} dans le Delta et des preuves tangibles de son succès. La mise en place de la « cave funéraire » royale n'était donc pas uniquement une question de quantité, mais aussi de qualité et de représentativité. Avec l'attestation de plusieurs régions dans notre corpus, on peut supposer que le choix des jarres à vin de la tombe KV 17 représentait symboliquement l'ensemble des domaines redevables au roi. L'idée d'un assemblage intentionnel a déjà été exprimée par Lesko et les observations faites sur les étiquettes de jarres mises au jour dans la tombe KV 57 font écho aux informations données par le matériel de la tombe KV 17²⁸³.

Le caractère très homogène du corpus de la tombe KV 17 contraste avec ce que l'on sait par exemple de l'approvisionnement de sites comme Deir al-Medina ou des temples des Millions d'années²⁸⁴. Outre la variété géographique de la provenance des marchandises qui leur étaient destinées, ils bénéficiaient parfois de livraisons gérées par d'autres institutions²⁸⁵. Dans le cas de la sépulture royale, située à l'écart des circuits économiques complexes contrôlés par l'État, l'approvisionnement s'est probablement fait en une ou deux livraisons, bien définies par les impératifs temporels et spatiaux.

²⁸² Ou éventuellement de son temple (*hwt*) thébain : Černý, *Inscriptions*, p. 1-4 et 21-24 ; Holthoer, dans Baines (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings*, en particulier p. 43-44 ; Hope, dans Baines (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings*.

²⁸³ Leonard H. Lesko postule une sélection du meilleur vin de chaque cuvée (année et vigneron responsable) dans la tombe KV 62 : Lesko, *King Tut's Wine Cellar*, et Lesko, dans McGovern/Fleming/Katz (éd.), *Wine*, p. 224 ; voir aussi Tallet, *BIFAO* 96, p. 382-383. Parmi les étiquettes de jarres mises au jour dans KV 57 (voir chap. 5.4.2), il semble y avoir uniquement deux « livraisons » : l'une, d'*jr*p, datée de l'an 13 et l'autre, de vin de qualité supérieure, datée de l'an 14.

²⁸⁴ Tallet, dans Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, p. 267.

²⁸⁵ Voir le cas des jarres à vin et à huile provenant du temple de Séthi I^{er} à Abydos et retrouvées au Ramesseum.

7 Résumé / Zusammenfassung / Summary / ملخص

Lors des fouilles menées par l'Université de Bâle à l'est de la tombe de Séthi I^{er}, plus de 700 fragments d'étiquettes de jarres et d'estampilles sur anse et sur scellement provenant d'amphores en argile marneuse ont été découverts dans différentes zones de fouilles. Grâce au lieu de la découverte et à la mention explicite de Séthi I^{er} sur plusieurs centaines de fragments, la majorité des amphores inscrites a pu être attribuée sans ambiguïté à Séthi I^{er}. Ces fragments ont permis de conclure à un nombre minimum de 120 amphores qui, selon les inscriptions, témoignaient principalement de la livraison de vin. Aucune quantité comparable d'amphores faisant partie d'un mobilier funéraire royal n'est connue jusqu'à présent pour le Nouvel Empire, ce qui montre à quel point cette découverte est exceptionnelle.

On distingue deux types principaux d'inscriptions. Le premier est représenté par plus de 400 fragments (> 70 %). Il est libellé comme suit :

*An 8, vin du temple de Menmaâtê v.s.f., de l'Eau de
Menmaâtê v.s.f., chef de vignoble [Untel]*

La deuxième formule, attestée par plus de 60 fragments d'inscription, diffère nettement du premier :

*An 6, très bon vin de [X] jours de Ka-en-kemet,
chef de l'équipe de vignerons [Untel]*

Sur la base de l'analyse des toponymes mentionnés, l'origine du vin de l'an 8 peut être localisée dans le Delta central, tandis que le vin de l'an 6 provient du Delta oriental. Ces différents lieux d'origine se reflètent également dans la céramique. Le vin du Delta central est associé à des amphores fabriquées à partir de *marl* D, tandis que celui du Delta oriental est associé à des amphores fabriquées à partir de *marl* F, ce qui confirme les observations faites il y a plusieurs années par David Aston. Cette conclusion correspond à l'évolution de la production vinicole sous la XVIII^e dynastie, qui était implantée dans le Delta occidental et central, puis relocalisée dans le Delta oriental sous la XIX^e dynastie, c'est-à-dire plus près de la nouvelle résidence de Pi-Ramsès.

La grande quantité d'inscriptions conservées mentionnant les noms et les titres les plus divers des personnes responsables de la production du vin permet pour la première fois de reconstituer la structure administrative d'un domaine vinicole. Celle-ci ne repose pas seulement sur les titres, mais aussi sur la paléographie, qui permet d'identifier un responsable principal, un « adjoint » et d'autres personnes moins souvent mentionnées.

Les inscriptions fournissent non seulement des informations microéconomiques sur les processus administratifs et les responsabilités dans un domaine vinicole, mais aussi des informations macroéconomiques, notamment grâce à la mention du temple de Séthi I^{er} à Abydos sur plus de 70 anses estampillées et à la mention de son temple funéraire à Qurna. Ce travail montre comment ces institutions interagissaient sur le plan économique.

Outre l'analyse des quelque 100 fragments supplémentaires d'inscriptions qui ne peuvent être attribués aux deux formules principales, les livraisons de vin dans le cadre des mobiliers funéraires royaux du Nouvel Empire sont examinées et, enfin, une tentative est faite pour identifier la pièce, la « cave à vin », dans laquelle les 120 amphores de vin de Séthi I^{er} ont été entreposées comme offrandes funéraires.

Bei den Ausgrabungen der Universität Basel östlich des Grabes Sethos' I. wurden in unterschiedlichen Grabungsarealen über 700 beschriftete Gefässfragmente, gestempelte Henkel und gestempelte Krugverschlüsse gefunden, die von Amphoren aus Mergelton stammen. Durch den Fundort und die explizite Nennung Sethos' I. auf mehreren hundert Fragmenten liessen sich die Mehrzahl der beschrifteten Amphoren eindeutig Sethos' I. zuweisen. Aus diesen Fragmenten konnte auf eine Mindeststückzahl von 120 Amphoren geschlossen werden, die gemäss den Inschriften primär die Lieferung von Wein bezeugen. Eine vergleichbare Menge an Amphoren als Teil einer königlichen Grabausstattung ist bisher für das Neue Reich nicht bekannt, was zeigt, wie aussergewöhnlich der vorliegende Befund ist.

Unter den Aufschriften lassen sich zwei Hauptformulare unterscheiden. Das erste ist mit über 400 Fragmenten (> 70 %) vertreten. Es lautet:

*Jahr 8, Wein des Tempels des Menmaâtrê LHG, vom Wasser des
Menmaâtrê LHG, Chef des Weinbergs [Soundso]*

Das zweite Formular, das durch über 60 fragmentarisch erhaltene Inschriften belegt ist, unterscheidet sich deutlich vom ersten:

*Jahr 6, sehr guter Wein, [X] Tage alt, von Ka-en-kemet,
Chef der Winzertruppe [Soundso]*

Basierend auf der Analyse der genannten Toponyme, lässt sich die Herkunft des Weins von Jahr 8 auf das zentrale Delta eingrenzen, wohingegen der Wein von Jahr 6 aus dem Ostdelta stammt. Diese unterschiedlichen Herkunftsorte spiegeln sich auch in der Keramik wider. Mit dem Wein aus dem zentralen Delta lassen sich Amphoren, die aus *marl D* hergestellt wurden, verbinden, mit dem Ostdelta hingegen Amphoren aus *marl F*, was Beobachtungen, die David Aston vor Jahren gemacht hat, weiter bestätigt. Dieser Befund passt zur Entwicklung, dass die königliche Weinproduktion in der 18. Dynastie im westlichen und im zentralen Delta angesiedelt war und in der 19. Dynastie ins Ostdelta, also in grösserer Nähe zur neuen Residenz Piramessse, verlagert wurde.

Durch die grosse Menge an erhaltenen Aufschriften mit der Nennung unterschiedlichster Personen und Titel, die für die Weinherstellung verantwortlich waren, lässt sich erstmals die Struktur der Verwaltung eines königlichen Weinguts rekonstruieren. Diese stützt sich nicht nur auf die Titel sondern auch auf die Paläographie, anhand der sich ebenfalls ein Hauptverantwortlicher, ein «Stellvertreter» sowie weitere, weniger oft genannte Personen fassen lassen.

Die Weinaufschriften liefern nicht nur mikro-ökonomische Einblicke in Bezug auf die administrativen Vorgänge und Zuständigkeiten in einem Weingut, sondern auch makro-ökonomische, dies insbesondere durch die Nennung des Tempels Sethos' I. in Abydos auf über 70 gestempelten Henkeln sowie durch die Nennung seines Totentempels in Qurna. In der Arbeit wird aufgezeigt, wie diese Institutionen ökonomisch interagierten.

Neben der Analyse der weiteren etwas über 100 Fragmente umfassenden Inschriften, die nicht den beiden Hauptformularen zugewiesen werden können, werden die Lieferungen von Wein als Teil königlicher Grabausstattungen des Neuen Reiches besprochen und abschliessend wird der Versuch unternommen, den Raum, den Weinkeller, zu identifizieren, in welchem die 120 Weinamphoren Sethos' I. als Grabbeigabe eingelagert waren.

During excavations conducted by the University of Basel to the east of the tomb of Seti I, over 700 inscribed fragments, stamped handles and stamped sealings originating from marl clay amphorae were found in various excavation areas. Due to the location of the find and the mention of the king's name on several hundred fragments, the majority of the inscribed amphorae could be clearly attributed to Seti I. It was possible to ascribe these fragments to at least originally 120 amphorae, which, according to the inscriptions, primarily testify to the delivery of wine. A comparable quantity of amphorae as part of a royal burial inventory is not known to date for the New Kingdom, which shows the importance of this find.

Two main forms can be distinguished among the inscriptions. The first is represented by over 400 fragments (> 70%). It reads:

*Year 8, wine of the temple of Menmaâtrê l.p.h., from the waters of
Menmaâtrê l.p.h., head of the vineyard [So-and-so]*

The second form, attested by over 60 inscribed fragments, differs significantly from the first:

*Year 6, very good wine, [X] day old, of Ka-en-kemet,
head of the team of winemakers [So-and-so]*

Based on the analysis of the aforementioned toponyms, the origin of the wine from year 8 can be narrowed down to the central Delta, whereas the wine from year 6 originates from the eastern Delta. These different places of origin are also reflected in the pottery. The wine from the central Delta can be linked to amphorae made from marl D, while the wine from the eastern Delta can be linked to amphorae made from marl F, further confirming observations made by David Aston years ago. This finding is consistent with the development that royal wine production, centred in the western and central Delta during the 18th Dynasty, was relocated to the eastern Delta in the 19th Dynasty, i.e. closer to the new residence of Piramesse.

The large number of inscriptions preserved, mentioning a wide variety of individuals and titles responsible for wine production, allows us to reconstruct the administrative structure of a royal wine-making estate for the first time. This is based not only on the titles, but also on palaeography, which further allows us to identify a chief executive, a “deputy” and other, less frequently mentioned individuals.

The wine inscriptions provide not only microeconomic insights into the administrative processes and responsibilities in a winery, but also macroeconomic insights, in particular through the mention of the temple of Seti I in Abydos on over 70 stamped handles and the mention of his mortuary temple in Qurna. The study shows how these institutions interacted economically.

In addition to analysing the more than 100 fragments of inscriptions that cannot be assigned to the two main forms, the study discusses the delivery of wine as part of royal grave goods in the New Kingdom, and concludes with an attempt at identifying the room, in which the 120 wine amphorae of Seti I were stored as grave goods, i.e. the tomb's wine cellar.

أثناء الحفائر التي أجرتها جامعة بازل إلى الشرق من مقبرة سيّتي الأول، عُثِر في عدة أماكن على أكثر من 700 شقفة منقوشة (أوستراكا)، ومقابض أواني مختومة، وسدادات تعود إلى جرار أمفورية مصنوعة من الفخار فاتح اللون (المعروف بـ المارل = clay marl). وبفضل موقع العثور على هذه اللقى وورود اسم الملك على عدة مئآت من منها، أمكن نسبة الغالبية العظمى من الجرار المنقوشة بوضوح إلى سيّتي الأول. وقد أمكن إسناد هذه الشقافات إلى ما لا يقل عن 120 جرة استخدمت في المقام الأول – كما توضح النقوش – في توريد النبيذ. ومما يُبرز أهمية هذا الاكتشاف أنه حتى الآن لم يتم العثور على كمية مماثلة من الجرار ضمن الأثاث الجنائزي الملكي في عصر الدولة الحديثة.

يمكن تمييز شكلين رئيسيين بين النقوش. الأول يمثل أكثر من 400 شقفة (< ٧٠٪)، تحمل النص الآتي:
السنة 8، نبيذ معبد من-ماعت-رع فليحيى مزدهراً مُعافى، من مياه
من-ماعت-رع فليحيى مزدهراً مُعافى، رئيس حقل الكروم [فلان]

أما الشكل الثاني، المثبت بأكثر من 60 شقفة منقوشة، فيختلف بشكل ملحوظ عن الأول:
السنة 6، نبيذ جيد جداً، عمره [كذا] يوماً، من كا-إن-كيمت،
رئيس فريق صانعي النبيذ [فلان]

وبناءً على تحليل أسماء الأماكن المذكورة، يمكن حصر منشأ نبيذ السنة الثامنة في وسط الدلتا، في حين أن نبيذ السنة السادسة مصدره شرق الدلتا. ويظهر اختلاف المنشأ هذا أيضاً في الفخار؛ إذ يمكن ربط نبيذ وسط الدلتا بجرار مصنوعة من مارل D، في حين يُمكن ربط نبيذ شرق الدلتا بجرار مصنوعة من مارل F، وهو ما يؤكد الملاحظات التي أوردها ديفيد أستون قبل سنوات. وينسجم هذا مع مراحل التطور الذي شهدته صناعة النبيذ الملكية، إذ كانت تتركز في غرب ووسط الدلتا خلال الأسرة الثامنة عشرة، ثم نُقلت إلى شرق الدلتا في الأسرة التاسعة عشرة، أي قرب العاصمة الجديدة بر-رع-مسو.

إن العدد الكبير من النقوش المحفوظة، والتي تذكر مجموعة كبيرة من الأفراد والألقاب المسؤولين عن إنتاج النبيذ، يتيح إعادة بناء البنية الإدارية لمؤسسة ملكية لصنع النبيذ لأول مرة. ويرتكز ذلك ليس فقط إلى دراسة الألقاب، بل أيضاً على الدراسة الكتابية (الباليوغرافيا)، التي تسمح بالتعرّف على رئيس فريق صانعي النبيذ، و"النائب"، وأفراد آخرين ذُكروا بشكل أقل تكراراً في النصوص.

وتقدم نصوص النبيذ ليس فقط رؤى ميكرو-اقتصادية حول العمليات الإدارية والمسؤوليات داخل مصنع النبيذ، بل تقدم أيضاً رؤى ماكرو-اقتصادية، ولا سيما من خلال ذكر معبد سيّتي الأول في أبيدوس على أكثر من 70 مقبضاً مختوماً، وذكر معبده الجنائزي في القرنه، مما يُظهر كيف تفاعلت هذه المؤسسات اقتصادياً.

وبالإضافة إلى دراسة أكثر من 100 شقفة من النقوش التي لا يمكن إسنادها إلى أحد الشكلين الرئيسيين، تتناقص الدراسة أيضاً توريد النبيذ ضمن الأثاث الجنائزي الملكي في الدولة الحديثة، وتختتم بمحاولة تحديد الغرفة التي كانت تُخزن فيها جرار النبيذ الـ 120 الخاصة بسيّتي الأول ضمن الأثاث الجنائزي، أي "قبو النبيذ" في المقبرة

8 Catalogue des étiquettes de jarres

8.1 Introduction

Au début de l'étude de ce matériel, 718 tessons avaient été classés comme étiquettes de jarres et chacun d'entre eux avait reçu un numéro d'objet (*Objektnummer*). Suite à de nombreux recollages, ce nombre a pu être réduit. En outre, 31 étiquettes ont été écartées car leur état de conservation n'a pas permis d'en tirer quelque information et 11 tessons se sont avérés ne pas être des étiquettes de jarres.

Même si un numéro d'objet avait été attribué à chaque tesson lors de la fouille, il était préférable de les regrouper par caractéristiques dans le catalogue qui suit. Pour tous les types de formules – dans chaque section du catalogue – les étiquettes ont été classées d'après la séquence qu'elles portent dans le schéma de la formule complète. La formule de l'an 8 a en outre été subdivisée ainsi :

1. les étiquettes où le nom du responsable n'est pas conservé (écritures A et B séparées),
2. les inscriptions contenant le nom du chef du vignoble *H3tj3y* (écritures A et B séparées),
3. les inscriptions contenant le nom d'un autre vigneron (dans l'ordre alphabétique ; écritures A et B séparées le cas échéant),
4. les étiquettes ne réunissant pas les critères définitifs exposés au chap. 5.2 (fig. 16) et attribuées de manière non définitive à cette formule (écritures A et B séparées également).

Chaque étiquette est présentée comme suit :

N° de catalogue Description de l'objet (argile, engobe) ; secteur, zone, couche (*Areal*, *Schnitt*, *Abhub*)²⁸⁶ ; n° d'objet (*Objektnummer*) ; éventuellement n° d'inventaire (*Fundnummer*) ;
H (= hauteur) ; L (= largeur) ; É (= épaisseur)

Photographie (échelle 1:1) ; le cas échéant fac-similé (pour les fragments représentatifs des formules respectives ; échelle 1:1) ; translittération hiéroglyphique.

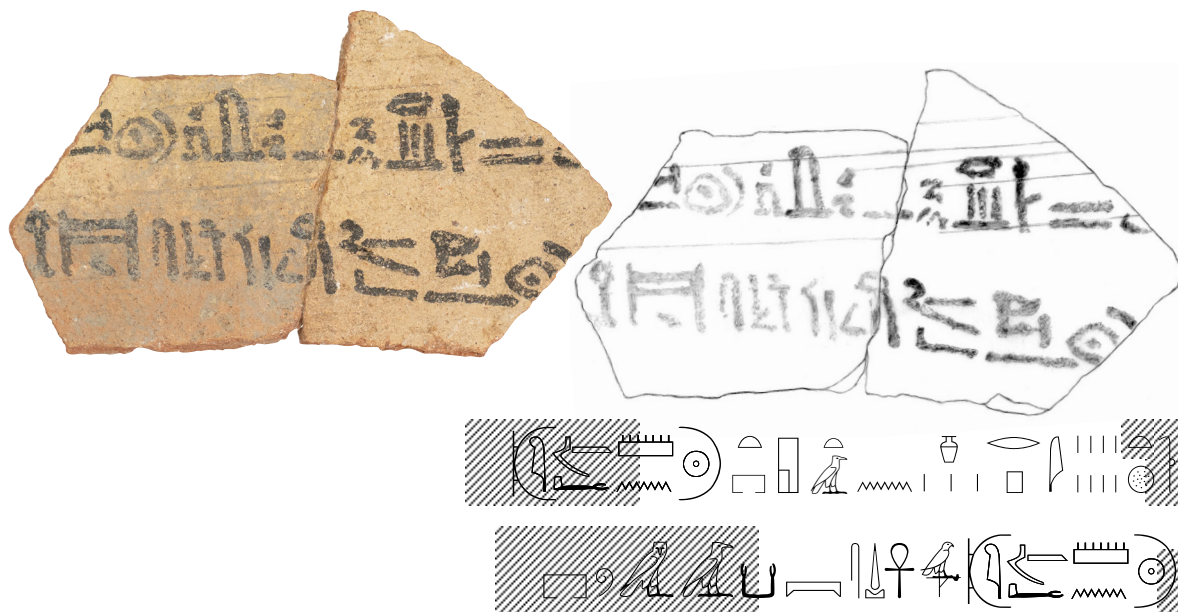
Les photographies de certaines inscriptions particulièrement dégradées ont été modifiées numériquement afin d'en améliorer la lisibilité.

La translittération hiéroglyphique a été réalisée avec le programme *VisualGlyph 2.0*, développé par Günther Lapp de l'Université de Bâle.

La hachure est utilisée ici non seulement pour indiquer les endroits où le texte était illisible, mais aussi et surtout pour marquer la limite de l'inscription et du tesson.

²⁸⁶ Voir chapitre 2.

- 3 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 136
(deux fragments en tout) ; H : 4,7 cm, L : 8,0 cm, É : 0,50 cm



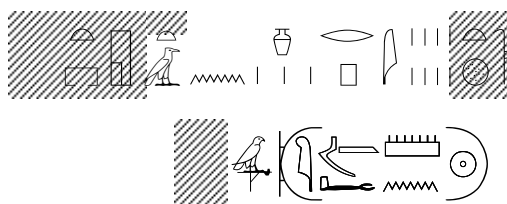
- 4 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 137
(deux fragments en tout) ; H : 4,9 cm, L : 5,5 cm, É : 0,45-0,60 cm



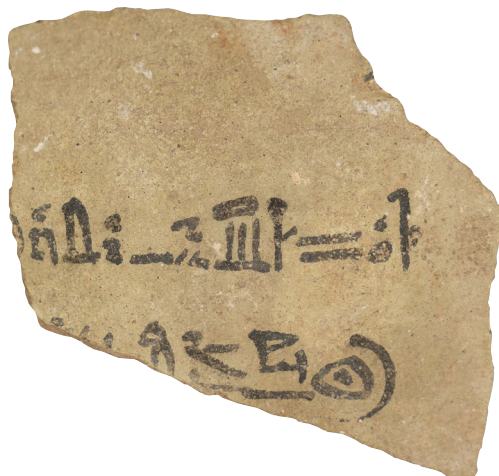
- 5 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 066,
H : 5,7 cm, L : 8,4 cm, É : 0,55-0,70 cm



- 6 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 238 ;
H : 6,0 cm, L : 4,8 cm, É : 0,50 cm



- 7 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 018 ;
H : 6,3 cm, L : 6,3 cm, É : 0,40-0,55 cm



- 8 Tesson d'argile *marl* D assez poreux ; secteur B, zone SH 1, couche 6 ; n° d'objet : 064 ;
H : 4,6 cm, L : 5,5 cm, É : 0,50 cm



- 9 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 107 ;
H : 5,7 cm, L : 7,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



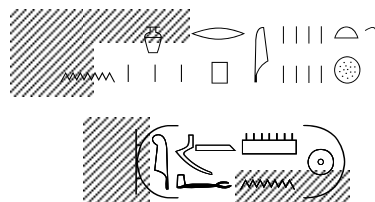
- 10 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zone VIII, couche 5 ; n° d'objet : 659 ;
H : 3,5 cm, L : 3,6 cm, É : 0,45-0,50 cm



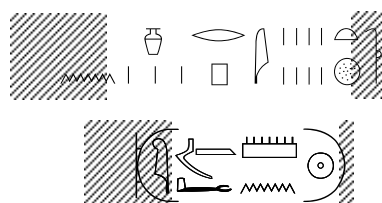
- 11 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 040 ;
H : 4,8 cm, L : 4,9 cm, É : 0,45 cm



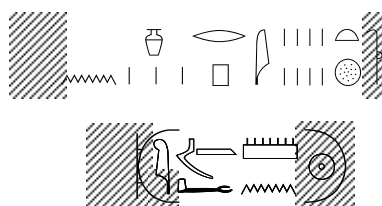
- 12 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 281 ;
H : 3,4 cm, L : 4,8 cm, É : 0,70 cm



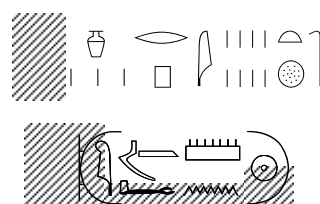
- 13 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 046 ; H : 6,1 cm, L : 3,7 cm,
É : 0,50 cm



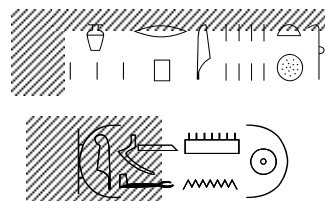
- 14 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 050 ;
H : 3,9 cm, L : 3,7 cm, É : 0,50 cm



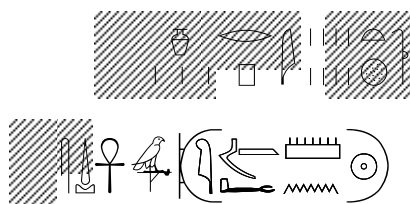
- 15 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX-X, couche 1 ; n° d'objet : 198 ;
H : 5,6 cm, L : 5,8 cm, É : 0,55 cm



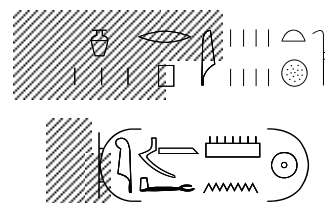
- 16 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 045 ;
H : 4,5 cm, L : 4,0 cm, É : 0,50 cm



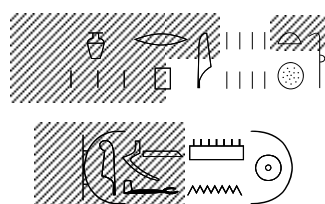
- 17 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 163 ;
H : 5,1 cm, L : 6,0 cm, É : 0,50 cm



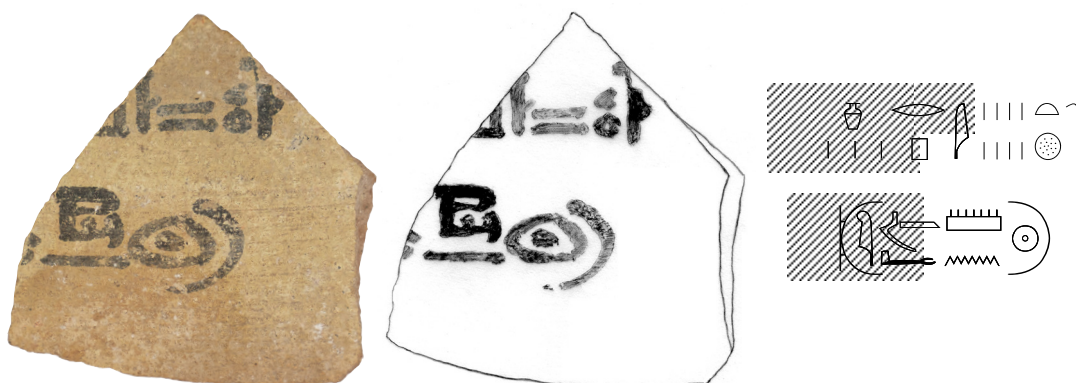
- 18 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 047 ; H : 4,3 cm, L : 5,7 cm,
É : 0,50 cm



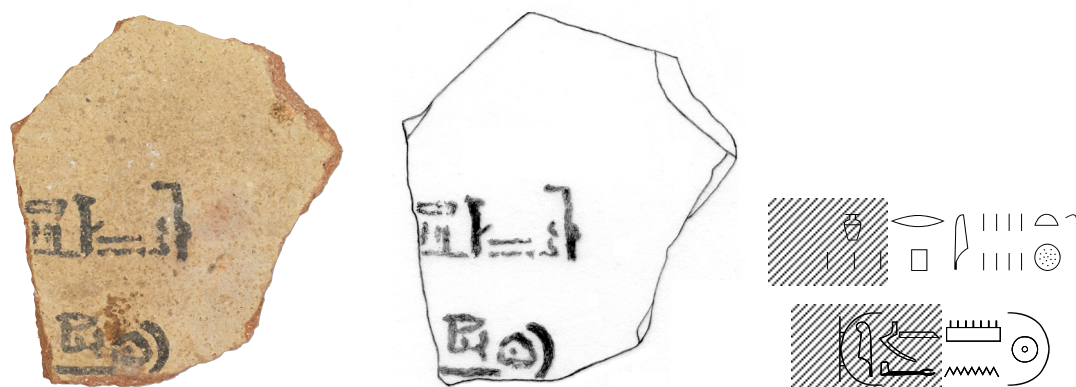
- 19 Tesson d'argile *marl* D brun foncé ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 292 ;
H : 4,1 cm, L : 3,4 cm, É : 0,50 cm



- 20 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 028 ;
H : 4,8 cm, L : 4,7 cm, É : 0,50 cm



- 21 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 422 ;
H : 4,9 cm, L : 4,4 cm, É : 0,50 cm



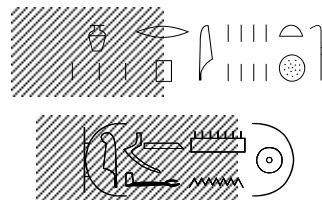
- 22 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 374 ;
H : 3,5 cm, L : 3,3 cm, É : 0,50 cm



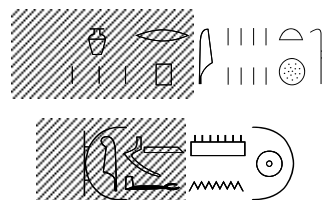
- 23 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 431 ;
H : 2,9 cm, L : 3,9 cm, É : 0,55 cm



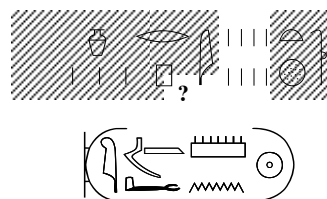
- 24 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 192 ;
H : 6,7 cm, L : 4,9 cm, É : 0,55 cm



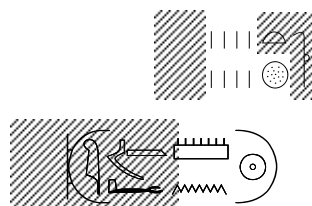
- 25 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 295 ;
H : 7,9 cm, L : 5,8 cm, É : 0,55 cm



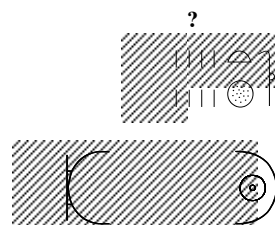
- 26 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 300 ;
H : 8,2 cm, L : 6,4 cm, É : 0,60 cm



- 27 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 386 ; n° d'inv. : 099 ; H : 7,2 cm, L : 5,8 cm, É : 0,50 cm



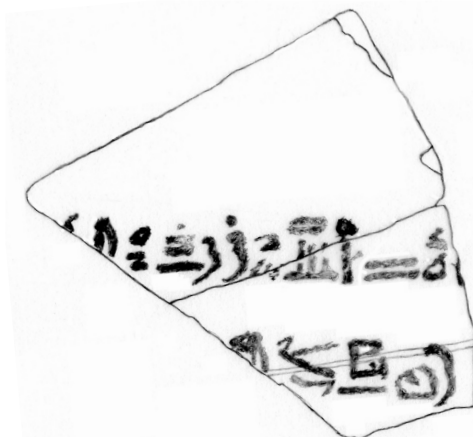
- 28 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 358 ;
H : 2,6 cm, L : 2,7 cm, É : 0,50 cm



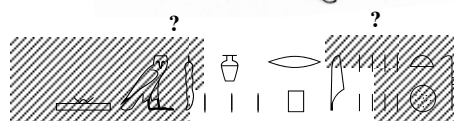
- 29 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 14 ; n° d'objet : 384 ;
H : 2,9 cm, L : 3,5 cm ; É : 0,45 cm



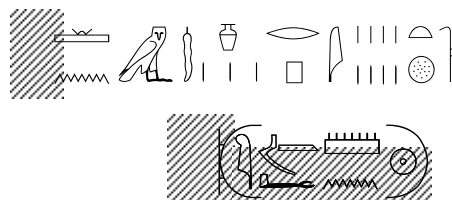
- 30 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) et zone V (couche 3) ; n° d'objet : 360/478 (deux fragments en tout) ; n° d'inv. 137 ;
H : 5,4 cm, L : 5,8 cm, É : 0,55-0,70 cm



- 31 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2, N° d'objet : 010 ;
H : 5,7 cm, L : 5,0 cm, É : 0,45-0,60 cm



- 32 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 465 ;
H : 5,9 cm, L : 6,3 cm, É : 0,35-0,50 cm



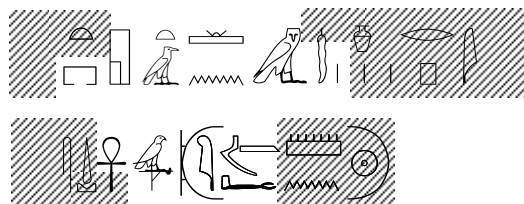
- 33 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 048 ;
H : 5,4 cm, L : 5,1 cm, É : 0,55 cm



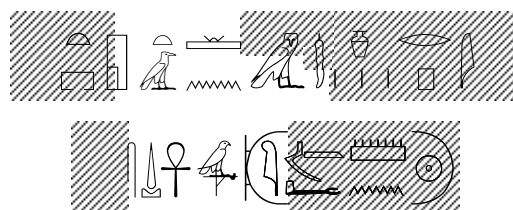
- 34 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 456 ;
H : 2,4 cm, L : 5,0 cm, É : 0,45 cm



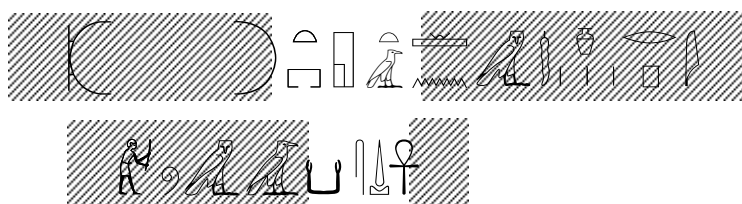
- 35 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 371 ;
H : 4,1 cm, L : 4,1 cm, É : 0,45 cm



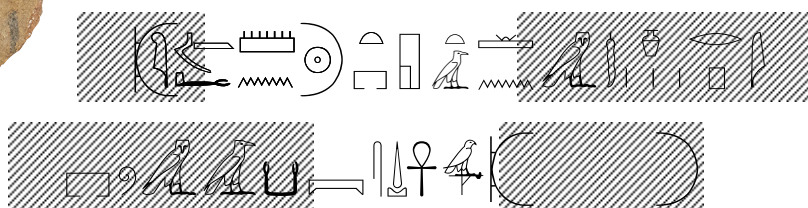
- 36 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 297 ;
H : 3,8 cm, L : 2,5 cm, É : 0,50-0,65 cm



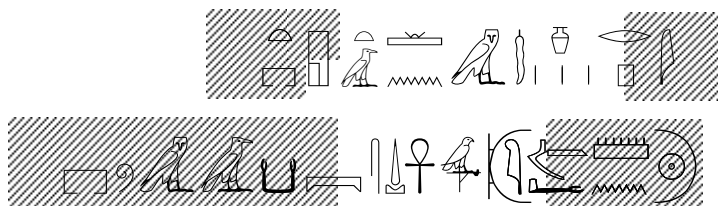
- 37 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 482 ;
H : 3,6 cm, L : 2,2 cm, É : 0,45-0,60 cm



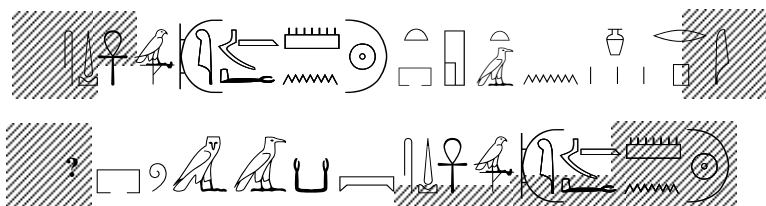
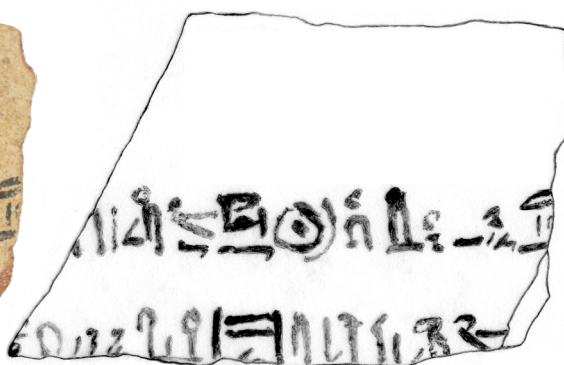
- 38 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 354 ;
H : 5,6 cm, L : 4,8 cm, É : 0,50 cm



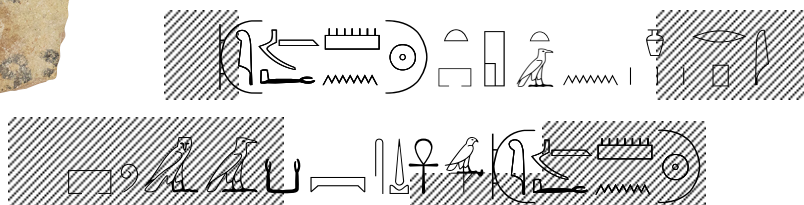
- 39 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 447 ;
H : 3,5 cm, L : 4,1 cm, É : 0,45 cm



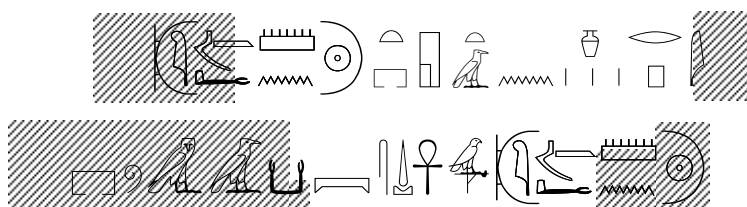
- 40 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 200 ;
H : 4,8 cm, L : 7,5 cm, É : 0,50 cm



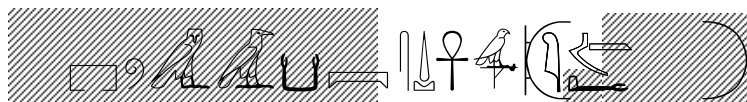
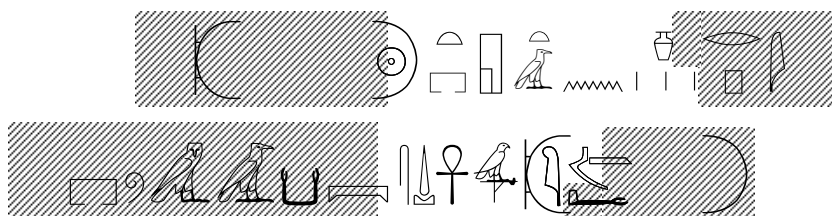
- 41 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 402 ;
H : 4,8 cm, L : 4,4 cm, É : 0,55 cm



- 42 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX/X, couche 2 ; n° d'objet : 208 ;
H : 6,5 cm, L : 5,9 cm, É : 0,40 cm



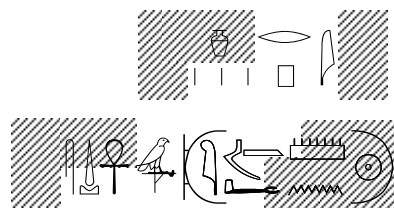
- 43 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 270 ;
H : 3,7 cm, L : 4,0 cm, É : 0,40-0,50 cm



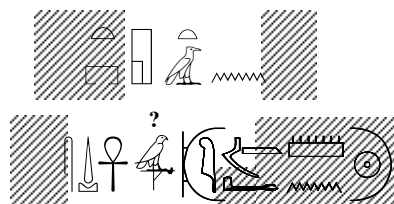
- 44 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 284 ;
H : 4,1 cm, L : 5,4 cm, É : 0,65 cm



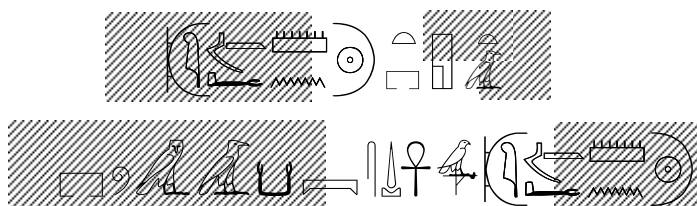
- 49 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 364 ;
H : 4,7 cm, L : 4,8 cm, É : 0,60 cm



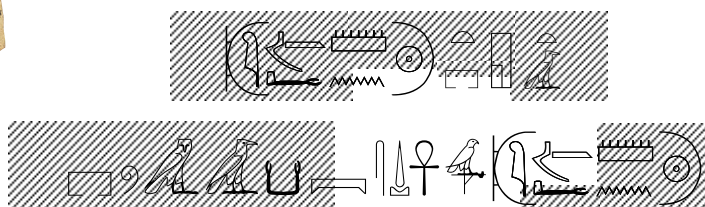
- 50 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zone XII, couche 2 ; n° d'objet : 713 ;
H : 3,2 cm, L : 3,0 cm, É : 0,50-0,55 cm



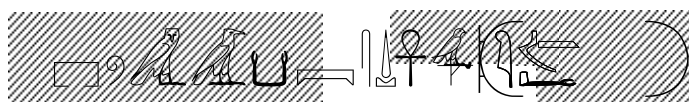
- 51 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, surface ; n° d'objet : 689 ;
H : 4,1 cm, L : 3,8 cm, É : 0,55 cm



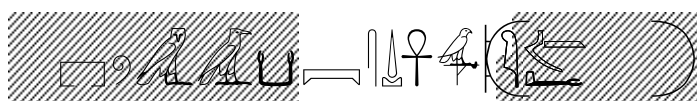
- 52 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 213 ;
H : 2,2 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50 cm



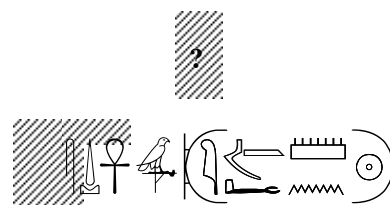
- 57 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 423 ;
H : 4,3 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50 cm



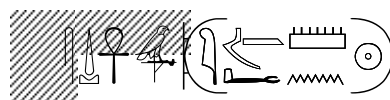
- 58 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 230 ;
H : 5,5 cm, L : 4,3 cm, É : 0,65 cm



- 59 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 282 ;
H : 4,3 cm, L : 6,9 cm, É : 0,50 cm



- 60 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 264 ;
H : 5,1 cm, L : 7,0 cm, É : 0,55 cm



- 61 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 012 ;
H : 4,3 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45 cm



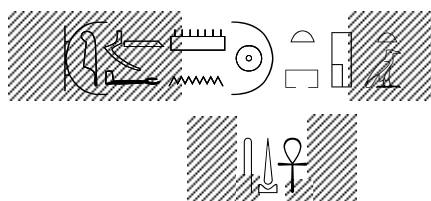
- 62 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 031 ;
H : 3,6 cm, L : 4,5 cm, É : 0,35-0,60 cm



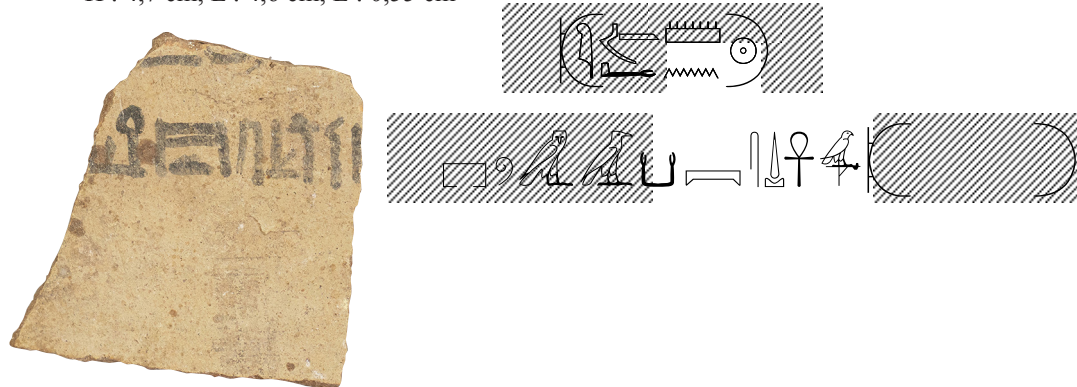
- 63 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur A, zone VII, couche 3 ; n° d'objet : 221 ;
H : 2,9 cm, L : 4,0 cm, É : 0,45 cm



- 64 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 473 ;
H : 3,3 cm, L : 2,9 cm, É : 0,45 cm



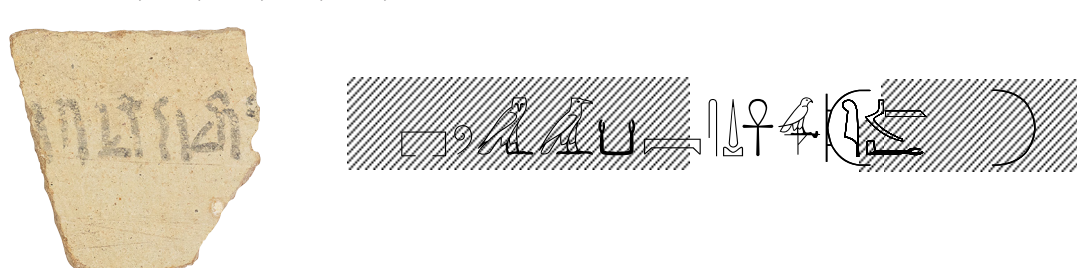
65 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 227 ;
H : 4,7 cm, L : 4,6 cm, É : 0,55 cm



66 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 248 ; n° d'inv. : 138 ; H : 3,4 cm, L : 5,3 cm, É : 0,50 cm



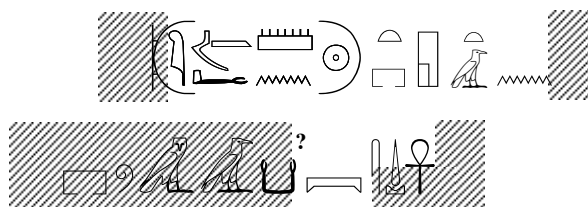
67 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XIV, couche 1 ; n° d'objet : 427 ;
H : 3,2 cm, L : 3,3 cm, É : 0,50 cm



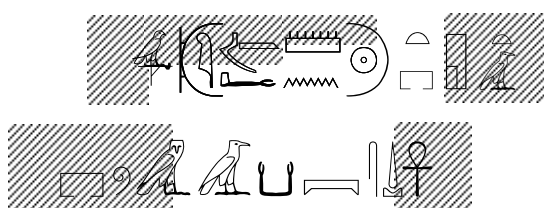
68 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone SXI, couche 1 ; n° d'objet : 207 ;
H : 4,8 cm, L : 5,4 cm, É : 0,55 cm



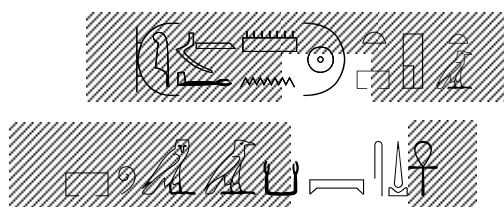
- 69 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 098 ;
H : 4,5 cm, L : 5,7 cm, É : 0,55 cm



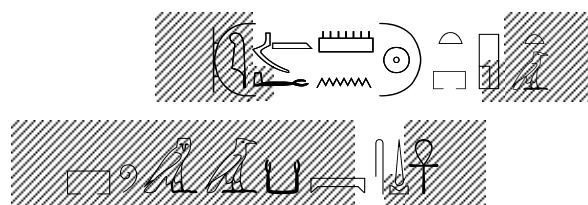
- 70 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 346 ;
H : 4,2 cm, L : 3,8 cm, É : 0,45 cm



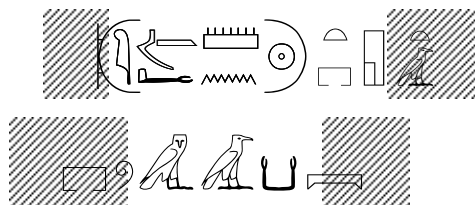
- 71 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone SX, couche 2 ; n° d'objet : 072 ;
H : 2,5 cm, L : 2,8 cm, É : 0,55 cm



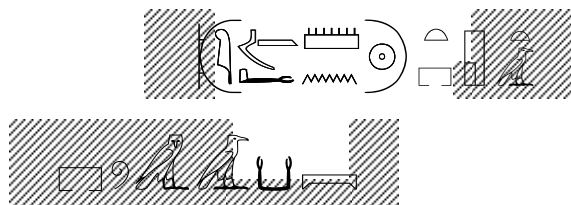
- 72 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 054 ;
H : 3,3 cm, L : 3,8 cm, É : 0,45-0,50 cm



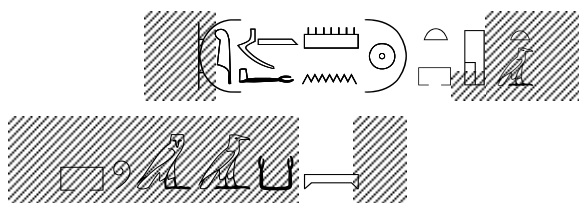
- 73 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, surface ; n° d'objet : 148 ; n° d'inv. : 141 ; H : 4,7 cm,
L : 6,4 cm, É : 0,65 cm



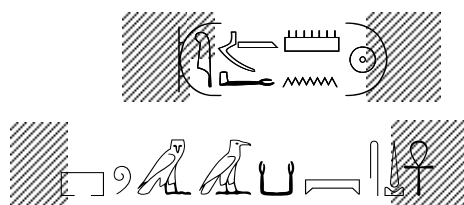
- 74 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 197 ;
H : 4,5 cm, L : 4,6 cm, É : 0,60 cm



- 75 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 492 ;
H : 3,3 cm, L : 3,2 cm, É : 0,40-0,60 cm



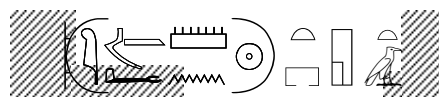
- 76 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 057 ;
H : 5,4 cm, L : 4,7 cm, É : 0,50 cm



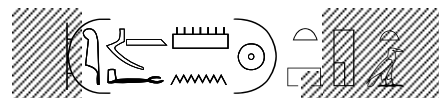
- 77 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, surface ; n° d'objet : 688 ;
H : 5,9 cm, L : 3,9 cm, É : 0,45-0,55 cm



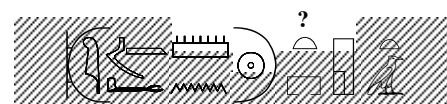
- 78 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 359 ;
H : 4,2 cm, L : 6,1 cm, É : 0,50-0,75 cm



- 79 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 273 ;
H : 4,3 cm, L : 6,2 cm, É : 0,50 cm



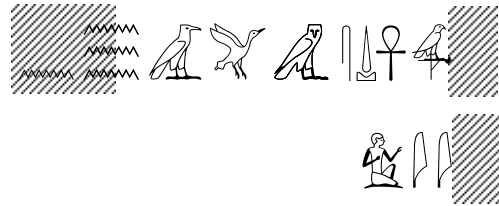
- 80 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 065 ;
H : 4,5 cm, L : 6,6 cm, É : 0,45 cm



- 85 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 061 ;
H : 5,4 cm, L : 6,7 cm, É : 0,55-0,85 cm



- 86 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 488 ;
H : 4,9 cm, L : 2,9 cm, É : 0,35-0,55 cm



- 87 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 421 ;
H : 4,0 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50 cm



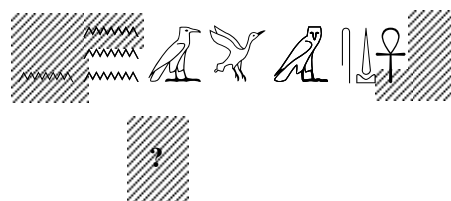
- 88 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VI, couche 1 ; n° d'objet : 231 ;
H : 3,5 cm, L : 5,7 cm, É : 0,50 cm



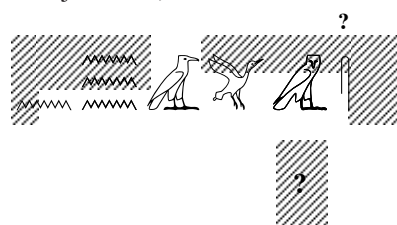
- 89 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 121 ;
H : 2,6 cm, L : 4,2 cm, É : 0,40 cm



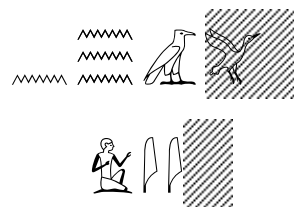
- 90 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 414 ;
H : 3,0 cm, L : 3,5 cm, É : 0,55 cm



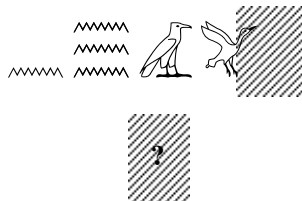
- 91 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 288 ;
H : 5,0 cm, L : 4,2 cm, É : 0,45-0,60 cm



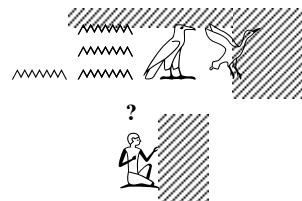
- 92 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 210 ;
H : 5,5 cm, L : 3,8 cm, É : 0,40 cm



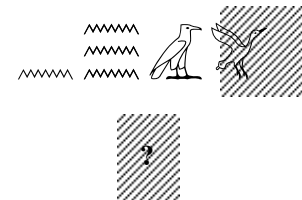
- 93 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 476 ;
H : 3,0 cm, L : 3,6 cm, É : 0,45-0,60 cm



- 94 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 101 ;
H : 4,0 cm, L : 3,0 cm, É : 0,60 cm



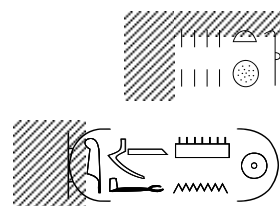
- 95 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 326 ;
H : 3,9 cm, L : 4,1 cm, É : 0,55 cm



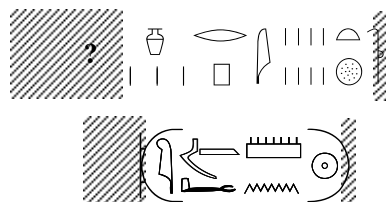
- 96 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 073 ;
H : 3,5 cm, L : 3,0 cm, É : 0,50 cm



- 97 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX/X, couche 2 ; n° d'objet : 232 ;
H : 9,0 cm, L : 7,9 cm, É : 0,60-0,65 cm



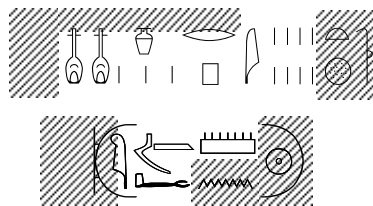
- 98 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 173 ;
H : 4,8 cm, L : 3,5 cm, É : 0,50 cm



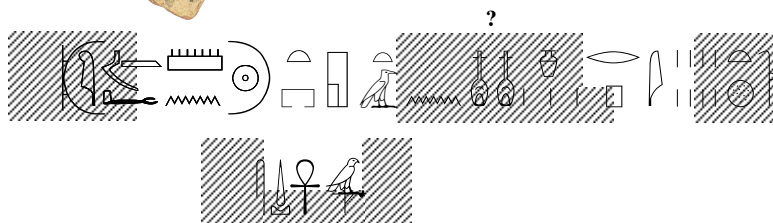
- 99 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 125 ;
H : 4,9 cm, L : 3,9 cm, É : 0,45-0,60 cm



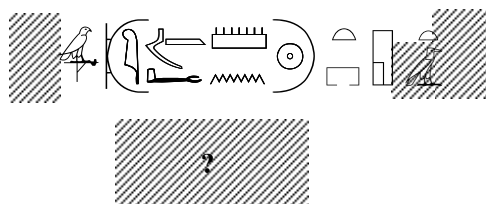
- 100** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VII, couche 2 ; n° d'objet : 493 ;
H : 3,2 cm, L : 4,2 cm, É : 0,70 cm



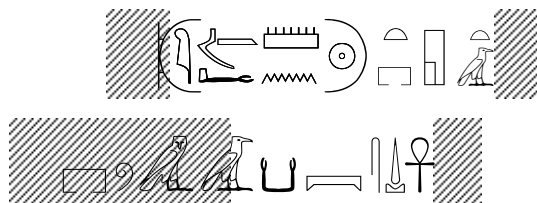
- 101** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone X, couche 2 ; n° d'objet : 070
(deux fragments en tout) ; H : 6,7 cm, L : 7,8 cm, É : 0,60-0,75 cm



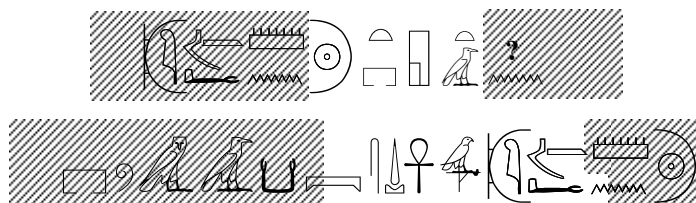
- 102** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 052 ;
H : 7,8 cm, L : 6,4 cm, É : 0,45-0,65 cm



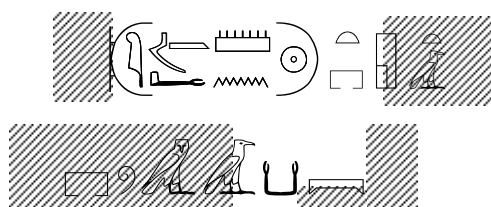
- 103** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 361 ;
H : 5,0 cm, L : 5,0 cm, É : 0,50-0,65 cm



- 104** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 419 ;
H : 3,8 cm, L : 5,2 cm, É : 0,50 cm



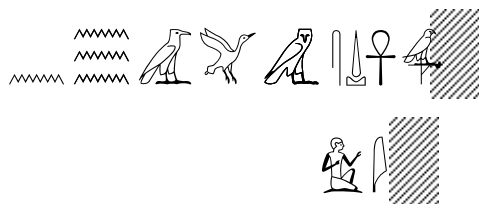
- 105** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 145 ;
H : 3,9 L : 4,7 É : 0,55 cm



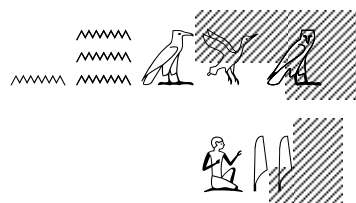
- 106** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 381 ;
H : 6,4 L : 8,1 É : 0,60 cm



- 107 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli (?) ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 077 ;
H : 6,8 L : 7,2 É : 0,65 cm



- 108 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 236 ;
H : 4,6 L : 5,0 É : 0,45 cm



- 109 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 362 ;
H : 5,0 L : 5,7 É : 0,50-0,65 cm



- 110** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 120 ;
H : 5,0 L : 7,0 É : 0,60-0,70 cm



- 111** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 620 ;
H : 3,6 L : 3,9 É : 0,55 cm

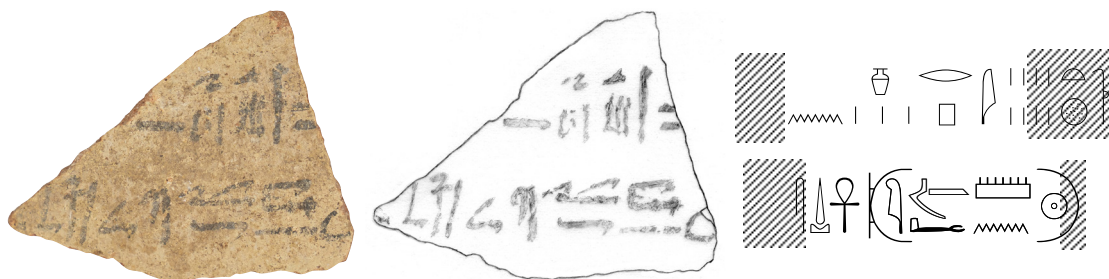


8.2.1.2 Écriture B (n°s 112-196)

- 112** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 228 ;
H : 6,9 cm, L : 5,9 cm, É : 0,45-0,50 cm



- 116 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 026 ;
H : 3,5 cm, L : 4,6 cm, É : 0,45 cm



- 117 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 240 ;
H : 5,4 cm, L : 6,1 cm, É : 0,60 cm



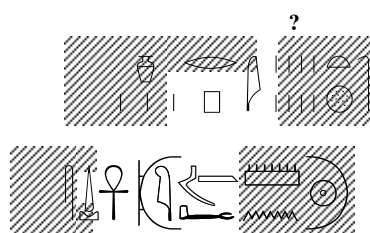
- 118 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 277 ;
H : 4,6 cm, L : 5,9 cm, É : 0,55-0,60 cm



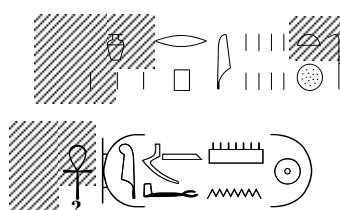
- 119 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 159 ;
H : 3,7 cm, L : 3,9 cm, É : 0,50-0,70 cm



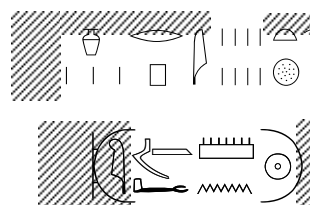
- 120 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 334 ;
H : 3,5 cm, L : 3,0 cm, É : 0,60 cm



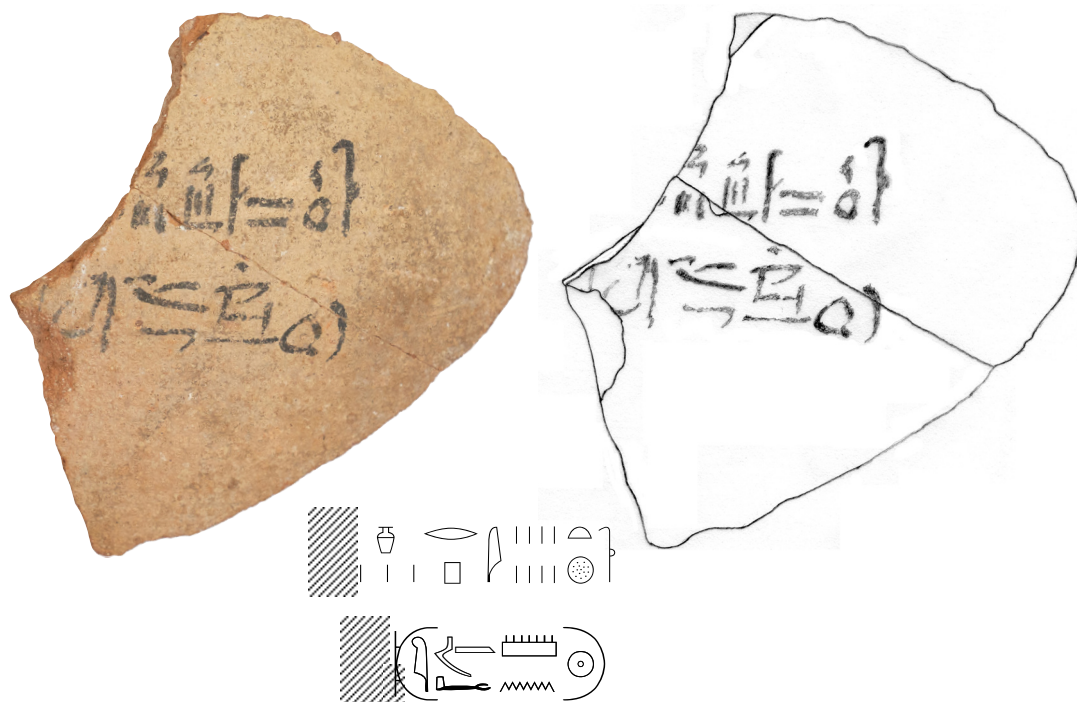
- 121 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 390 ;
H : 7,2 cm, L : 7,2 cm, É : 0,60 cm



- 122 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 122 ;
H : 3,8 cm, L : 3,8 cm, É : 0,60 cm



- 123 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones V (couche 5) et IX (couche 1) ; n° d'objet : 215
(deux fragments en tout) ; H : 6,7 cm, L : 6,8 cm, É : 0,55 cm



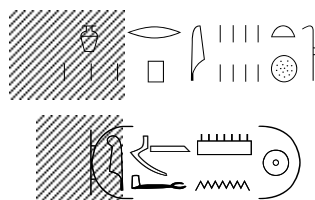
- 124 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 366 ;
H : 4,1 cm, L : 5,9 cm, É : 0,50-0,80 cm



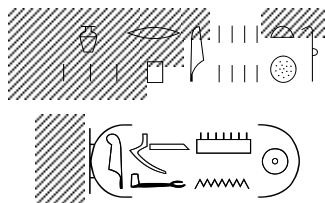
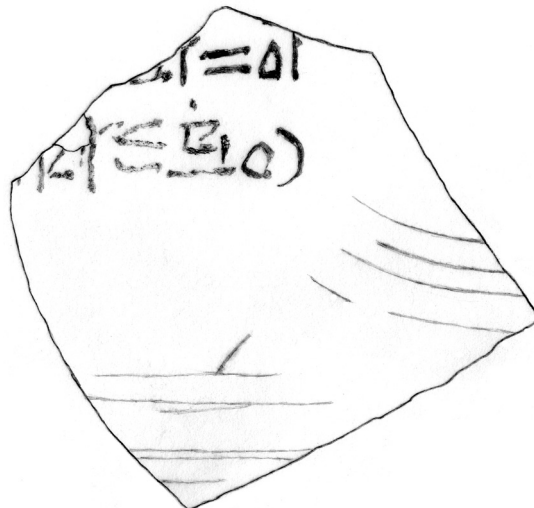
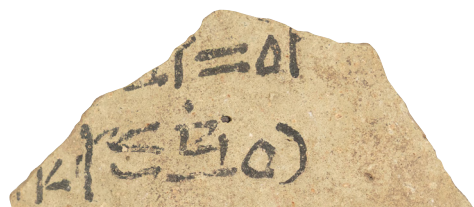
- 125 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 289 ;
H : 3,2 cm, L : 3,5 cm, É : 0,50 cm



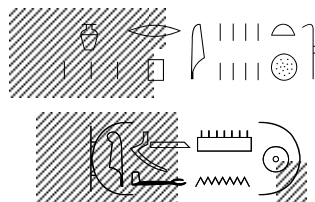
- 126 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 313 ;
H : 6,5 cm, L : 7,7 cm, É : 0,60 cm



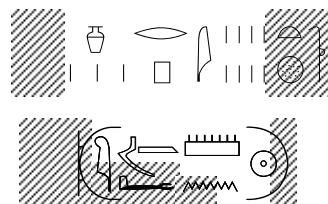
- 127 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 035 ;
H : 6,5 cm, L : 6,9 cm, É : 0,35-0,55 cm



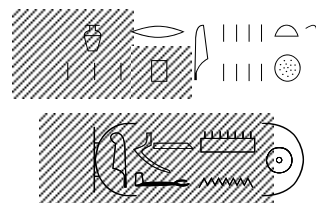
- 128 Tesson d'argile *marl* D de teinte rose-rouge ; secteur A, zone VII, couche 3 ;
n° d'objet : 219 ; H : 4,2 cm, L : 3,7 cm, É : 0,40 cm



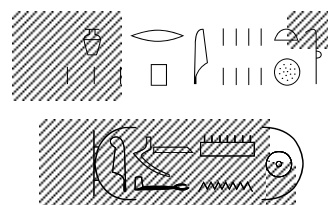
- 129** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 614 ;
H : 3,1 cm, L : 3,3 cm, É : 0,55 cm



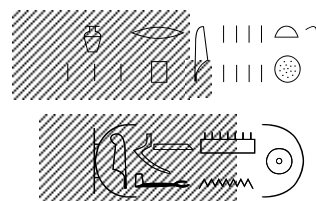
- 130** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 205 ;
H : 3,5 cm, L : 4,8 cm, É : 0,40-0,65 cm



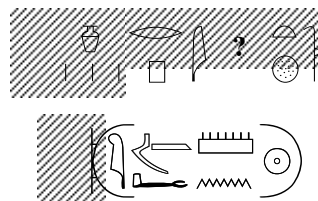
- 131** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 483 ;
H : 3,1 cm, L : 4,2 cm, É : 0,55-0,70 cm



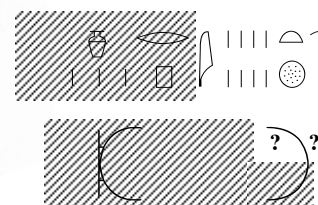
- 132** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 258 ;
H : 4,6 cm, L : 5,4 cm, É : 0,55 cm



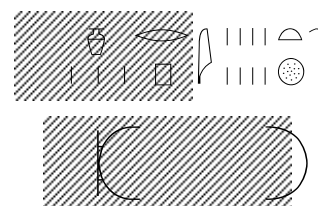
- 133 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 058 ;
H : 4,9 cm, L : 4,1 cm, É : 0,55 cm



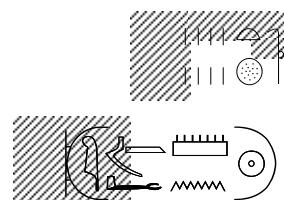
- 134 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 397 ;
H : 4,0 cm, L : 5,8 cm, É : 0,50 cm



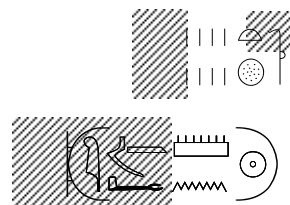
- 135 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 113 ;
H : 5,1 cm, L : 5,2 cm, É : 0,50-0,60 cm



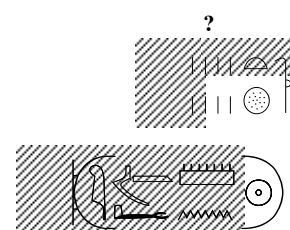
- 136 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 199 ;
H : 4,5 cm, L : 5,9 cm, É : 0,65 cm



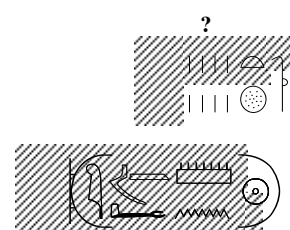
- 137** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 152 ;
H : 5,5 cm, L : 6,2 cm, É : 0,65 cm



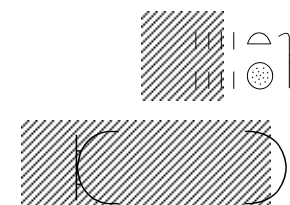
- 138** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 377 ;
H : 4,1 cm, L : 3,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



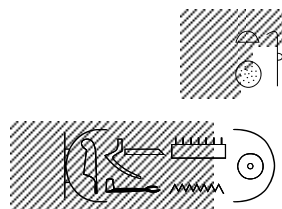
- 139** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 083 ;
H : 3,0 cm, L : 3,8 cm, É : 0,45 cm



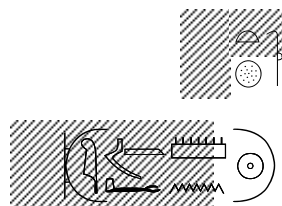
- 140** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 117 ;
H : 4,7 cm, L : 3,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



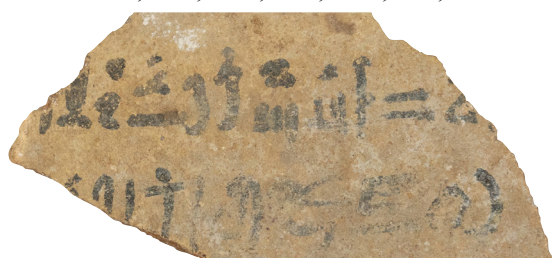
- 141 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 401 ;
H : 3,8 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50-0,65 cm



- 142 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 263 ;
H : 3,3 cm, L : 4,6 cm, É : 0,55 cm



- 143 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 342 ;
H : 5,5 cm, L : 6,4 cm, É : 0,50-0,65 cm



- 144 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 336 ;
H : 5,4 cm, L : 5,9 cm, É : 0,55 cm



- 145 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX/X, couche 2 ; n° d'objet : 233 ;
H : 3,5 cm, L : 5,0 cm, É : 0,50 cm



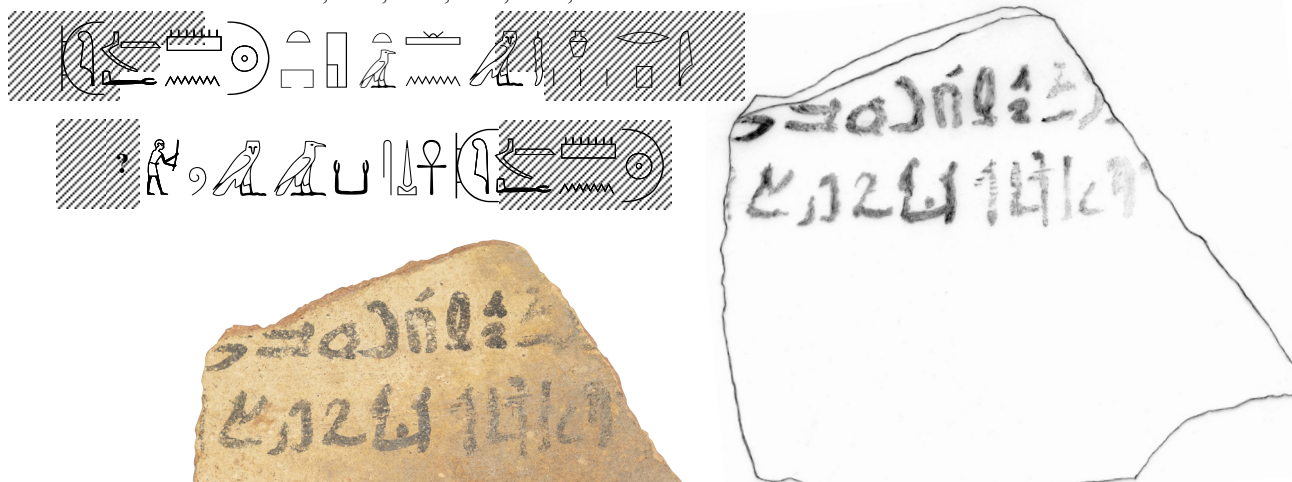
- 146 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 140 ;
H : 6,2 cm, L : 6,4 cm, É : 0,55 cm



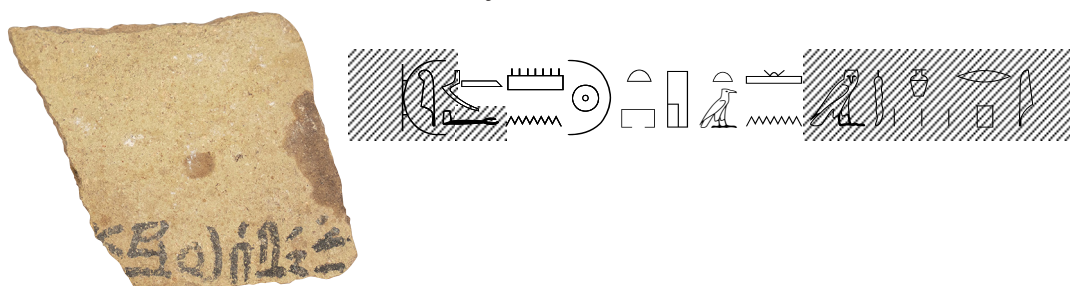
- 147 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 235 ;
H : 5,0 cm, L : 5,4 cm



- 148 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 092 ;
H : 6,2 cm, L : 7,2 cm, É : 0,55 cm



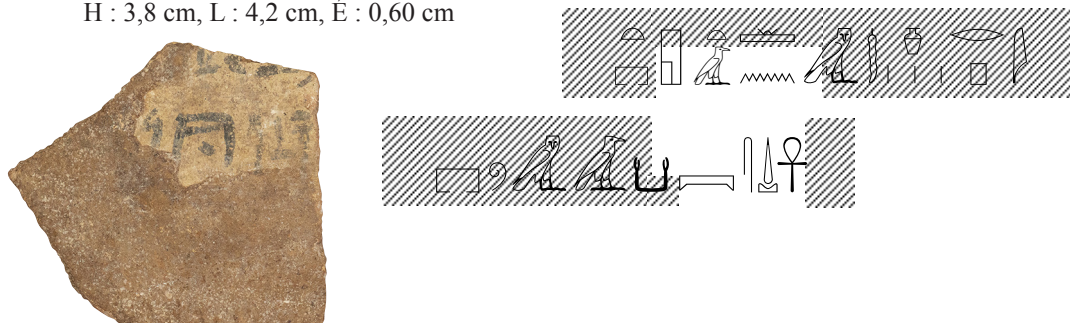
- 149 Tesson d'argile *marl* D (en coupe apparaît une ligne de chaux médiane) ;
secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 105 ; H : 3,9 cm, L : 4,4 cm, É : 0,55-0,75 cm



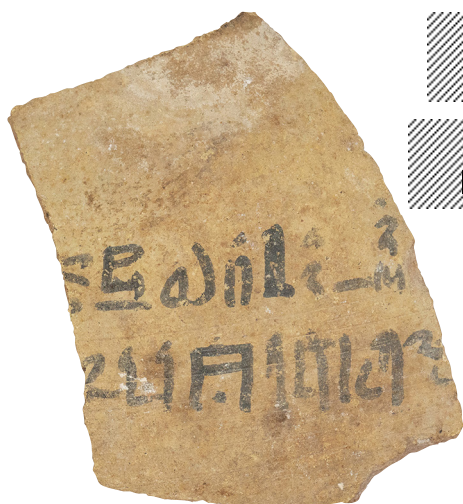
- 150 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 097 ;
H : 5,5 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45 cm



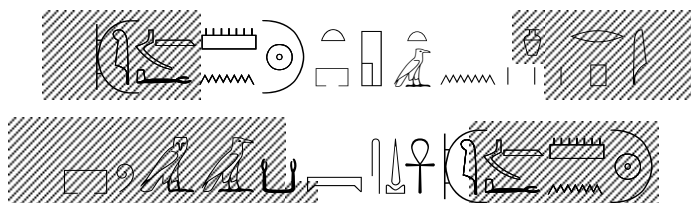
- 151 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 463 ;
H : 3,8 cm, L : 4,2 cm, É : 0,60 cm



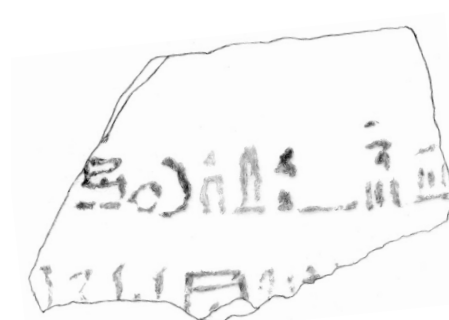
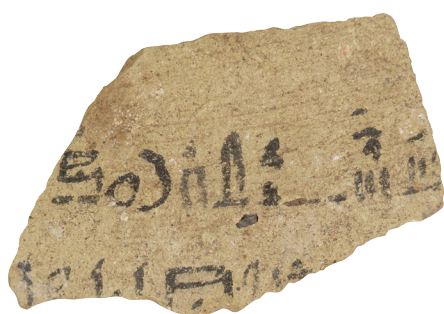
- 152 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XXI est, couche 1 ; n° d'objet : 657 ;
H : 6,7 cm, L : 4,9 cm, É : 0,45-0,50 cm



- 153 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 068 ;
H : 4,2 cm, L : 4,2 cm, É : 0,55 cm



- 154 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 2 ; n° d'objet : 033 ;
H : 3,6 cm, L : 5,6 cm, É : 0,50 cm



- 155 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 044 ;
H : 3,7 cm, L : 6,2 cm, É : 0,45 cm



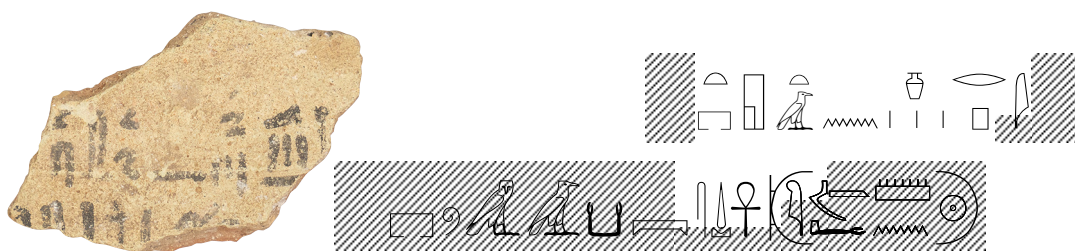
- 156 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zones IX-XI, couche 3 ; n° d'objet : 702 ;
H : 4,6 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50-0,60 cm



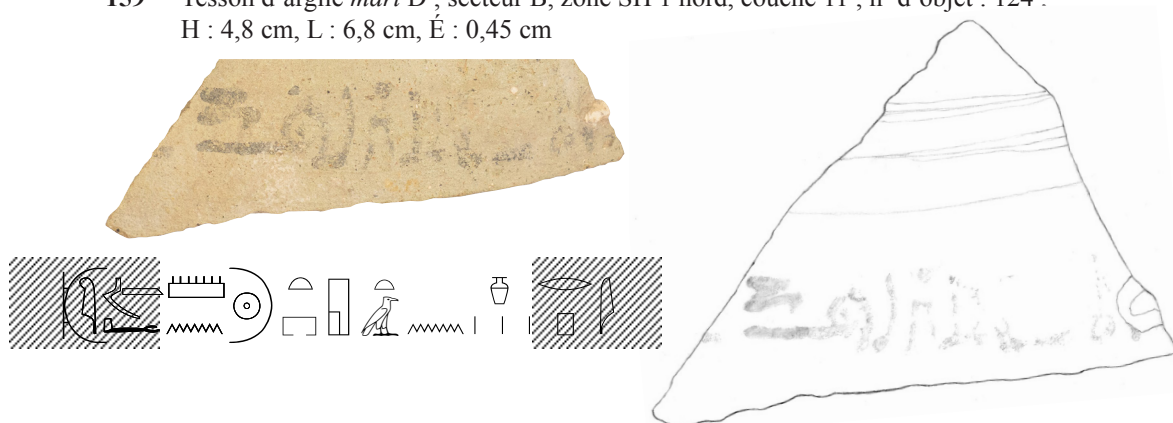
- 157 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 296 ; n° d'inv. : 133 ; H : 4,7 cm, L : 6,2 cm, É : 0,60 cm



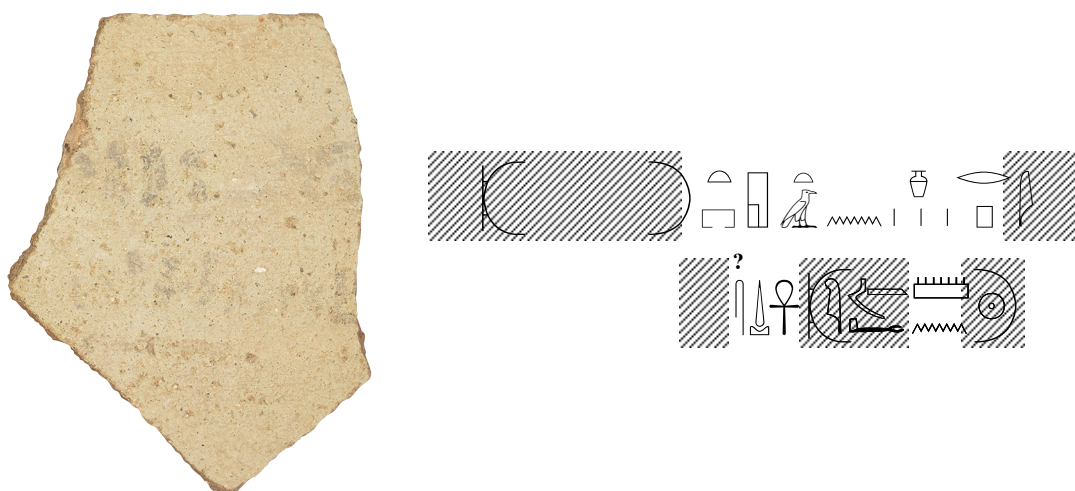
- 158 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 087 ;
H : 3,2 cm, L : 4,7 cm, É : 0,55 cm



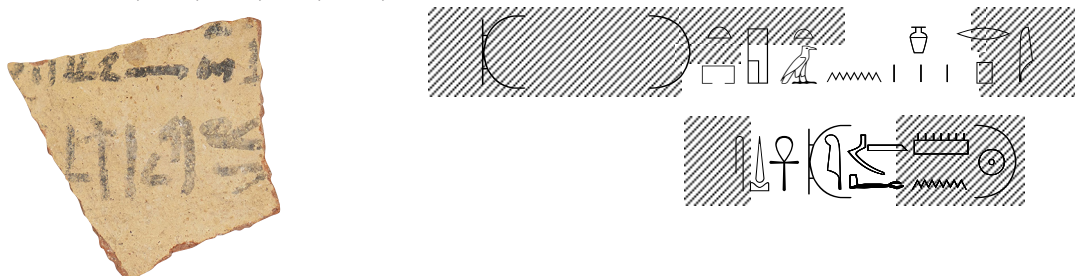
- 159 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 11 ; n° d'objet : 124 ;
H : 4,8 cm, L : 6,8 cm, É : 0,45 cm



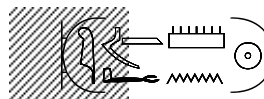
- 160 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zone VII, couche 5 ; n° d'objet : 699 ;
H : 6,5 cm, L : 5,0 cm, É : 0,45 cm



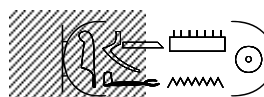
- 161 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 029 ;
H : 3,3 cm, L : 3,6 cm, É : 0,45 cm



- 162 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 455 ;
H : 2,6 cm, L : 3,4 cm, É : 0,50 cm



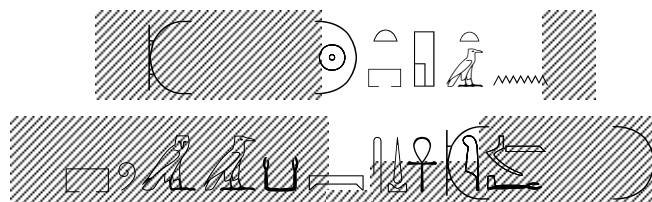
- 163 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 481 ;
H : 4,0 cm, L : 3,9 cm, É : 0,50-0,60 cm



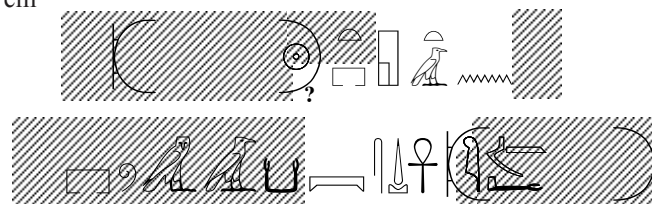
- 164 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 426 ;
H : 3,7 cm, L : 3,9 cm, É : 0,35-0,55 cm



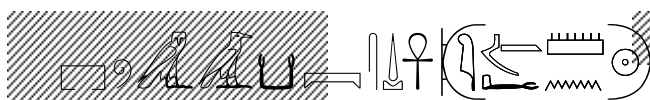
- 165 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 355 ;
H : 3,3 cm, L : 3,2 cm, É : 0,40-0,70 cm



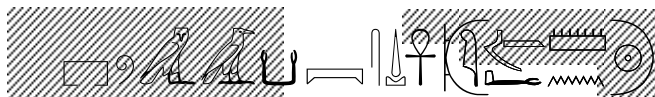
- 166 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 174 ;
H : 2,8 cm, L : 3,9 cm, É : 0,55 cm



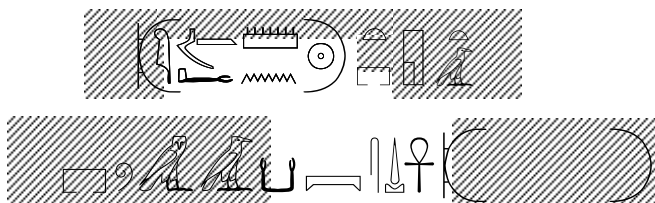
- 167 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 039 ;
H : 6,6 cm, L : 6,4 cm, É : 0,50 cm



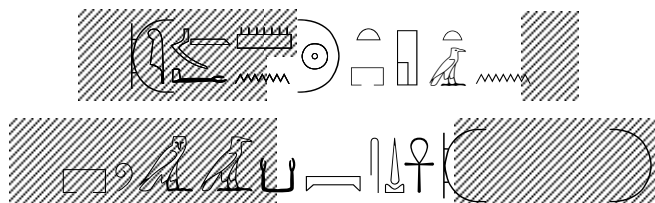
- 168 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X, couche 2 ; n° d'objet : 071 ;
H : 3,7 cm, L : 6,3 cm, É : 0,45-0,55 cm



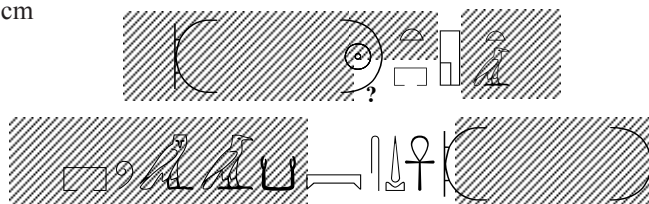
- 169 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 096 ;
H : 3,3 cm, L : 5,2 cm, É : 0,6 cm



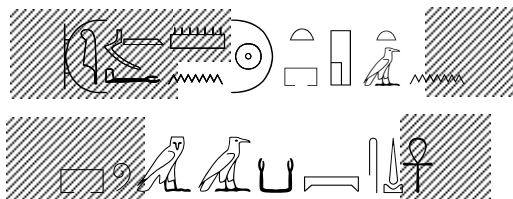
- 170 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 154 ;
H : 5,5 cm, L : 4,4 cm, É : 0,50-0,75 cm



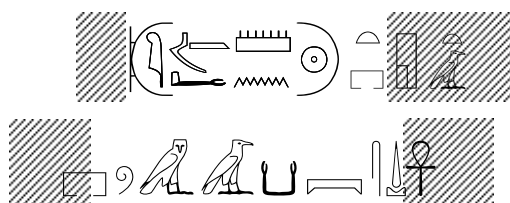
- 171 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V ; n° d'objet : 081 ;
H : 3,0 cm, L : 2,8 cm, É : 0,45 cm



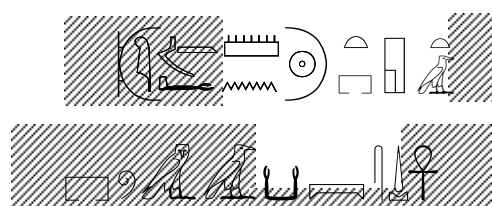
- 172 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 440 ;
H : 3,3 cm, L : 3,6 cm, É : 0,60 cm



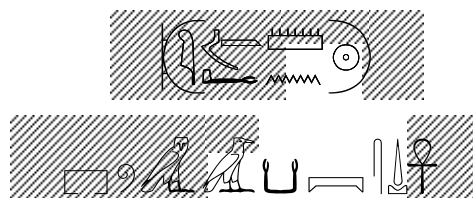
- 173 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 279 ;
H : 4,2 cm, L : 4,8 cm, É : 0,50-0,60 cm



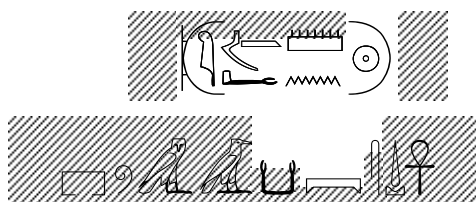
- 174 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 179 ;
H : 2,4 cm, L : 2,8 cm, É : 0,40 cm



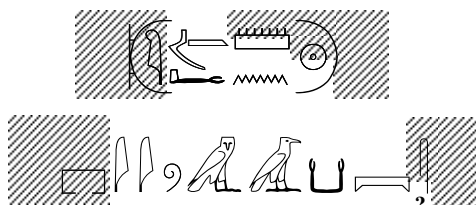
- 175 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 368 ;
H : 4,4 cm, L : 3,7 cm, É : 0,40-0,55 cm



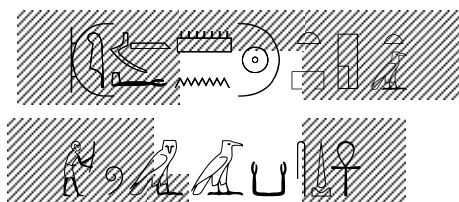
- 176 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 333 ;
H : 2,1 cm, L : 3,6 cm, É : 0,70 cm



- 177 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 268 ;
H : 4,5 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45-0,60 cm



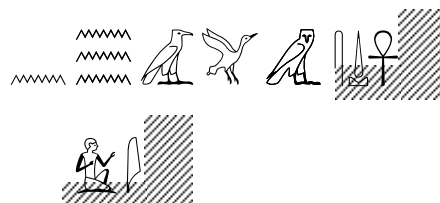
- 178 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 391 ;
H : 3,4 cm, L : 2,7 cm, É : 0,50 cm



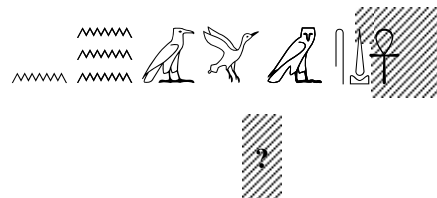
- 179 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 155 ;
H : 5,2 cm, L : 6,8 cm, É : 0,45 cm



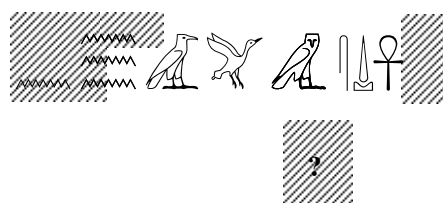
- 180 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 291 ;
H : 4,4 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50 cm



- 181 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 439 ;
H : 3,5 cm, L : 4,8 cm, É : 0,50 cm



- 182 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 628 ;
H : 2,6 cm, L : 3,4 cm, É : 0,50-0,65 cm



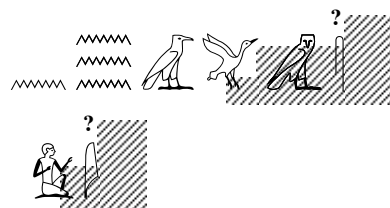
- 183 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X, couche 2 ; n° d'objet : 325 ;
H : 2,9 cm, L : 5,2 cm, É : 0,40 cm



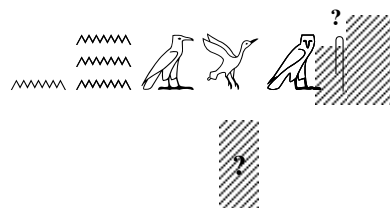
- 184 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 408 ;
H : 2,5 cm, L : 3,2 cm, É : 0,45 cm



- 185** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 290 ;
H : 4,6 cm, L : 5,8 cm, É : 0,50 cm



- 186** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 310 ;
H : 6,4 cm, L : 6,8 cm, É : 0,45-0,65 cm



- 187** Tesson d'argile *marl* D (les inclusions calcaires se concentrent en une couche intermédiaire blanche) ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 462 ; H : 5,3 cm, L : 5,0 cm, É : 0,65 cm



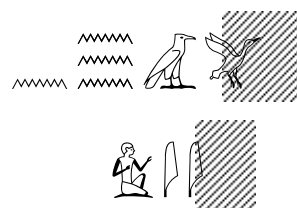
- 188** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 380 ;
H : 2,4 cm, L : 2,4 cm



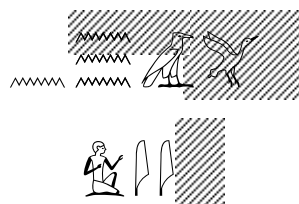
- 189** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 448 ;
H : 3,1 cm, L : 4,0 cm, É : 0,40 cm



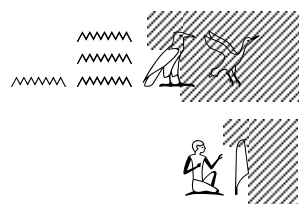
- 190** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 425 ;
H : 4,5 cm, L : 5,6 cm, É : 0,45-0,65 cm



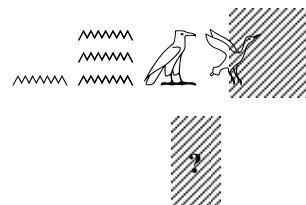
- 191** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 379 ;
H : 5,9 cm, L : 5,1 cm, É : 0,50 cm



- 192** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 332 ;
H : 4,3 cm, L : 5,5 cm, É : 0,60 cm



- 193** Tesson d'argile *marl* D (face interne grise) ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 266 ;
H : 5,4 cm, L : 6,4 cm, É : 0,50 cm



- 194** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 450 ;
H : 2,7 cm, L : 5,1 cm, É : 0,60 cm



- 195** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 206 ;
H : 4,0 cm, L : 5,0 cm, É : 0,50-0,60 cm



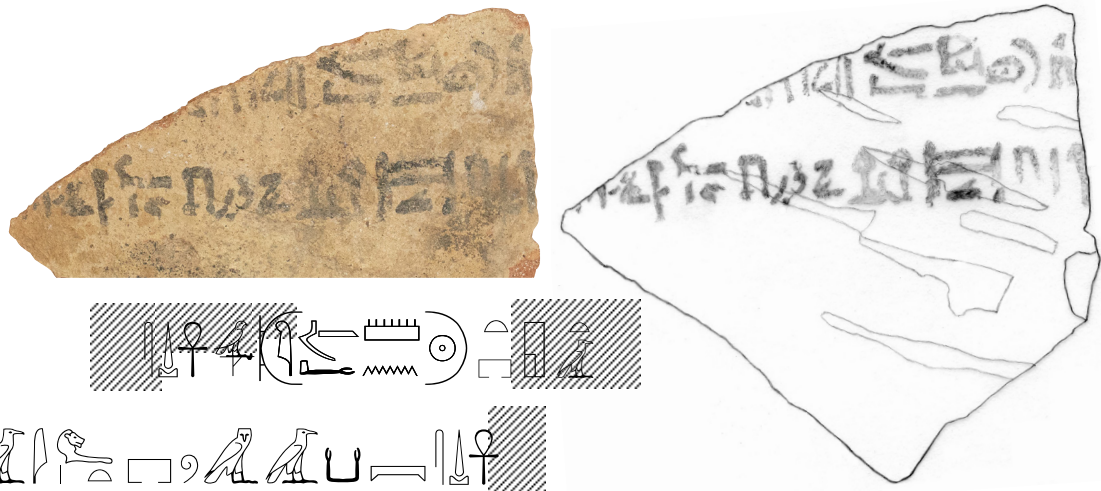
- 196** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 618 ;
H : 6,2 cm, L : 5,9 cm, É : 0,55 cm



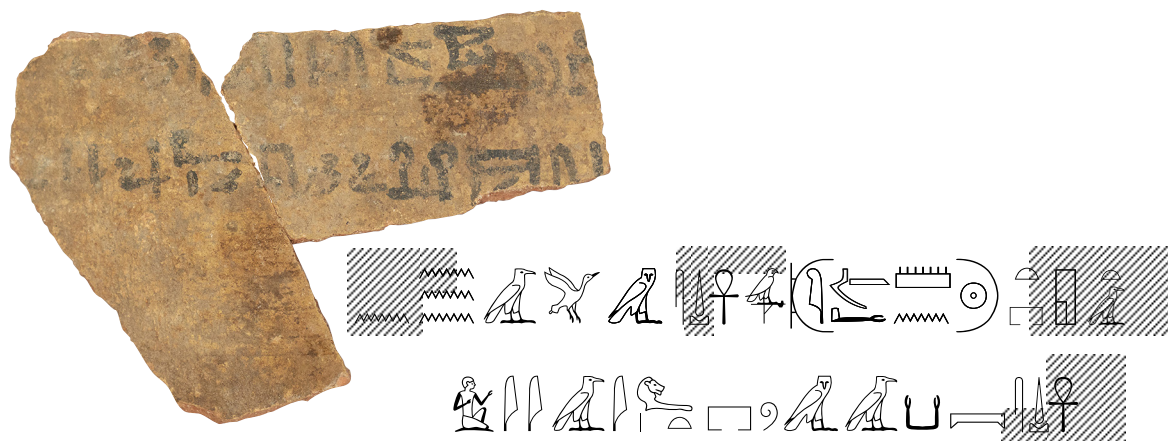
8.2.2 Étiquettes au nom du chef du vignoble *H3tj3y*

8.2.2.1 Écriture A (n^{os} 197-244)

- 197** Tesson d'argile *marl* D (mal lissé) ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 307 ;
H : 6,1 cm, L : 6,9 cm, É : 0,45 cm



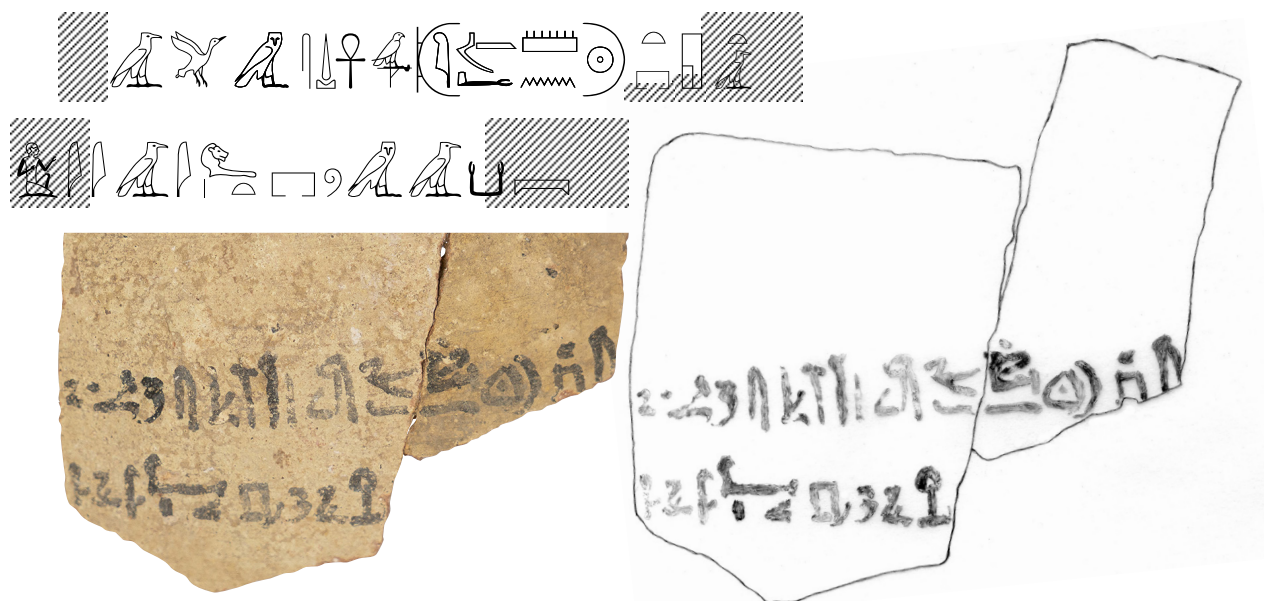
- 198** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones IX et XI, couche 1 ; n° d'objet : 153/185
(deux fragments en tout) ; H : 5,3 cm, L : 7,9 cm, É : 0,55 cm



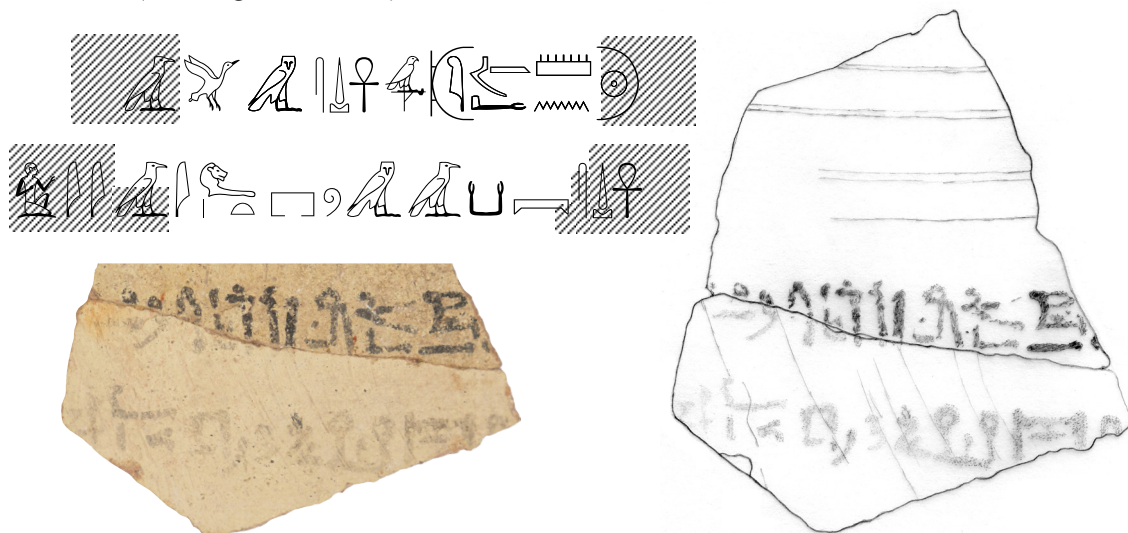
- 199** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 156 ;
H : 6,1 cm, L : 6,3 cm, É : 0,40-0,65 cm



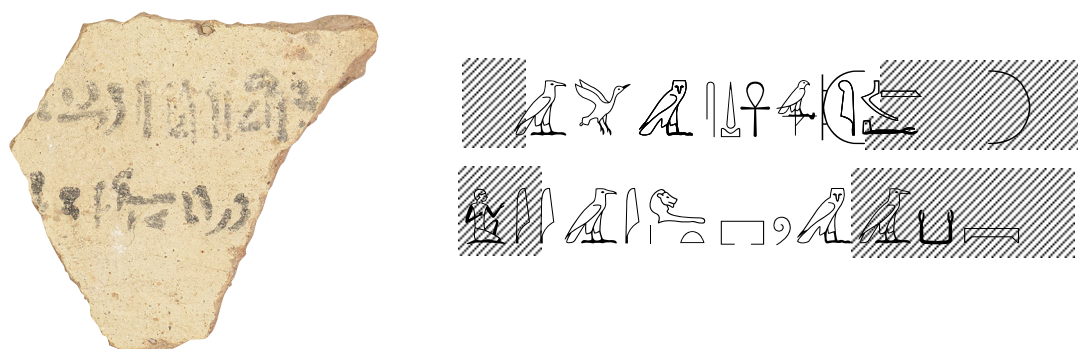
200 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 016
(deux fragments en tout) ; H : 6,9 cm, L : 8,0 cm, É : 0,55 cm



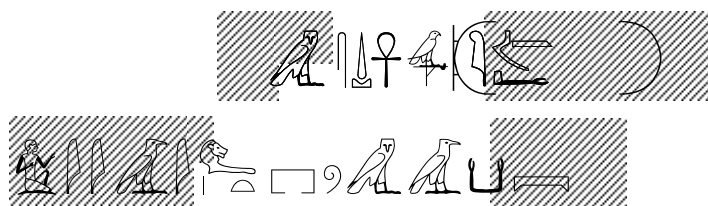
201 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 032
(deux fragments en tout) ; H : 6,8 cm, L : 6,0 cm, É : 0,45-0,70 cm



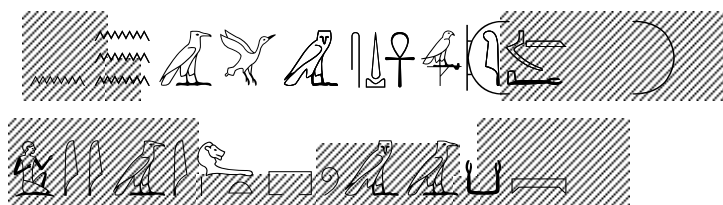
202 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone est des huttes d'artisans ; n° d'objet : 067 ;
H : 4,4 cm, L : 4,9 cm, É : 0,35-0,60 cm



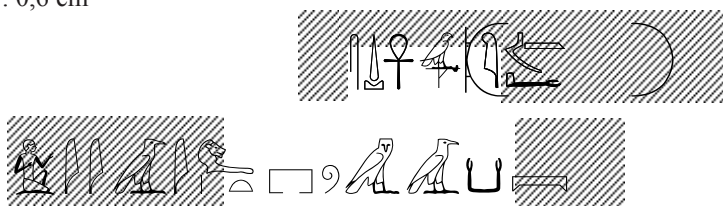
- 207 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 489 ;
H : 4,0 cm, L : 3,3 cm, É : 0,55 cm



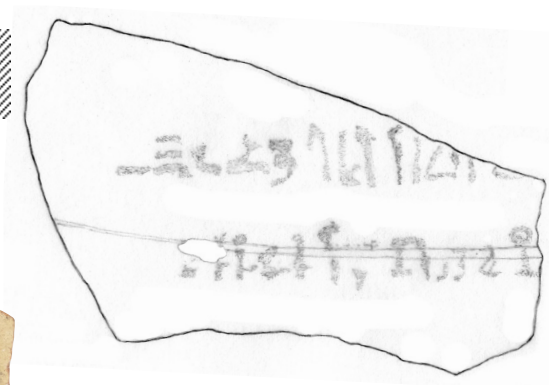
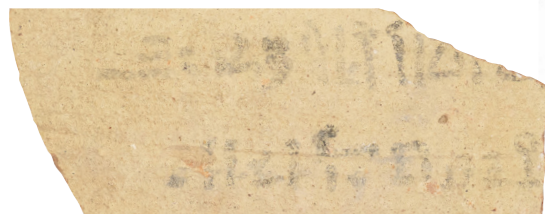
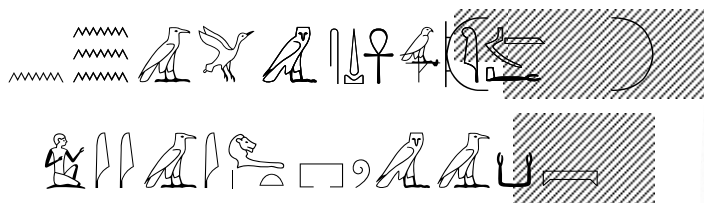
- 208 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 275 ;
H : 4,3 cm, L : 4,9 cm, É : 0,45-0,65 cm



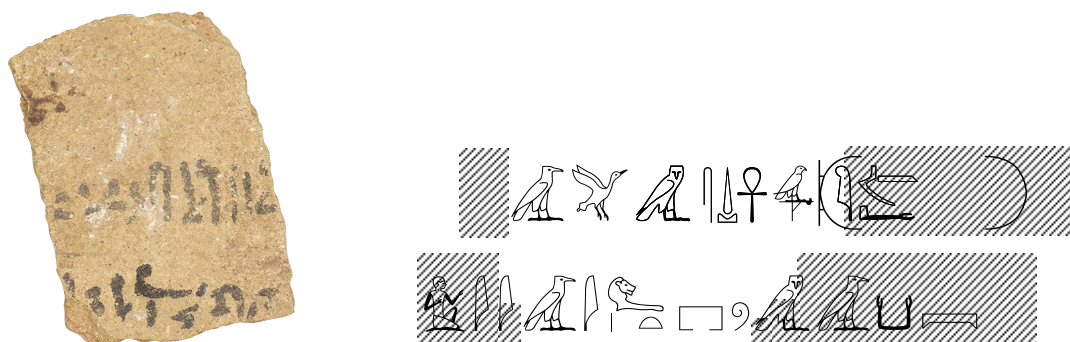
- 209 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 308 ;
H : 5,0 cm, L : 4,7 cm, É : 0,6 cm



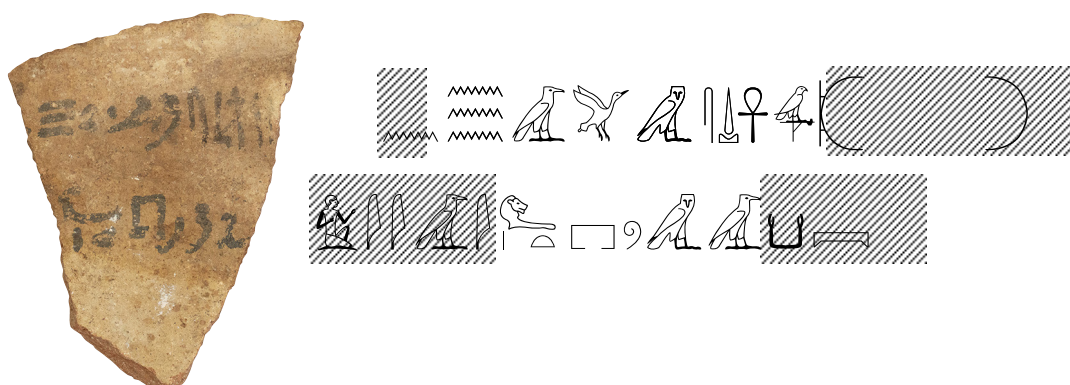
- 210 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 249 ;
H : 4,6 cm, L : 6,9 cm, É : 0,50 cm



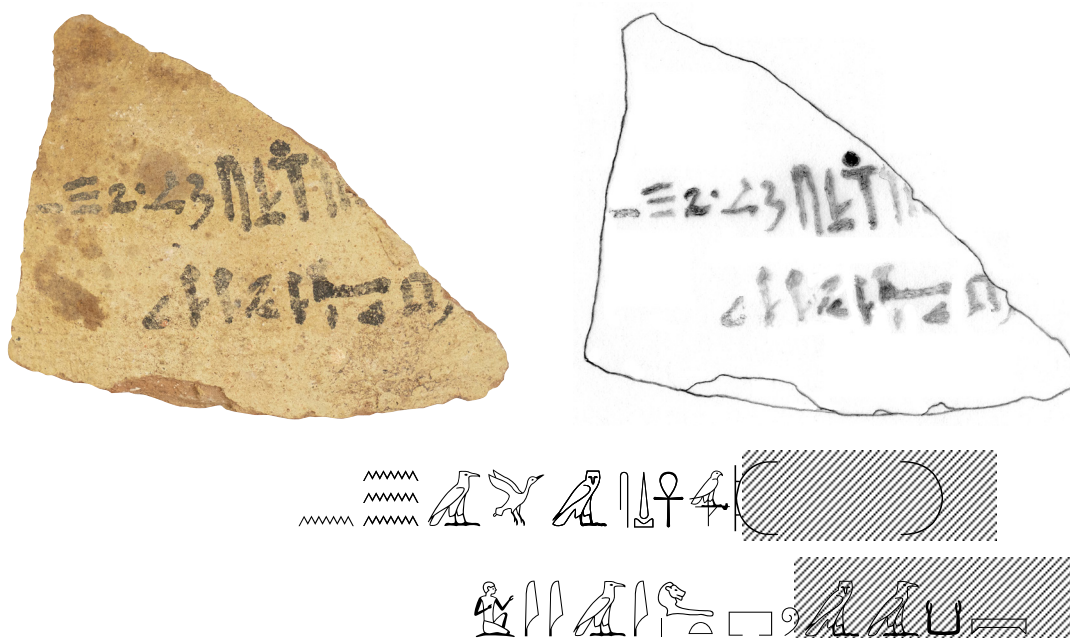
- 211 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone III, couche 1 ; n° d'objet : 139 ;
H : 4,4 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50-0,60 cm



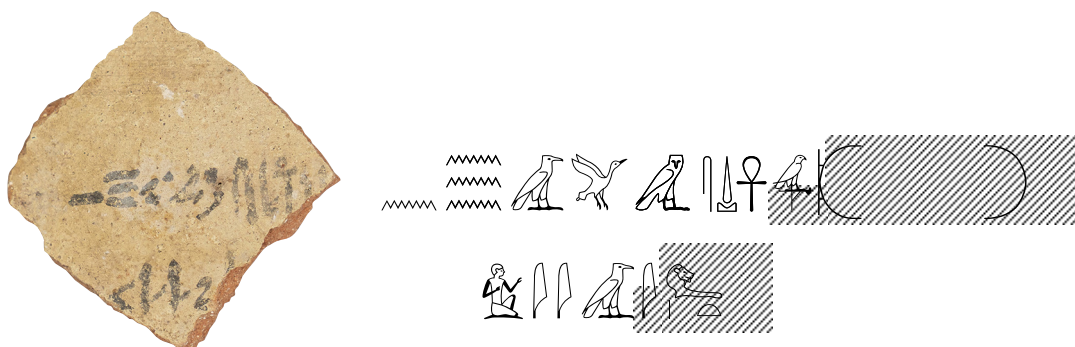
- 212 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 345 ;
H : 4,9 cm, L : 3,9 cm, É : 0,60 cm



- 213 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 166 ;
H : 5,3 cm, L : 6,6 cm, É : 0,65 cm



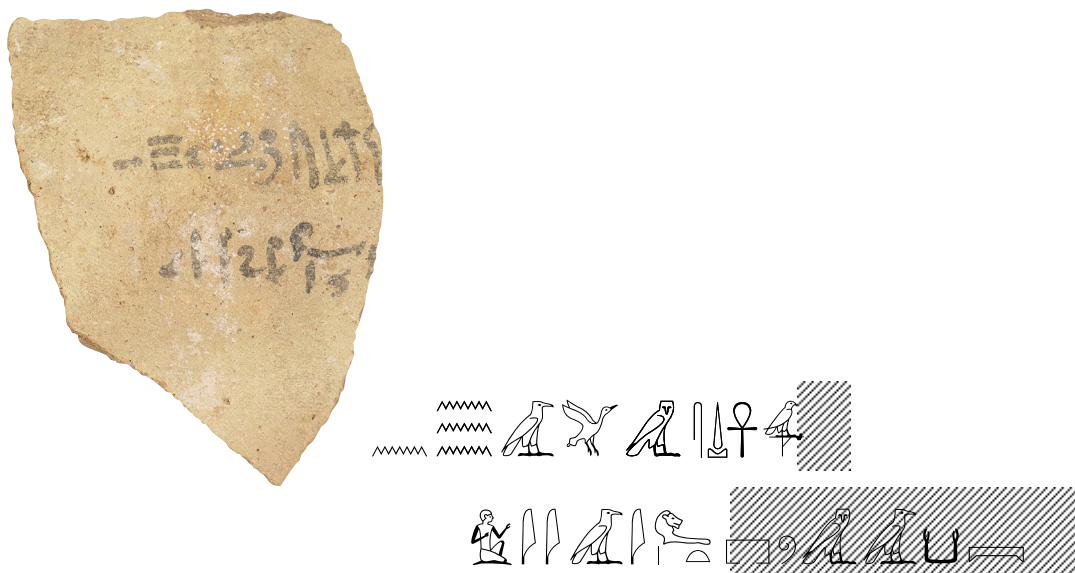
- 214 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 014 ;
H : 4,4 cm, L : 4,3 cm, É : 0,45-0,55 cm



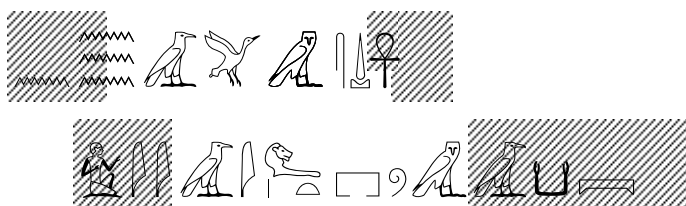
- 215 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 2 ; n° d'objet : 299 ;
H : 4,4 cm, L : 5,7 cm, É : 0,50 cm



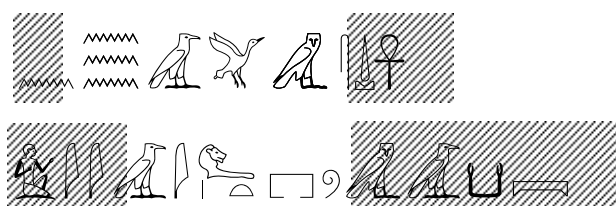
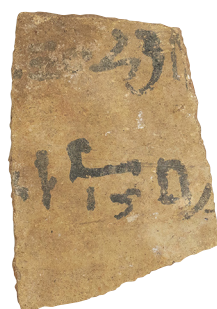
- 216 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 103 ;
H : 6,4 cm, L : 5,1 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 217 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 444 ;
H : 4,2 cm, L : 3,6 cm, É : 0,70 cm



- 218 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 400 ;
H : 4,0 cm, L : 2,8 cm, É : 0,50 cm



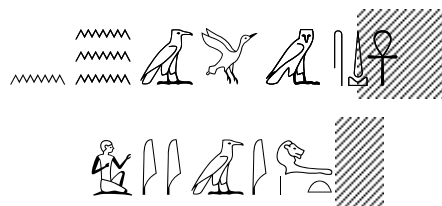
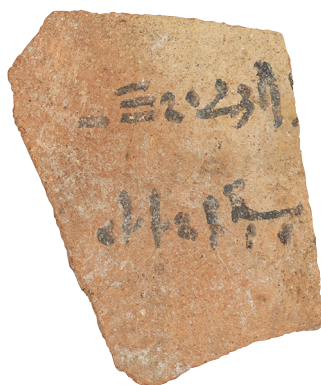
- 219 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 158 ;
H : 5,5 cm, L : 4,3 cm, É : 0,55 cm



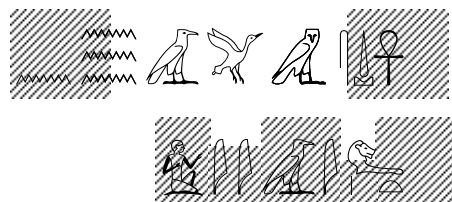
- 220 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 399 ;
H : 2,8 cm, L : 3,3 cm, É : 0,55 cm



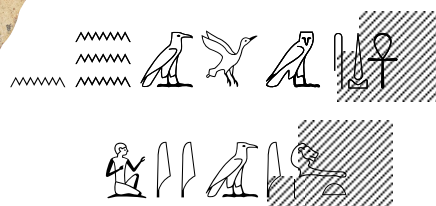
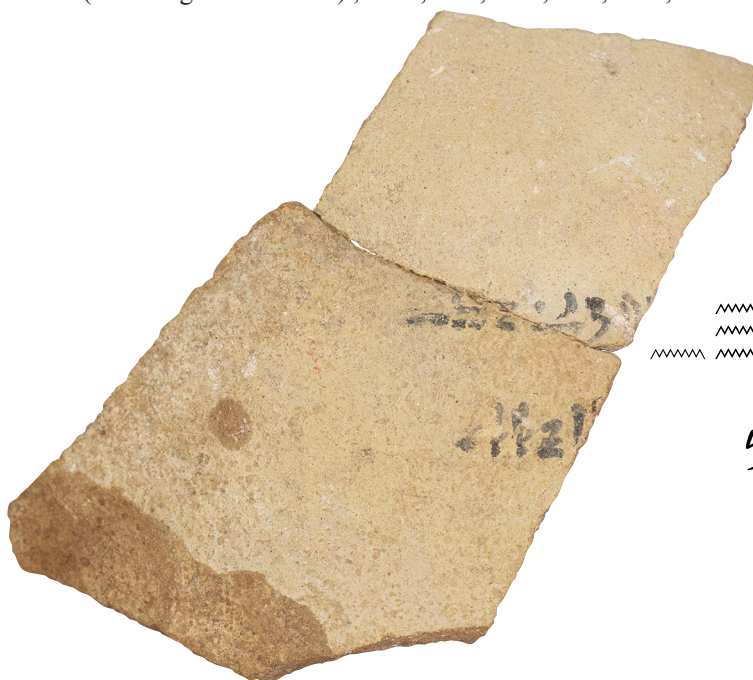
- 221 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 382 ;
H : 5,1 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50 cm



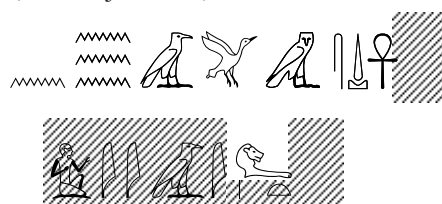
- 222 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 001 ;
H : 3,3 cm, L : 2,5 cm, É : 0,55 cm



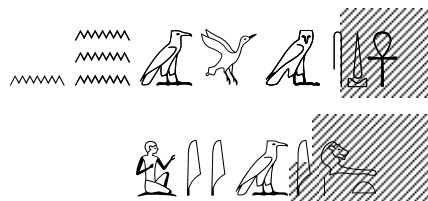
- 223 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 4 ; n° d'objet : 164
(deux fragments en tout) ; H : 8,9 cm, L : 9,7 cm, É : 0,55 cm



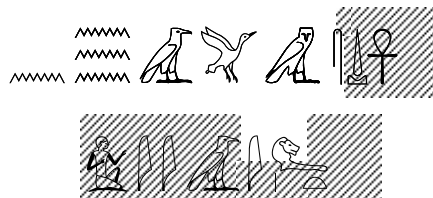
- 224 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 403 ;
H : 2,4 cm, L : 3,5 cm, É : 0,50 cm



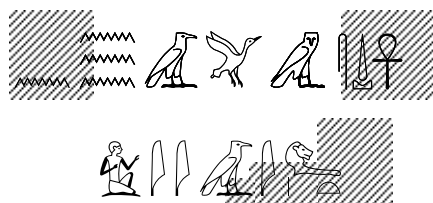
- 225 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 445 ;
H : 5,0 cm, L : 4,7 cm, É : 0,50 cm



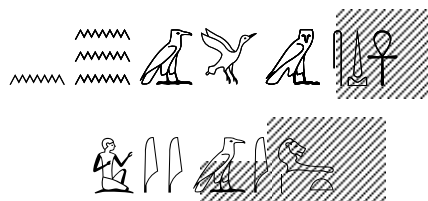
- 226 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 202 ;
H : 3,4 cm, L : 4,4 cm, É : 0,45 cm



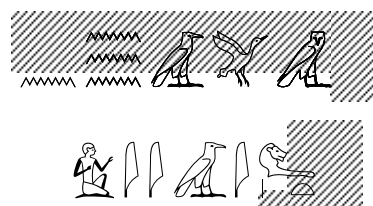
- 227 Tesson d'argile *marl* D (en coupe apparait une couche médiane grise) ;
secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 385 ; H : 5,1 cm, L : 3,0 cm, É : 0,50-0,60 cm



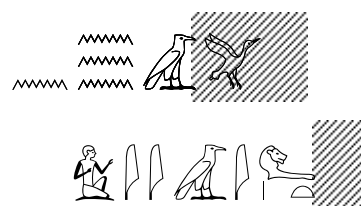
- 228 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 043 ;
H : 4,3 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50 cm



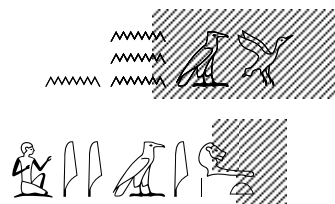
- 229 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 418 ;
H : 3,9 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50 cm



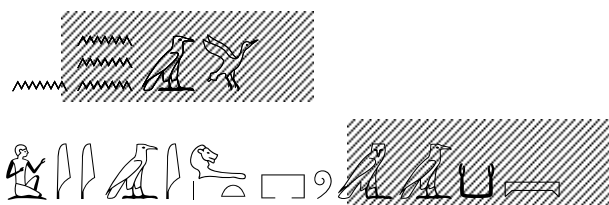
- 230 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 201 ;
H : 3,5 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50 cm



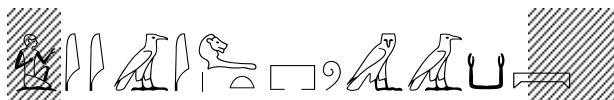
- 231 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 237 ;
H : 5,4 cm, L : 5,9 cm, É : 0,55 cm



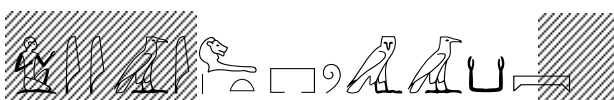
- 232 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XXI est, couche 1 ; n° d'objet : 641 ;
H : 3,5 cm, L : 3,9 cm, É : 0,50-0,55 cm



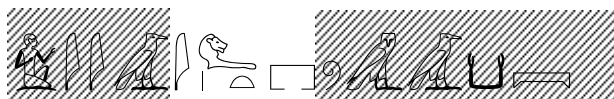
- 233 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 394 ;
H : 5,3 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50 cm



- 234 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 294 ;
H : 2,7 cm, L : 4,5 cm, É : 0,55-0,75 cm



- 235 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 468 ;
H : 2,3 cm, L : 2,1 cm, É : 0,40 cm



- 236 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 002 ;
H : 3,7 cm, L : 3,6 cm, É : 0,55 cm



- 237 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 069 ;
H : 2,8 cm, L : 3,7 cm, É : 0,45 cm



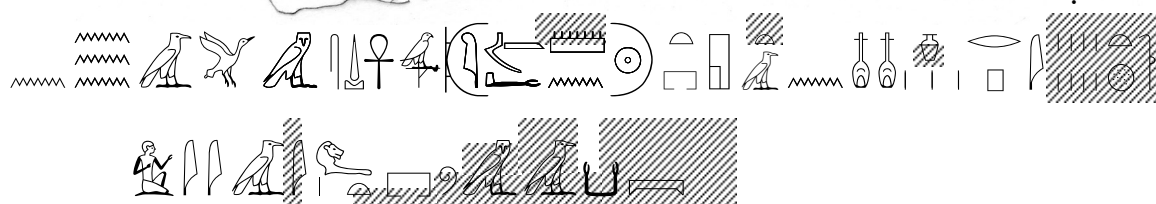
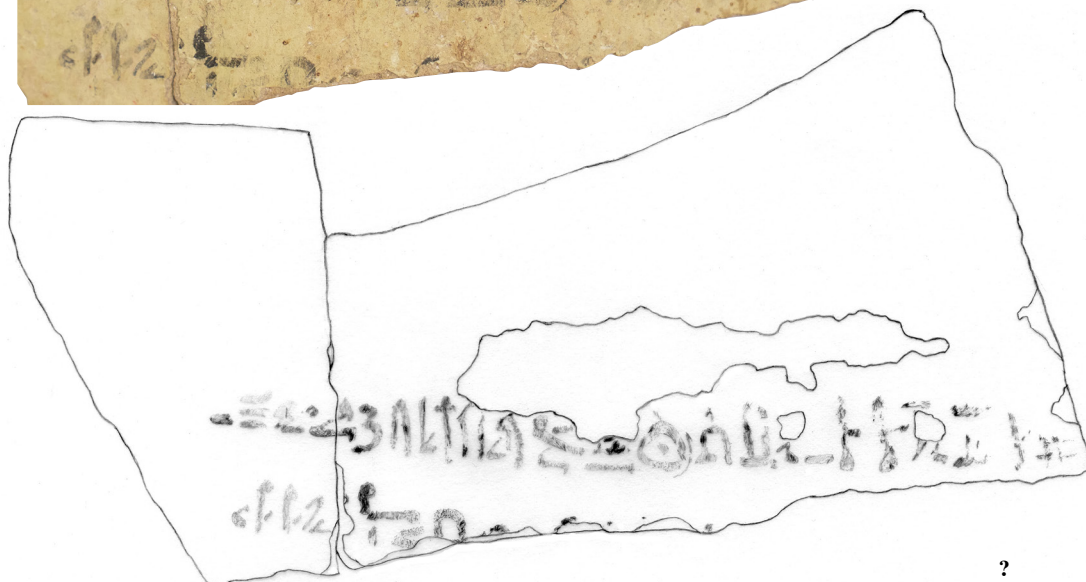
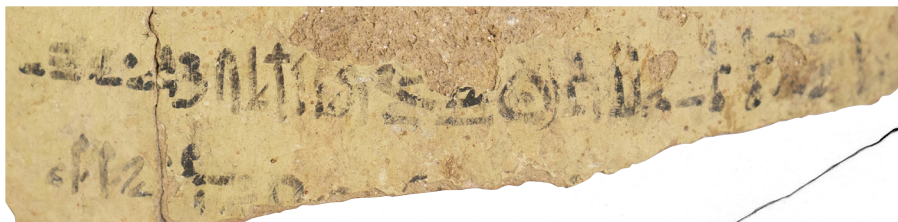
- 238 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 274 ;
H : 5,5 cm, L : 3,2 cm, É : 0,55 cm



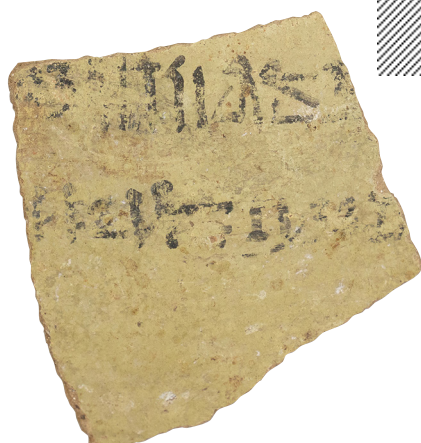
- 239 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 341 ;
H : 3,5 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50 cm



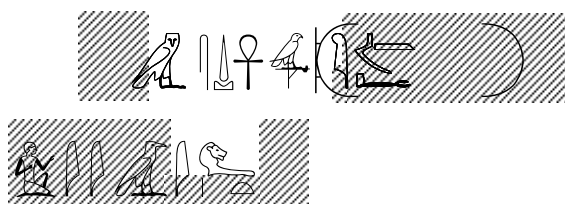
- 240 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zones V (couche 2) et VII (couche 1) ;
n° d'objet : 080 (deux fragments en tout) ; H : 7,3 cm, L : 13,5 cm, É : 0,50-0,80 cm



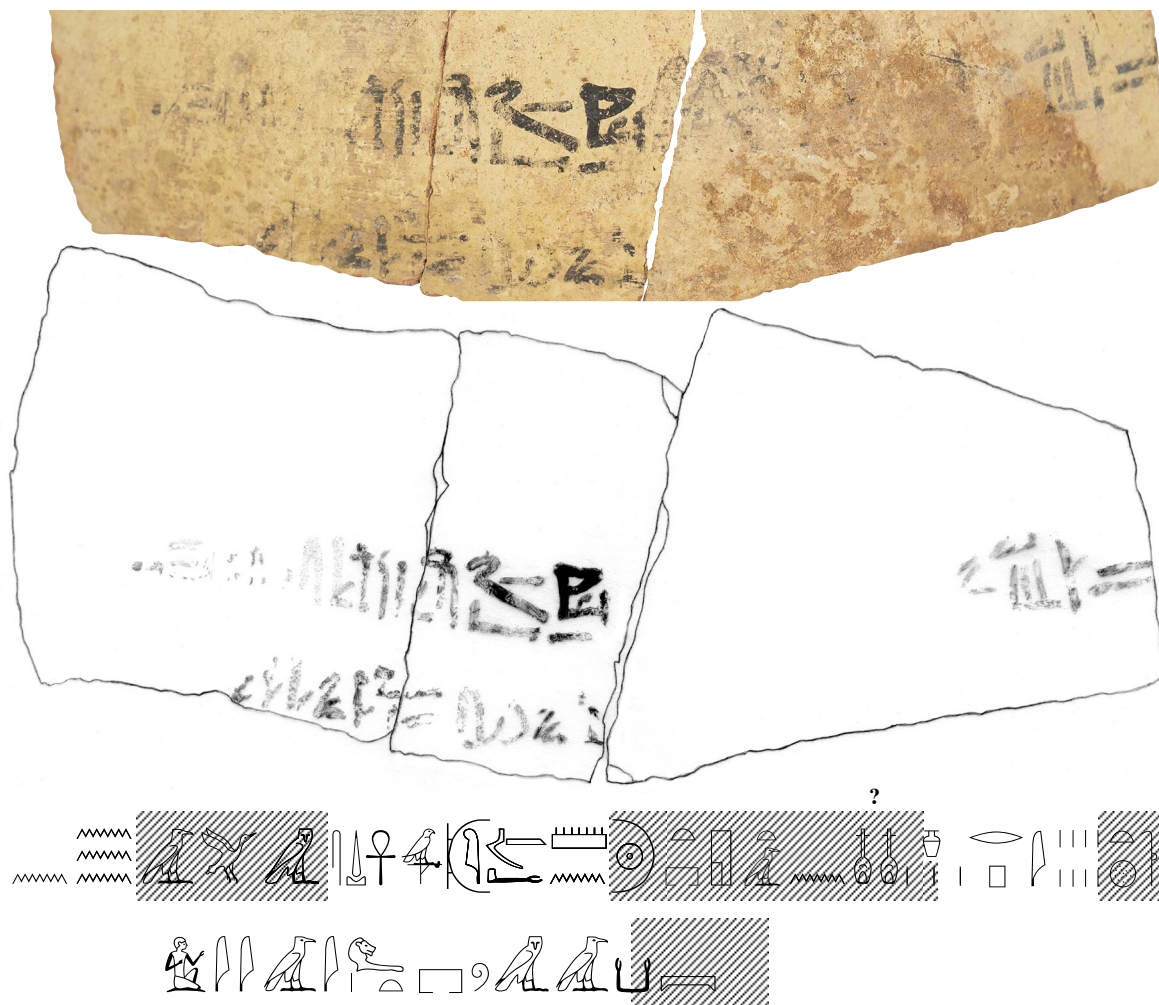
- 241** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 280 ;
H : 5,7 cm, L : 5,3 cm, É : 0,45-0,65 cm



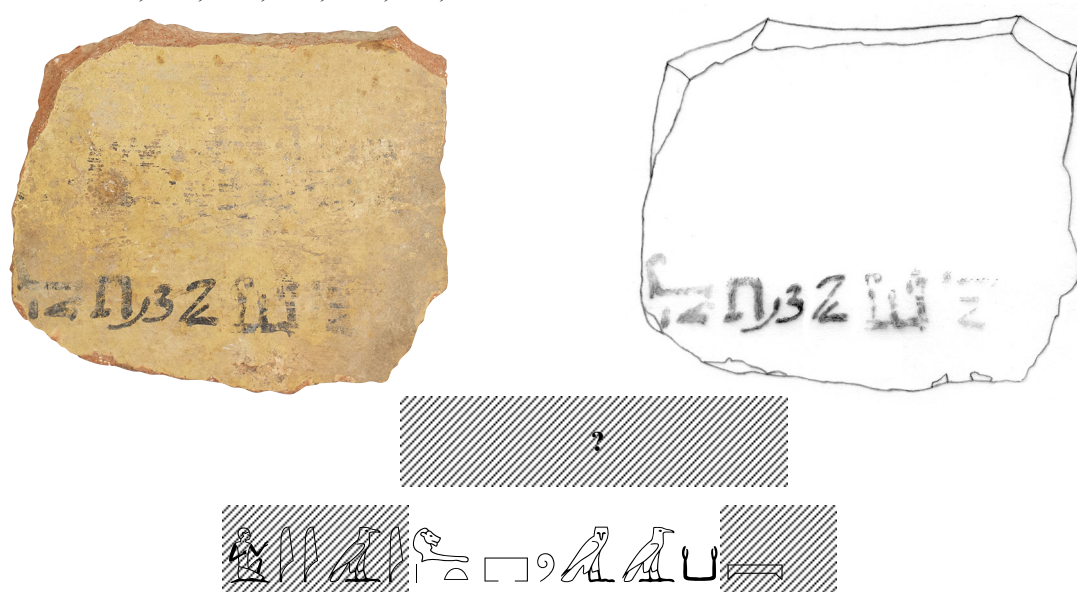
- 242** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 512 ;
H : 3,3 cm, L : 3,2 cm, É : 0,60 cm



- 243** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) et zone V (couches 5 et 6) ; n° d'objet : 114 (trois fragments en tout) ; n° d'inv. : 135 ; H : 6,0 cm, L : 14,3 cm, É : 0,45-0,70 cm

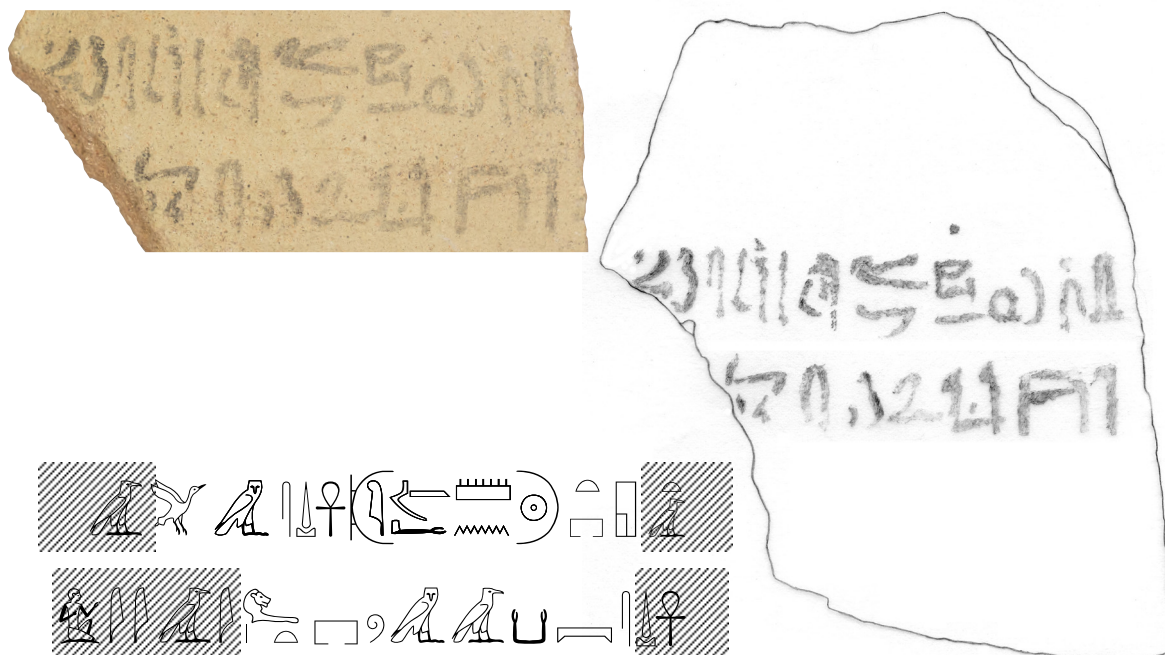


- 244** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 051 ;
H : 5,0 cm, L : 5,8 cm, É : 0,50-0,65 cm

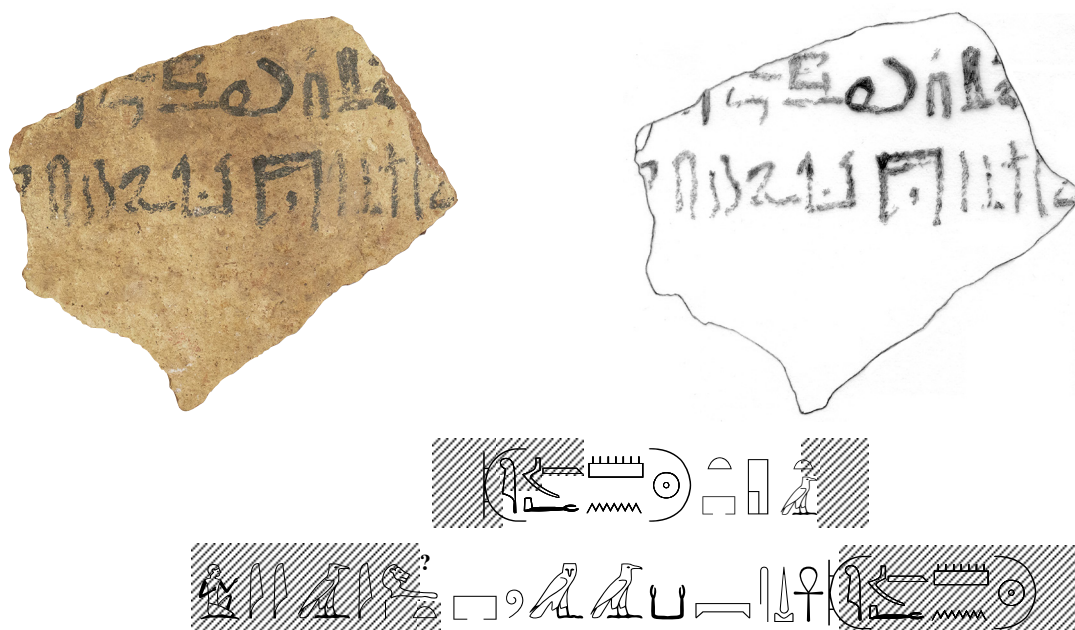


8.2.2.2 Écriture B (n^{os} 245-289)

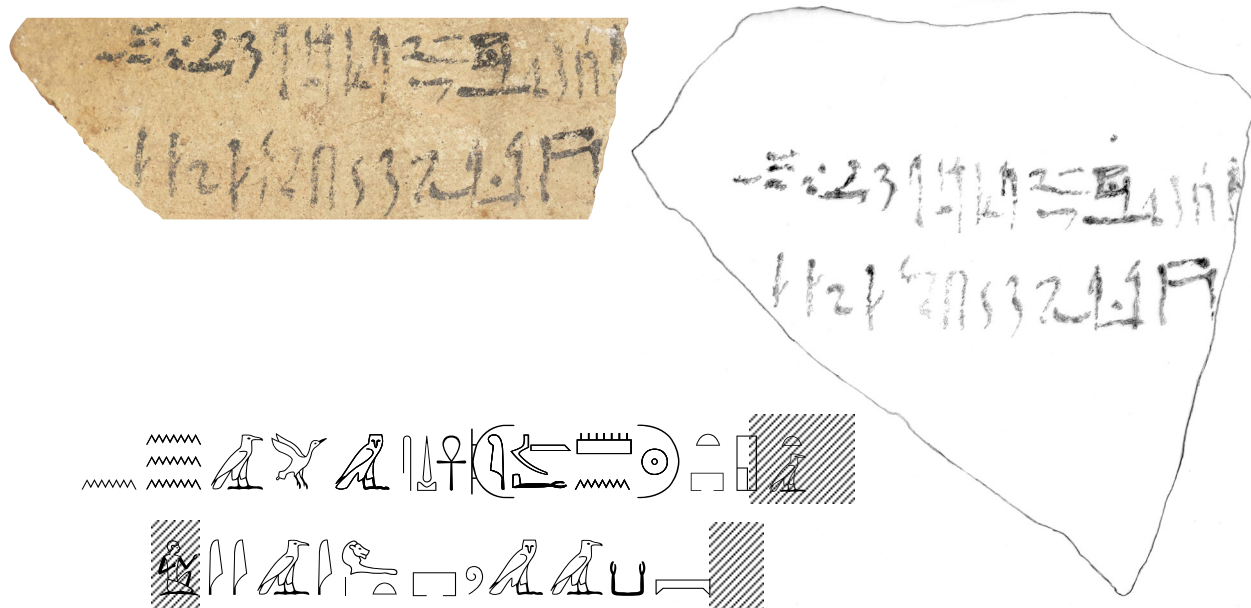
245 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n^o d'objet : 129 ;
H : 8,2 cm, L : 7,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



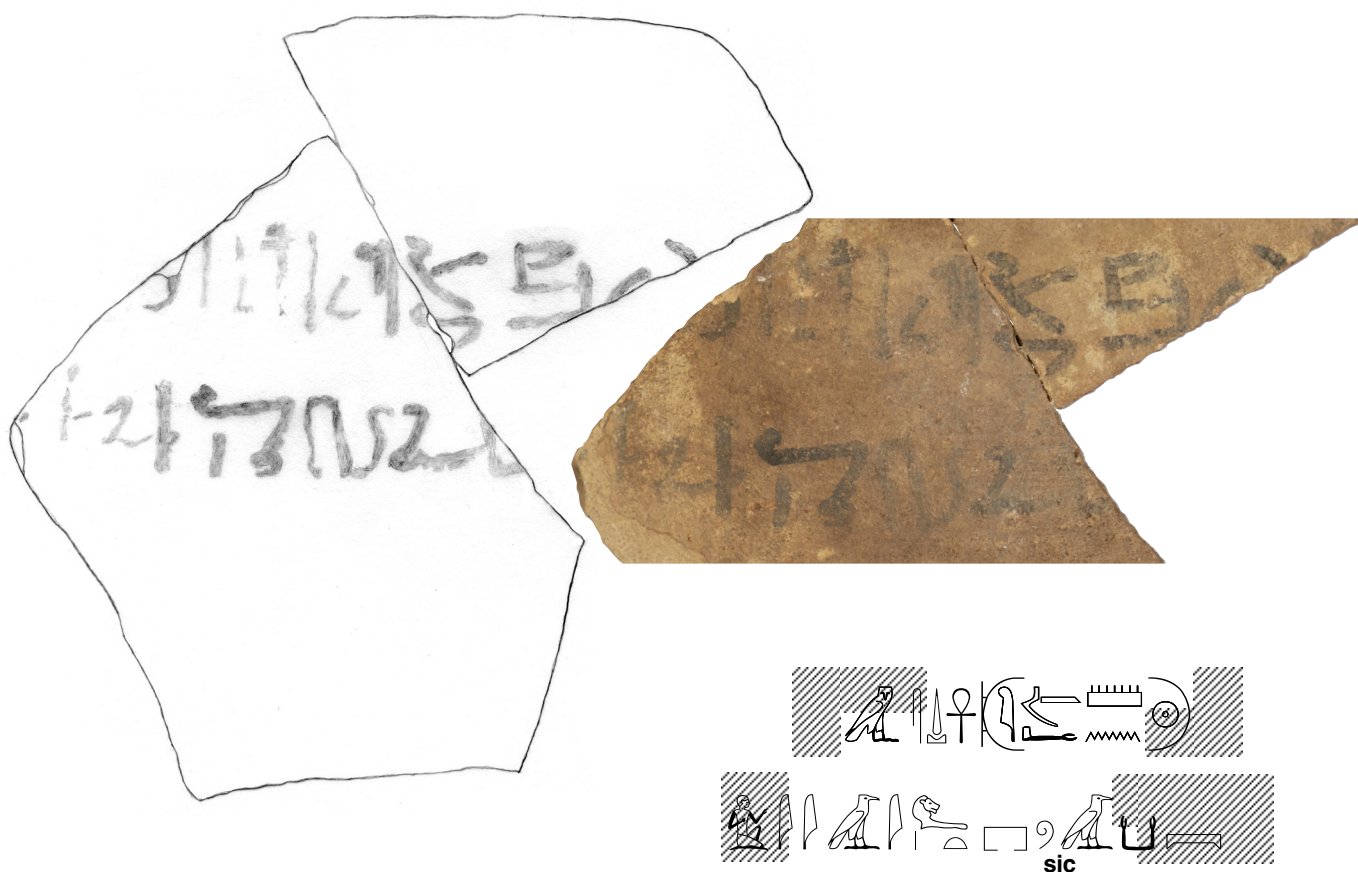
246 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n^o d'objet : 318 ;
H : 5,0 cm, L : 5,9 cm, É : 0,55 cm



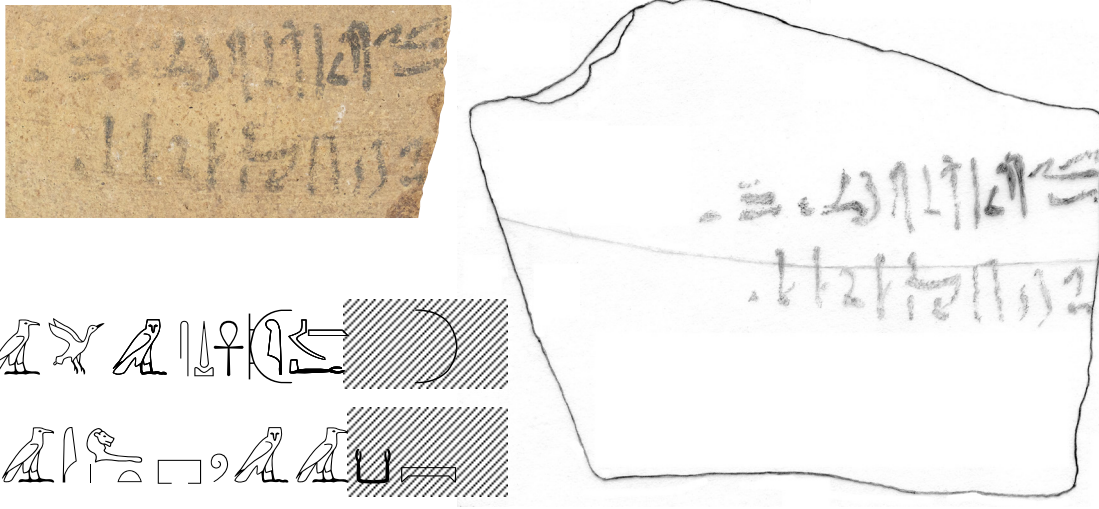
247 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 138 ;
H : 7,6 cm, L : 8,0 cm, É : 0,60-0,80 cm



248 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 182/222
(deux fragments en tout) ; H : 9,9 cm, L : 10,1 cm, É : 0,45 cm



249 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 224 ;
H : 5,7 cm, L : 8,4 cm, É : 0,45-0,55 cm – (fragment haut sur l'épaule ; courbure prononcée)



250 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 151
(deux fragments en tout) ; H : 3,3 cm, L : 5,8 cm, É : 0,40-0,60 cm



251 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 167 ;
H : 6,5 cm, L : 7,0 cm, É : 0,55-0,70 cm



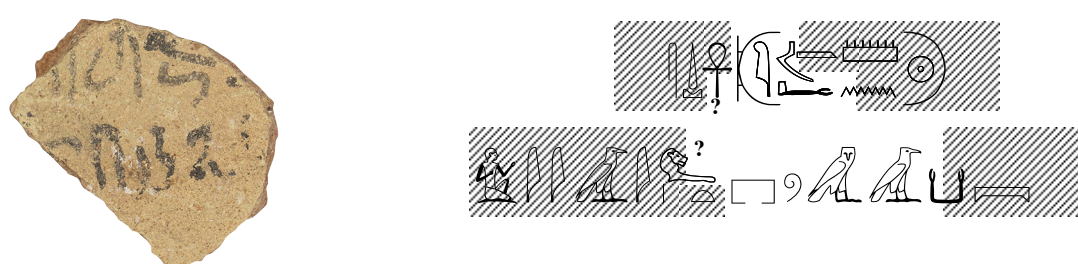
- 252 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 020 ;
H : 4,5 cm, L : 6,9 cm, É : 0,45-0,80 cm – (renflement de l'épaisseur au niveau de la 1^{ère} ligne de l'inscription)



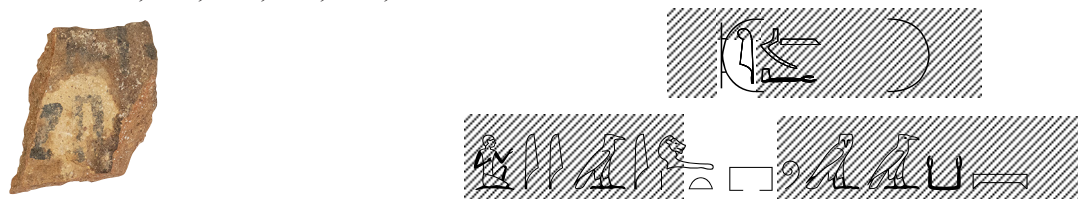
- 253 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VI ; n° d'objet : 003 ;
H : 3,3 cm, L : 5,9 cm, É : 0,50 cm



- 254 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 024 ;
H : 3,3 cm, L : 3,5 cm, É : 0,55 cm



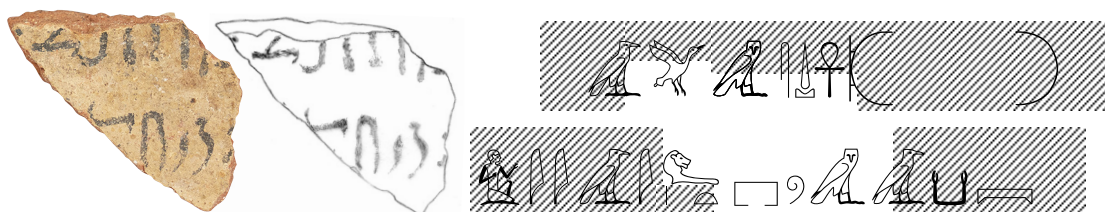
- 255 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 622 ;
H : 2,3 cm, L : 1,7 cm, É : 0,60 cm



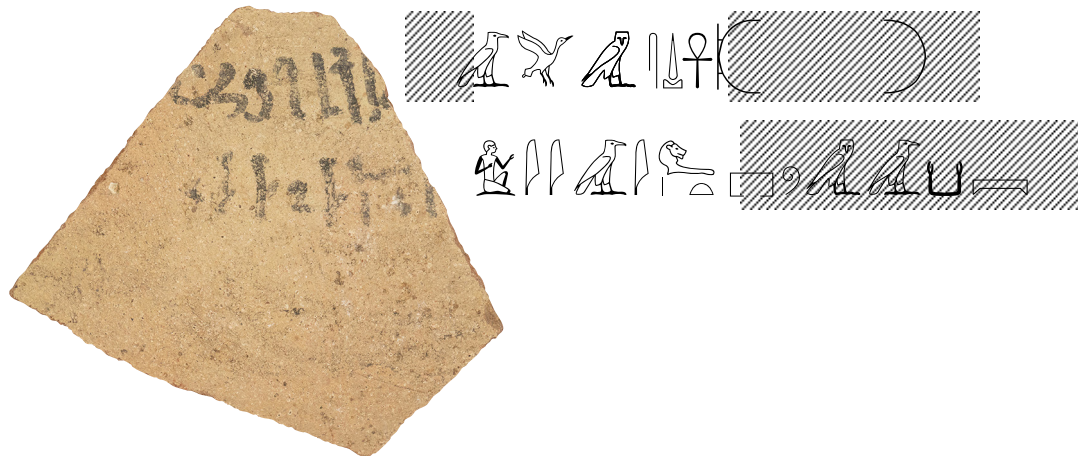
- 259 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones V et XI, couche 1 ; n° d'objet : 365/378
(deux fragments en tout) ; H : 4,0 cm, L : 8,2 cm, É : 0,50 cm



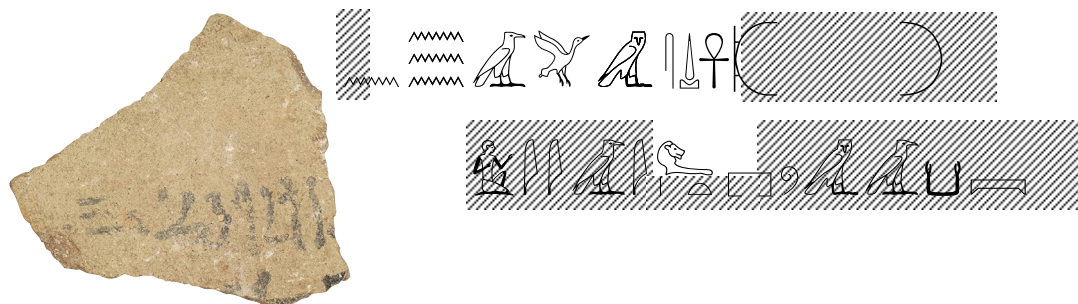
- 260 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 082 ;
H : 2,7 cm, L : 3,1 cm, É : 0,45 cm



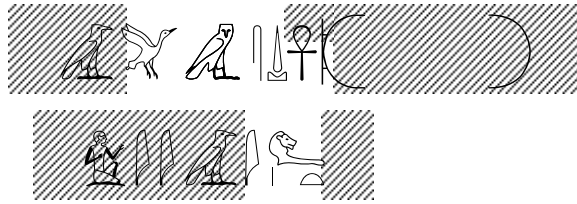
- 261 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone SH 1, couche 4 ; n° d'objet : 484 ;
H : 5,8 cm, L : 6,5 cm, É : 0,50-0,65 cm



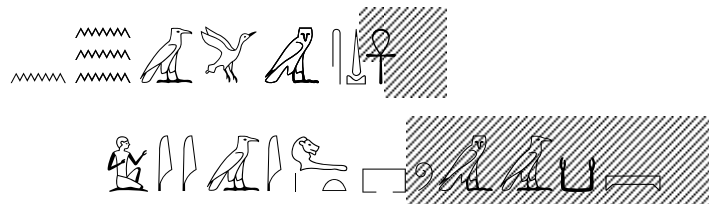
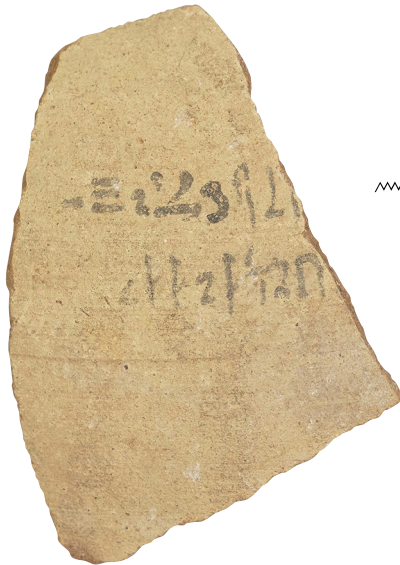
- 262 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 328 ;
H : 4,1 cm, L : 4,4 cm, É : 0,45 cm



- 263 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 387 ;
H : 3,0 cm, L : 2,6 cm, É : 0,40 cm



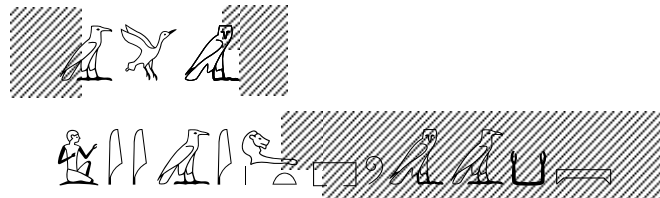
- 264 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 276 ;
H : 7,6 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45-0,70 cm



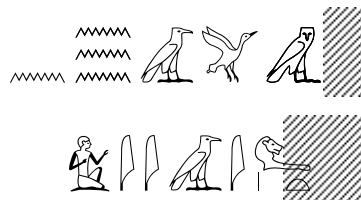
- 265 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 389 ;
H : 2,8 cm, L : 3,7 cm, É : 0,50 cm



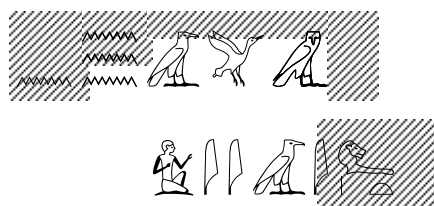
- 266 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 404 ;
H : 3,4 cm, L : 4,0 cm, É : 0,50 cm



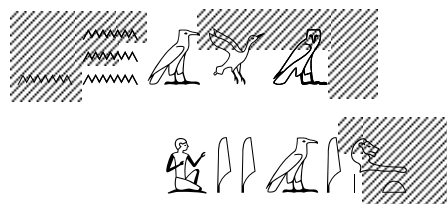
- 271 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 190 ;
H : 5,3 cm, L : 3,3 cm, É : 0,40-0,65 cm



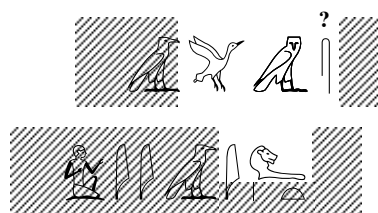
- 272 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 350 ;
H : 2,1 cm, L : 2,6 cm, É : 0,40 cm



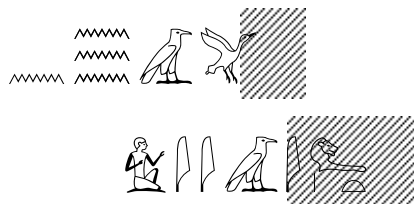
- 273 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 309 ;
H : 4,5 cm, L : 5,1 cm, É : 0,40-0,60 cm



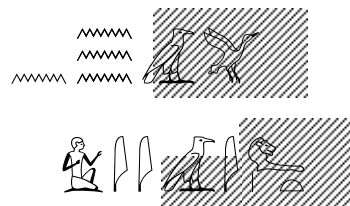
- 274 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 3 ; n° d'objet : 223 ;
H : 3,2 cm, L : 2,7 cm, É : 0,55 cm



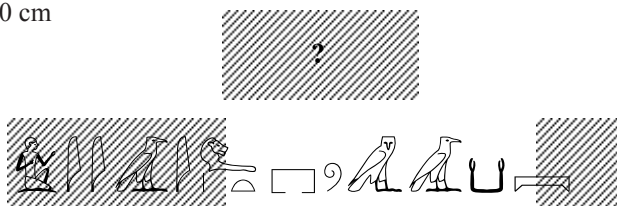
- 275 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 303 ;
H : 6,2 cm, L : 4,6 cm, É : 0,55 cm



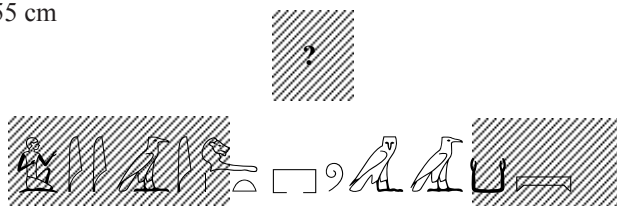
- 276 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 624 ;
H : 5,9 cm, L : 5,7 cm, É : 0,55 cm



- 277 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 075 ;
H : 3,8 cm, L : 3,9 cm, É : 0,55-0,60 cm



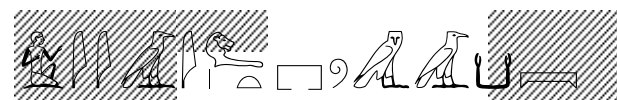
- 278 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 335 ;
H : 5,5 cm, L : 5,3 cm, É : 0,40-0,55 cm



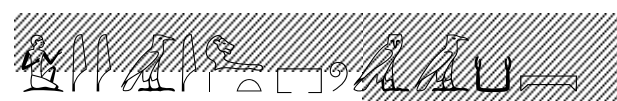
- 279 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 436 ;
H : 1,9 cm, L : 3,0 cm, É : 0,60 cm



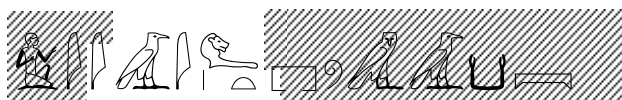
- 280 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 056 ;
H : 3,7 cm, L : 5,0 cm, É : 0,50 cm



- 281 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 286 ;
H : 4,7 cm, L : 6,7 cm, É : 0.50 cm



- 282** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 115 ;
H : 4,1 cm, L : 4,0 cm, É : 0,55 cm



- 283** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XXI est, couche 1 ; n° d'objet : 656 ;
H : 3,7 cm, L : 2,9 cm, É : 0,50-0,70 cm



- 284** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones IX-X, couche 2 ; n° d'objet : 314 ;
H : 3,1 cm, L : 4,0 cm, É : 0,45 cm



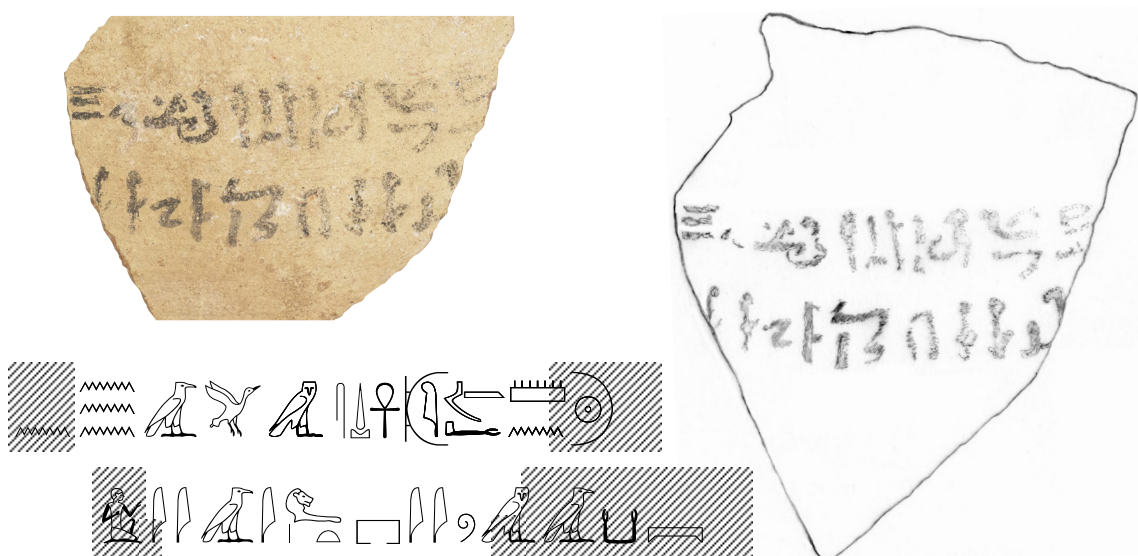
- 285** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 329 ;
H : 2,4 cm, L : 2,5 cm, É : 0,55 cm



- 286** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 320 ;
H : 3,8 cm, L : 4,4 cm, É : 0,45 cm



- 287 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 150 ; n° d'inv. : 129 ; H : 7,0 cm, L : 6,2 cm, É : 0,50 cm



- 288 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 416 ;
H : 3,0 cm, L : 3,7 cm, É : 0,60 cm

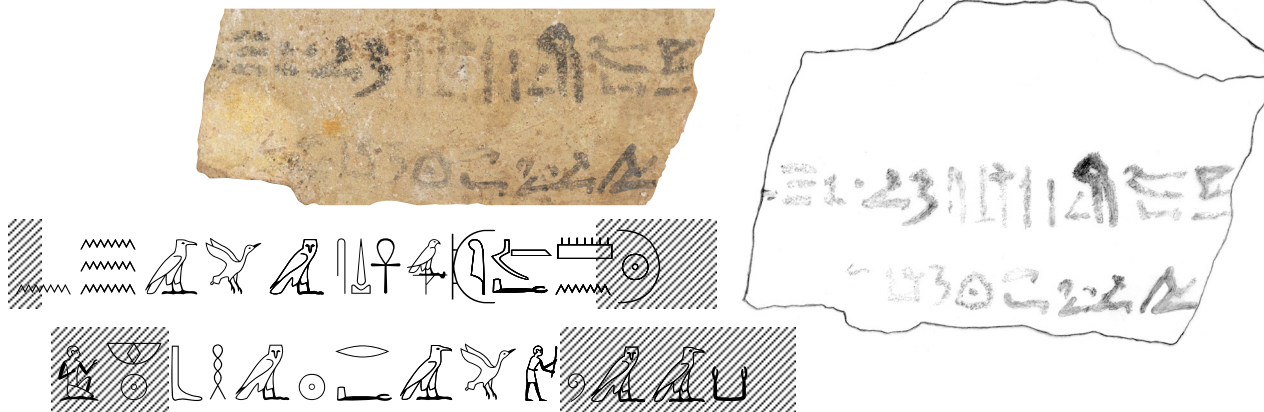


- 289 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 347 ;
H : 6,2 cm, L : 8,1 cm, É : 0,50 cm



8.2.3 Étiquettes au nom d'autres vignerons (n^{os} 290-328)

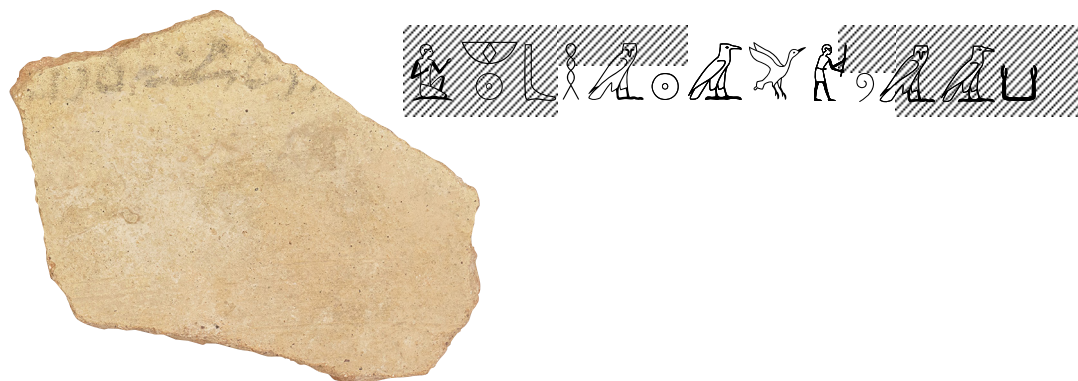
290 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n^o d'objet : 060 ;
H : 4,7 cm, L : 6,8 cm, É : 0,35-0,60 cm



291 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones V (couche 2) et IX (couche 1) ; n^o d'objet : 344/503
(deux fragments en tout) ; H : 4,3 cm, L : 8,0 cm, É : 0,50 cm



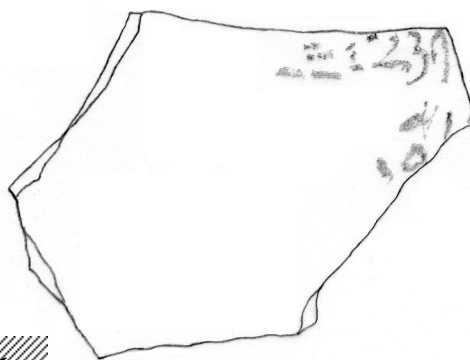
292 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n^o d'objet : 250 ;
H : 5,1 cm, L : 6,0 cm, É : 0,50 cm



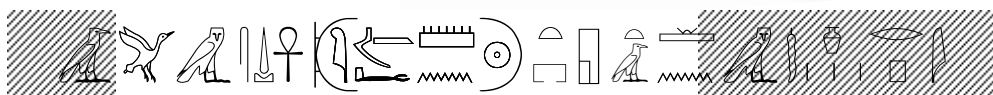
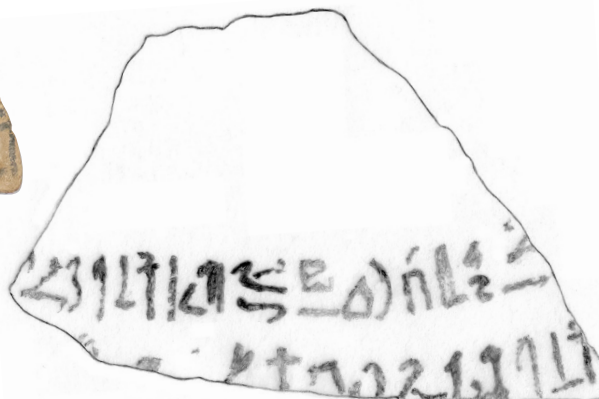
293 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur A, zone V, couche 2 ; n^o d'objet : 132 ;
H : 4,3 cm, L : 4,4 cm, É : 0,55-0,60 cm



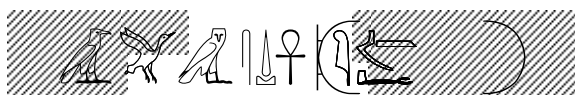
- 294 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 239 ;
H : 4,4 cm, L : 6,1 cm, É : 0,50 cm



- 295 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 311 ;
H : 5,6 cm, L : 7,4 cm, É : 0,50 cm



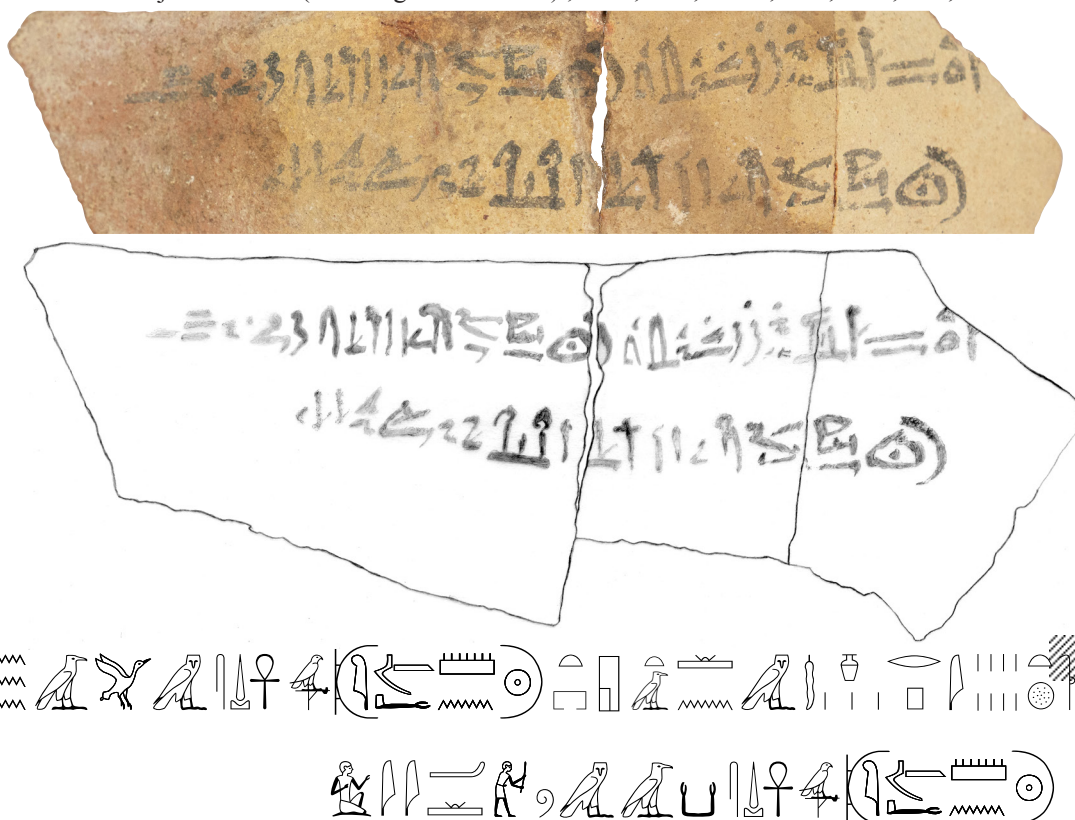
- 296 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 076 ;
H : 5,9 cm, L : 5,7 cm, É : 0,50 cm



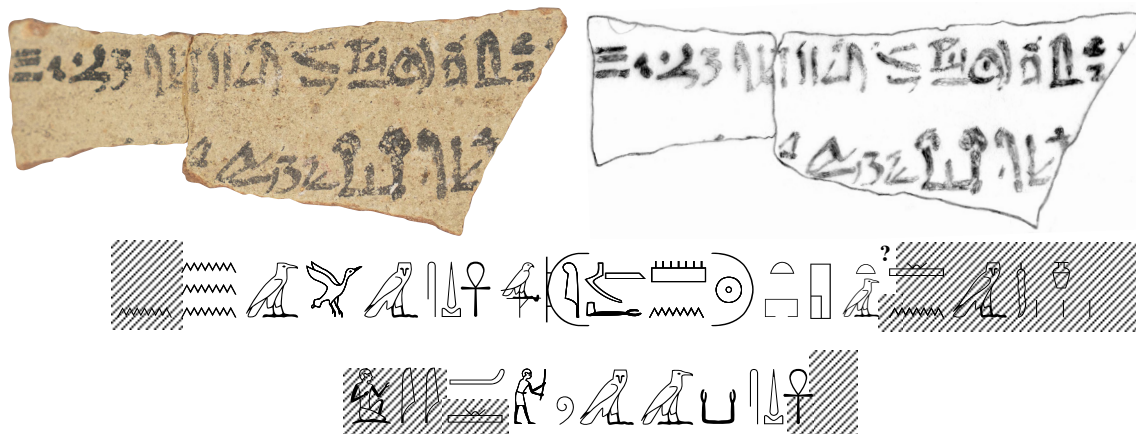
- 297 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 178 ;
H : 4,2 cm, L : 4,1 cm, É : 0,40 cm



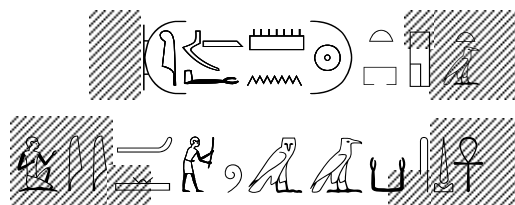
- 298 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zones V/IX, couches 1/2 ;
n° d'objet : 194/196 (trois fragments en tout) ; H : 5,2 cm, L : 12,8 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 299 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couches 1/2 ; n° d'objet : 004/021
(deux fragments en tout) ; H : 3,0 cm, L : 7,2 cm, É : 0,55 cm



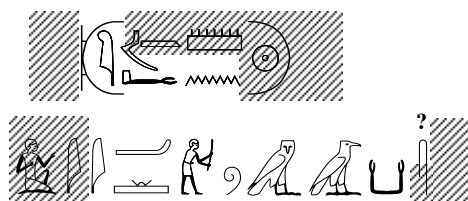
- 300** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 316 ;
H : 4,5 cm, L : 4,4 cm, É : 0,40-0,55 cm



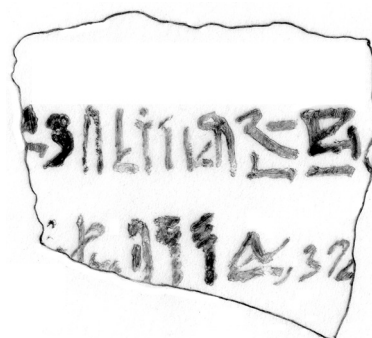
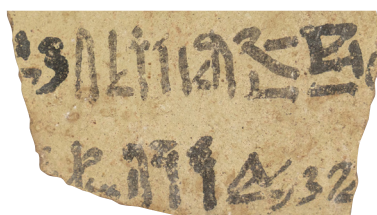
- 301** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 217 ;
H : 7,3 cm, L : 4,9 cm, É : 0,60 cm



- 302** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 287 ;
H : 3,8 cm, L : 4,4 cm, É : 0,65 cm



- 303** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 011 ;
H : 4,2 cm, L : 4,8 cm, É : 0,55 cm



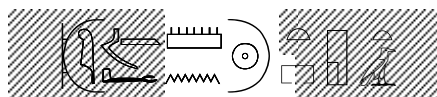
- 304** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 338 ;
H : 4,7 cm, L : 4,2 cm, É : 0,50 cm



- 305** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 027 ;
H : 3,0 cm, L : 2,7 cm, É : 0,55 cm



- 306** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 204 ; n° d'inv. : 132 ; H : 5,0 cm, L : 4,6 cm, É : 0,55 cm

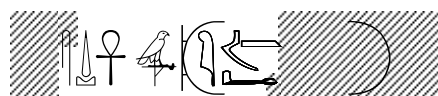


²⁸⁷ Éventuellement (hsjt).

- 307 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 506 ;
H : 4,1 cm, L : 4,6 cm, É : 0,35-0,50 cm



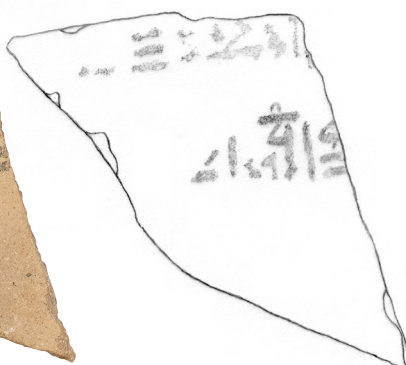
- 308 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 352 ;
H : 3,5 cm, L : 3,5 cm, É : 0,50 cm



- 309 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 2 ; n° d'objet : 171 ;
H : 3,3 cm, L : 3,6 cm, É : 0,55 cm

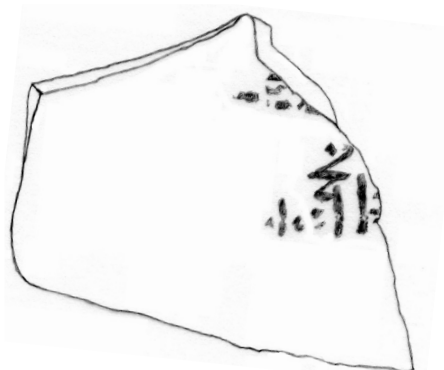
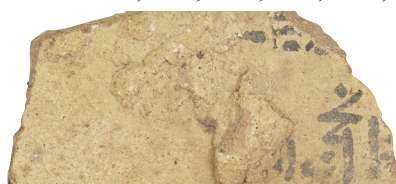


- 310 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 498 ;
H : 4,9 cm, L : 5,1 cm, É : 0,45 cm

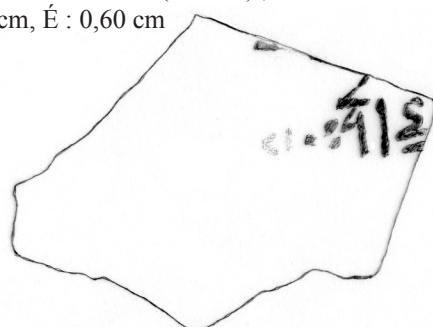


²⁸⁸ Éventuellement   (hsjt).

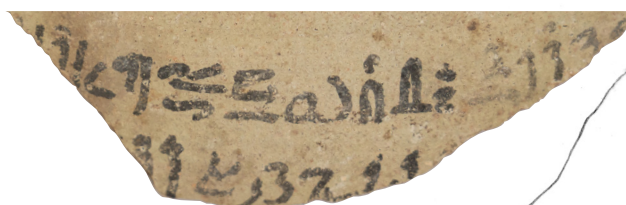
- 311 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 261 ;
H : 4,3 cm, L : 5,5 cm, É : 0,40-0,55 cm



- 312 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 112 ; n° d'inv. : 138 ; H : 4,0 cm, L : 5,9 cm, É : 0,60 cm



- 313 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 015 ;
H : 8,3 cm, L : 9,3 cm, É : 0,50-0,80 cm – (le haut du tesson correspond à la base du col)

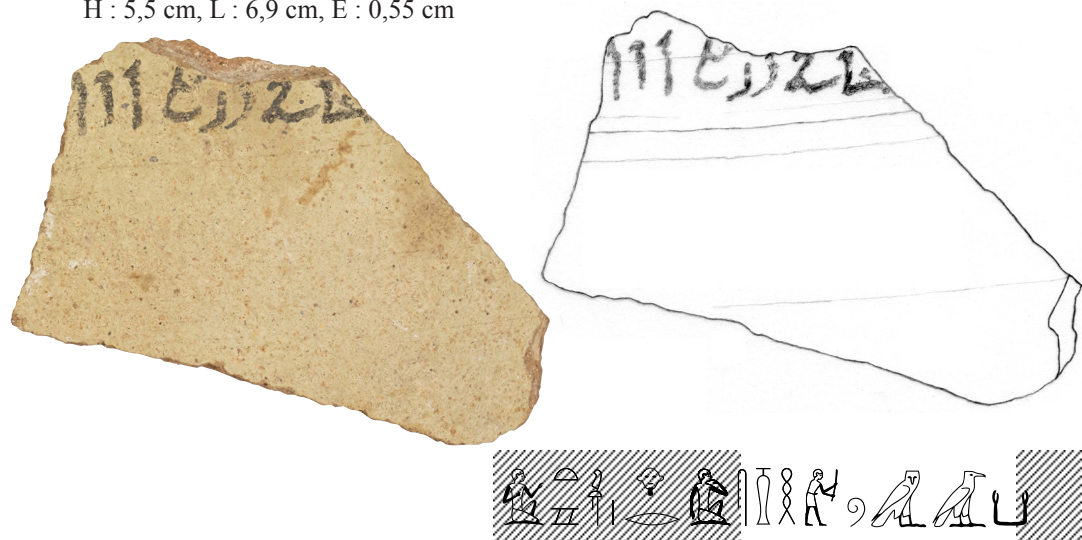


²⁸⁹ Éventuellement   (hsjt).

- 314 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 111 ;
H : 4,7 cm, L : 6,2 cm, É : 0,60 cm



- 315 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 499 ;
H : 5,5 cm, L : 6,9 cm, É : 0,55 cm



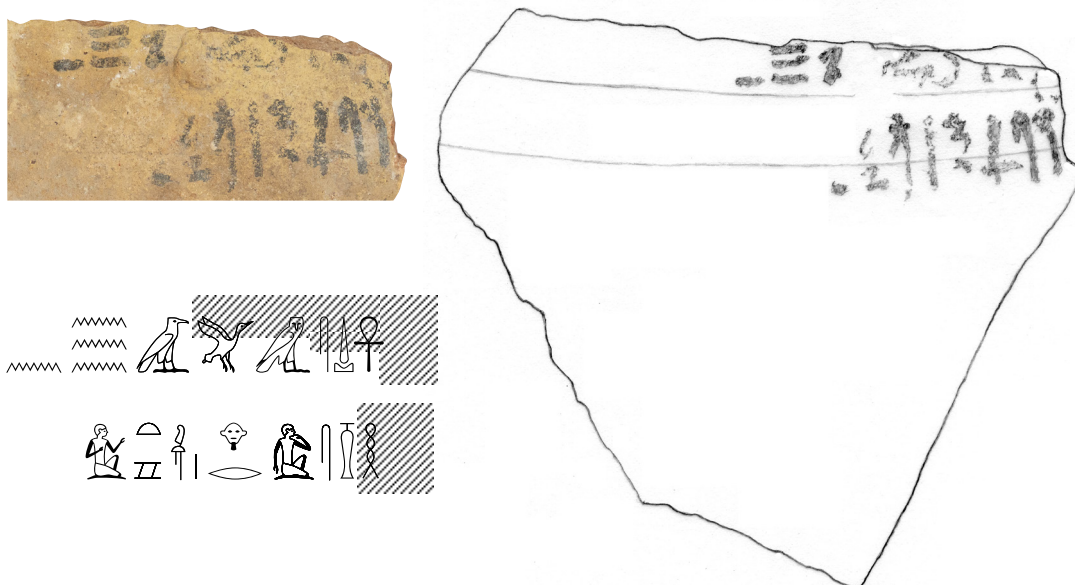
- 316 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 269 ;
H : 4,6 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50 cm



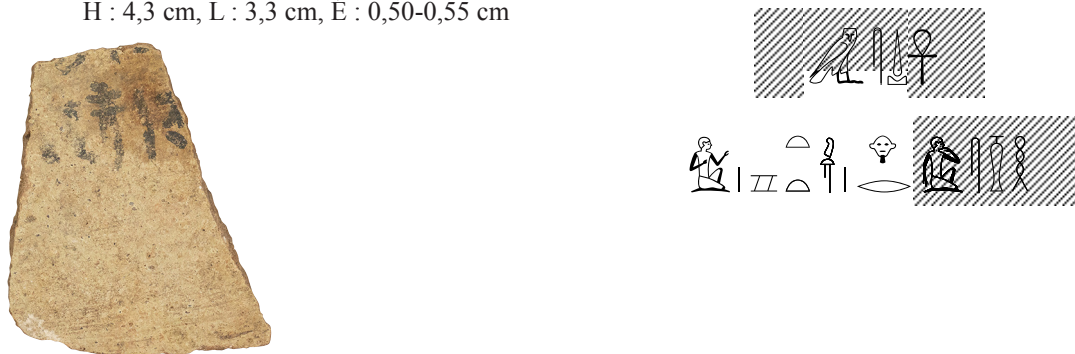
- 317** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 146 ;
H : 5,9 cm, L : 7,7 cm, É : 0,45-0,60 cm



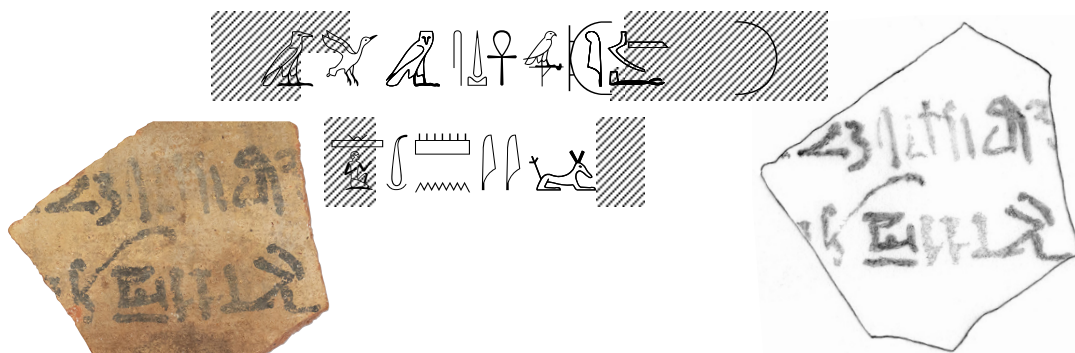
- 318** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 272 ;
H : 7,3 cm, L : 8,4 cm, É : 0,50-0,55 cm



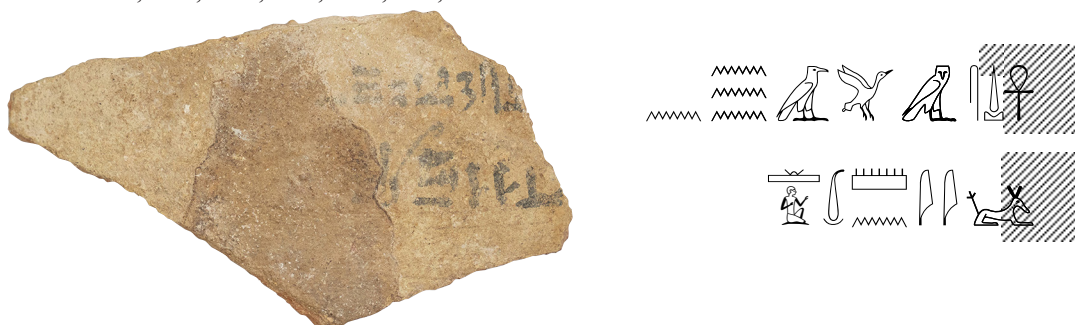
- 319** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 496 ;
H : 4,3 cm, L : 3,3 cm, É : 0,50-0,55 cm



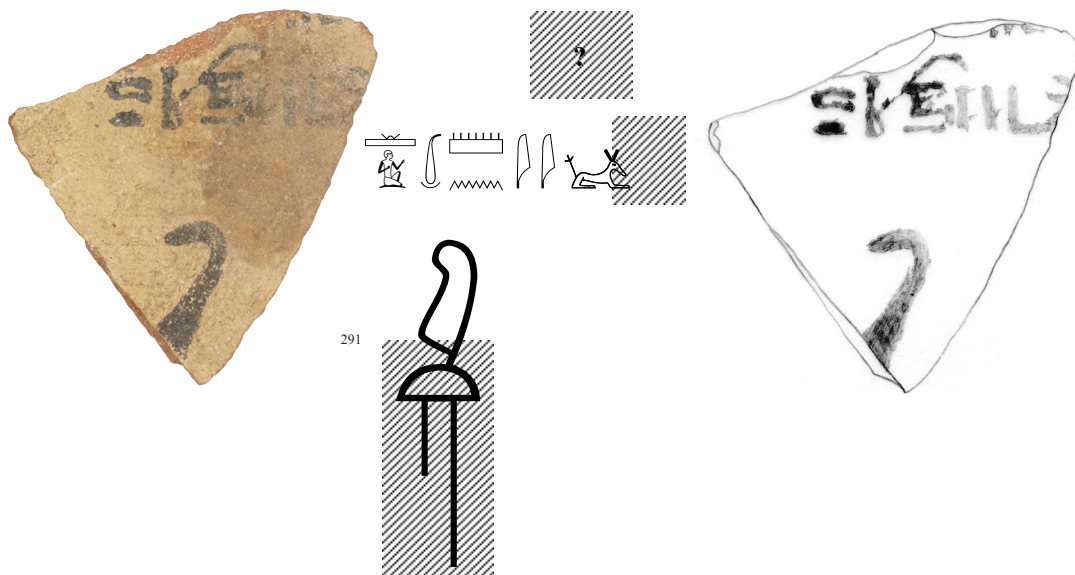
- 324** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 502 ;
H : 4,3 cm, L : 4,2 cm, É : 0,50 cm



- 325** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 254 ;
H : 4,2 cm, L : 7,5 cm, É : 0,55-0,65 cm

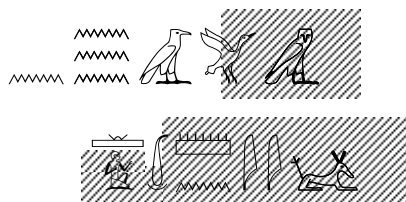


- 326** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X, couche 2 ; n° d'objet : 567 ;
H : 5,0 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50-0,60 cm

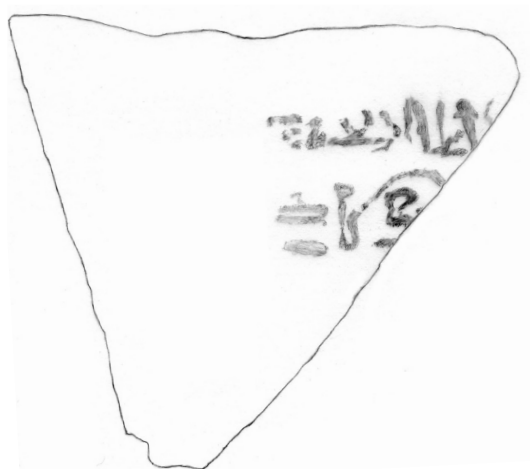
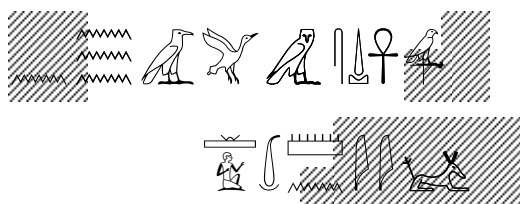


²⁹¹ Cf. cat. n° 444.

- 327** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 432 ;
H : 5,0 cm, L : 4,5 cm, É : 0,50 cm



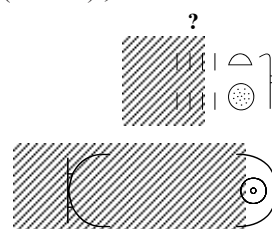
- 328** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 037 ;
H : 5,9 cm, L : 6,6 cm, É : 0,60 cm



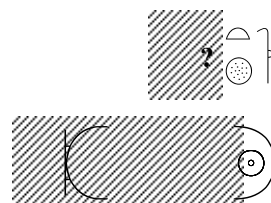
8.2.4 Étiquettes attribuées de manière incertaine à la formule de l'an 8

8.2.4.1 Écriture A (n°s 329-391)

- 329** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 022 ; n° d'inv. : 140 ; H : 3,1 cm, L : 2,8 cm, É : 0,45



- 330** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 252 ;
H : 5,7 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50 cm



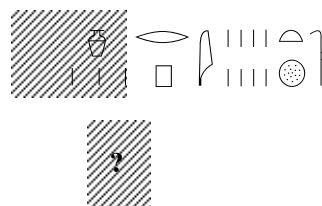
- 331** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 337 ;
H : 4,3 cm, L : 2,3 cm, É : 0,60 cm



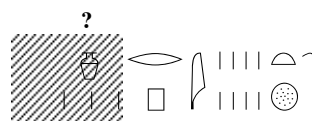
- 332** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 343 ;
H : 5,4 cm, L : 7,6 cm, É : 0,60 cm



- 333** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 330 ;
H : 3,4 cm, L : 4,0 cm, É : 0,55 cm



- 334 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 373 ;
H : 4,3 cm, L : 6,4 cm, É : 0,60 cm



- 335 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 395 ;
H : 5,4 cm, L : 4,7 cm, É : 0,50 cm



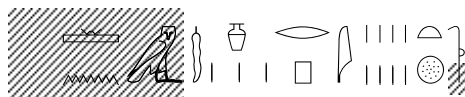
- 336 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 212 ;
H : 4,2 cm, L : 6,3 cm, É : 0,55 cm



- 337 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 396 ;
H : 5,7 cm, L : 2,4 cm, É : 0,50 cm



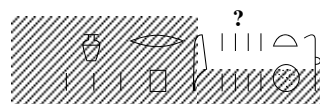
- 338** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 256 ;
H : 4,6 cm, L : 5,4 cm, É : 0,65 cm



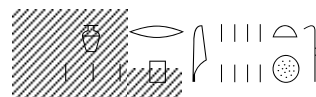
- 339** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 301 ;
H : 3,6 cm, L : 4,1 cm, É : 0,60 cm



- 340** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 471 ;
H : 3,0 cm, L : 3,2 cm, É : 0,35 cm



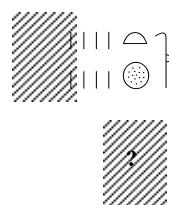
- 341** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 372 ;
H : 6,6 cm, L : 8,6 cm, É : 0,45-0,60 cm



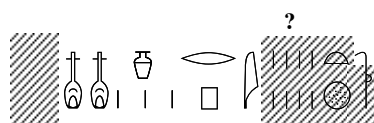
- 342 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 592 ;
H : 4,2 cm, L : 6,1 cm, É : 0,55 cm



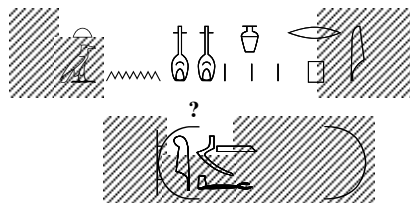
- 343 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 025 ;
H : 11,9 cm, L : 8,0 cm, É : 0,70-1,05 cm



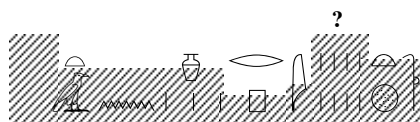
- 344 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 536 ;
H : 5,9 cm, L : 6,5 cm, É : 0,55 cm



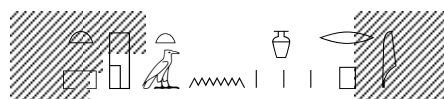
- 345** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 059 ;
H : 3,7 cm, L : 3,8 cm, É : 0,55-0,65 cm



- 346** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 312 ;
H : 4,4 cm, L : 6,6 cm, É : 0,50 cm



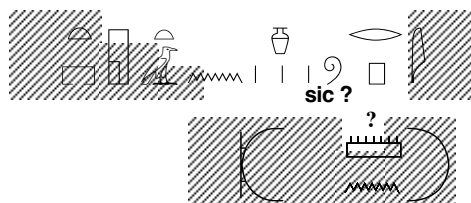
- 347** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX ; n° d'objet : 218 ;
H : 2,5 cm, L : 3,45 cm, É : 0,65 cm



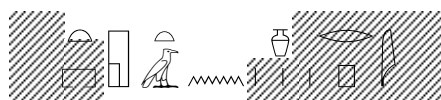
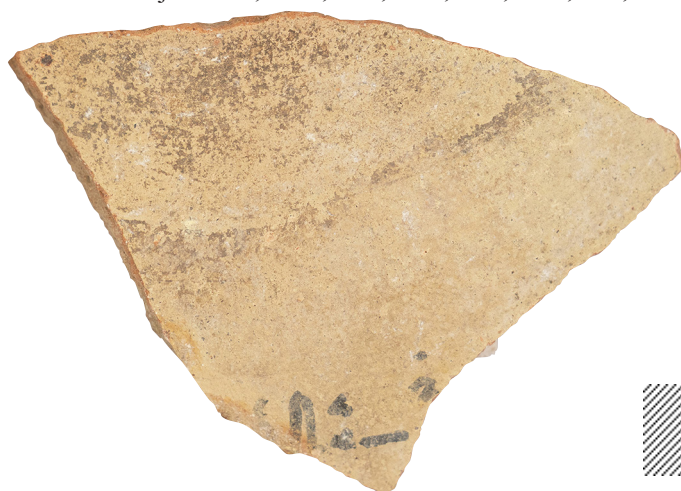
- 348** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 460 ;
H : 2,2 cm, L : 2,3 cm, É : 0,50 cm



- 349** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 317 ;
H : 4,4 cm, L : 3,1 cm, É : 0,50 cm



- 350** Tesson d'argile *marl* D (résidu résineux jaune au verso) ; secteur A, zone V, couche 2 ;
n° d'objet : 036 ; H : 6,8 cm, L : 8,7 cm, É : 0,55-0,85 cm



- 351** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 340 ;
H : 3,1 cm, L : 5,7 cm, É : 0,50 cm



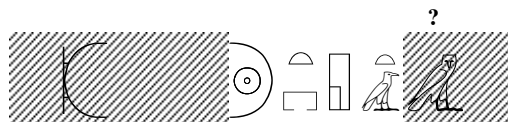
- 352** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 090 ;
H : 2,2 cm, L : 2,1 cm, É : 0,50 cm



- 353** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1, couche 12 ; n° d'objet : 700 ;
H : 3,3 cm, L : 4,5 cm, É : 0,40-0,55 cm



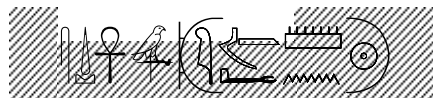
- 354** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 102 ;
H : 4,9 cm, L : 5,4 cm, É : 0,45-0,65 cm



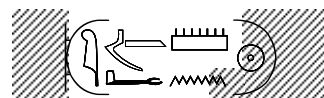
- 355** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 041 ;
H : 4,4 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50-0,60 cm



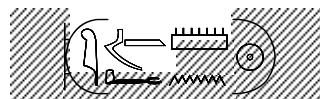
- 356** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1, couche 4 ; n° d'objet : 486 ;
H : 4,1 cm, L : 8,7 cm, É : 0,65 cm



- 357** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 023 ;
H : 3,2 cm, L : 3,2 cm, É : 0,55 cm



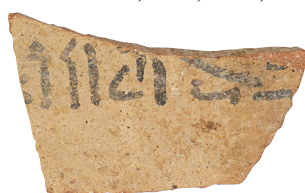
- 358** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 298 ;
H : 4,1 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50 cm



- 359** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 253 ;
H : 4,2 cm, L : 4,8 cm, É : 0,55 cm



- 360** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 006 ;
H : 2,4 cm, L : 3,9 cm, É : 0,45 cm



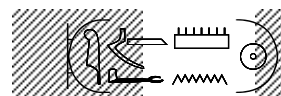
- 361** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 406 ;
H : 2,3 cm, L : 4,5 cm, É : 0,45 cm



- 362** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 209 ;
H : 5,1 cm, L : 4,1 cm, É : 0,50 cm



- 363** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH nord, couche 15 ; n° d'objet : 647 ;
H : 3,0 cm, L : 2,2 cm, É : 0,40-0,45 cm



- 364** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 091 ;
H : 2,4 cm, L : 1,6 cm, É : 0,55 cm



- 365** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 319 ;
H : 4,8 cm, L : 6,3 cm, É : 0,55 cm



- 366** Tesson d'argile *marl* D (en profil apparaît une couche médiane grise) ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 452 ; H : 2,4 cm, L : 3,2 cm, É : 0,45 cm



- 367** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 443 ;
H : 4,3 cm, L : 2,6 cm, É : 0,45 cm



- 368** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 116 ;
H : 4,7 cm, L : 4,0 cm, É : 0,50 cm



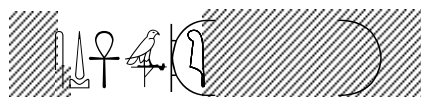
- 369** Tesson d'argile *marl* D (à engobe poli ?) ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 053 ;
H : 3,8 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45-0,60 cm



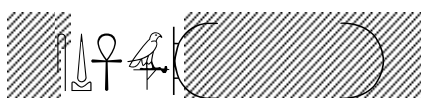
- 370** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone II, couche 1 ; n° d'objet : 214 ;
H : 3,8 cm, L : 2,4 cm, É : 0,60 cm



- 371** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V ; n° d'objet : 062 ;
H : 2,1 cm, L : 2,7 cm, É : 0,50 cm



- 372** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A ; n° d'objet : 106 ;
H : 1,5 cm, L : 2,0 cm, É : 0,60 cm



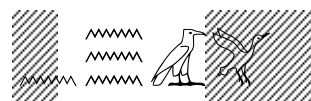
373 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 581 ;
H : 4,3 cm, L : 4,6 cm, É : 0,55-0,65 cm



374 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 412 ;
H : 2,6 cm, L : 3,0 cm, É : 0,45 cm



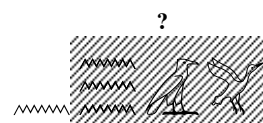
375 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 357 ;
H : 3,7 cm, L : 2,2 cm, É : 0,55 cm



376 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 470 ;
H : 4,5 cm, L : 3,4 cm, É : 0,50-0,60 cm



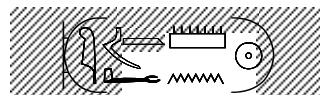
377 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 630 ;
H : 2,9 cm, L : 6,2 cm, É : 0,45-0,50 cm



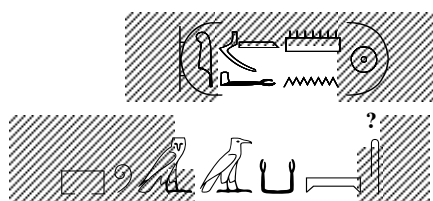
- 378** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 376 ;
H : 3,1 cm, L : 4,9 cm, É : 0,40-0,55 cm



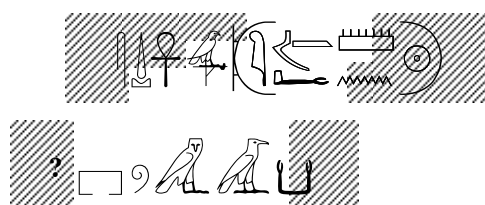
- 379** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 093 ;
H : 6,5 cm, L : 7,6 cm, É : 0,50 cm



- 380** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 375 ;
H : 3,3 cm, L : 4,7 cm, É : 0,55 cm



- 381** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 100 ;
H : 3,4 cm, L : 3,7 cm, É : 0,50 cm



- 382** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 2 ; n° d'objet : 441 ;
H : 1,8 cm, L : 3,1 cm, É : 0,50 cm



- 383** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 415 ;
H : 4,6 cm, L : 4,2 cm, É : 0,45 cm



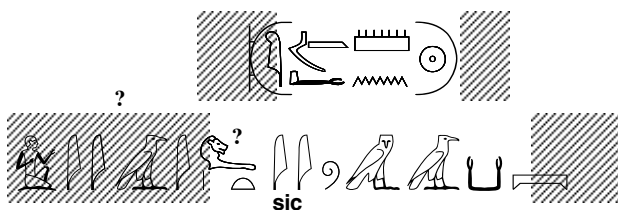
- 384** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 457 ;
H : 2,5 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50 cm



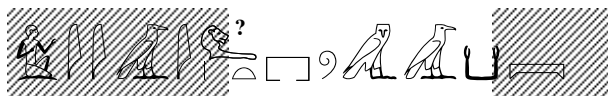
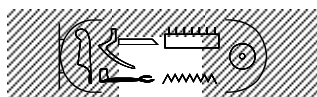
- 385** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 2 ; n° d'objet : 413 ;
H : 1,9 cm, L : 2,6 cm, É : 0,50 cm



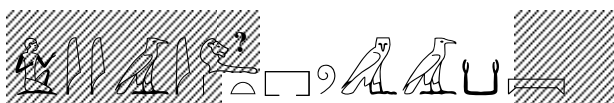
- 386** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 557 ;
H : 3,8 cm, L : 4,2 cm, É : 0,55 cm



- 387** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 085 ;
H : 4,6 cm, L : 3,3 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 388** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 225 ;
H : 4,1 cm, L : 4,8 cm, É : 0,55 cm



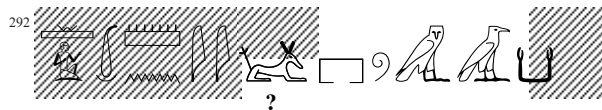
- 389** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 193 ;
H : 5,7 cm, L : 4,1 cm, É : 0,55 cm



- 390** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 516 ;
H : 4,2 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50-0,55 cm



- 391** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 411 ;
H : 3,7 cm, L : 5,3 cm, É : 0,40-0,60 cm

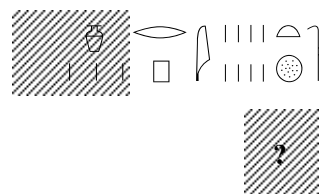


8.2.4.2 Écriture B (n°s 392-444)

- 392** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 074 ;
H : 5,3 cm, L : 8,2 cm, É : 0,45-0,80 cm



- 393** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 130 ;
H : 7,1 cm, L : 7,1 cm, É : 0,50-0,85 cm – (fragment haut sur l'épaule ; cassure supérieure au niveau de la base du col)

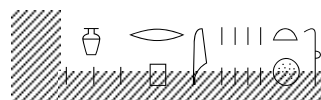


²⁹² Le nom *Sty-mn*, et non *Sty*, est ici reconstruit à cause du titre « *k3mw* ».

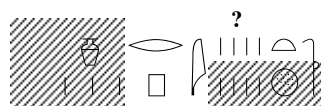
394 Tesson d'argile *marl* D ; KV 18, corridor C, zone I, couche 8 ; n° d'objet : 636 ;
H : 3,9 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50-0,65 cm



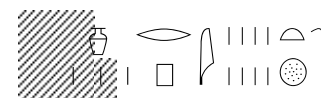
395 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 424 ;
H : 2,3 cm, L : 3,9 cm, É : 0,45 cm



396 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 467 ;
H : 4,2 cm, L : 5,1 cm, É : 0,45-0,55 cm



397 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 241 ;
H : 4,2 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50 cm



398 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 420 ;
H : 3,2 cm, L : 3,3 cm, É : 0,60 cm



- 399** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 234 ;
H : 7,0 cm, L : 6,8 cm, É : 0,50-0,60 cm



- 400** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 305 ;
H : 3,0 cm, L : 5,2 cm, É : 0,45 cm



- 401** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 367 ;
H : 3,3 cm, L : 4,1 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 402** Tesson d'argile *marl* D (en coupe apparait une couche médiane à inclusions plus fines) ;
secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 257 ; H : 4,7 cm, L : 5,0 cm, É : 0,60 cm



- 403** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 4 ; n° d'objet : 634 ;
H : 3,9 cm, L : 3,6 cm, É : 0,45-0,60 cm



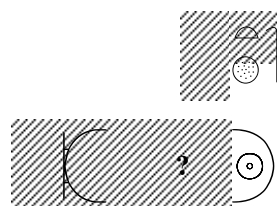
- 404** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 084 ;
H : 2,4 cm, L : 3,1 cm, É : 0,55 cm



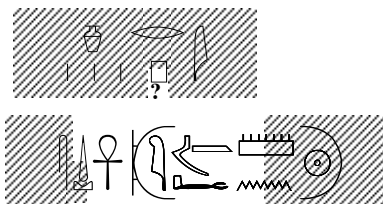
- 405** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X, couche 1 ; n° d'objet : 472 ;
H : 3,3 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50-0,65 cm



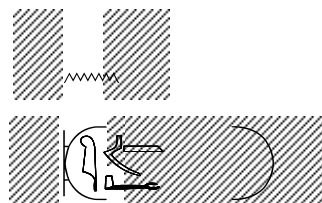
- 406** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 615 ;
H : 4,7 cm, L : 6,3 cm, É : 0,55 cm



- 407** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 626 ;
H : 5,7 cm, L : 5,0 cm, É : 0,60 cm



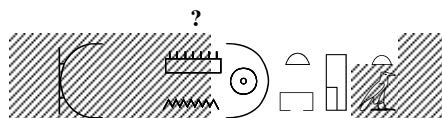
- 408** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 265 ;
H : 6,0 cm, L : 3,5 cm, É : 0,45-0,60 cm



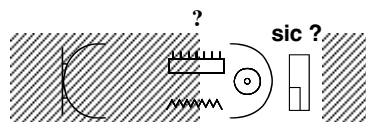
- 409** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 438 ;
H : 1,6 cm, L : 2,6 cm, É : 0,45 cm



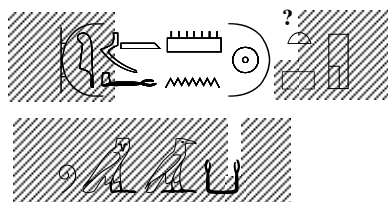
- 410** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 446 ;
H : 4,0 cm, L : 3,4 cm, É : 0,6 cm



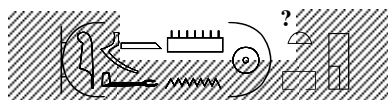
- 411 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 356 ;
H : 3,7 cm, L : 2,5 cm, É : 0,50 cm



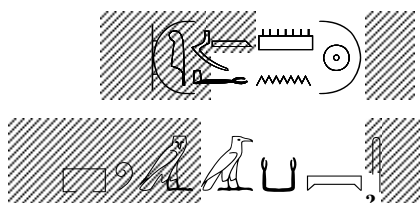
- 412 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 451 ;
H : 4,8 cm, L : 3,0 cm, É : 0,45-0,80 cm



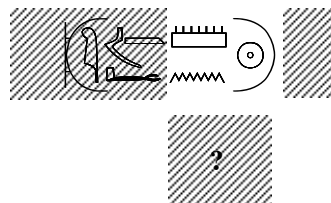
- 413 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 293 ;
H : 2,9 cm, L : 3,3 cm, É : 0,45 cm



- 414 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 255 ;
H : 4,1 cm, L : 3,7 cm, É : 0,65 cm



- 415** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 417 ;
H : 3,3 cm, L : 2,1 cm, É : 0,50 cm



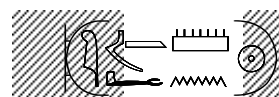
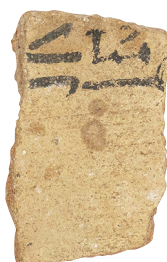
- 416** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 393 ;
H : 6,8 cm, L : 4,8 cm, É : 0,40 cm



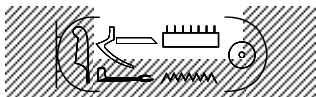
- 417** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1, couche 4 ; n° d'objet : 485 ;
H : 3,5 cm, L : 6,2 cm, É : 0,50 cm



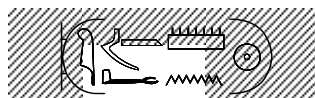
- 418** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 170 ;
H : 3,3 cm, L : 2,3 cm, É : 0,50 cm



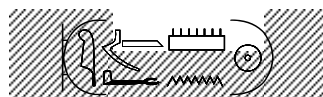
- 419 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 191 ; n° d'inv. 139 ; H : 3,5 cm, L : 5,5 cm, É : 0,35-0,65 cm



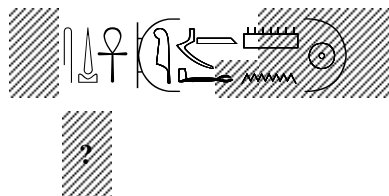
- 420 Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 480 ;
H : 1,3 cm, L : 1,7 cm, É : 0,40 cm



- 421 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 331 ;
H : 2,9 cm, L : 4,0 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 422 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X ; n° d'objet : 459 ;
H : 2,7 cm, L : 3,5 cm, É : 0,55 cm



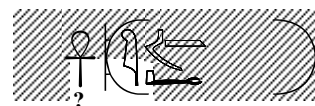
- 423 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 363 ;
H : 2,3 cm, L : 3,6 cm, É : 0,50 cm



- 424 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 449 ;
H : 3,7 cm, L : 4,7 cm, É : 0,65 cm



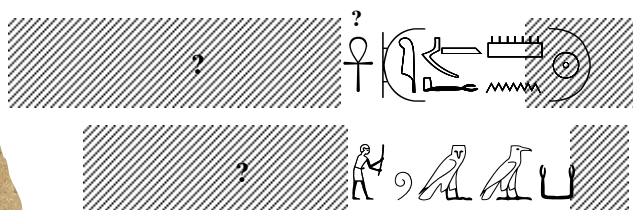
- 425 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 383 ;
H : 3,5 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50 cm



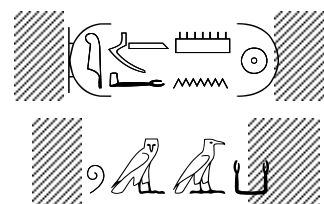
- 426 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 458 ;
H : 3,9 cm, L : 2,6 cm, É : 0,50 cm



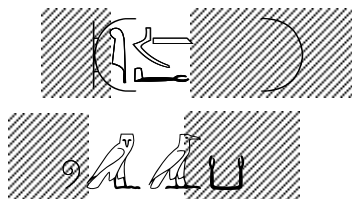
- 427 Tesson d'argile *marl* D gris brun ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 306 ;
H : 6,3 cm, L : 7,6 cm, É : 0,65 cm



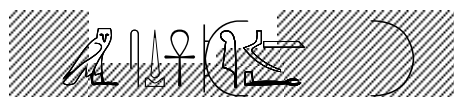
- 428 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 181 ;
H : 5,3 cm, L : 3,9 cm, É : 0,40-0,55 cm



- 429 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 409 ;
H : 3,7 cm, L : 1,7 cm, É : 0,60 cm



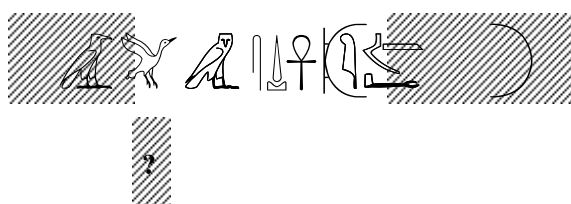
- 430 Tesson d'argile *marl* D gris au verso ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 453 ;
H : 3,5 cm, L : 3,1 cm, É : 0,50-0,60 cm



- 431 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 469 ;
H : 1,9 cm, L : 2,1 cm, É : 0,55 cm



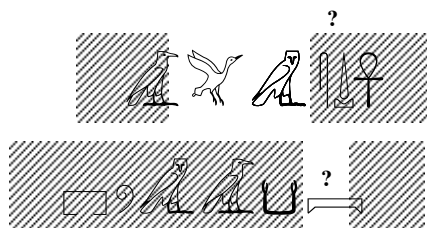
- 432 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 251 ;
H : 3,4 cm, L : 5,3 cm, É : 0,55 cm



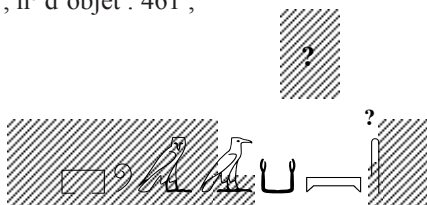
- 433 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 370 ;
H : 4,2 cm, L : 6,9 cm, É : 0,60 cm



- 434** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone XI, couche 1 ; n° d'objet : 577 ;
H : 3,6 cm, L : 3,3 cm, É : 0,55 cm



- 435** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 461 ;
H : 2,0 cm, L : 3,1 cm, É : 0,50 cm



- 436** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 593 ;
H : 3,4 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50 cm



- 437** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone XXI ouest, couche 3 ; n° d'objet : 677 ;
H : 3,1 cm, L : 3,2 cm, É : 0,40-0,60 cm



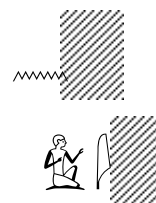
- 438** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 172 ;
H : 3,6 cm, L : 4,7 cm, É : 0,40 cm



439 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 392 ;
H : 3,0 cm, L : 6,5 cm, É : 0,45-0,65 cm



440 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 315 ;
H : 4,6 cm, L : 3,5 cm, É : 0,55 cm



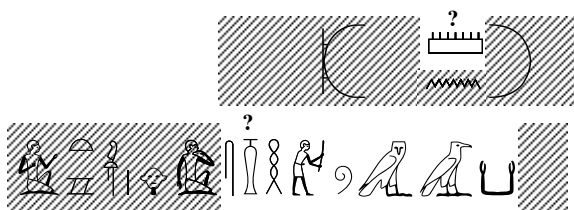
441 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 629 ;
H : 5,9 cm, L : 4,7 cm, É : 0,45-0,55 cm



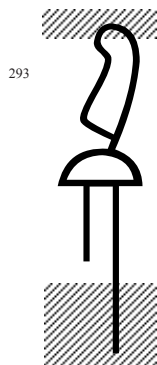
442 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 388 ;
H : 4,7 cm, L : 4,6 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 443 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 601 ;
H : 4,7 cm, L : 4,5 cm, É : 0,65 cm



- 444 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone X, couche 2 ; n° d'objet : 565 ;
H : 5,0 cm, L : 7,8 cm, É : 0,60 cm



²⁹³ Cf. cat. n° 326.

8.3 Formule de l'an 6, vin de Ka-en-kemet (n^{os} 445-510)

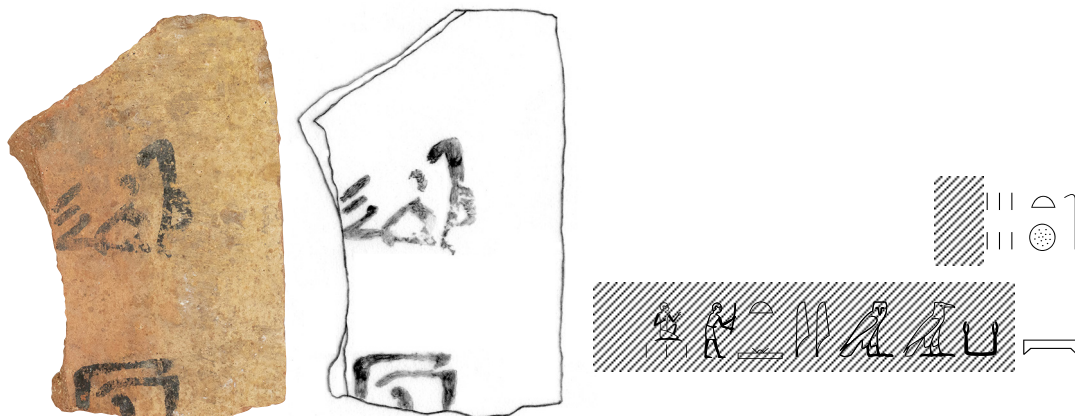
- 445** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 017
(deux fragments en tout) ; H : 7,3 cm, L : 12,7 cm, É : 0,55 cm



- 446** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 095 ;
H : 6,2 cm, L : 5,5 cm, É : 0,60 cm



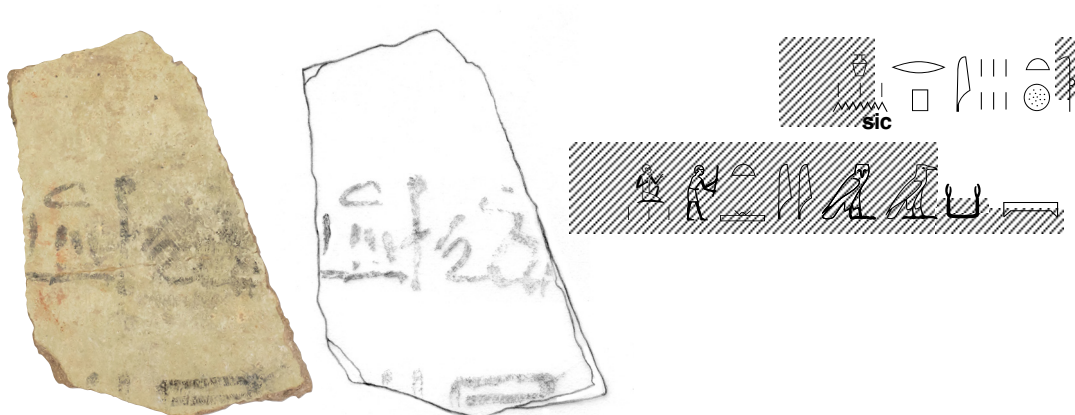
- 447 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 528 ;
H : 5,3 cm, L : 3,6 cm, É : 0,50-0,70 cm



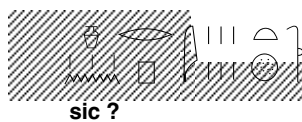
- 448 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 546 ;
H : 7,4 cm, L : 7,2 cm, É : 0,45-0,80 cm



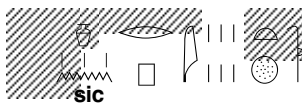
- 449 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 549 ;
H : 5,1 cm, L : 4,0 cm, É : 0,45-0,60 cm



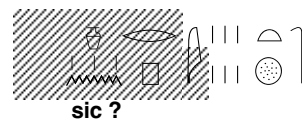
- 450** Tesson d'argile *marl* D assez beige à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ;
n° d'objet : 108 ; H : 3,8 cm, L : 4,1 cm, É : 0,75 cm



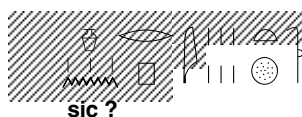
- 451** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 539 ;
H : 3,2 cm, L : 4,2 cm, É : 0,55 cm



- 452** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 540 ;
H : 7,5 cm, L : 8,4 cm, É : 0,45 cm



- 453** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 548 ;
H : 2,5 cm, L : 3,8 cm, É : 0,60 cm



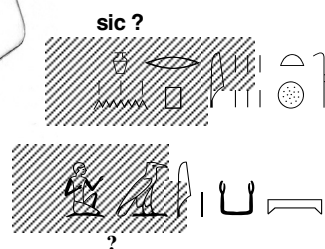
- 454 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 573 ;
H : 3,1 cm, L : 3,4 cm, É : 0,45-0,60 cm



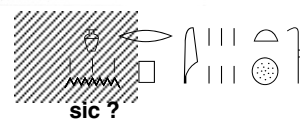
- 455 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 632 ;
H : 3,5 cm, L : 5,7 cm, É : 0,50 cm



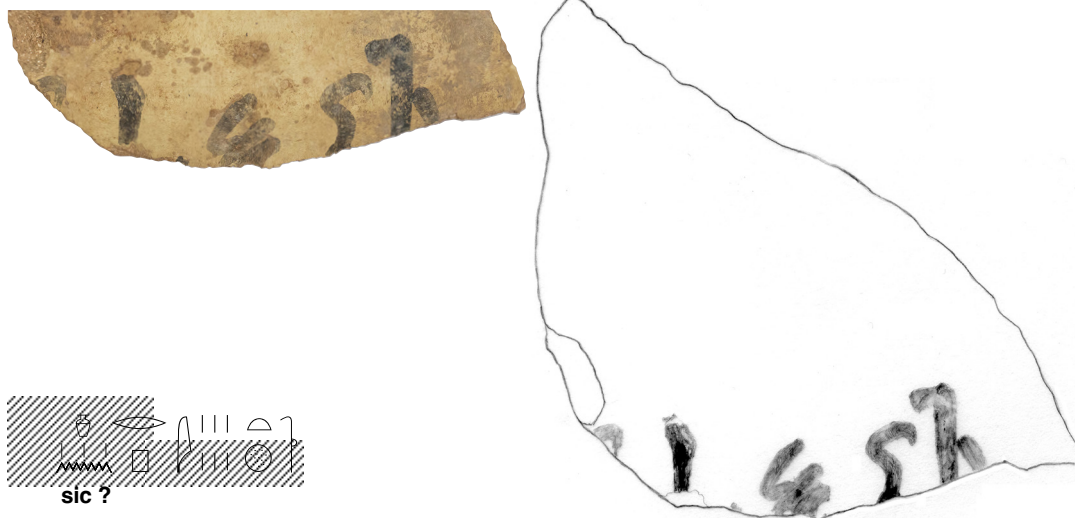
- 456 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 525 ;
H : 6,5 cm, L : 7,3 cm, É : 0,45-0,65 cm



- 457 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zones V (couche 2) et IX (couche 1) ;
n° d'objet : 541/547 (deux fragments en tout) ; H : 3,8 cm, L : 6,7 cm, É : 0,55 cm



- 458 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 551 ;
H : 6,8 cm, L : 7,2 cm, É : 0,45-0,65 cm



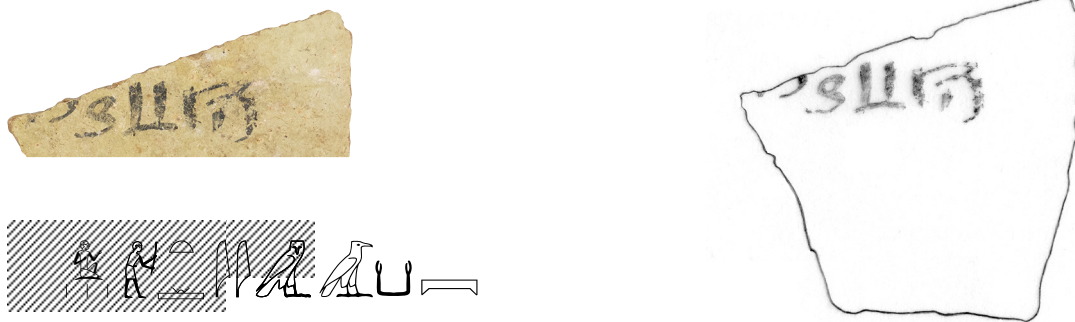
- 459 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VIII, couche 2 ; n° d'objet : 529 ;
H : 3,7 cm, L : 4,1 cm, É : 0,55 cm



- 460 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VII, couche 2 ;
n° d'objet : 561 ; n° d'inv. : 137 ; H : 4,2 cm, L : 5,9 cm, É : 0,70 cm



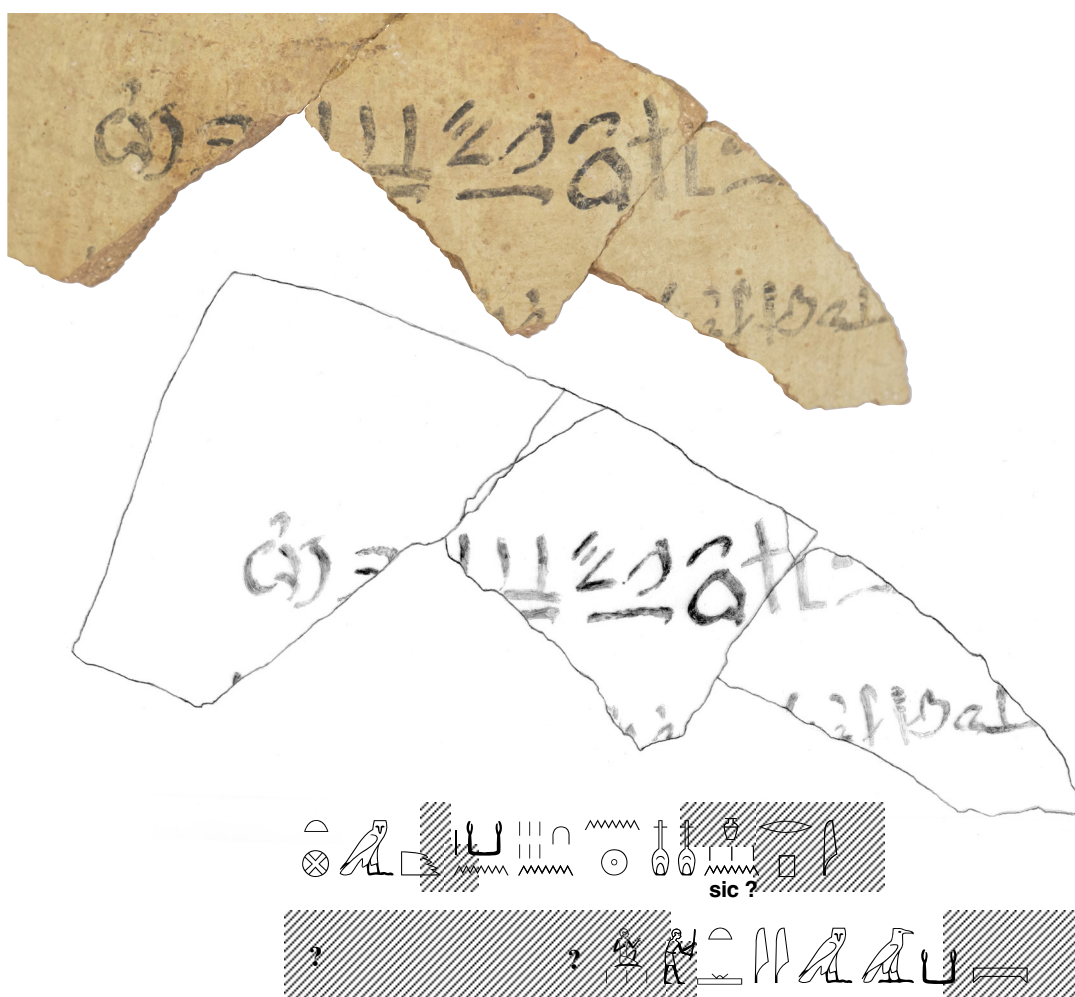
461 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 587 ;
H : 4,3 cm, L : 4,5 cm, É : 0,50-0,60 cm



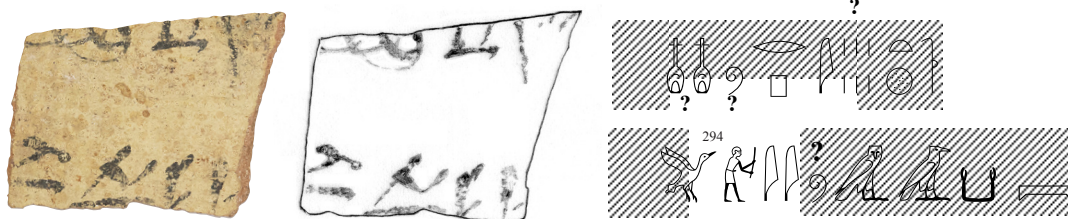
462 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 147 ;
H : 5,4 cm, L : 5,8 cm, É : 0,65 cm



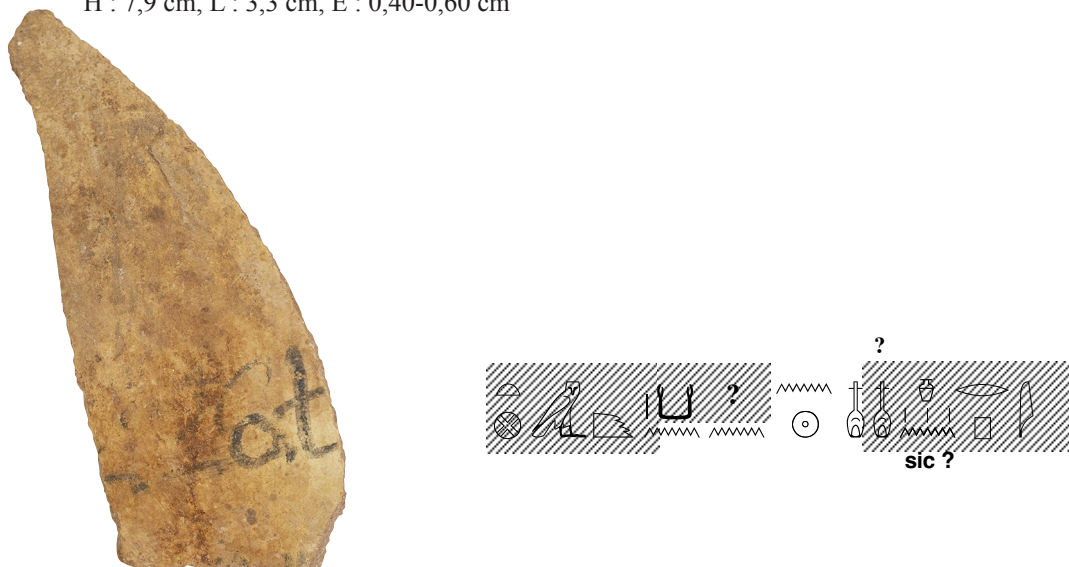
463 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couches 1 et 2 ;
n° d'objet : 149/216/562 (trois fragments en tout) ; H : 7,1 cm, L : 13,4 cm, É : 0,55-0,75 cm



- 464** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 504 ;
H : 2,9 cm, L : 3,7 cm, É : 0,60 cm



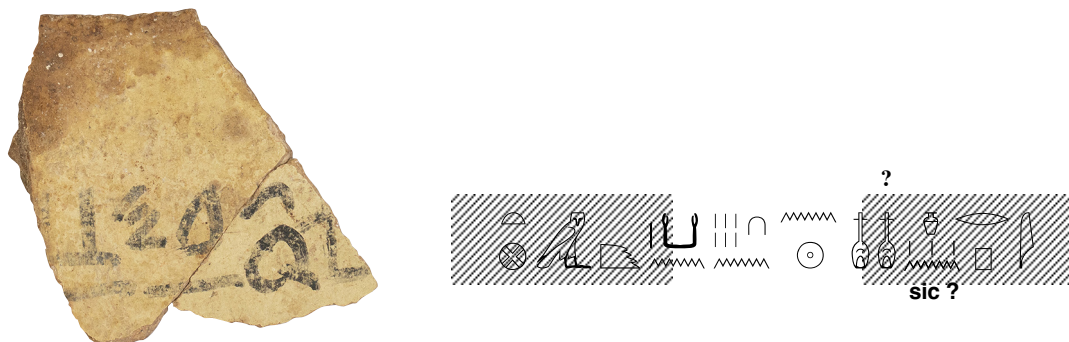
- 465** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 526 ;
H : 7,9 cm, L : 3,3 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 466** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 531 ;
H : 4,0 cm, L : 5,2 cm, É : 0,50 cm



- 467** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 168
(deux fragments en tout) ; H : 4,5 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50-0,70 cm

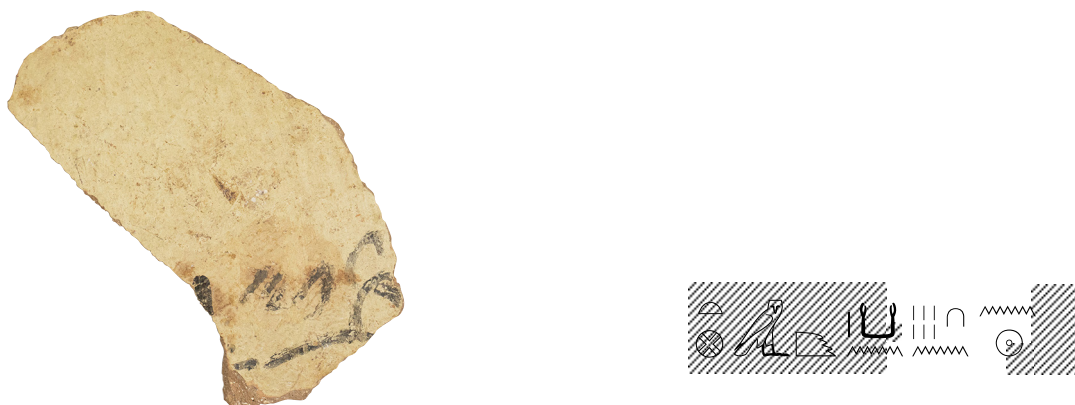


²⁹⁴ On pourrait lire ici également : 

- 468** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 533 ;
H : 3,8 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50 cm



- 469** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 532 ;
H : 5,5 cm, L : 4,9 cm, É : 0,50-0,70 cm



- 470** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 534 ;
H : 4,9 cm, L : 2,8 cm, É : 0,50-0,55 cm



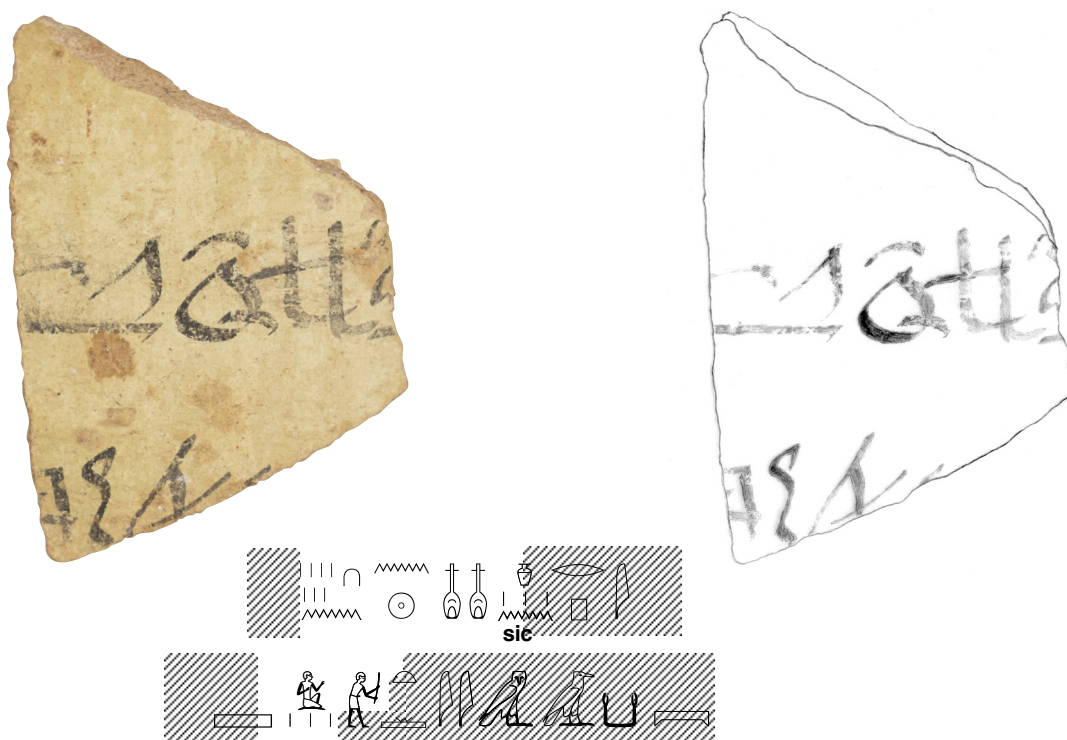
- 471** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 535 ;
H : 3,1 cm, L : 3,8 cm, É : 0,40-0,50 cm



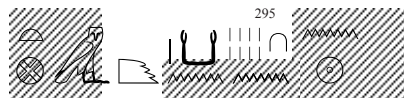
- 472 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 078
(deux fragments en tout) ; H : 6,8 cm, L : 8,1 cm, É : 0,50 cm



- 473 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 127 ;
H : 7,0 cm, L : 4,8 cm, É : 0,50 cm



- 474 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX ; n° d'objet : 220 ;
H : 2,8 cm, L : 4,4 cm, É : 0,60 cm



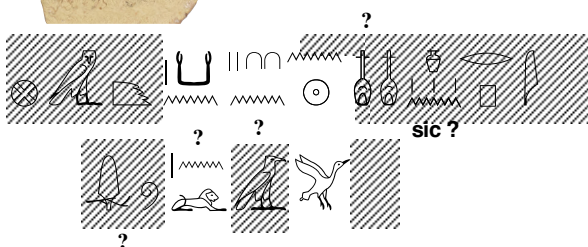
- 475 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A ; n° d'objet : 104 ;
H : 5,1 cm, L : 5,2 cm, É : 0,60 cm



- 476 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 088 ;
H : 3,2 cm, L : 4,4 cm, É : 0,60 cm

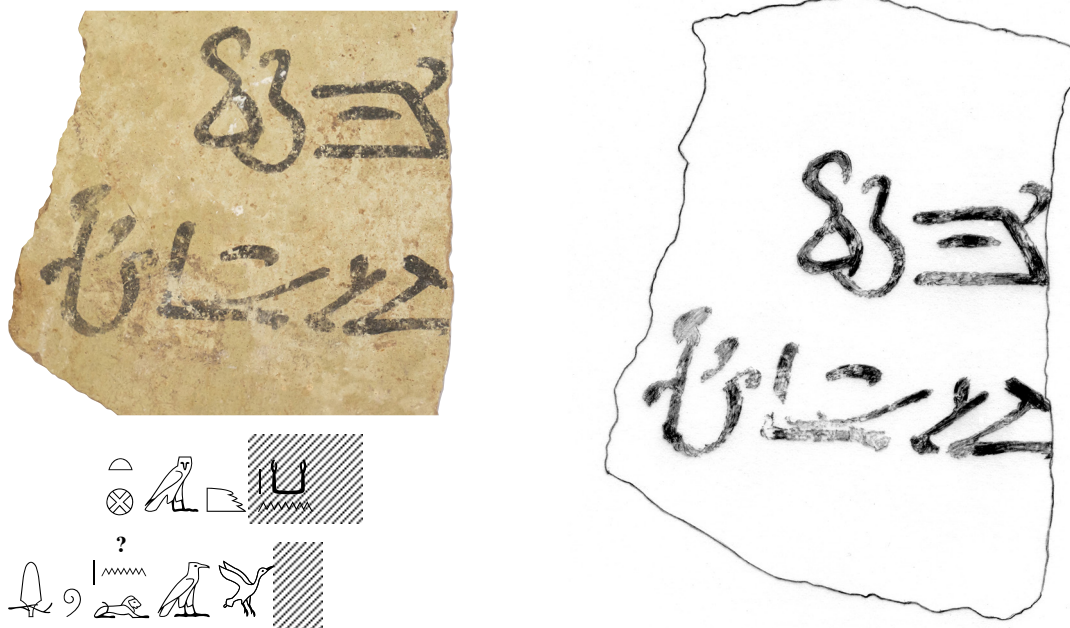


- 477 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; provenance inconnue ; n° d'objet : 537 ;
H : 6,4 cm, L : 4,4 cm, É : 0,50-0,65 cm



²⁹⁵ On pourrait lire ici éventuellement : 

- 478 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zones IX-X, couche 2 ; n° d'objet : 126 ;
H : 7,8 cm, L : 5,8 cm, É : 0,45-0,65 cm



- 479 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 545 ;
H : 5,3 cm, L : 9,5 cm, É : 0,55-0,75 cm



- 480 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 518 ;
H : 4,0 cm, L : 5,3 cm, É : 0,50-0,80 cm



- 481** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 613 ;
H : 4,6 cm, L : 6,1 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 482** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 627 ;
H : 5,1 cm, L : 6,2 cm, É : 0,50 cm



- 483** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 142 ;
H : 3,1 cm, L : 2,5 cm, É : 0,55 cm



- 484** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 543 ;
H : 3,2 cm, L : 4,1 cm, É : 0,35-0,70 cm



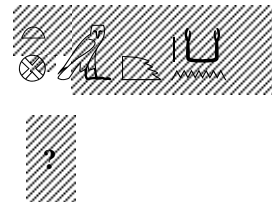
- 485** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 544 ;
H : 5,6 cm, L : 3,0 cm, É : 0,60 cm



- 486** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 554 ;
H : 3,5 cm, L : 2,9 cm, É : 0,65 cm



- 487** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 571 ;
H : 3,9 cm, L : 4,8 cm, É : 0,55 cm



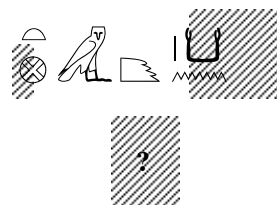
- 488** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 576 ;
H : 3,9 cm, L : 4,0 cm, É : 0,55-0,70 cm



- 489** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone XIV, couche 1 ; n° d'objet : 588 ;
H : 5,8 cm, L : 5,5 cm, É : 0,50-0,80 cm



- 490** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 109 ;
H : 4,0 cm, L : 4,9 cm, É : 0,60 cm



- 491** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 538 ;
H : 4,3 cm, L : 4,1 cm, É : 0,50 cm



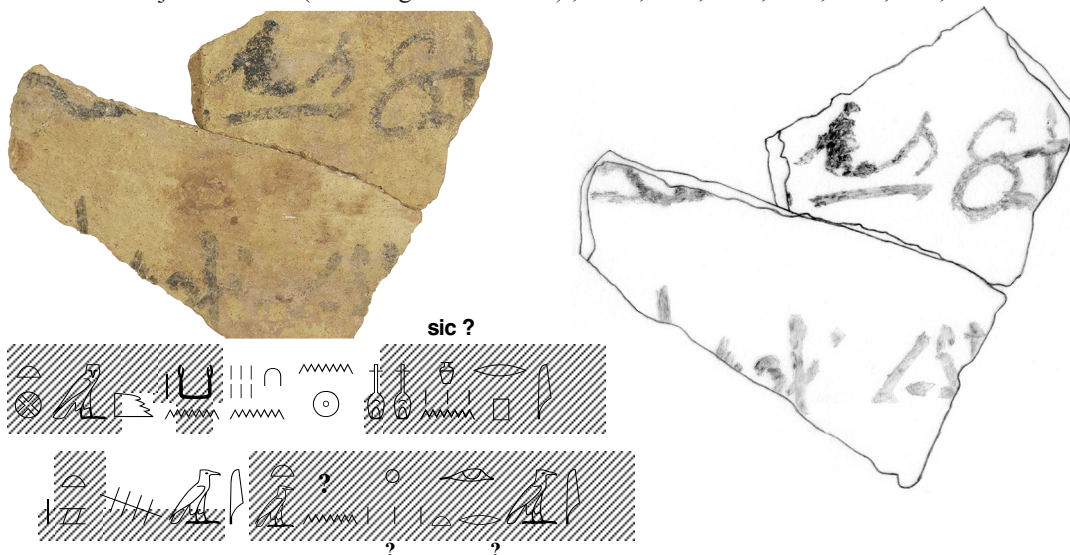
- 492** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 635 ;
H : 5,6 cm, L : 6,4 cm, É : 0,50-0,60 cm



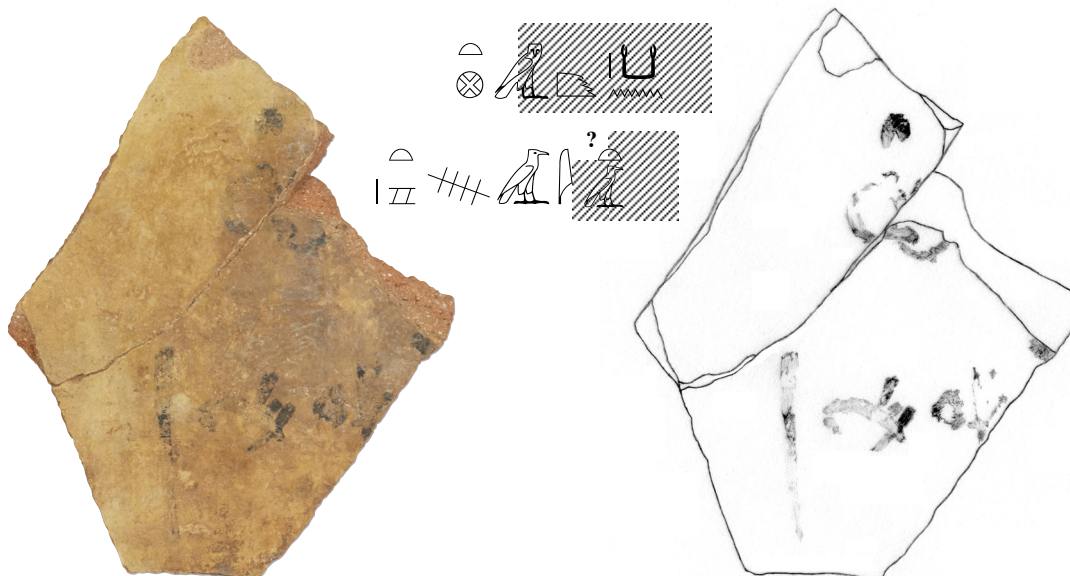
- 493 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 157 ;
H : 5,3 cm, L : 7,6 cm, É : 0,70 cm



- 494 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couches 1 et 3 ;
n° d'objet : 530/595 (deux fragments en tout) ; H : 6,1 cm, L : 6,6 cm, É : 0,40-0,65 cm



- 495 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 583/625
(deux fragments en tout) ; H : 7,4 cm, L : 5,8 cm, É : 0,40-0,75 cm



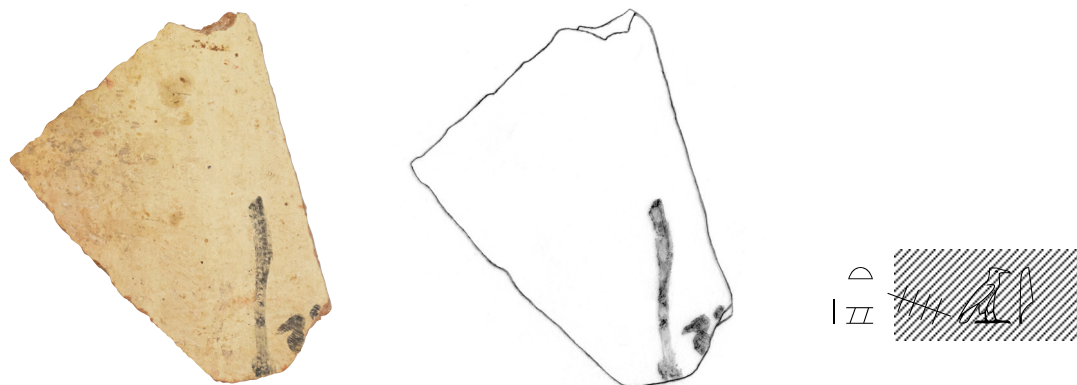
- 496 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX-X, couche 2 ; n° d'objet : 131 ;
H : 6,5 cm, L : 5,2 cm, É : 0,55-0,70 cm



- 497 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 177 ;
H : 6,2 cm, L : 6,8 cm, É : 0,60 cm



- 498 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 582 ;
H : 4,9 cm, L : 4,3 cm, É : 0,55 cm



- 499 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli (?) ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 600 ;
H : 3,3 cm, L : 4,2 cm, É : 0,45 cm



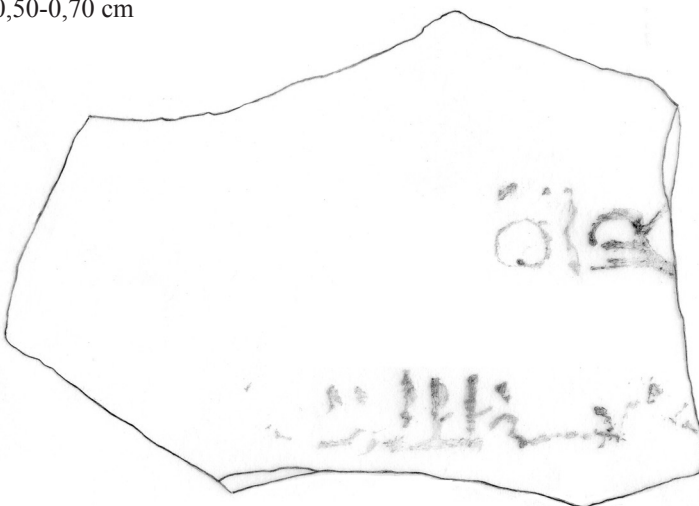
- 500 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 584 ;
H : 4,1 cm, L : 4,3 cm, É : 0,50 cm



- 501 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 597 ;
H : 5,6 cm, L : 2,5 cm, É : 0,40 cm



- 502 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 550 ;
H : 6,5 cm, L : 9,2 cm, É : 0,50-0,70 cm



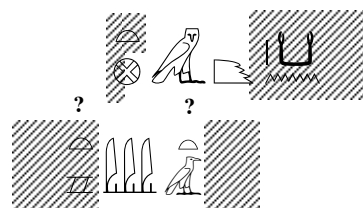
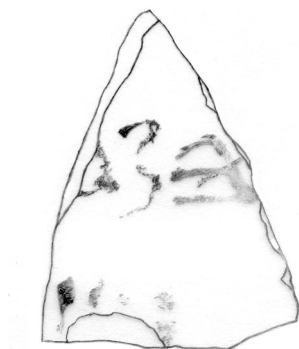
- 503** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 552/610 ;
H : 7,8 cm, L : 6,6 cm, É : 0,60-0,75 cm



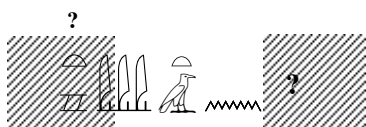
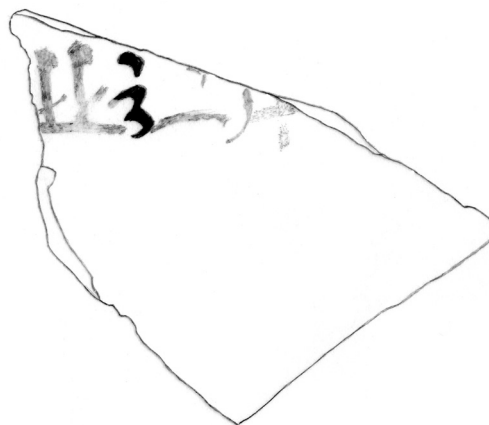
- 504** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; provenance inconnue ; n° d'objet : 553 ;
H : 8,1 cm, L : 5,0 cm, É : 0,45-0,50 cm



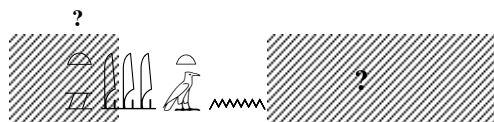
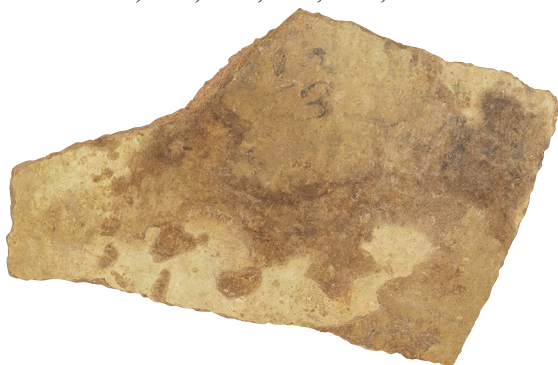
- 505** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 563 ;
H : 4,5 cm, L : 3,4 cm, É : 0,70 cm



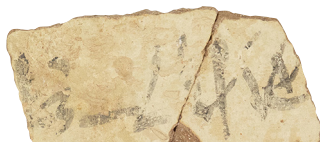
- 506** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; provenance inconnue ; n° d'objet : 586 ;
H : 5,6 cm, L : 6,4 cm, É : 0,45 cm



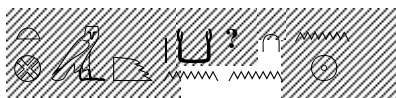
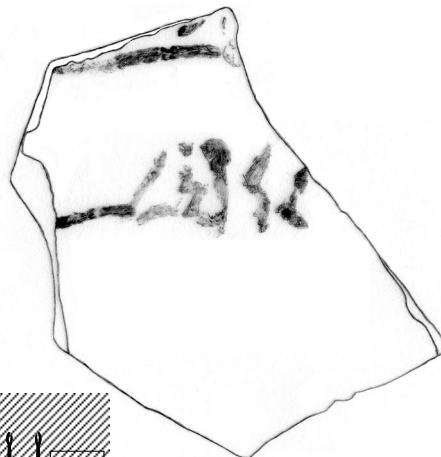
- 507** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 603 ;
H : 4,5 cm, L : 6,9 cm, É : 0,6 cm



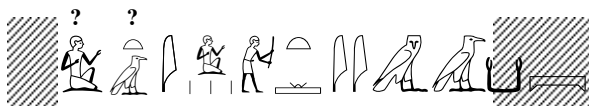
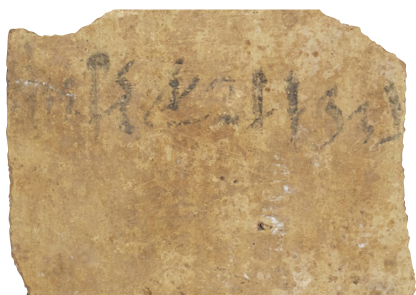
- 508** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zones V (couche 2) et IX (couche 1) ;
n° d'objet : 575/578 ; H : 3,8 cm, L : 4,0 cm, É : 0,4 cm



- 509** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 570 ;
H : 6,0 cm, L : 5,7 cm, É : 0,45-0,55 cm

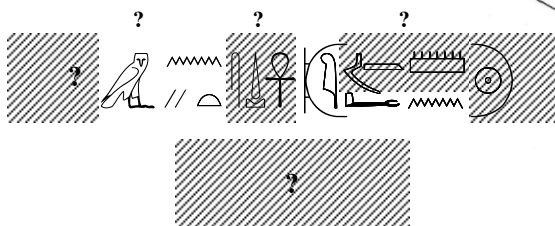


- 510** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 513 ;
H : 6,2 cm, L : 5,4 cm, É : 0,50-0,55 cm



8.4 Autres formules (n^{os} 511-568)

- 511** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone X ; n° d'objet : 183 ;
H : 7,3 cm, L : 9,2 cm, É : 0,60 cm

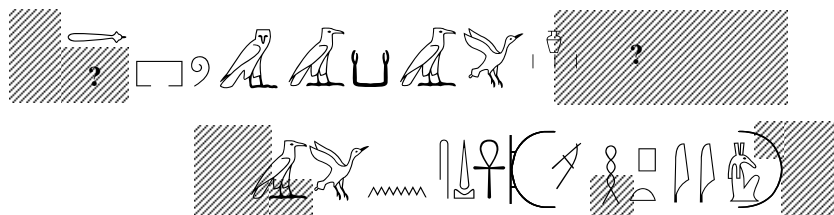
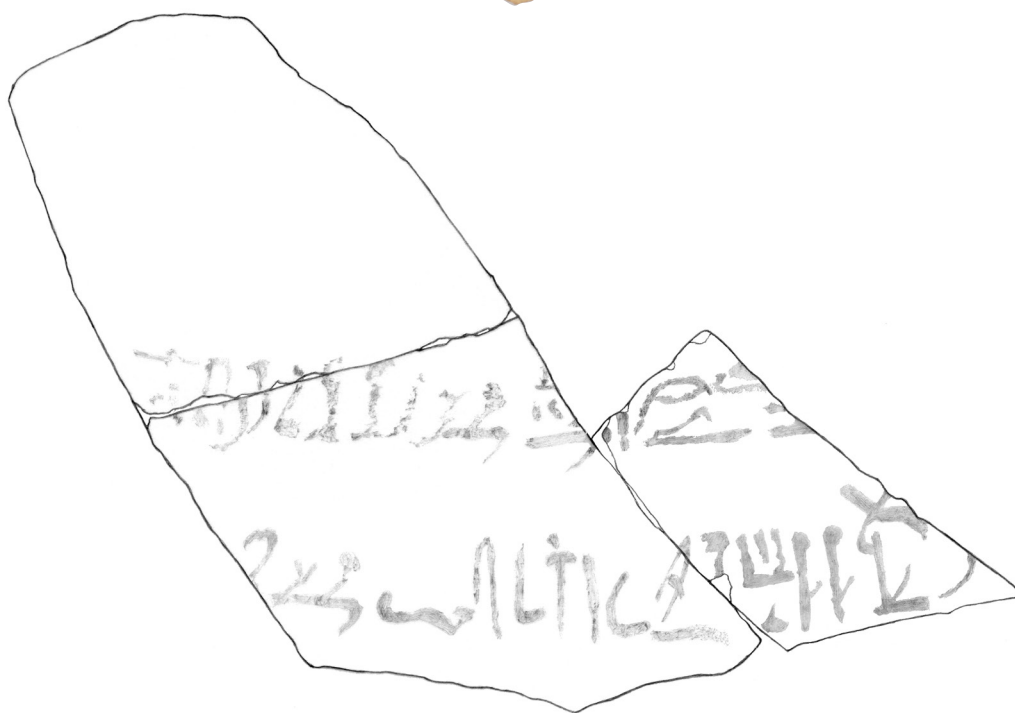


- 512** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zones V/IX, couche 1 ;
n° d'objet : 246/559 (trois fragments en tout) ; H : 10,3 cm, L : 6,3 cm, É : 0,50-0,65 cm

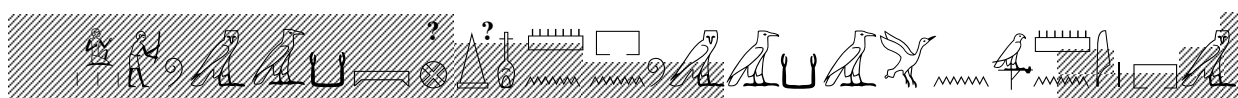
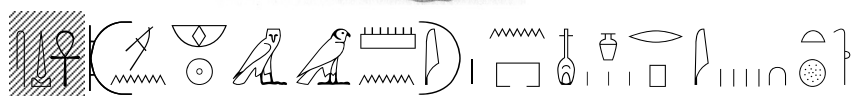


514 n° d'objet : 118/143 (trois fragments en tout) ; H : 9,0 cm, L : 13,3 cm, É : 0,70 cm

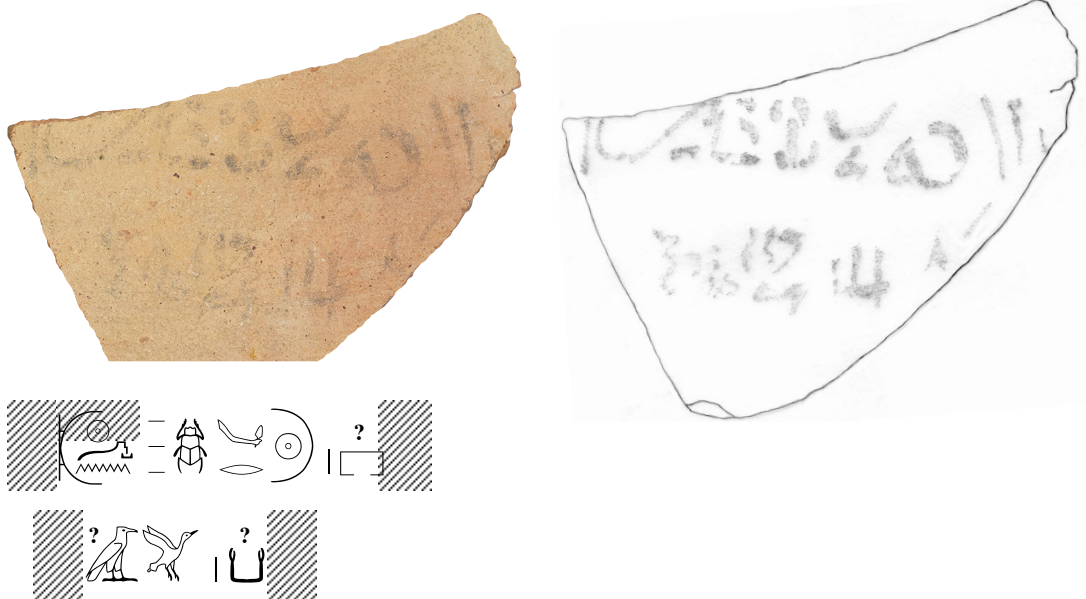
514 n° d'objet : 118/143 (trois fragments en tout) ; H : 9,0 cm, L : 13,3 cm, É : 0,70 cm



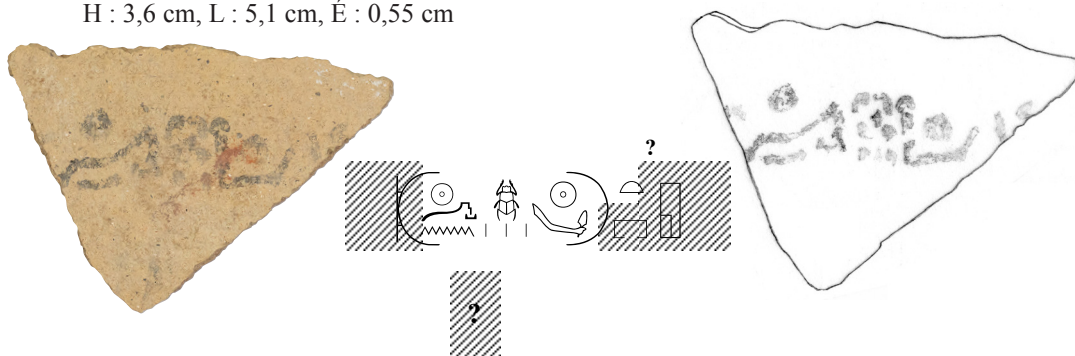
- 515 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteurs A (zones IX-X, couches 1 et 3) et B (zone SH au sud des huttes, couche 6) ; n° d'objet : 008 (trois fragments en tout) ;
H : 11,7 cm, L : 14,3 cm, É : 0,60-0,70 cm



516 Tesson d'argile *marl* D grisâtre (grosse inclusion calcaire) ; secteur B, zone SH nord, couche 15 ; n° d'objet : 648 ; H : 5,2 cm, L : 6,9 cm, É : 0,40-0,60 cm



517 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zone VII, couche 5 ; n° d'objet : 712 ;
H : 3,6 cm, L : 5,1 cm, É : 0,55 cm



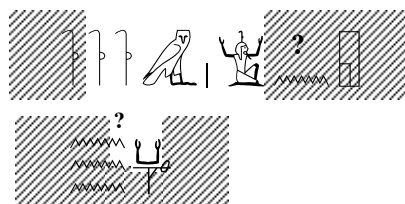
518 Tesson d'argile *marl* F (?) ; secteur E, sentier zone VII, couche 3 ;
n° d'objet : 682/683 (trois fragments en tout) ; H : 4,6 cm, L : 7,9 cm, É : 0,30-0,40 cm



- 519 Tesson d'argile *marl* D gris-verdâtre ; secteur E, zone SH 1g est ;
n° d'objet : 691 (trois fragments en tout) ; H : 8,8 cm, L : 12,8 cm, É : 0,45-0,70 cm



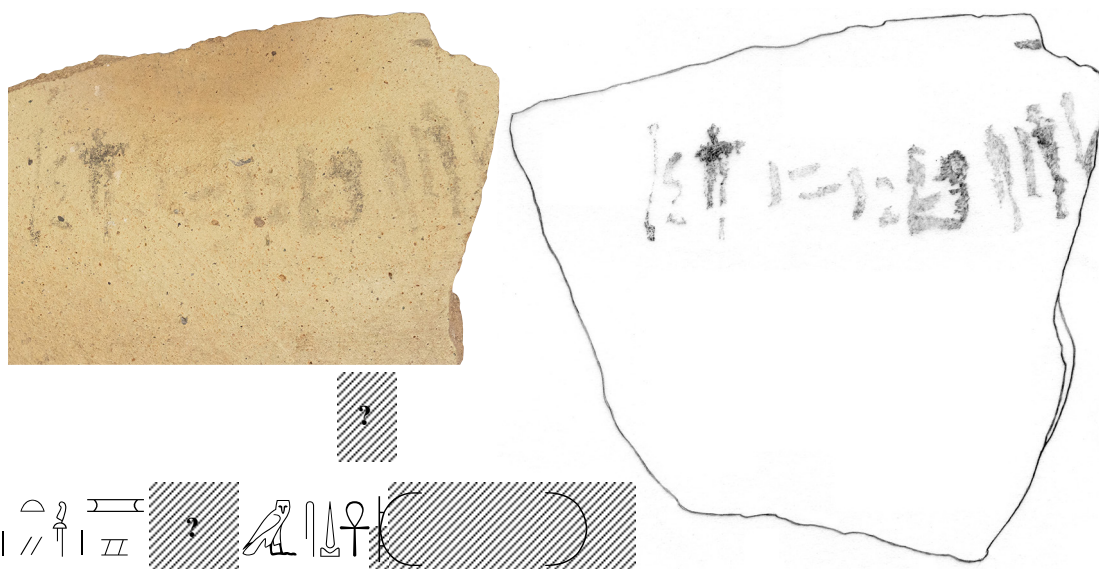
- 520 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 188 ;
H : 4,8 cm, L : 4,1 cm, É : 0,55 cm



- 521** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 ouest, couche 15 ; n° d'objet : 650 ;
H : 3,9 cm, L : 4,9 cm, É : 0,55 cm



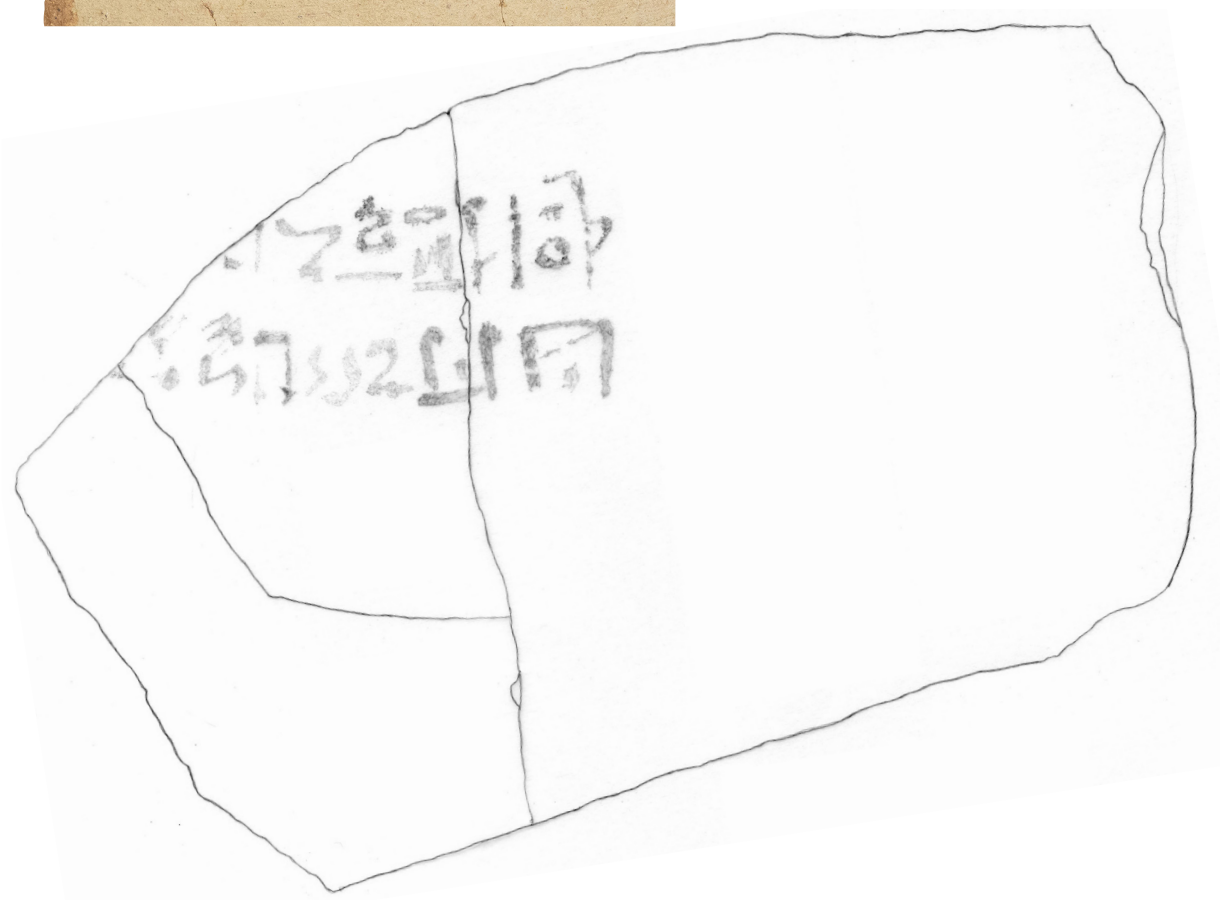
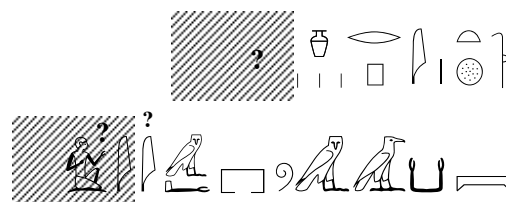
- 522** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 13 ; n° d'objet : 494 ;
H : 6,7 cm, L : 7,8 cm, É : 0,45-0,60 cm – (fragment haut sur l'épaule ; courbure prononcée)



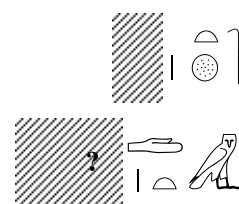
- 523** Tesson d'argile *marl* D assez rouge ; secteur B, zone SH 1 sud-ouest, couche 12 ;
n° d'objet : 705 ; H : 5,7 cm, L : 7,4 cm, É : 0,45-0,65 cm



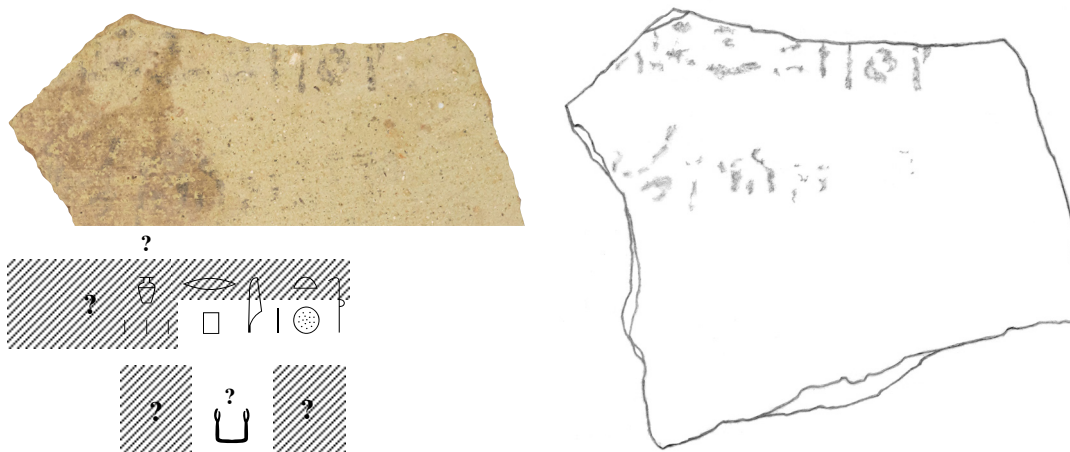
- 528** Tesson d'argile *marl* D ; secteur C, zone VII, couche 6 ;
n° d'objet : 690 (trois fragments en tout) ; H : 10,1 cm, L : 14,5 cm, É : 0,45-0,60 cm



- 529** Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur E, zone SH 1e, couche 4 ; n° d'objet : 697 ;
H : 4,5 cm, L : 5,3 cm, É : 0,45 cm



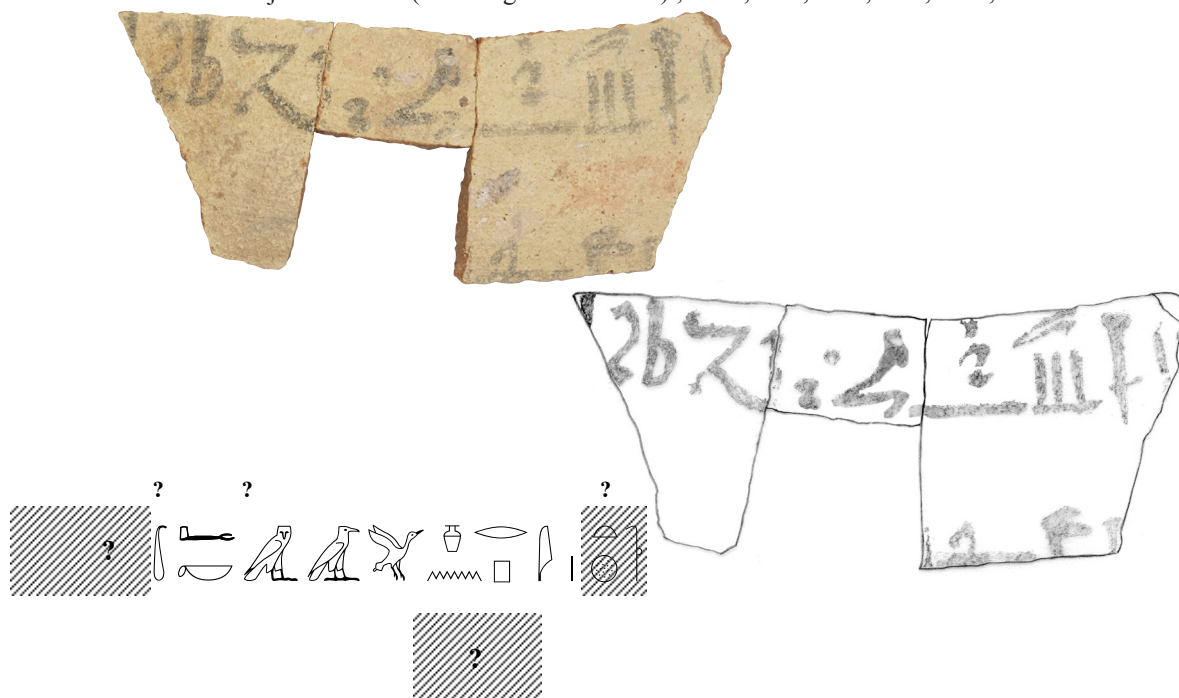
- 530** Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur E, sentier zones VI-VIII ; n° d'objet : 711 ;
H : 5,8 cm, L : 6,6 cm, É : 0,45-0,50 cm



- 531** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 668 ;
H : 4,7 cm, L : 4,3 cm, É : 0,40-0,55 cm

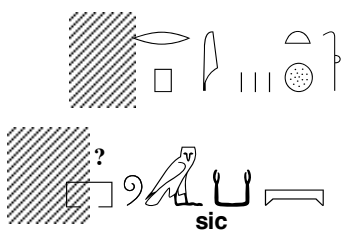


- 532** Tesson d'argile *marl* D ; secteurs A (zone V, couche 7) et E (sentier zone VII, couche 3) ;
n° d'objet : 686/696 (trois fragments en tout) ; H : 3,6 cm, L : 8,1 cm, É : 0,40 cm



²⁹⁶ On pourrait ici lire également : .

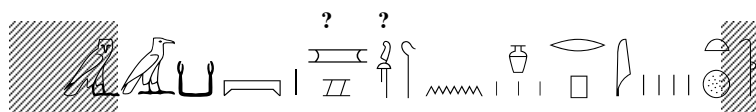
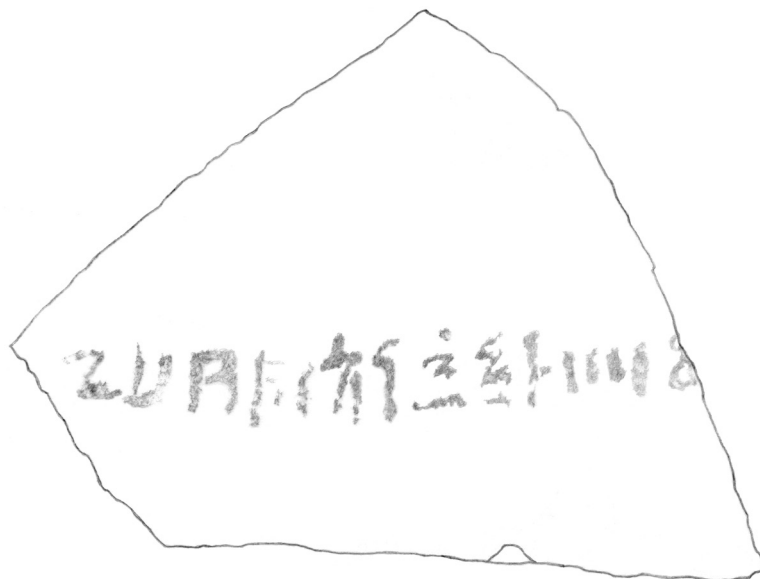
- 535 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 13 ; n° d'objet : 522 ;
H : 5,4 cm, L : 8,0 cm, É : 0,55 cm



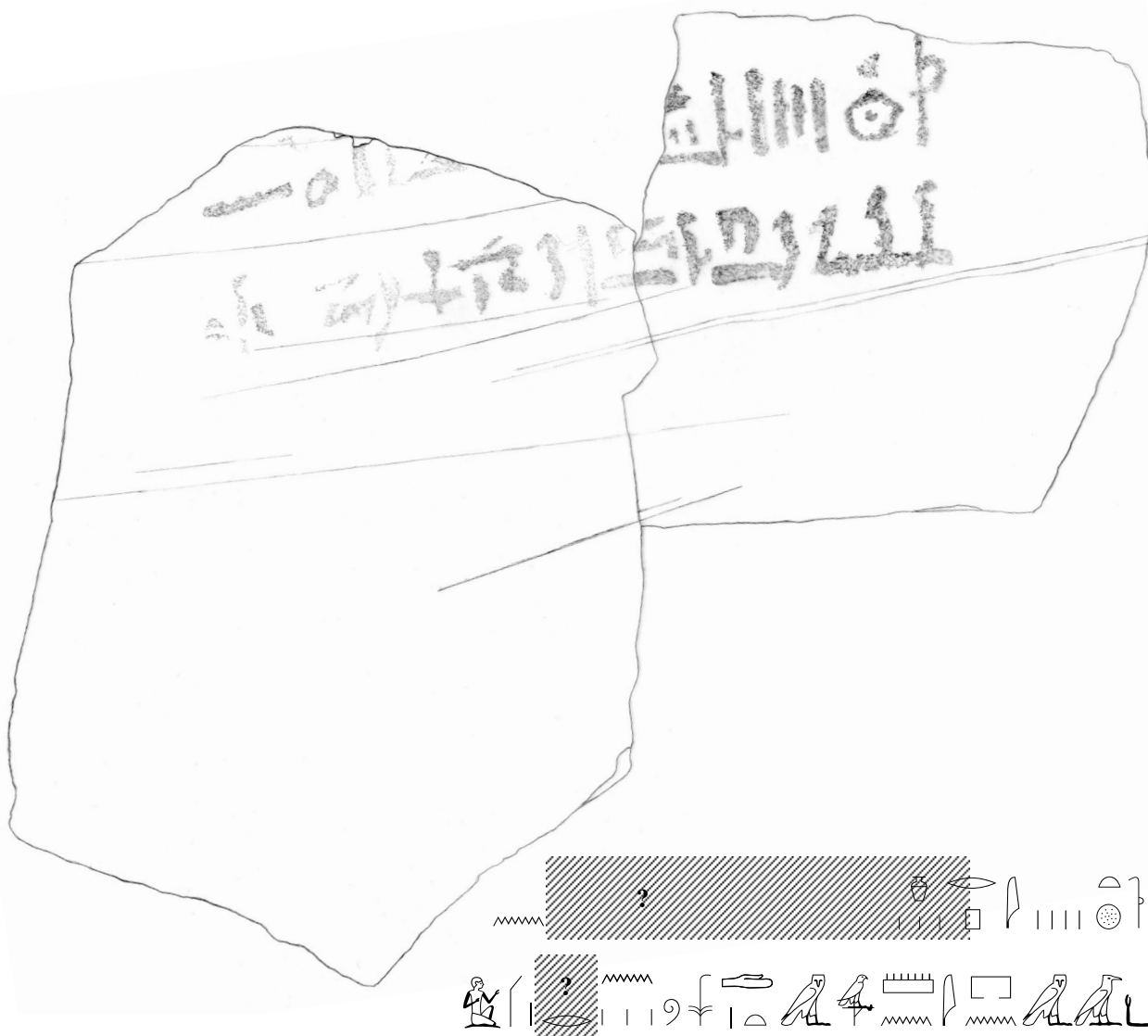
- 536 Tesson d'argile *marl* D ; secteurs B (zone SH nord, couche 15) et E (sentier zone VII, couches 3 et 5) ; n° d'objet : 646/652/684 (trois fragments en tout) ;
H : 10,6 cm, L : 9,8 cm, É : 0,45-0,55 cm



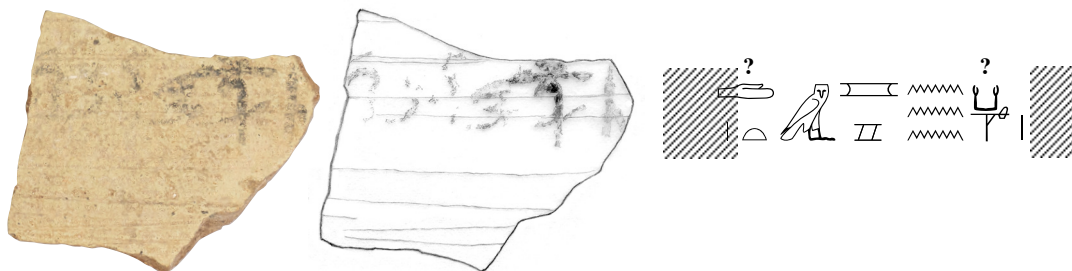
- 537 Tesson d'argile *marl* D gris clair ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) et zone XI (couche 1) ; n° d'objet : 434 (deux fragments en tout) ;
H : 7,4 cm, L : 9,6 cm, É : 0,45-0,65 cm



- 538 Tesson d'argile *marl* D ; secteurs B (zone SH devant les huttes 7-11) et E (sentier zone VIII, couche 5) ; n° d'objet : 643/660 (deux fragments en tout) ;
H : 12,7 cm, L : 15,2 cm, É : 0,50 cm



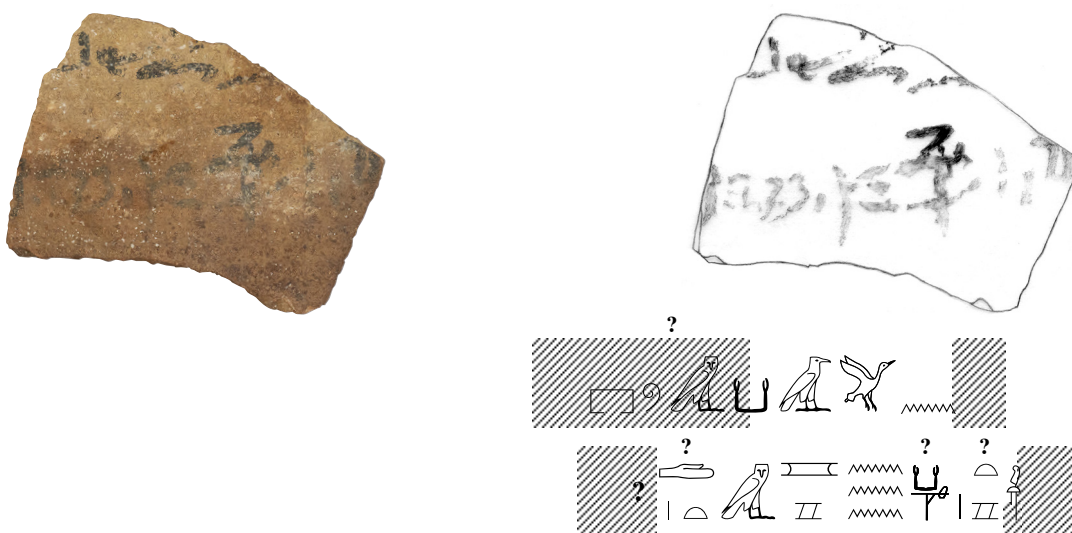
- 543 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 055 ;
H : 4,1 cm, L : 3,4 cm, É : 0,40-0,60 cm



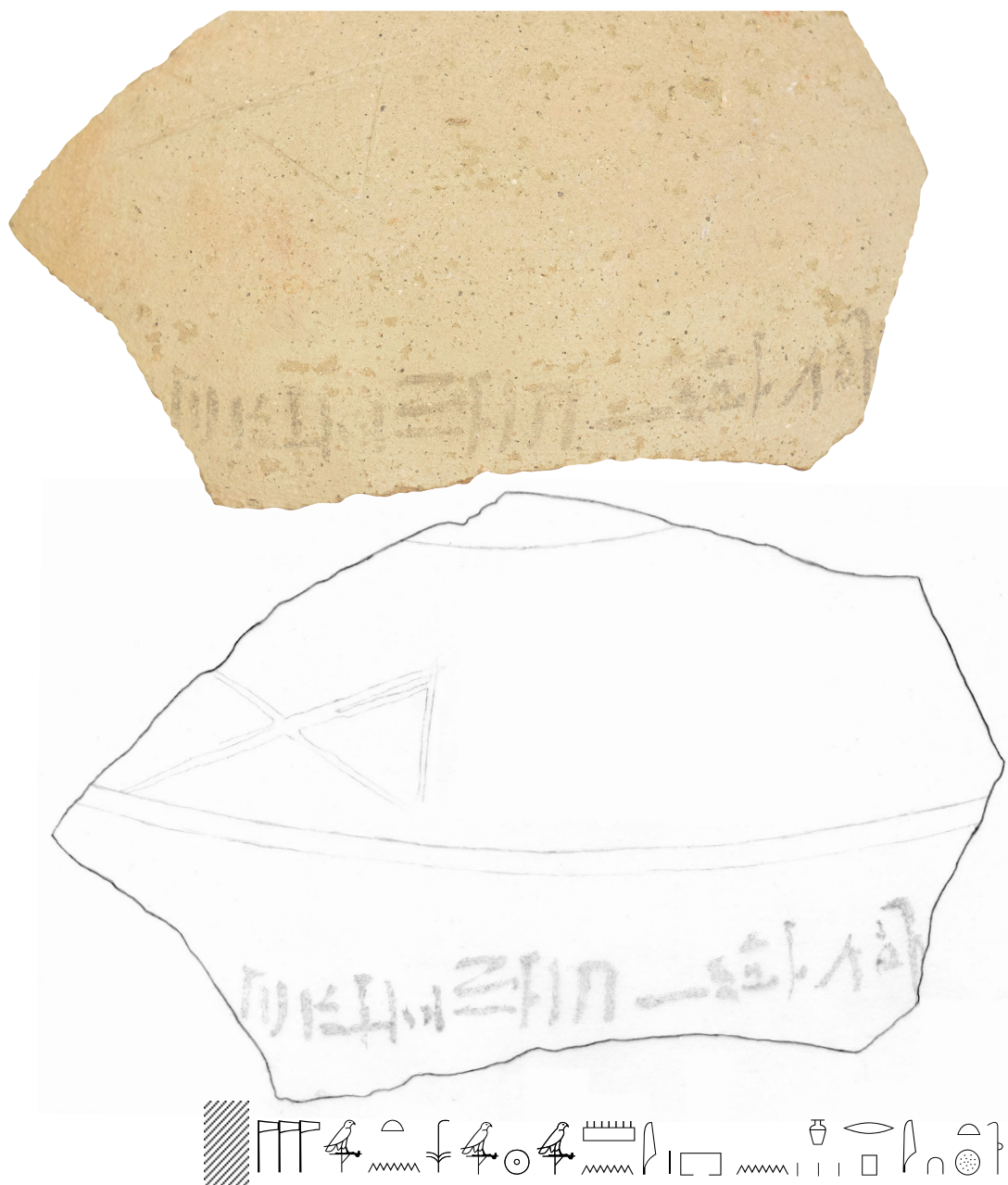
- 544 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 585 ;
H : 4,4 cm, L : 5,1 cm, É : 0,60 cm



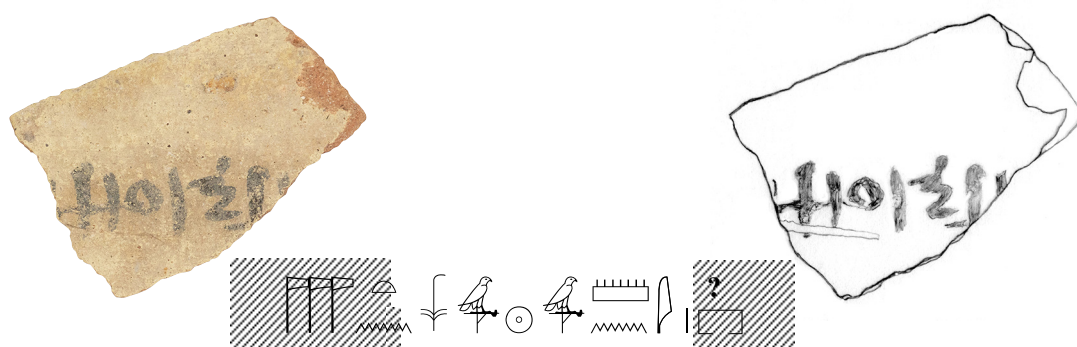
- 545 Tesson d'argile *marl* D brun-rouge ; provenance inconnue ; n° d'objet : 667 ;
H : 4,0 cm, L : 5,0 cm, É : 0,45 cm



- 546 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur B, zone SH 1 II (hutte 10), couche 2 ;
n° d'objet : 176 ; H : 8,2 cm, L : 12,7 cm, É : 0,45-0,70 cm



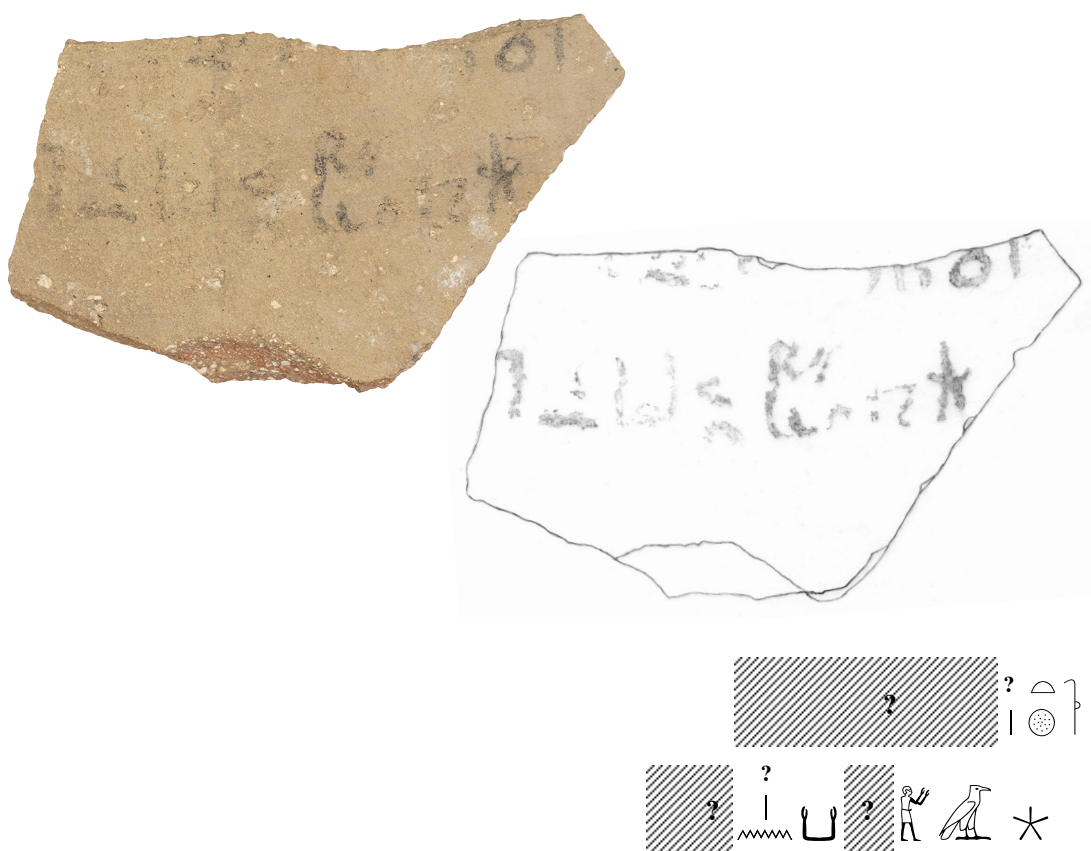
- 547 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, zone I, couche 2 ; n° d'objet : 495 ;
H : 3,7 cm, L : 4,6 cm, É : 0,40 cm



548 Tesson d'argile *marl* D (?) ; secteur B, zone SH 1 est XII ; n° d'objet : 693 ;
H : 7,8 cm, L : 7,6 cm, É : 0,50-0,70 cm



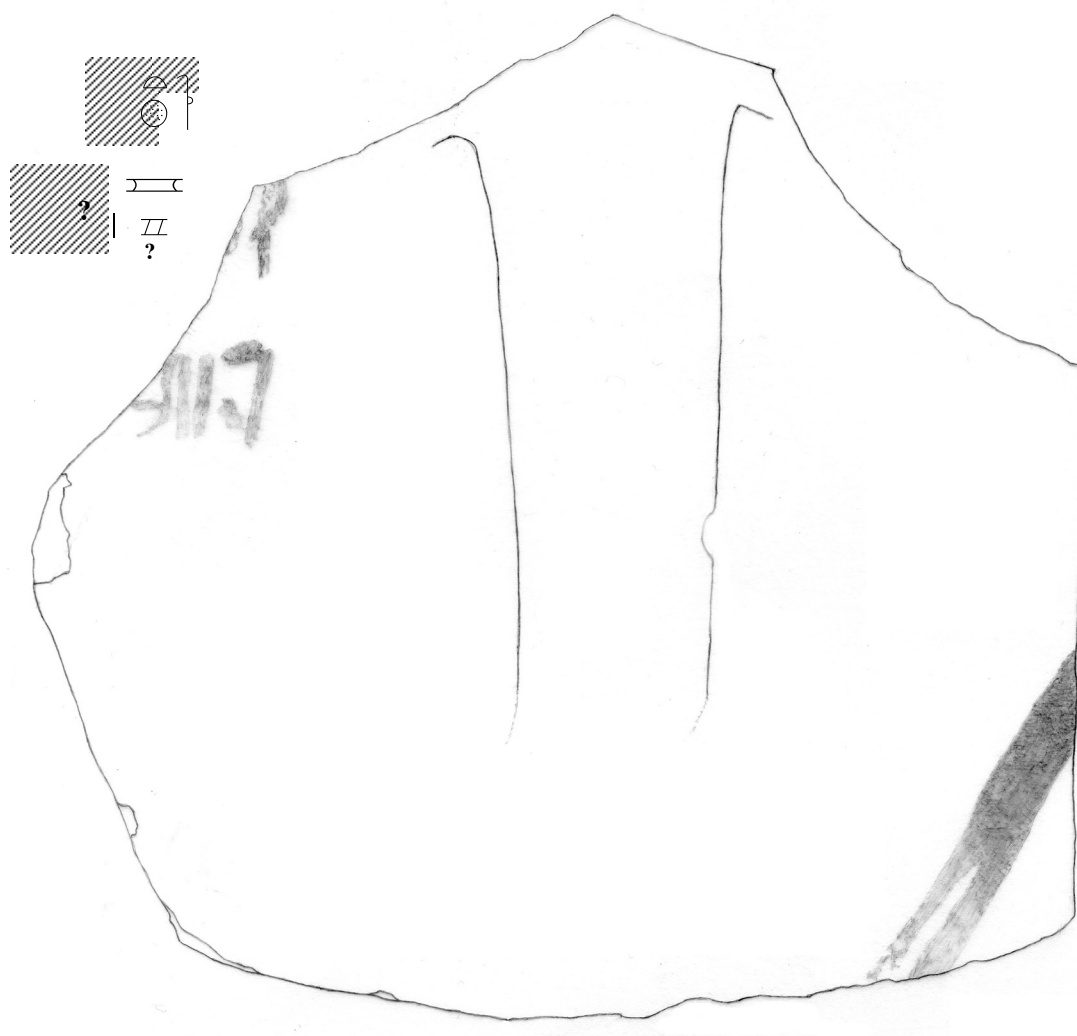
549 Tesson d'argile *marl* D à inclusions assez grossières et engobe grisâtre non poli ; secteur A, zone XXI est, couche 3 ; n° d'objet : 710 ; H : 5,1 cm, L : 8,3 cm, É : 0,75 cm



- 550** Tesson d'argile *marl* D à inclusions assez grossières et engobe grisâtre non poli ;
secteur B, zone SH 1 nord, couche 11 ; n° d'objet : 007 ;
H : 11,8 cm, L : 11,4 cm, É : 0,65-0,85 cm



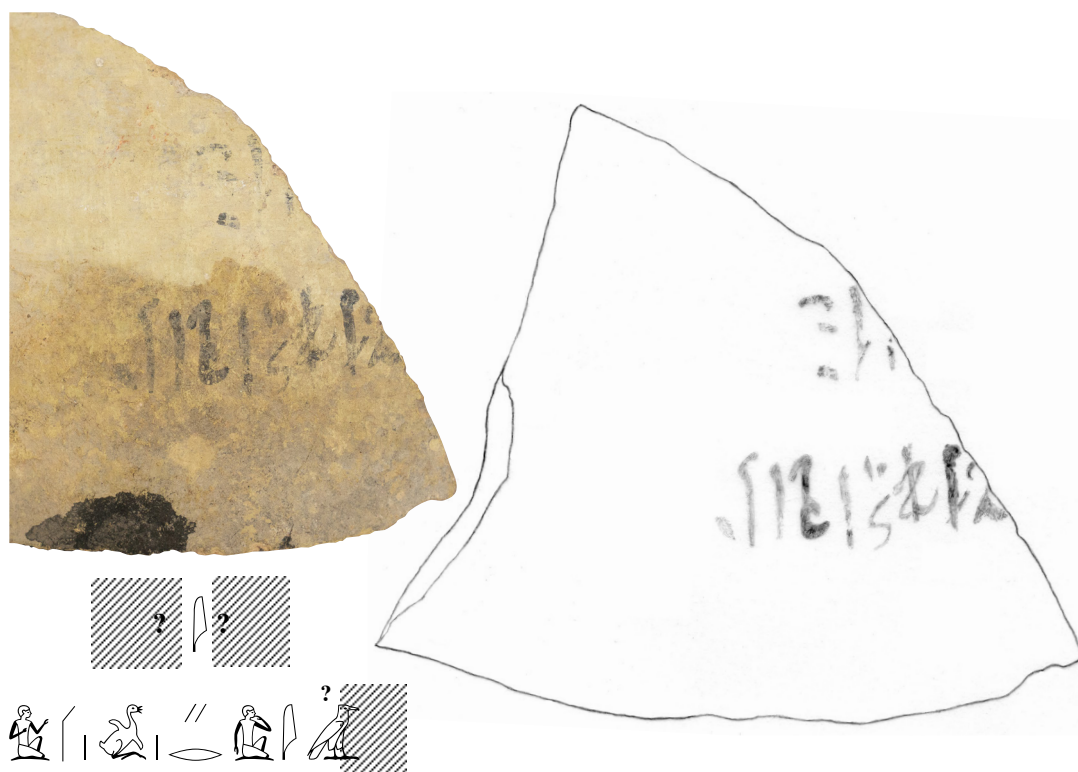
551 Tesson d'argile *marl* D assez beige ; provenance inconnue ; n° d'objet : 708 ;
H : 13,0 cm, L : 14,1 cm, É : 0,40-0,60 cm



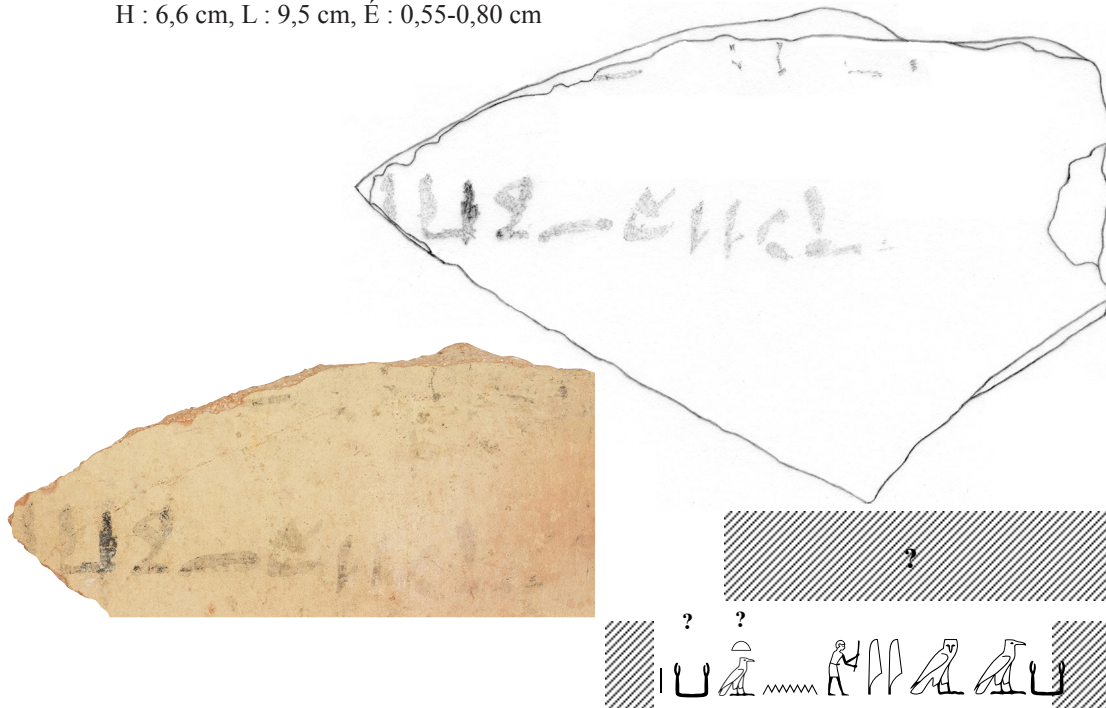
- 552 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 128 ;
H : 7,2 cm, L : 8,9 cm, É : 0,50 cm



- 553 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, au pied du mur ouest de KV 18 (surface) ;
n° d'objet : 162 ; n° d'inv. : 130 ; H : 8,1 cm, L : 9,4 cm, É : 0,65 cm



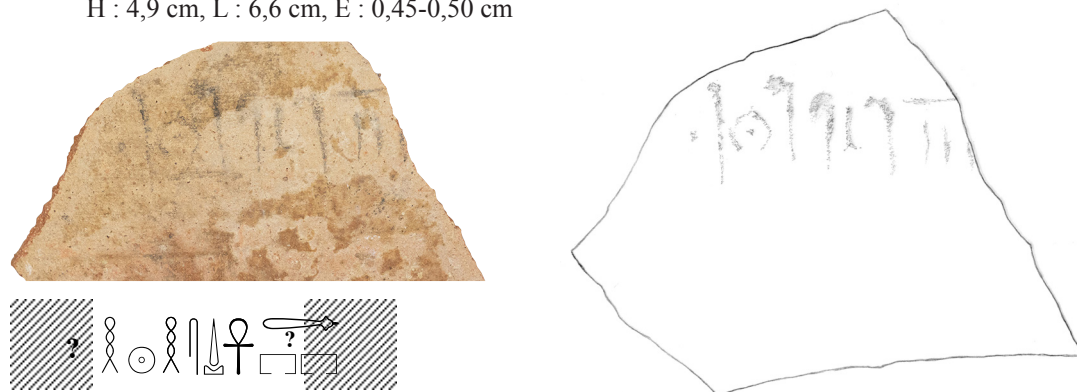
- 554 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 572 ;
H : 6,6 cm, L : 9,5 cm, É : 0,55-0,80 cm



- 555 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord-ouest ; n° d'objet : 637 ;
H : 6,5 cm, L : 7,9 cm, É : 0,65 cm



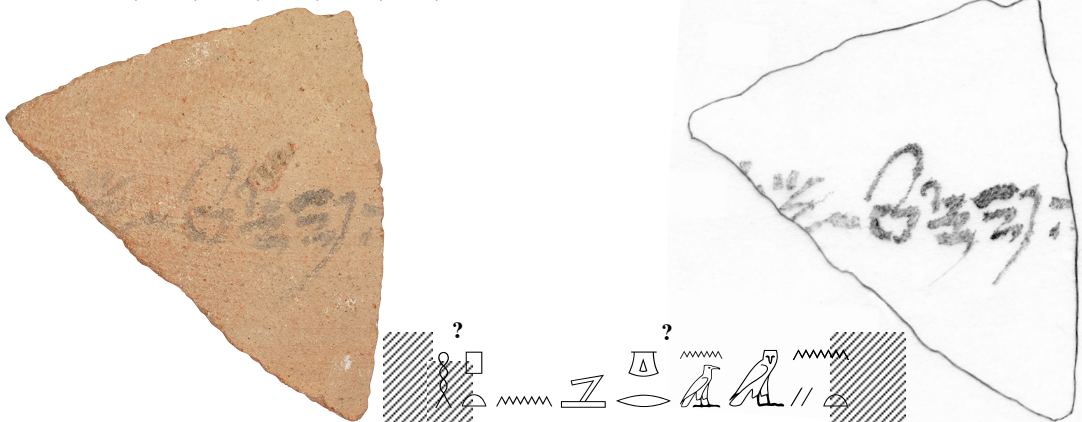
- 556 Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 13 ; n° d'objet : 639 ;
H : 4,9 cm, L : 6,6 cm, É : 0,45-0,50 cm



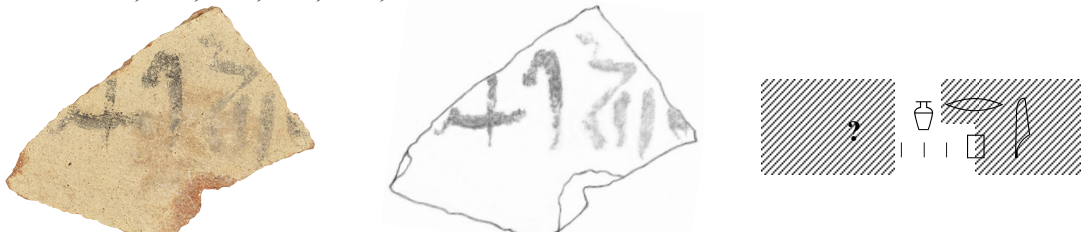
- 557** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH devant les huttes 7-11 ; n° d'objet : 644 ;
H : 4,9 cm, L : 5,8 cm, É : 0,55-0,65 cm



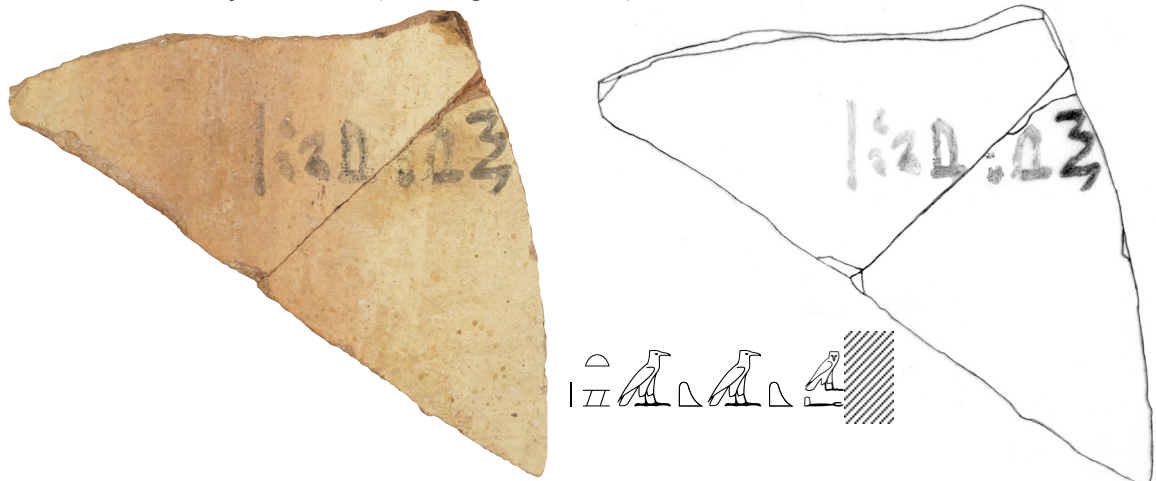
- 558** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 670 ;
H : 5,5 cm, L : 5,4 cm, É : 0,55-0,65 cm



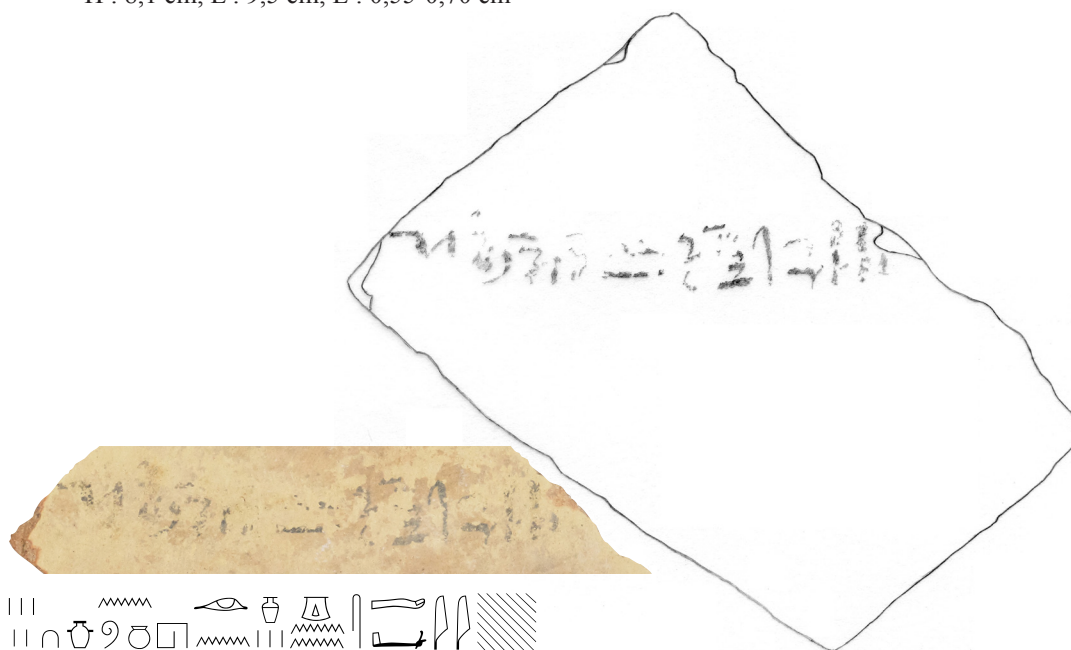
- 559** Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, sentier zone VII, couche 3 ; n° d'objet : 681 ;
H : 3,2 cm, L : 3,9 cm, É : 0,45 cm



- 560** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ;
n° d'objet : 519/569 (deux fragments en tout) ; H : 6,1 cm, L : 7,6 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 561** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur B, zone SH nord, couche 15 ; n° d'objet : 678 ;
H : 8,1 cm, L : 9,5 cm, É : 0,55-0,70 cm



- 562** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; provenance inconnue ; n° d'objet : 707 ;
H : 10,5 cm, L : 7,2 cm, É : 0,45-0,80 cm



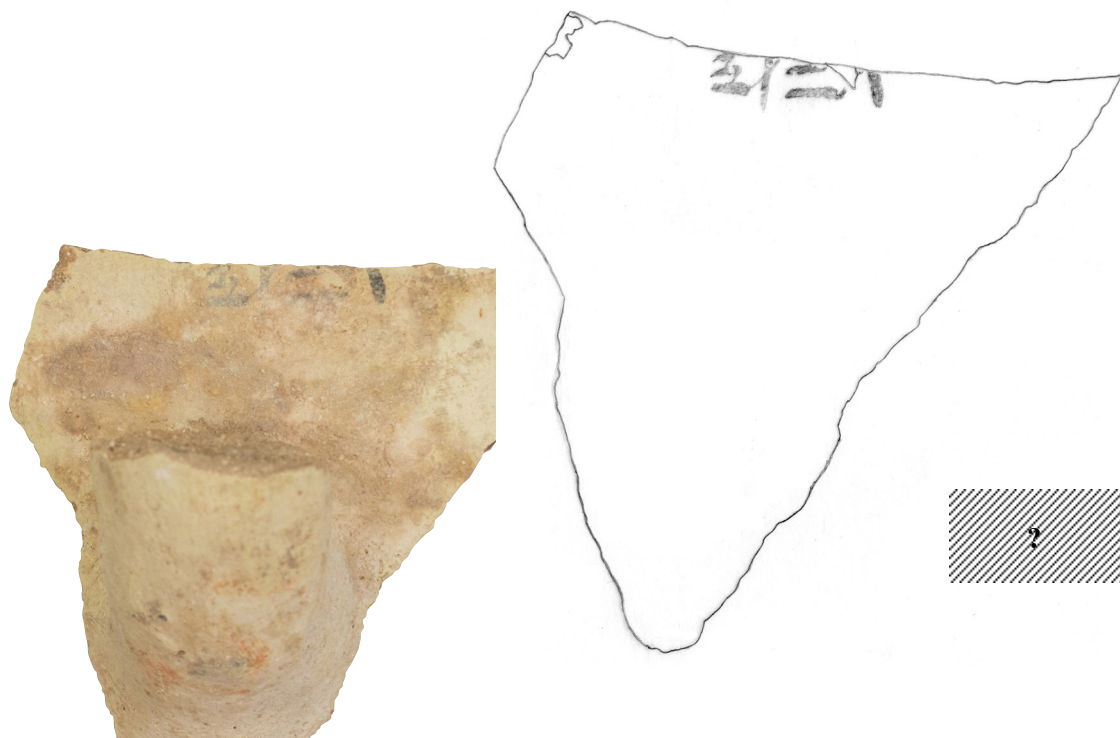
- 563** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; provenance inconnue ; n° d'objet : 669 ;
H : 5,1 cm, L : 7,5 cm, É : 0,50 cm



- 564** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 568 ;
H : 4,0 cm, L : 5,9 cm, É : 0,50-0,55 cm



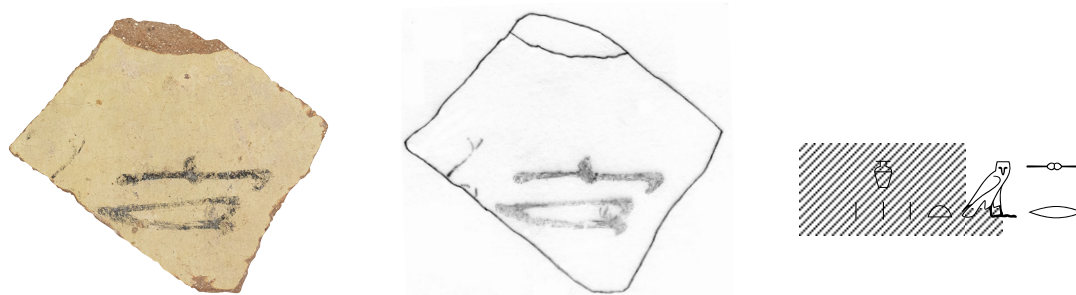
- 565** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur B, zone SH 1 sud-ouest, couche 12 ;
n° d'objet : 709 ; H : 8,5 cm, L : 8,1 cm, É : 0,50-0,70 cm



- 566** Tesson d'argile *marl* des oasis assez beige ; provenance inconnue ; n° d'objet : 664 ;
H : 15,6 cm, L : 18,3 cm, É : 1,00-1,30 cm



- 567** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 521 ;
H : 3,7 cm, L : 4,2 cm, É : 0,80 cm



- 568** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 523 ;
H : 5,7 cm, L : 9,5 cm, É : 0,65-0,90 cm



8.5 Formules non identifiables (n°s 569-642)

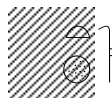
- 569** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 089 ;
H : 2,9 cm, L : 3,7 cm, É : 0,45 cm



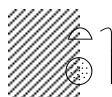
- 570** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 2 ; n° d'objet : 259 ;
H : 4,8 cm, L : 5,5 cm, É : 0,50 cm



- 571** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 322 ;
H : 6,6 cm, L : 5,1 cm, É : 0,65 cm



- 572** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 339 ;
H : 4,9 cm, L : 5,3 cm, É : 0,60 cm



- 573** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 184 ;
H : 2,9 cm, L : 3,2 cm, É : 0,50 cm



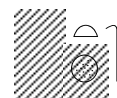
- 574** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 616 ;
H : 5,6 cm, L : 6,5 cm, É : 0,55 cm



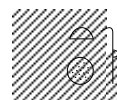
- 575** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 490 ;
H : 4,2 cm, L : 5,8 cm, É : 0,50 cm



- 576** Tesson d'argile *marl* D grisâtre ; secteur A, zone XXI ouest, couche 1 ; n° d'objet : 658 ;
H : 5,0 cm, L : 6,4 cm, É : 0,60-0,65 cm



- 577** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 487 ;
H : 4,1 cm, L : 5,7 cm, É : 0,45-0,75 cm



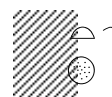
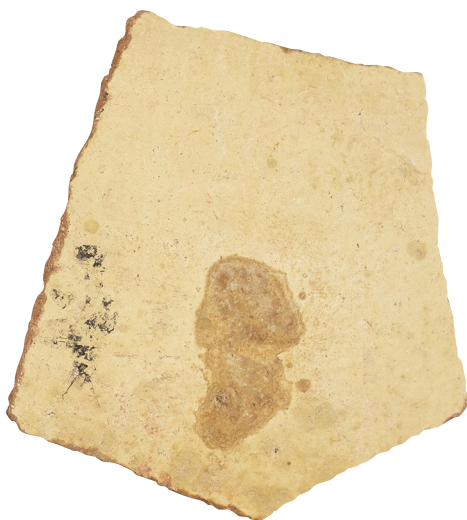
- 578** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 398 ;
H : 4,5 cm, L : 4,2 cm, É : 0,55-0,70 cm



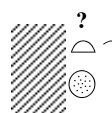
- 579** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 474 ;
H : 3,4 cm, L : 4,6 cm, É : 0,35-0,40 cm



- 580** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone IX ; n° d'objet : 242 ;
H : 6,4 cm, L : 6,1 cm, É : 0,50-0,70 cm



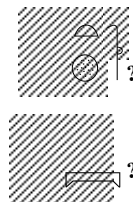
- 581** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 611 ;
H : 3,2 cm, L : 8,1 cm, É : 0,55 cm



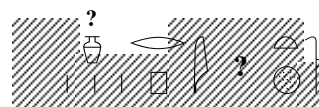
- 582** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 596 ;
H : 4,7 cm, L : 4,1 cm, É : 0,60 cm



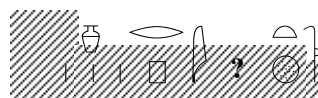
- 583** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 243 ;
H : 6,0 cm, L : 5,8 cm, É : 0,40-0,70 cm



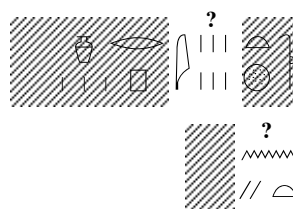
- 584** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couches 13 et 15 ; n° d'objet : 640/694 ;
H : 11,2 cm, L : 11,6 cm, É : 0,60-0,90 cm



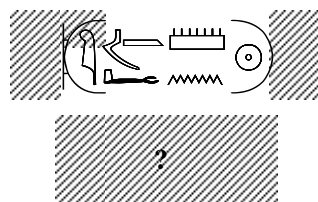
- 585** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 094 ;
H : 6,9 cm, L : 7,3 cm, É : 0,55-0,70 cm



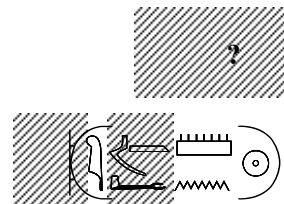
- 586** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 607 ;
H : 4,3 cm, L : 3,7 cm, É : 0,60 cm



- 587** Tesson d'argile *marl* D assez beige ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 14 ; n° d'objet : 369 ;
H : 8,1 cm, L : 7,8 cm



- 588** Tesson d'argile *marl* D grisâtre (face interne assez beige) ; secteur A, zone V, couche 3 ;
n° d'objet : 514 ; H : 5,1 cm, L : 3,6 cm, É : 0,45-0,65 cm



- 589** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 509 ;
H : 2,9 cm, L : 3,2 cm, É : 0,45 cm



- 590** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 5 ; n° d'objet : 433 ;
H : 3,1 cm, L : 4,6 cm, É : 0,40-0,60 cm



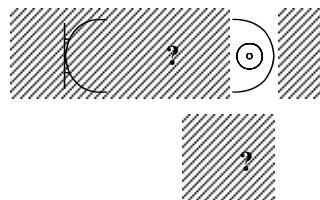
- 591** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 633 ;
H : 3,0 cm, L : 4,7 cm, É : 0,45 cm



- 592** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 169 ;
H : 4,5 cm, L : 6,8 cm



- 593** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 599 ;
H : 2,7 cm, L : 4,4 cm, É : 0,65 cm



- 594** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 631 ;
H : 3,5 cm, L : 2,1 cm, É : 0,60-0,65 cm



- 595** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 226 ;
H : 3,3 cm, L : 4,4 cm, É : 0,50 cm



- 596** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 430 ;
H : 2,5 cm, L : 2,5 cm, É : 0,60 cm



- 597** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH devant les huttes 7-8, couche 1 ;
n° d'objet : 661 ; H : 5,6 cm, L : 10,4 cm, É : 0,45-0,60 cm



- 598** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 324 ;
H : 3,9 cm, L : 4,4 cm, É : 0,40-0,55 cm



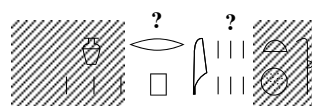
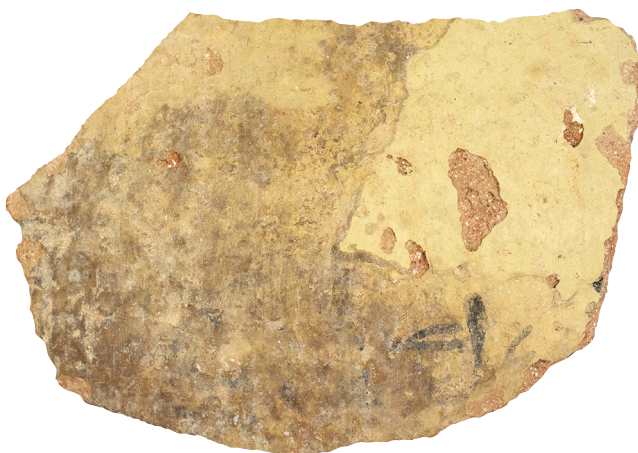
- 599** Tesson d'argile *marl* D brun foncé ; secteur E, sentier zone VII, couche 3 ; n° d'objet : 685 ;
H : 3,5 cm, L : 5,1 cm, É : 0,50-0,60 cm



- 600** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 507 ;
H : 4,5 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50-0,55 cm



- 601** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur B, zone SH 1 sud-est, couche 12 ;
n° d'objet : 672 ; H : 6,1 cm, L : 8,4 cm, É : 0,60-0,80 cm



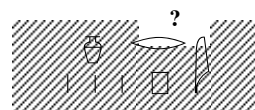
- 602** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 187 ;
H : 2,6 cm, L : 2,6 cm, É : 0,45 cm



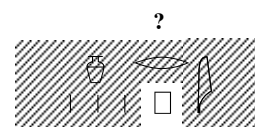
- 603** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 617 ;
H : 4,2 cm, L : 5,2 cm, É : 0,55 cm



- 604** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 464 ;
H : 2,8 cm, L : 3,8 cm, É : 0,60 cm



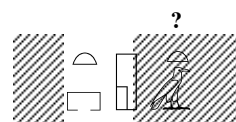
- 605** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 604 ;
H : 2,8 cm, L : 4,5 cm, É : 0,60 cm



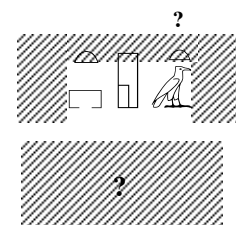
- 606** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 285 ;
H : 2,5 cm, L : 2,7 cm, É : 0,40-0,65 cm



- 607** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 435 ;
H : 3,9 cm, L : 5,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 608** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 133 ;
H : 3,2 cm, L : 2,8 cm, É : 0,50 cm



- 609** Tesson d'argile *marl* D(?) à engobe friable ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 491 ;
H : 4,7 cm, L : 5,0 cm, É : 0,40 cm



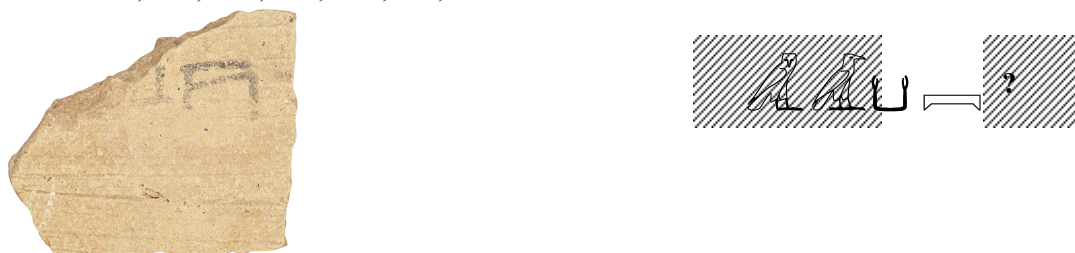
- 610** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH nord, couche 15 ; n° d'objet : 695 ;
H : 2,5 cm, L : 2,9 cm, É : 0,45 cm



- 611** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 510 ;
H : 2,2 cm, L : 2,8 cm, É : 0,50 cm



- 612** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 086 ;
H : 3,2 cm, L : 3,8 cm, É : 0,40-0,60 cm



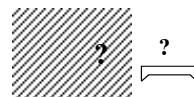
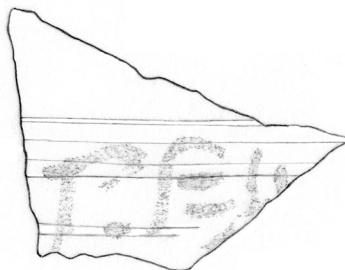
- 613** Tesson d'argile *marl* D (face interne rouge saumon) ; secteur B, zone SH 1, couche 10 ;
n° d'objet : 429 ; H : 3,1 cm, L : 3,4 cm, É : 0,50 cm



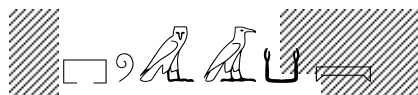
- 614** Tesson d'argile *marl* D ; KV 18, corridor C, zone I est, couche 10 ; n° d'objet : 642 ;
H : 1,2 cm, L : 1,2 cm, É : 0,50 cm



- 615** Tesson d'argile *marl* D ; provenance inconnue ; n° d'objet : 589 ;
H : 3,5 cm, L : 4,6 cm, É : 0,45 cm



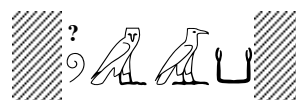
- 616** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 135 ;
H : 4,3 cm, L : 4,5 cm, É : 0,40-0,60 cm



- 617** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 11 ; n° d'objet : 454 ;
H : 5,0 cm, L : 5,1 cm, É : 0,55 cm



- 618** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 14 ; n° d'objet : 511 ;
H : 7,3 cm, L : 5,2 cm, É : 0,40-0,55 cm



- 619** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VIII, couche 1 ; n° d'objet : 497 ;
H : 5,3 cm, L : 6,6 cm, É : 0,55 cm



- 620** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 353 ;
H : 2,8 cm, L : 3,8 cm, É : 0,50 cm



- 621** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 13 ; n° d'objet : 144 ;
H : 7,1 cm, L : 8,0 cm, É : 0,40-0,65 cm



- 622** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 437 ;
H : 2,5 cm, L : 2,0 cm, É : 0,55 cm



- 623** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 605 ;
H : 8,9 cm, L : 5,2 cm, É : 0,60 cm



- 624 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 560 ;
H : 4,3 cm, L : 6,9 cm, É : 0,50-0,60 cm



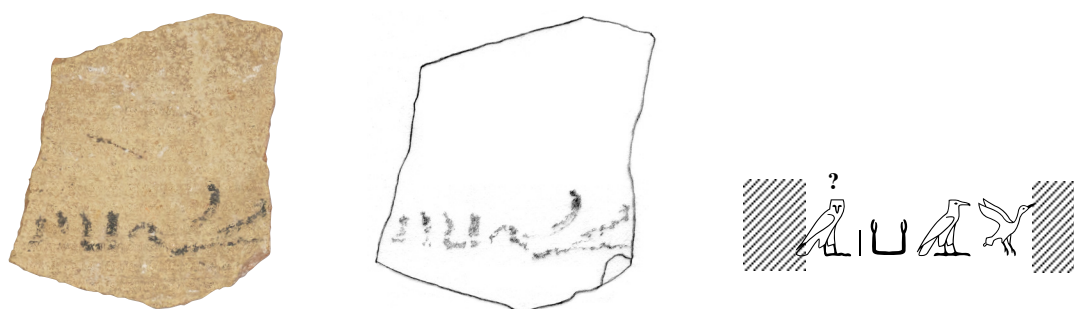
- 625 Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 555 ;
H : 2,2 cm, L : 3,3 cm, É : 0,55 cm



- 626 Tesson d'argile *marl* D ; secteur E, zone SH 1e ouest, couche 5 ; n° d'objet : 663 ;
H : 3,4 cm, L : 3,5 cm, É : 0,45 cm



- 627 Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone VII, couche 1 ; n° d'objet : 267 ;
H : 3,8 cm, L : 3,6 cm, É : 0,40 cm



- 628** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 271 ;
H : 5,3 cm, L : 5,8 cm, É : 0,65 cm



- 629** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 579 ;
H : 2,8 cm, L : 1,9 cm, É : 0,55 cm



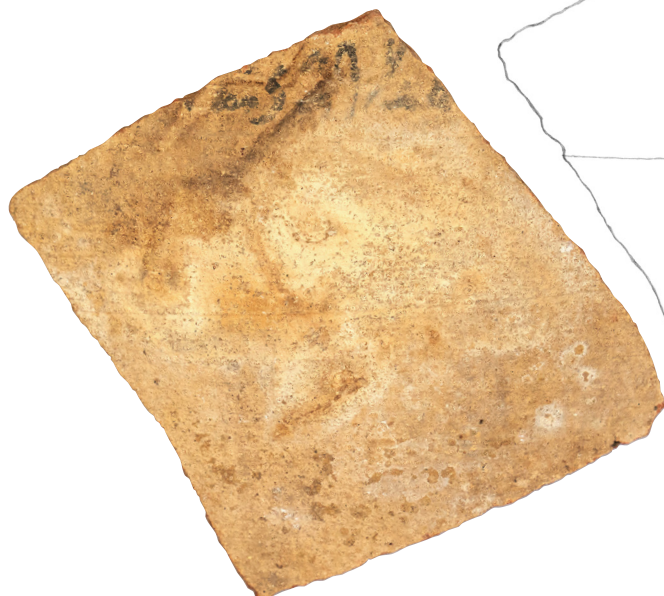
- 630** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur B, zone SH 1 nord, couche 13 ;
n° d'objet : 203 ; H : 3,7 cm, L : 5,4 cm, É : 0,65-0,70 cm



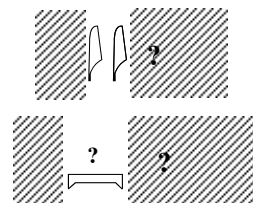
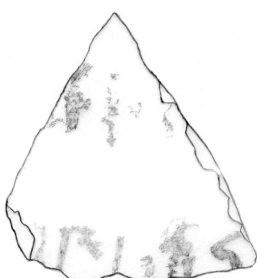
- 631** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 520 ;
H : 3,9 cm, L : 3,7 cm, É : 0,45-0,55 cm



- 632** Tesson d'argile *marl* D brun-gris ; secteur A, zone V, couche 6 ; n° d'objet : 302 ;
H : 7,8 cm, L : 8,6 cm, É : 0,50 cm



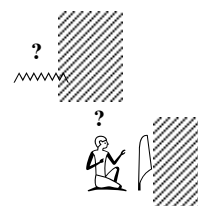
- 633** Tesson d'argile *marl* D ; secteur B, zone SH 1, couche 12 ; n° d'objet : 701 ;
H : 3,6 cm, L : 3,3 cm, É : 0,35-0,55 cm



- 634** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 1 ; n° d'objet : 475 ;
H : 2,7 cm, L : 3,1 cm, É : 0,40 cm



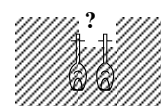
- 635** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone V, couche 3 ; n° d'objet : 515 ;
H : 4,9 cm, L : 3,4 cm, É : 0,45 cm



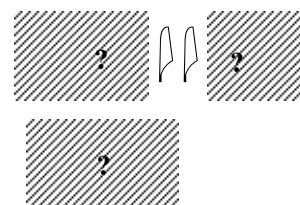
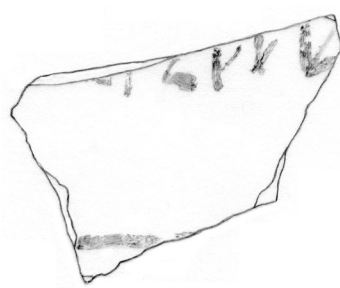
- 636** Tesson d'argile *marl* D ; secteur A, zone IX, couche 1 ; n° d'objet : 161 ;
H : 4,1 cm, L : 3,1 cm, É : 0,55 cm



- 637** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 134 ;
H : 3,8 cm, L : 3,1 cm, É : 0,50 cm



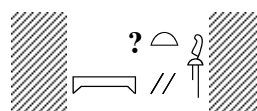
- 638** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 580 ;
H : 3,7 cm, L : 4,4 cm, É : 0,50 cm



- 639** Tesson d'argile *marl* D à engobe poli ; secteur A, zone V, couche 2 ; n° d'objet : 591 ;
H : 4,1 cm, L : 4,6 cm, É : 0,50-0,60 cm



- 640** Tesson d'argile *marl* D (nombreuses inclusions calcaires) ; secteur C ;
n° d'objet : 714 H : 3,6 cm, L : 4,0 cm, É : 0,45-0,60 cm



- 641** Tesson d'argile *marl* D ? (la surface du tesson est recouverte d'un important dépôt calcaire) ;
provenance inconnue ; n° d'objet : 717 H : 8,0 cm, L : 10,9 cm É : 0,55 cm



- 642** Tesson d'argile *marl* D ; accumulation de gravats au pied du mur sud de l'entrée de KV 18 ;
n° d'objet : 718 H : 5,0 cm, L : 5,4 cm, É : 0,90-1,05 cm



9 Sources des illustrations

- Fig. 1 : Photo Nicolas Sartori.
Fig. 2-3, 14, 21, 22, 24-35, 38 : Tableaux Nicolas Sartori.
Fig. 4 : Naville, *Temples égyptiens*, pl. XXVI.
Fig. 5 : de Garis Davies, *Tomb of Rekh-mi-Rē*, pl. 49.
Fig. 6 : Plan Mirjam Jenny (= Dorn, *Arbeiterhütten*, p. 17, fig. 7).
Fig. 7 : Photo MISR, Ägyptologisches Seminar der Universität, Bâle.
Fig. 8 : Plan Mirjam Jenny (= Dorn, *Arbeiterhütten*, p. 18, fig. 8).
Fig. 9-10 : Diagrammes Nicolas Sartori.
Fig. 11 : a. Aston, *Ä&L* 11, p. 187 (fig. 10 *top left*).
b. Martin, *Tomb of Tia and Tia*, pl. 120, n° 160.
c. Aston, *Ä&L* 8, p. 170 (pl. 4), n° 36.
d. Petrie, *Six Temples*, pl. XVII, n° 23 (= University College n° d'inv. 19159).
Fig. 12 : Dessins Nicolas Sartori ; photos Daniel Infanger, Bâle.
Fig. 13 : a. Montant de la porte de la chapelle de Nefertem : Mariette, *Abydos* I, pl. 41 c, salle V.
b. Paroi est du sanctuaire d'Osiris : Calverley, *Abydos* III, pl. 13.
c. Montant de la porte de l'antichambre des chapelles de Nefertem et de Ptah-Sokar : Mariette, *Abydos* I, pl. 41 a, salle T.
d. Montant de la porte de la chapelle de Ptah-Sokar : Mariette, *Abydos* I, pl. 41 b, salle U.
e. Paroi est de la chapelle d'Amon-Rê : Calverley, *Abydos* II, pl. 3.
f. Côté est du plafond de la salle du sarcophage du cénotaphe : Frankfort, *Cenotaph of Seti I*, vol. II, pl. LXXIV.
Fig. 15-19 : Photos Daniel Infanger, Bâle.
Fig. 20 : Hope, *Jar Sealings*, p. 29, fig. 6.
Fig. 23 : Calverley, *Abydos* IV, pl. 48.
Fig. 36 : Photo Ursula Schweitzer/Ägyptologisches Seminar der Universität, Bâle.
Fig. 37 : Plan Nicolas Sartori, d'après Weeks (éd.), *Atlas*, pl. 34.
Photos des étiquettes de jarres dans le catalogue n°s 1-642 : Evelyne Marty.
Dessins des étiquettes de jarres dans le catalogue n°s 1-642 : Nicolas Sartori.

10 Bibliographie

Abd er-Raziq, <i>MDAIK</i> 35	Mahmud Abd er-Raziq, « Die altägyptischen Weingärten (<i>k3nw/k3mw</i>) bis zum Ende des Neuen Reiches », <i>MDAIK</i> 35, 1979, p. 227-247.
Alzinger, dans Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte</i>	Erwin Alzinger, « Die elektrischen Installationen im Korridor A des Grabes Ramses' X. », dans Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte</i> , p. 51-54.
Amouretti/Brun, <i>La production du vin et de l'huile</i>	Marie-Claire Amouretti/Jean-Pierre Brun, <i>La production du vin et de l'huile en Méditerranée</i> , Bulletin de la correspondance hellénique. Supplément 26, Athènes/Paris 1993.
Andreu (éd.), <i>Deir el-Médineh et la Vallée des Rois</i>	Guillemette Andreu (éd.), <i>Deir el-Médineh et la Vallée des Rois. La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel Empire</i> , Paris 2003.
Arnold/Bourriau (éd.), <i>Introduction</i>	Dorothea Arnold/Janine Bourriau (éd.), <i>An Introduction to Ancient Egyptian Pottery</i> , SDAIK 17, Mayence 1993.
Aston, <i>Ä&L</i> 8	David Aston/Barbara Aston/Edwin C. Brock, « Pottery from the Valley of the Kings – Tombs of Merenptah, Ramesses III, Ramesses IV, Ramesses VI and Ramesses VII », <i>Ä&L</i> 8, 1998, p. 137-214.
Aston, <i>Ä&L</i> 11	David Aston, « The Pottery from H/VI Süd Strata a and b : Preliminary Report », <i>Ä&L</i> 11, 2001, p. 167-196.
Aston, <i>Ä&L</i> 14	David Aston, « Amphorae in New Kingdom Egypt », <i>Ä&L</i> 14, 2004, p. 175-213.
Aston, <i>Corpus of Fabrics, Wares and Shapes</i>	David Aston, <i>Die Keramik des Grabungsplatzes QI. Teil 1. Corpus of Fabrics, Wares and Shapes</i> , Die Grabungen des Pelizaeus-Museums Hildesheim in Qantir – Pi-Ramessé 1, Mayence 1998.
Aston, dans Schneider/Szpakowska (éd.), <i>Egyptian Stories</i>	David Aston, « A Taste of Honey : <i>mnt</i> - and <i>mdqt</i> -Vessels in the Late Eighteenth Dynasty », dans Schneider/Szpakowska (éd.), <i>Egyptian Stories</i> , p. 13-31.
Aston, <i>Pottery Recovered</i>	David Aston, <i>Pottery Recovered near the Tombs of Seti I (KV 17) and Siptah (KV 47) in the Valley of the Kings</i> , AH 24, Bâle 2014.
Aston, <i>The Pottery</i>	David Aston, <i>Untersuchungen im Totentempel des Merenptah in Theben IV : The Pottery</i> , BeiträgeBf 17, Mayence 2008.
Aston/Aston, <i>The Tomb of Maya and Meryt III</i>	Barbara G. Aston/David A. Aston, <i>The Tomb of Maya and Meryt III. The Pottery</i> , Londres 2023.
Aston et al. (éd.), <i>Under the Potter's Tree</i>	David Aston et al. (éd.), <i>Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday</i> , Louvain/Paris 2011.
Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i>	John Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tut'ankhamūn</i> , Oxford 1993.
Baines et al., <i>Pyramid Studies</i>	John Baines/Thomas G. H. James/M. Anthony Leahy/Arthur F. Shore (éd.), <i>Pyramid Studies and Other Essays Presented to I. E. S. Edwards</i> , Londres 1988.

Barbotin/Guichard, <i>Memnonia</i> 18	Christophe Barbotin/Sylvie Guichard, « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah – KV.8 (2007) », <i>Memnonia</i> 18, 2007, p. 105-117.
Bavay, <i>ÉAO</i> 36	Laurent Bavay, « Du tesson à l'histoire économique : perspectives nouvelles sur la céramique du Nouvel Empire à Deir al-Médina », <i>ÉAO</i> 36, 2004, p. 21-30.
Bavay/Marchand/Tallet, <i>CCÉ</i> 6	Laurent Bavay/Sylvie Marchand/Pierre Tallet, « Les jarres inscrites du Nouvel Empire provenant de Deir al-Médina », <i>CCÉ</i> 6, 2000, p. 77-86.
Bietak, <i>Tell el-Dab'a</i> II	Manfred Bietak, <i>Tell el-Dab'a</i> II. <i>Der Fundort im Rahmen einer archäologisch-geographischen Untersuchung über das ägyptische Ostdelta, Untersuchungen der Zweigstelle Kairo des Österreichischen Archäologischen Institutes</i> I, Vienne 1975.
Bietak/Černý, <i>Scarabs of the Second Millennium BC</i>	Manfred Bietak/Ernst Černý (éd.), <i>Scarabs of the Second Millennium BC from Egypt, Nubia, Crete and the Levant : Chronological and Historical Implications, Contributions to the Chronology of the Eastern Mediterranean</i> 8, Vienne 2004.
Bohleke, dans Strudwick (éd.), <i>The Tomb of Senneferi</i>	Briant Bohleke, « The Hieratic Jar Labels », dans Strudwick (éd.), <i>The Tomb of Pharaoh's Chancellor, Senneferi at Thebes (TT99) I. The New Kingdom</i> , Oxford 2016, p. 239-259.
Bourriau, dans Bourriau/Phillips (éd.), <i>Invention and Innovation</i>	Janine Bourriau, « The Beginnings of Amphora Production in Egypt », dans Bourriau/Phillips (éd.), <i>Invention and Innovation</i> , p. 78-95.
Bourriau, <i>Umm el-Ga'ab</i>	Janine Bourriau, <i>Umm el-Ga'ab. Pottery from the Nile Valley before the Arab Conquest</i> , Cambridge 1981.
Bourriau/Phillips (éd.), <i>Invention and Innovation</i>	Janine Bourriau/Jack Phillips (éd.), <i>Invention and Innovation. The Social Context of Technological Change 2: Egypt, the Aegean and the Near East, 1650–1150 BC, Proceedings of a Conference Held at the McDonald Institute for Archaeological Research, Cambridge, 4–6 September 2002</i> , Oxford 2004.
Bouvier, <i>Catalogue des étiquettes</i>	Guillaume Bouvier, <i>Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques inédites de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg</i> , 4 fasc., DFIFAO 35, 36, 37 et 40, Le Caire 1999-2002.
Bouvier, <i>CdÉ</i> 75	Guillaume Bouvier, « Les étiquettes de jarres du Ramesséum conservées aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles », <i>CdÉ</i> 75, 2000, p. 15-25.
Bouvier, <i>Étiquettes</i>	Guillaume Bouvier, <i>Les étiquettes de jarres hiératiques de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg</i> , fasc. 5, DFIFAO 43, Le Caire 2003.
Bouvier, <i>Memnonia</i> 14	Guillaume Bouvier, « Le contenu du magasin H ³⁴ du Ramesseum », <i>Memnonia</i> 14, 2003, p. 59-80.
Bouvier, <i>Memnonia</i> 15	Guillaume Bouvier, « Nouvelles découvertes dans les magasins du secteur H ³⁴ du Ramesséum », <i>Memnonia</i> 15, 2004, p. 47-65.
Brack, <i>Grab des Tjanuni</i>	Annelies Brack/Artur Brack, <i>Das Grab des Tjanuni. Theben Nr. 74, AV 19</i> , Mayence 1977.
Brand, <i>Monuments of Seti I</i>	Peter J. Brand, <i>The Monuments of Seti I. Epigraphical, Historical & Art Historical Analysis</i> , PdÄ 16, Leyde 2000.
Bruyère, <i>Deir el Médineh (1930)</i>	Bernard Bruyère, <i>Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1930)</i> , FIFAO 8, Le Caire 1933.

Bruyère, <i>Deir el Médineh</i> (1934-1935)	Bernard Bruyère, <i>Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh</i> (1934-1935). Troisième partie : le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois, FIFAO 16, Le Caire 1939.
Bruyère, <i>Deir el Médineh</i> (1945-1947)	Bernard Bruyère, <i>Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh</i> (années 1945-1946 et 1946-1947), FIFAO 21, Le Caire 1952.
Bruyère, <i>Deir el Médineh</i> (1948-1951)	Bernard Bruyère, <i>Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh</i> (années 1948 à 1951), FIFAO 26, Le Caire 1953.
Calverley, <i>Abydos</i>	Amice M. Calverley, <i>The Temple of King Sethos I at Abydos</i> , Londres 1933-1958.
Camino, <i>LEM</i>	Ricardo A. Camino, <i>Late-Egyptian Miscellanies</i> , Londres 1954.
Carter/Gardiner, <i>JEA</i> 4	Howard Carter/Alan H. Gardiner, « The Tomb of Ramesses IV and the Turin Plan of a Royal Tomb », <i>JEA</i> 4, 1917, p. 130-158.
Černý, <i>Inscriptions</i>	Jaroslav Černý, <i>Hieratic Inscriptions from the Tomb of Tut'ankhamūn</i> , TTSO II, Oxford 1965.
Černý, <i>JEA</i> 15	Jaroslav Černý, « A Note on the 'Repeating of Births' », <i>JEA</i> 15, 1929, p. 194-198.
Černý, <i>Valley of the Kings</i>	Jaroslav Černý, <i>The Valley of the Kings</i> , BdÉ 61, Le Caire 1973.
Champollion, <i>Notice descriptive</i>	Jean-François Champollion, <i>Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X</i> , Paris 1827.
Daressy, <i>Fouilles</i>	Georges Daressy, <i>Fouilles dans la Vallée des Rois</i> (1898-1899), Le Caire 1902 (= CG n ^{os} 24001-24990).
de Garis Davies, <i>Tomb of Rekh-mi-Rē'</i>	Norman de Garis Davies, <i>The Tomb of Rekh-mi-Rē'</i> , vol. II, New York 1943.
Demarée, dans Wilkinson (éd.), <i>The Temple of Tausret</i>	Robert J. Demarée, « Hieratic Texts », dans Wilkinson (éd.), <i>The Temple of Tausret</i> , p. 121-130.
Desroches-Noblecourt, <i>Ramsès le Grand</i>	Christiane Desroches-Noblecourt, <i>Ramsès le Grand</i> , Paris 1976.
Desroches-Noblecourt, <i>RdÉ</i> 8	Christiane Desroches-Noblecourt, « Deux grands obélisques précieux d'un sanctuaire à Karnak. Les Égyptiens ont-ils érigé des obélisques d'électrum ? », <i>RdÉ</i> 8, 1951, p. 47-61.
Dominicus, dans Aston, <i>The Pottery</i>	Brigitte Dominicus, « Krugverschlüsse », dans Aston, <i>The Pottery</i> , p. 399-408.
Dorn, <i>Arbeiterhütten</i>	Andreas Dorn, <i>Arbeiterhütten im Tal der Könige. Ein Beitrag zur altägyptischen Sozialgeschichte aufgrund von neuem Quellenmaterial aus der Mitte der 20. Dynastie</i> (ca. 1150 v. Chr.), AH 23, Bâle 2011.
Dorn/Müller, à paraître	Andreas Dorn/Matthias Müller, « Further Attestations for a <i>whm-msw.t</i> Period during the Reign of Sety I and Other Fat Deliveries for the Opet Festival with Final Destination Valley of the Kings », dans Campbell Price et al. (éd.), <i>Envisaging Ancient Egypt : Studies in Pharaonic Society in Honour of a distinguished colleague</i> , Wallacey.
Drioton, <i>MDAIK</i> 14	Étienne Drioton, « Vœux inscrits sur des scarabées », <i>MDAIK</i> 14, 1956, p. 34-41.
Drioton, <i>RdÉ</i> 2	Étienne Drioton, « Les protocoles ornementaux d'Abydos », <i>RdÉ</i> 2, 1936, p. 1-20.
Dümichen, <i>Geographische Inschriften</i>	Johannes Dümichen, <i>Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler</i> , 4 vol., Leipzig/Paris 1865-1885.

Edel, <i>Topfaufschriften</i>	Elmar Edel, <i>Die Felsgräbernekropole der Qubbet el Hawa bei Assuan II. Die althieratischen Topfaufschriften</i> , 5 vol., Wiesbaden/Opladen 1967-1980.
Effland/Effland, <i>MDAIK</i> 62	Ute Effland/Andreas Effland, « Funde aus dem Mittleren Reich bis zur Mamlukenzeit aus Umm el-Qaab », <i>MDAIK</i> 62, 2006, p. 131-150.
El-Bialy, <i>Memnonia</i> 10	Mohamed El-Bialy, « Récentes recherches effectuées dans la tombe N° 42 de la Vallée des Rois », <i>Memnonia</i> 10, 1999, p. 161-178.
El-Hegazi/Koenig, <i>Memnonia</i> 4/5	Sayed El-Hegazi/Yvan Koenig, « Nouveaux ostraca hiératiques trouvés au Ramesseum », <i>Memnonia</i> 4/5, 1993-1994, p. 55-58.
El-Khouly/Martin, <i>Royal Necropolis at El-'Amarna</i>	Aly El-Khouly/Geoffrey Thorndike Martin, <i>Excavations in the Royal Necropolis at El-'Amarna 1984</i> , SASAÉ 33, Le Caire 1987.
El-Sawi, <i>ASAÉ</i> 70 Suppl.	Ahmed El-Sawi, « Some Variations of Writing of the Names of Sety I at Abydos », <i>ASAÉ</i> 70 Suppl., 1987, p. 53-63.
Emery, <i>Hor-Aḥa</i>	Walter B. Emery, <i>Hor-Aḥa</i> , Excavations at Saqqara 1937-1938, Le Caire 1939.
Eyre (éd.), <i>7th International Congress of Egyptologists</i>	Christopher J. Eyre (éd.), <i>Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists</i> , OLA 82, Louvain 1998.
Frankfort, <i>Cenotaph of Seti I</i>	Henri Frankfort, <i>The Cenotaph of Seti I at Abydos</i> , EES 39, Londres 1933.
Frankfort/Pendlebury, <i>North Suburb</i>	Henri Frankfort/John D. S. Pendlebury, <i>The North Suburb and the Desert Altars</i> , The City of Akhenaten II / EEF 40, Oxford 1933.
Gabolde, dans Ikram/Dodson (éd.), <i>Beyond the Horizon</i>	Marc Gabolde, « Histoires de tessons amarniens », dans Ikram/Dodson (éd.), <i>Beyond the Horizon</i> , p. 109-131.
Gardiner, <i>JEA</i> 10	Alan H. Gardiner, « The Geography of the Exodus : An Answer to Professor Naville and Others », <i>JEA</i> 10, 1924, p. 87-96.
Gardiner, <i>LEM</i>	Alan H. Gardiner, <i>Late-Egyptian Miscellanies</i> , Bruxelles 1937.
Gardiner, <i>Onomastica</i> III	Alan H. Gardiner, <i>Ancient Egyptian Onomastica</i> , vol. III Plates, Londres 1947.
Gardiner, <i>Ramesside Administrative Documents</i>	Alan H. Gardiner, <i>Ramesside Administrative Documents</i> , Londres 1948.
Gardiner, <i>Wilbour Papyrus</i>	Alan H. Gardiner, <i>The Wilbour Papyrus</i> , 4 vol., Londres 1941-1952.
Gardiner, <i>ZÄS</i> 50	Alan H. Gardiner, « The Stele of Bilgai », <i>ZÄS</i> 50, 1912, p. 49-57.
Garstang, <i>Reqâqnah and Bêt Khallâf</i>	John Garstang, <i>Tombs of The Third Egyptian Dynasty at Reqâqnah and Bêt Khallâf</i> , Londres 1904.
Gauthier, <i>DG</i> III	Henri Gauthier, <i>Dictionnaire des noms géographiques</i> III, Le Caire 1926.
Gauthier, <i>Livre des rois</i>	Henri Gauthier, <i>Le livre des rois d'Égypte</i> , Le Caire 1904.
Grandet, <i>CdÉ</i> 77	Pierre Grandet, « Aspects administratifs et économiques des temples funéraires royaux thébains au Nouvel Empire », <i>CdÉ</i> 77, 2002, p. 108-127.
Grandet, <i>Le Papyrus Harris I</i>	Pierre Grandet, <i>Le Papyrus Harris I (BM 9999)</i> , 2 vol. III., BdÉ 109, Le Caire 1994.
Griffith, <i>JEA</i> 13	Fancis Ll. Griffith, « The Abydos Decree of Seti I at Nauri », <i>JEA</i> 13, 1927, p. 193-208.

Grimal/Menu (éd.), <i>Commerce</i>	Nicolas Grimal/Bernadette Menu (éd.), <i>Le commerce en Égypte ancienne</i> , BdÉ 121, Le Caire 1998.
Guasch Jané, <i>Antiquity</i> 85	Maria Rosa Guasch Jané, "The meaning of wine in Egyptian tombs : the three amphorae from Tutankhamun's burial chamber", <i>Antiquity</i> 85 (329), 2011, p. 851-858.
Guichard, <i>Memnonia</i> 6	Hélène Guichard, « Quelques observations relatives à des anses de jarres ramessides », <i>Memnonia</i> 6, 1995, p. 79-83.
Guksch, <i>Nacht-Min und Men-cheper-Ra-seneb</i>	Heike Guksch, <i>Die Gräber des Nacht-Min und des Men-cheper-Ra-seneb. Theben Nr. 87 und 79, AV 34</i> , Mayence 1995.
Habachi, <i>Kamose</i>	Labib Habachi, <i>The Second Stela of Kamose and his Struggle against the Hyksos Ruler and his Capital</i> , ADAIK 8, Glückstadt 1972.
Habachi, <i>Tell el-Dab'a I</i>	Labib Habachi, <i>Tell el-Dab'a I. Tell el-Dab'a and Qantir. The Site and its Connection with Avaris and Piramesse</i> , Vienne 2001.
Hamza, <i>ASAE</i> 30	Mahmud Hamza, « Excavations of the Department of Antiquities at Qantir (Faqûs District) », <i>ASAE</i> 30, 1930, p. 31-68.
Hannig, <i>Ägyptisches Wörterbuch I</i>	Rainer Hannig, <i>Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit</i> , Mayence 2003.
Haring, <i>Divine Households</i>	Ben J. J. Haring, <i>Divine Households. Administrative and Economic Aspects of the New Kingdom Royal Memorial Temples in Western Thebes</i> , EU 12, Leyde 1997.
Hawass (éd.), <i>8th International Congress of Egyptologists</i>	Zahi Hawass (éd.), <i>Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists. Cairo, 2000</i> , Le Caire/New York 2003.
Hawass et al. (éd.), <i>Colloquium on Theban Archaeology</i>	Zahi Hawass/Tamás Bács/Gabor Schreiber (éd.), <i>Proceedings of the Colloquium on Theban Archaeology at the Supreme Council of Antiquities, November 5 2009</i> , Le Caire 2011.
Hawass, dans Hawass et al. (éd.), <i>Colloquium on Theban Archaeology</i>	Zahi Hawass, « Excavations West of the Valley of the Kings near the Tomb of Tutmosis III », dans Hawass et al. (éd.), <i>Colloquium on Theban Archaeology</i> , p. 57-71.
Hayes, <i>BMMA</i> 30	William C. Hayes, « The Tomb of Nefer-Khēwet and his Family », <i>BMMA</i> 30, 1935, p. 17-36.
Hayes, <i>JNES</i> 10	William C. Hayes, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III », <i>JNES</i> 10, 1951, p. 35-56, 82-111 et 156-183.
Hayes, <i>MDAIK</i> 15	William C. Hayes, « Varia from the Time of Hatshepsut », <i>MDAIK</i> 15, 1957, p. 78-90.
Hayes, <i>Ostraka and Name Stones</i>	William C. Hayes, <i>Ostraka and Name Stones from the Tomb of Sen-Mūt (No. 71) at Thebes</i> , New York 1942.
Helck, <i>Wirtschaftsgeschichte IV</i>	Wolfgang Helck, <i>Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches (Teil IV)</i> , Mayence/Wiesbaden 1963.
Hoch, <i>Semitic Words</i>	James E. Hoch, <i>Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period</i> , Princeton 1994.
Hölscher, <i>Medinet Habu II</i>	Uvo Hölscher, <i>The Temples of the Eighteenth Dynasty, The Excavation of Medinet Habu II</i> , OIP 41, Chicago 1939.
Holthoer, dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i>	Rostislav Holthoer, « The Pottery », dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i> , p. 37-85.

Hope, dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i>	Colin A. Hope, « The Jar Sealings », dans Baines (éd.), <i>Stone Vessels, Pottery and Sealings</i> , p. 87-138.
Hope, <i>Jar Sealings</i>	Colin A. Hope, <i>Excavations at Malkata and the Birket Habu 1971-1974. Jar Sealings and Amphorae of the 18th Dynasty : A Technological Study</i> , Egyptology Today 2/V, Warminster 1978.
Hope, <i>Pottery of the Egyptian New Kingdom</i>	Colin A. Hope, <i>Pottery of the Egyptian New Kingdom. Three Studies</i> , Victoria 1989.
HOPR	Voir en bas = Spiegelberg, <i>Hieratic Ostraca & Papyri</i> .
Hornung, dans Hornung/Krauss/Warburton, <i>Chronology</i>	Erik Hornung, « The New Kingdom », dans, Hornung/Krauss/Warburton, <i>Chronology</i> , p. 197-218.
Hornung, <i>Tal der Könige</i>	Erik Hornung, <i>Tal der Könige. Die Ruhestätte der Pharaonen</i> , Zürich/München 1982.
Hornung/Krauss/Warburton, <i>Chronology</i>	Erik Hornung/Rolf Krauss/David A. Warburton, <i>Ancient Egyptian Chronology</i> , HdO 1.83, Leyde/Boston 2006.
Hornung/Staehelin, <i>Sethos</i>	Erik Hornung/Elisabeth Staehelin, <i>Sethos – ein Pharaonengrab</i> , Bâle 1991.
Hughes, <i>Kush 11</i>	George R. Hughes, « Serra East. The University of Chicago Excavations, 1961-62. A Preliminary Report on the First Season's Work », <i>Kush 11</i> , 1963, p. 121-130.
Ikram/Dodson (éd.), <i>Beyond the Horizon</i>	Salima Ikram/Aidan Dodson (éd.), <i>Beyond the Horizon : Studies in Egyptian Art, Archaeology and History in Honour of Barry J. Kemp</i> , Le Caire 2008.
Jaggi, dans Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte</i>	Rudolf Jaggi, « Fortschreibung der Geschichte des Tals der Könige. Neuzeitliche Funde », dans Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte</i> , p. 75-125.
Janssen, <i>Prices</i>	Jacob J. Janssen, <i>Commodity Prices from the Ramessid Period</i> , Leyde 1975.
Janssen, <i>Village Varia</i>	Jacob J. Janssen, <i>Village Varia : Ten Studies on the History and Administration of Deir el-Medina</i> , EU 11, Leyde 1997.
Jenni (éd.), <i>Das Grab Ramses' X.</i>	Hanna Jenni (éd.), <i>Das Grab Ramses' X. (KV 18)</i> , AH 16, Bâle 2000.
Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte</i>	Hanna Jenni (éd.), <i>Zur modernen Geschichte des Tals der Könige : Tagung in Basel vom 1. September 2007 mit Beiträgen zum Grab Ramses' X. (KV 18) und zu Funden aus moderner Zeit</i> , AH 25, Bâle 2015.
Kaplony, <i>IÄF II & III</i>	Peter Kaplony, <i>Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit</i> , ÄgAbh 8, Wiesbaden 1963.
Kemp, <i>Amarna Reports</i>	Barry J. Kemp, <i>Amarna Reports II</i> , Londres 1985.
Kitchen, dans Lloyd (éd.), <i>Studies Griffiths</i>	Kenneth A. Kitchen, « The Vintages of the Ramesseum », dans Lloyd (éd.), <i>Studies in Honour of J. Gwyn Griffiths</i> , p. 115-123.
Koenig, <i>BIFAO 88</i>	Yvan Koenig, « Nouveaux textes hiératiques de la Vallée des Reines », <i>BIFAO 88</i> , 1988, p. 113-129.
Koenig, <i>Étiquettes</i>	Yvan Koenig, <i>Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Médineh. Nos 6000-6497</i> , DFIFAO 21, 2 fasc., Le Caire 1978-1980.
Koenig, <i>RdÉ 44</i>	Yvan Koenig, « Les étiquettes de jarres du Musée du Louvre », <i>RdÉ 44</i> , 1993, p. 55-73.
Kondo, dans Reeves (éd.), <i>After Tut'ankhamūn</i>	Jiro Kondo, « A Preliminary Report on the Re-clearance of the Tomb of Amenophis III (WV 22) », dans Reeves (éd.), <i>After Tut'ankhamūn</i> , p. 41-54.
Kondo, <i>Orient 26</i>	Jiro Kondo, « Hieratic Inscriptions from the Tomb of Amenophis III », <i>Orient 26</i> , 1989, p. 94-104.

Krauss, <i>MDOG</i> 129	Rolf Krauss, « Zur Chronologie der Nachfolger Achenatens unter Berücksichtigung der DOG-Funde aus Amarna », <i>MDOG</i> 129, 1997, p. 225-250.
KRI	Kenneth A. Kitchen, <i>Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical</i> , 8 vol., Oxford 1975-1990.
Kuckertz, <i>Gefäßverschlüsse aus Tell el-Amarna</i>	Josefine Kuckertz, <i>Gefäßverschlüsse aus Tell el-Amarna. Grabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft 1911 bis 1914. Sozioökonomische Aspekte einer Fundgattung des Neuen Reiches</i> , WVDOG 107, Berlin/Leipzig 2003.
Lansing/Hayes, <i>BMMA</i> 32	Ambrose Lansing/William Chr. Hayes, « The Museum's Excavations at Thebes », dans <i>The Egyptian Expedition 1935-1936</i> , <i>BMMA</i> 32, 1937, p. 4-39.
Leahy, dans El-Khouly/Martin, <i>Royal Necropolis at El-'Amarna</i>	M. Anthony Leahy, « Hieratic Dockets », dans El-Khouly/Martin, <i>Royal Necropolis at El-'Amarna</i> , p. 17.
Leahy, dans Kemp, <i>Amarna Reports</i>	M. Anthony Leahy, « The Hieratic Labels, 1979-82 », dans Kemp, <i>Amarna Reports</i> II, p. 65-109.
Leahy, <i>Inscriptions</i>	M. Anthony Leahy, <i>Excavations at Malkata and the Birket Habu 1971-1974. The Inscriptions</i> , Egyptology Today 2/IV, Warminster 1978.
Lecuyot, <i>Memnonia</i> 8	Guy Lecuyot, « À propos de quelques bouchons de jarres provenant du Ramesseum », <i>Memnonia</i> 8, 1997, p. 107-118.
Lerstrup, <i>GM</i> 151	Annette Lerstrup, « K3myt – 'Team of Vineyard Workers' », <i>GM</i> 151, 1996, p. 95-97.
Lesko, dans McGovern/Fleming/Katz (éd.), <i>Wine</i>	Leonard H. Lesko, « Egyptian Wine Production During the New Kingdom », dans McGovern/Fleming/Katz (éd.), <i>Wine</i> , p. 215-230.
Lesko, <i>King Tut's Wine Cellar</i>	Leonard H. Lesko, <i>King Tut's Wine Cellar</i> , Berkeley 1977.
Lines, dans McDonald/Riggs, <i>Current Research</i>	Dan Lines, « Hieratic Ostraca and Jar Labels from Tell el-Amarna : Problems and Potential », dans McDonald/Riggs, <i>Current Research</i> , p. 65-73.
Lloyd (éd.), <i>Studies in Honour of J. Gwyn Griffiths</i>	Alan B. Lloyd (éd.), <i>Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths</i> , Londres 1992.
López, <i>Ostraca ieratici</i>	Jesús López, <i>Ostraca ieratici. N. 57001 – 57092</i> , Catalogo del Museo Egizio di Torino, Serie Seconda, Volume III, Milan 1978.
Marchand/Tallet, <i>BIFAO</i> 99	Sylvie Marchand/Pierre Tallet, « Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire », <i>BIFAO</i> 99, 1999, p. 307-352.
Mariette, <i>Abydos</i> I	Auguste Mariette, <i>Abydos. Description des fouilles</i> , Paris 1869.
Martin, dans Baines <i>et al.</i> , <i>Pyramid Studies</i>	Geoffrey Th. Martin, « Three Objects of New Kingdom Date from the Memphite Area and Sidmant », dans Baines <i>et al.</i> , <i>Pyramid Studies</i> , p. 114-120.
Martin, <i>Tomb of Tia and Tia</i>	Geoffrey Th. Martin, <i>The Tomb of Tia and Tia. A Royal Monument of the Ramesside Period in the Memphite Necropolis</i> , Londres 1997.
McDonald/Riggs, <i>Current Research</i>	Angela McDonald/Christina Riggs, <i>Current Research in Egyptology 2000</i> , British Archaeological Reports. International Series 909, Oxford 2000.
McGovern/Fleming/Katz (éd.), <i>Wine</i>	Patrick E. McGovern/Stuart J. Fleming/Solomon H. Katz (éd.), <i>The Origins and Ancient History of Wine</i> , Luxembourg 1995.

Meeks, dans Amouretti/Brun, <i>La production du vin et de l'huile</i>	Dimitri Meeks, « Oléiculture et viticulture dans l'Égypte pharaonique », dans Amouretti/Brun, <i>La production du vin et de l'huile</i> , p. 3-38.
Müller, <i>Ä&L</i> 16	Vera Müller, « Wie gut fixiert ist die Chronologie des Neuen Reiches wirklich? », <i>Ä&L</i> 16, 2006, p. 203-230.
Müller, <i>LingAeg</i> 11	Matthias Müller, [recension de Bouvier, <i>Catalogue des étiquettes</i>], <i>LingAeg</i> 11, 2003, p. 247-248.
Müller, <i>TUAT N.F.</i> 1	Matthias Müller, « Der Turiner Streikpapyrus (pTurin 1880) », <i>TUAT</i> (Neue Folge) 1, 2004, p. 165-184.
Nagel, <i>Céramique Deir el-Médineh</i>	Georges Nagel, <i>La céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh</i> , DFIFAO 10, Le Caire 1938.
Nassar/Eissa, <i>Shedet</i> 7	Mohamed Nassar/Maher Eissa, « Hieratic Wine Jar Dockets from Tuthmosis's IV Temple in Gurna », <i>Shedet</i> 7, 2020, p. 26-38.
Naville, <i>Temples égyptiens</i>	Édouard Naville, <i>Détails relevés dans les ruines de quelques temples égyptiens</i> , Paris 1930.
Nordström/Bourriau, dans Arnold/Bourriau (éd.), <i>Introduction</i>	Hans-Åke Nordström/Janine Bourriau, « Ceramic Technology : Clays and Fabrics », dans Arnold/Bourriau (éd.), <i>Introduction</i> , p. 143-190 (= fasc. 2).
Peet/Wooley, <i>Excavations El-'Amarneh</i>	T. Eric Peet/C. Leonard Wooley, <i>Excavations of 1921 and 1922 at El-'Amarneh</i> , The City of Akhenaten I / EEF 38, Oxford 1923.
Pendlebury, <i>Central City</i>	John D. S. Pendlebury, <i>The Central City and the Official Quarters</i> , The City of Akhenaten III / EEF 44, Oxford 1951.
Petrie, <i>Qurneh</i>	William M. Flinders Petrie, <i>Qurneh</i> , Londres 1909.
Petrie, <i>Six Temples</i>	William M. Flinders Petrie, <i>Six Temples at Thebes</i> . 1896, Londres 1897.
Peust, <i>Egyptian Phonology</i>	Carsten Peust, <i>Egyptian Phonology. An Introduction to the Phonology of a Dead Language</i> , Monographien zur Ägyptischen Sprache 2, Göttingen 1999.
Poo, <i>Wine and Wine Offerings</i>	Mu-Chou Poo, <i>Wine and Wine Offering in the Religion of Ancient Egypt</i> , Londres/New York 1995.
Posener-Kriéger, <i>SEAP</i> 12	Paule Posener-Kriéger, « Un nouveau bâtiment de Sahourê », <i>Studi di Egittologia e di Antichità puniche</i> 12, 1993, p. 7-16.
Quibell, <i>Archaic Objects</i>	James Quibell, <i>Archaic Objects</i> , Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Le Caire 1905.
Quibell, <i>Ramesseum</i>	James E. Quibell, <i>The Ramesseum</i> , ERA 2, Londres 1898.
Quirke, dans Bietak/Černý, <i>Scarabs of the Second Millennium BC</i>	Stephen G. J. Quirke, « Identifying the Officials of the Fifteenth Dynasty », dans Bietak/Černý, <i>Scarabs of the Second Millennium BC</i> , p. 171-193.
Raven, <i>The Tomb of Maya and Meryt</i>	Maarten J. Raven, <i>The Tomb of Maya and Meryt II. Objects and Skeletal Remains</i> , EES 65, Londres 2001.
Reeves (éd.), <i>After Tut'ankhamūn</i>	Nicholas C. Reeves (éd.), <i>After Tut'ankhamūn. Research and excavation in the Royal Necropolis at Thebes</i> , Londres/New York 1992.
Schneider <i>et al.</i> , <i>JEA</i> 77	Hans D. Schneider <i>et al.</i> , « The Tomb of Maya and Meryt : Preliminary Report on the Saqqara Excavations, 1990-1 », <i>JEA</i> 77, 1991, p. 7-21.
Schneider, dans Jenni (éd.), <i>Das Grab Ramses' X.</i>	Thomas Schneider, « Ramses X.: Person und Geschichte », dans Jenni (éd.), <i>Das Grab Ramses' X.</i> , p. 81-108.
Schneider, <i>Lexikon der Pharaonen</i>	Thomas Schneider, <i>Lexikon der Pharaonen</i> , München/Düsseldorf/Zürich 1996.

Schneider, <i>Memphite Tomb of Horemheb</i>	Hans Diederik Schneider, <i>The Memphite Tomb of Horemheb. Commander-in-chief of Tut 'ankhamūn II. A Catalogue of the Finds</i> , EES 60, Londres 1996.
Schneider/Szpakowska (éd.), <i>Egyptian Stories</i>	Thomas Schneider/Kasia Szpakowska (éd.), <i>Egyptian Stories. A British Egyptological Tribute to Alan B. Lloyd on the Occasion of His Retirement</i> , AOAT 347, Münster 2007.
Schumann-Antelme, <i>Memnonia</i> 6	Ruth Schumann-Antelme, « Une offrande funéraire d'Aménophis III », <i>Memnonia</i> 6, 1995, p. 237-244.
Simpson, <i>Inscribed Material</i>	William K. Simpson, <i>Inscribed Material from the Pennsylvania-Yale Excavations at Abydos</i> , Publications of the Pennsylvania-Yale Expedition to Egypt 6, New Haven/Philadelphia 1995.
Smith, <i>Buhen</i>	Harry S. Smith, <i>The Fortress of Buhen. The Inscriptions</i> , EES 48, Londres 1976.
Smith, <i>MDAIK</i> 48	Stuart T. Smith, « Intact Tombs of the Seventeenth and Eighteenth Dynasties from Thebes and the New Kingdom Burial System », <i>MDAIK</i> 48, 1992, p. 193-231.
Speleers, <i>Textes des Pyramides</i>	Louis Speleers, <i>Traduction, index et vocabulaire des Textes des Pyramides égyptiennes</i> , Bruxelles [1934].
Spencer, <i>Egyptian Temple</i>	Patricia Spencer, <i>The Egyptian Temple. A Lexicographical Study</i> , Londres etc. 1984.
Spiegelberg, <i>Hieratic Ostraca & Papyri</i>	Wilhelm Spiegelberg, <i>Hieratic Ostraka & Papyri Found by J. E. Quibell in the Ramesseum. 1895-96</i> , ERA Extra volume, Londres 1898.
Spiegelberg, <i>Rechnungen</i>	Wilhelm Spiegelberg, <i>Rechnungen aus der Zeit Setis I.</i> , Strasbourg 1896.
Spiegelberg, <i>ZÄS</i> 58	Wilhelm Spiegelberg, « Bemerkungen zu den hieratischen Amphorenaufschriften des Ramesseums », <i>ZÄS</i> 58, 1923, p. 25-36.
Steindorff, <i>Aniba</i> , vol. 2	Georg Steindorff, <i>Aniba</i> , vol. 2, Glückstadt/Hamburg/New York 1937.
Strudwick (éd.), <i>The Tomb of Senneferi</i>	Nigel Strudwick (éd.), <i>The Tomb of Pharaoh's Chancellor, Senneferi at Thebes (TT99) I. The New Kingdom</i> , Oxford 2016.
Tallet, <i>BIFAO</i> 95	Pierre Tallet, « Le shedeh : étude d'un procédé de vinification en Égypte ancienne », <i>BIFAO</i> 95, 1995, p. 459-492.
Tallet, <i>BIFAO</i> 96	Pierre Tallet, « Une jarre de l'an 31 et une jarre de l'an 10 dans la cave de Toutânkhamon », <i>BIFAO</i> 96, 1996, p. 369-383.
Tallet, dans Andreu (éd.), <i>Deir el-Médineh et la Vallée des Rois</i>	Pierre Tallet, « Les circuits économiques selon les étiquettes de jarres de Deir el-Médineh », dans Andreu (éd.), <i>Deir el-Médineh et la Vallée des Rois</i> , p. 253-278.
Tallet, dans Eyre (éd.), <i>7th International Congress of Egyptologists</i>	Pierre Tallet, « Les 'étiquettes' de jarres à vin du Nouvel Empire », dans Eyre (éd.), <i>7th International Congress of Egyptologists</i> , p. 1125-1133.
Tallet, dans Grimal/Ménu (éd.), <i>Le commerce en Égypte ancienne</i>	Pierre Tallet, « Quelques aspects de l'économie du vin en Égypte ancienne, au Nouvel Empire », dans Grimal/Ménu (éd.), <i>Le commerce en Égypte ancienne</i> , p. 241-267.
Tallet, dans Hawass (éd.), <i>8th International Congress of Egyptologists</i>	Pierre Tallet, « New Jar Labels from Deir al-Medina », dans Hawass (éd.), <i>8th International Congress of Egyptologists</i> , p. 495-498.
Traunecker/Traunecker, <i>BSEG</i> 9-10	Claude Traunecker/Françoise Traunecker, « Sur la salle dite 'du couronnement' à Tell el-Amarna », <i>BSEG</i> 9-10, 1984-1985, p. 285-307.

Ullmann, <i>König für die Ewigkeit</i>	Martina Ullmann, <i>König für die Ewigkeit – Die Häuser der Millionen von Jahren. Eine Untersuchung zu Königskult und Tempeltypologie in Ägypten</i> , ÄUAT 51, Wiesbaden 2002.
Valbelle, <i>Artistes de pharaon</i>	Dominique Valbelle, <i>Les artistes de pharaon. Deir el-Médineh et la Vallée des Rois</i> , Paris 2002.
Valbelle/Bonnet, <i>BIFAO</i> 76	Dominique Valbelle/Charles Bonnet, « Le village de Deir el-Medineh », <i>BIFAO</i> 76, 1976, p. 317-342.
van Dijk, dans Aston et al. (éd.), <i>Under the Potter's Tree</i>	Jacobus van Dijk, « The Date of the Gebel Barkal Stela of Seti I », dans Aston et al. (éd.), <i>Under the Potter's Tree</i> , p. 325-332.
van Dijk, dans Aston/Aston, <i>The Tomb of Maya and Meryt III</i>	Jacobus van Dijk, « The Hieratic Dockets », dans Aston/Aston, <i>The Tomb of Maya and Meryt III</i> , p. 345-373.
van Dijk, <i>GM</i> 127	Jacobus van Dijk, « Hieratic Inscriptions from the Tomb of Maya at Saqqâra : A Preliminary Survey », <i>GM</i> 127, 1992, p. 23-32.
van Dijk, <i>JARCE</i> 44	Jacobus van Dijk, « New Evidence on the Length of the Reign of Horemheb », <i>JARCE</i> 44, 2009, p. 193-200.
Vercoutter, <i>Kush</i> 3	Jean Vercoutter, « Kor et-il Iken ? » <i>Kush</i> 3, 1955, p. 4-19.
Weeks (éd.), <i>Atlas</i>	Kent Weeks (éd.), <i>Atlas of the Valley of the Kings</i> , Le Caire 2000.
Wiese/Brodbeck (éd.), <i>Tutanchamun</i>	André Wiese/Andreas Brodbeck (éd.), <i>Tutanchamun. Das goldene Jenseits</i> , Bâle 2004.
Wilkinson (éd.), <i>The Temple of Tausret</i>	Richard H. Wilkinson (éd.), <i>The Temple of Tausret. The University of Arizona Egyptian Expedition. Tausret Temple Project, 2004-2011</i> , Tucson, Ariz. 2011.
Wilkinson, <i>The Ostrakon</i> 16/2	Richard H. Wilkinson, « The Tausert Temple Project : 2004 and 2005 Seasons », <i>The Ostrakon</i> 16/2, 2005, p. 7-12.
Wood, <i>Biblical Archaeologist</i> 50	Bryant G. Wood, « Egyptian Amphorae of the New Kingdom and Ramesside Periods », <i>Biblical Archaeologist</i> 50, 1987, p. 75-83.
Yoshimura/Hasegawa, <i>Egyptian Archaeology</i> 15	Sakuji Yoshimura/So Hasegawa, « A Ramesside sarcophagus at Dahshur », <i>Egyptian Archaeology</i> 15, 1999, p. 5-7.
Yoshimura/Kondo, <i>ASAÉ</i> 78	Sakuji Yoshimura/Jiro Kondo, « The Tomb of Amenophis III : Waseda University Excavations 1989-2000 », <i>ASAÉ</i> 78, 2004, p. 205-209.
Zivie, <i>Découverte à Saqqara</i>	Alain-Pierre Zivie, <i>Découverte à Saqqara. Le vizir oublié</i> , Paris 1990.